

RAPPORT ANNUEL 2006

Document de référence



LAFARGE

Lafarge

2006

Rapport annuel et Document de Référence

DÉFINITIONS ET REMARQUES

Dans ce Rapport annuel, les termes qui suivent sont utilisés avec les définitions ci-dessous :

“ **Groupe** ” ou “ **Lafarge** ” : Lafarge S.A. et ses filiales consolidées.

“ **Société** ” ou “ **Lafarge S.A.** ” : notre société mère Lafarge S.A.

“ **Branche** ” : l'activité du Groupe est organisée en trois branches d'activités poursuivies : Ciment, Granulats & Béton et Plâtre et de la branche Toiture cédée en février 2007, correspondant chacune à des secteurs d'activités distincts. Le Groupe comprend également des activités résiduelles et des holdings regroupées sous la dénomination “ Autres ”.

“ **Activités poursuivies** ” : les trois branches : Ciment, Granulats & Béton et Plâtre ainsi que les activités résiduelles et les holdings.

“ **Activités en cours de cession** ” : la branche Toiture engagée dans un projet de cession à la date d'établissement des comptes consolidés. Ce projet s'est finalisé en février 2007. Les résultats de la branche Toiture sont présentés en activités en cours de cession dans les états financiers consolidés.

“ **Unité opérationnelle** ” : unité de gestion correspondant à l'une de nos quatre branches, dans un secteur géographique donné, généralement un pays.

“ **NYSE** ” : New York Stock Exchange.

“ **Marchés en croissance** ” : tous les pays n'appartenant pas à nos secteurs géographiques d'Europe occidentale et d'Amérique du Nord, à l'exception du Japon, de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande.

“ **ERP** ” : Entreprise Resource Planning ou Progiciel de Gestion Intégrée (progiciel qui permet de gérer l'ensemble des processus d'une entreprise, en intégrant l'ensemble des fonctions de cette dernière comme la gestion des ressources humaines, la gestion comptable et financière, l'aide à la décision, mais aussi la vente, la distribution, l'approvisionnement, le commerce électronique).

Par ailleurs, en raison des arrondis (valeurs absolues ou pourcentages), il se peut que la somme des chiffres apparents dans un texte ou bien dans un tableau ne donne pas exactement le montant ou le pourcentage indiqué pour le total. En effet, le total tient compte des décimales.

PROFIL DU GROUPE	PAGE 02
1 INFORMATIONS FINANCIÈRES SÉLECTIONNÉES	PAGE 07
2 FACTEURS DE RISQUE	PAGE 11
3 INFORMATIONS SUR LAFARGE	PAGE 15
4 EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIÈRE ET TENDANCES	PAGE 37
5 ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION, ET SALARIÉS	PAGE 85
6 PRINCIPAUX ACTIONNAIRES	PAGE 109
7 LE TITRE ET LA BOURSE	PAGE 111
8 INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES	PAGE 115
9 PROCÉDURES DE CONTRÔLE INTERNE	PAGE 123
10 LE CONTRÔLE	PAGE 129
PERSONNES RESPONSABLES	PAGE 133
COMPTES CONSOLIDÉS	PAGE F-1
TABLE DE CORRESPONDANCE	PAGE 214



Le présent Document de Référence a été déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 23 mars 2007, conformément à l'article 212-13 de son Règlement général. Il pourra être utilisé à l'appui d'une opération financière s'il est complété par une note d'opération visée par l'Autorité des Marchés Financiers.

Lafarge en 2006

Leader mondial des matériaux de construction, Lafarge occupe des positions mondiales de premier plan en Ciment, Granulats & Béton et Plâtre, avec près de 71 000 collaborateurs dans plus de 70 pays.

Chiffres clés *

Chiffre d'affaires en milliards d'euros

16,9

Nombre de collaborateurs

70 676

Nombre de sites de production

1 977

Présence dans

70 pays

En 2006, le résultat net de 1 372 millions d'euros est en hausse de 25 % et s'appuie sur une hausse significative du chiffre d'affaires de 17 %, favorisée par une croissance organique soutenue, en raison notamment de l'exposition importante du Groupe aux marchés en forte croissance.

Ces résultats illustrent la capacité du Groupe à accroître son efficacité, maîtriser ses coûts et insuffler une véritable culture de résultat.

Le Groupe inscrit depuis de nombreuses

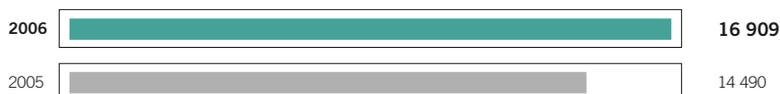
années sa croissance dans une démarche qui intègre des considérations à la fois économiques, sociales et environnementales. Lafarge est la seule entreprise du secteur de la construction répertoriée dans la liste 2007 des 100 multinationales les plus engagées en matière de développement durable.

Lafarge place le client au cœur de ses préoccupations et offre aux professionnels du secteur et au grand public des solutions complètes et innovantes pour améliorer le cadre de vie.

* Données consolidées des activités poursuivies au 31 décembre 2006 - voir le Chapitre 1 (Informations financières sélectionnées) à l'exception du Retour sur Capitaux investis après impôts qui intègre les activités en cours de cession.

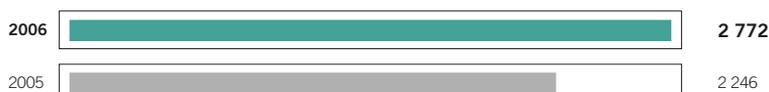
Chiffre d'affaires

en millions d'euros



Résultat d'exploitation avant plus-values de cession, perte de valeur sur actifs, restructuration et autres ⁽¹⁾

en millions d'euros



Retour sur capitaux investis après impôt ⁽²⁾

en %



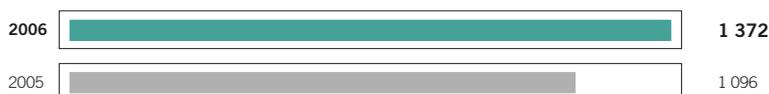
Dette nette consolidée ⁽³⁾

en millions d'euros



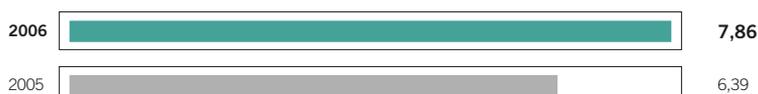
Résultat net part du Groupe

en millions d'euros



Résultat net par action

en euros



Les chiffres ont été ajustés des retraitements expliqués dans les Notes 2 et 3 annexées à nos comptes consolidés, suite au projet de cession de la branche Toiture.

(1) Résultat d'exploitation courant - Voir la section 4.1 (Vue d'ensemble - Définition).

(2) Total Groupe y compris activités en cours de cession - Voir la section 4.1 (Vue d'ensemble - Réconciliation de mesures non comptables) pour plus d'informations sur le retour sur capitaux investis après impôts.

(3) Voir la section 4.1 (Vue d'ensemble - Réconciliation de mesures non comptables) pour plus d'informations sur la dette nette consolidée.

Lafarge dans le monde*

Amérique du Nord

Effectifs : 16 600
Chiffre d'affaires : 5 116 millions d'euros

Amérique latine

Effectifs : 4 096
Chiffre d'affaires : 796 millions d'euros

Europe occidentale

Effectifs : 18 027
Chiffre d'affaires : 5 953 millions d'euros

Europe centrale et de l'Est

Effectifs : 8 710
Chiffre d'affaires : 1 014 millions d'euros

Bassin méditerranéen

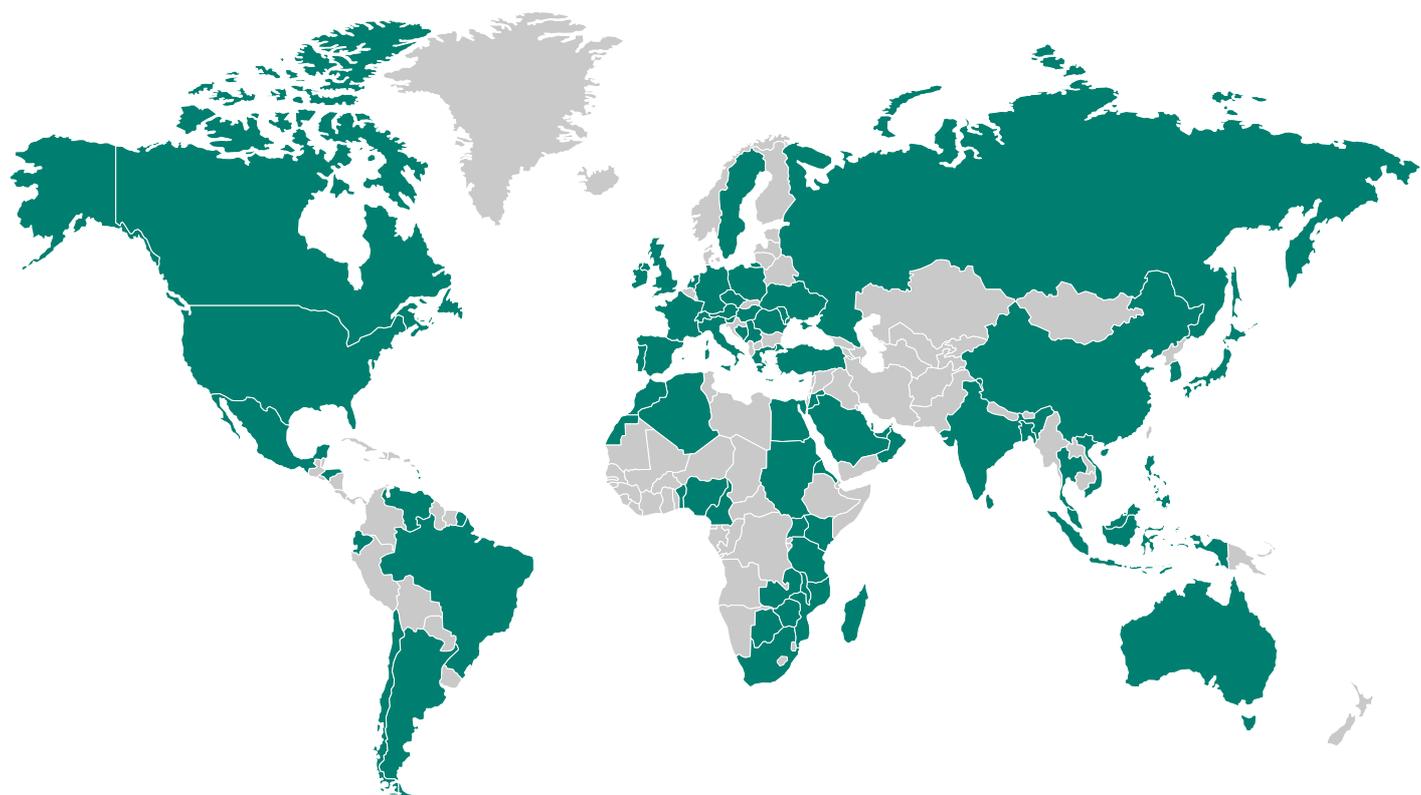
Effectifs : 3 378
Chiffre d'affaires : 807 millions d'euros

Afrique subsaharienne

Effectifs : 6 814
Chiffre d'affaires : 1 622 millions d'euros

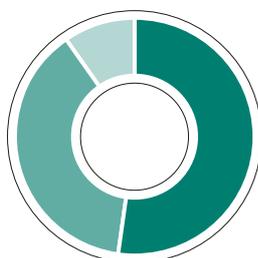
Asie

Effectifs : 13 051
Chiffre d'affaires : 1 601 millions d'euros



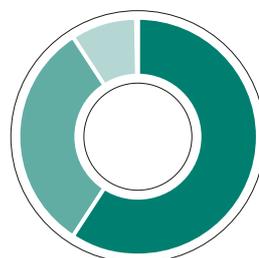
Chiffre d'affaires du Groupe par métier

■ Ciment	52,3%
■ Granulats & Béton	38,1%
■ Plâtre	9,5%



Effectifs du Groupe par métier

■ Ciment	58,9%
■ Granulats & Béton	31,8%
■ Plâtre	9,3%



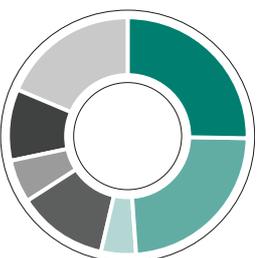
Chiffre d'affaires du Groupe par zone géographique

■ Europe occidentale	35,2%
■ Amérique du Nord	30,2%
■ Bassin méditerranéen	4,8%
■ Europe centrale et de l'Est	6,0%
■ Amérique latine	4,7%
■ Afrique subsaharienne	9,6%
■ Asie	9,5%



Effectifs du Groupe par zone géographique

■ Europe occidentale	25,5%
■ Amérique du Nord	23,5%
■ Bassin méditerranéen	4,8%
■ Europe centrale et de l'Est	12,3%
■ Amérique latine	5,8%
■ Afrique subsaharienne	9,6%
■ Asie	18,5%



* Données consolidées des activités poursuivies au 31 décembre 2006 - voir le Chapitre 1 (Informations financières sélectionnées).

Ciment | Co-leader mondial

Chiffre d'affaires en milliards d'euros

8,8

Nombre de collaborateurs

41 648

Nombre de sites de production

166

Présence dans

46 pays

Gammes de ciment, de liants hydrauliques et de chaux pour la construction, la rénovation et les travaux publics.

Granulats & Béton | Respectivement N°1 & N°3 mondial

Chiffre d'affaires en milliards d'euros

6,4

Nombre de collaborateurs

22 493

Nombre de sites de production

1 735

Présence dans

29 pays

Gammes de granulats, bétons prêts à l'emploi ou préfabriqués, enrobés bitumineux pour les ouvrages d'art, de routes et de bâtiments.

Plâtre | N°3 mondial

Chiffre d'affaires en milliards d'euros

1,6

Nombre de collaborateurs

6 535

Nombre de sites de production

76

Présence dans

25 pays

Systèmes de plaques de plâtre et solutions d'aménagement intérieur à base de plâtre pour la construction neuve et la rénovation.

1

Informations financières sélectionnées

En application du règlement N°1606/2002 du Conseil européen adopté le 19 juillet 2002, les comptes consolidés du Groupe publiés au titre des exercices présentés sont établis conformément aux *International Financial Reporting Standards* ("IFRS") en vigueur dans l'Union européenne au 31 décembre 2006.

L'information comparative 2004 a été retraitée conformément aux principes IFRS en vigueur au moment de la préparation de ces états financiers, conformément au principe défini dans IFRS 1 sur la première adoption des normes internationales d'information financière.

Jusqu'au 31 décembre 2004, les comptes consolidés du Groupe étaient établis conformément aux règles et principes comptables en vigueur en France.

En tant que "premier adoptant" des IFRS au 1^{er} janvier 2004, le Groupe a appliqué les règles spécifiques relatives à une première adoption, telles que prévues par IFRS 1. Les options retenues dans le cadre de cette transition sont décrites dans le présent document.

Les tableaux ci-dessous présentent les chiffres-clés du Groupe pour chacun des trois exercices clos les 31 décembre 2006, 2005 et 2004. Ces chiffres sont extraits des comptes consolidés du Groupe tels qu'audités par Deloitte & Associés et Ernst & Young Audit pour l'exercice clos le 31 décembre 2006 et par Deloitte & Associés et Thierry Karcher pour les exercices clos les 31 décembre

2005 et 2004. Les comptes consolidés audités du Groupe pour les exercices clos les 31 décembre 2006, 2005 et 2004 sont présentés à la fin du présent Document de référence.

Compte tenu de sa cession imminente à la date d'établissement des comptes consolidés, et conformément aux normes IFRS, la branche Toiture est désormais présentée en "activité en cours de cession" dans les comptes consolidés du Groupe. Ainsi, au compte de résultat consolidé et au tableau des flux de trésorerie consolidés, la contribution de la branche Toiture au Groupe est présentée sur des lignes spécifiques ("Résultat net des activités cédées ou en cours de cession" pour le compte de résultat consolidé, "Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'exploitation des activités cédées ou en cours de cession", "Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement des activités cédées ou en cours de cession" et "Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement des activités cédées ou en cours de cession" pour le tableau des flux de trésorerie consolidés) pour tous les exercices présentés. Les actifs et les passifs de la branche Toiture sont isolés sur des lignes séparées du bilan consolidé du Groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2006 ("Actifs en cours de cession" pour l'actif et "Passifs liés aux actifs en cours de cession" pour le passif).

Les chiffres-clés du Groupe

(MILLIONS D'EUROS À L'EXCEPTION DU RÉSULTAT PAR ACTION ET DU NOMBRE MOYEN D' ACTIONS)	2006	2005 *	2004 *
COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ			
Produits des activités ordinaires	16 909	14 490	12 976
Résultat d'exploitation avant plus-values de cession, perte de valeur sur actifs, restructuration et autres	2 772	2 246	2 039
Résultat d'exploitation	2 678	2 181	1 961
Résultat net des activités poursuivies	1 593	1 327	1 248
Résultat net des activités cédées ou en cours de cession	(4)	97	86
Résultat net de l'ensemble consolidé	1 589	1 424	1 334
<i>Dont :</i>			
Part du Groupe	1 372	1 096	1 046
Intérêts minoritaires	217	328	288
Résultat net par action de base part du Groupe (euros)	7,86	6,39	6,26
Résultat net par action dilué part du Groupe (euros)	7,75	6,34	6,13
Résultat net par action de base des activités poursuivies (euros)	7,88	5,82	5,74
Résultat net par action dilué des activités poursuivies (euros)	7,77	5,79	5,64
Nombre moyen d'actions (milliers)	174 543	171 491	167 204

* Les chiffres ont été ajustés des retraitements expliqués dans la Note 3 annexée à nos comptes consolidés, suite au projet de cession de la branche Toiture et ne correspondent donc pas aux états financiers dans le Rapport annuel 2005.

(MILLIONS D'EUROS À L'EXCEPTION DU RÉSULTAT PAR ACTION ET DU NOMBRE MOYEN D' ACTIONS)	2006	2005	2004
BILAN CONSOLIDÉ			
ACTIF			
Actif non courant	20 447	20 543	18 241
Actif courant	9 367	7 352	6 259
<i>Dont actifs en cours de cession</i>	2 733	-	-
TOTAL DE L'ACTIF	29 814	27 895	24 500
PASSIF			
Capitaux propres part du Groupe	10 403	9 758	7 782
Intérêts minoritaires	1 391	2 571	2 119
Passif non courant	11 859	9 707	9 867
Passif courant	6 161	5 859	4 732
<i>Dont passifs liés aux actifs en cours de cession</i>	818		
TOTAL DU PASSIF	29 814	27 895	24 500

(MILLIONS D'EUROS)	2006	2005 *	2004 *
FLUX DE TRÉSORERIE			
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'exploitation	2 566	1 886	1 877
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement	(4 847)	(1 684)	(972)
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement	1 896	(185)	(854)
Variation de trésorerie	(385)	17	51
Dont flux nets de trésorerie liés aux activités cédées ou en cours de cession			
<i>Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'exploitation des activités cédées ou en cours de cession</i>	184	135	206
<i>Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement des activités cédées ou en cours de cession</i>	(198)	(131)	(119)
<i>Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement des activités cédées ou en cours de cession</i>	15	(33)	(154)

* Les chiffres ont été ajustés des retraitements expliqués dans la Note 3 annexée à nos comptes consolidés, suite au projet de cession de la branche Toiture et ne correspondent donc pas aux états financiers dans le Rapport annuel 2005.

(MILLIONS D'EUROS À L'EXCEPTION DES DIVIDENDES PAR ACTION QUI SONT EN EUROS)	2006	2005	2004
DIVIDENDES			
Dividende total payé	530 *	447	408
Dividende par action	3,00 *	2,55	2,40
Dividende majoré par action **	3,30 *	2,80	2,64

* Dividende proposé.

** Voir la Section 8.2 (Statuts - Droits, privilèges et restrictions attachés aux actions) pour plus d'informations sur le dividende majoré.

2

Facteurs de risque

2.1	RISQUES PAYS	12
2.2	COÛTS ÉNERGÉTIQUES	12
2.3	RISQUES INDUSTRIELS ET LIÉS À L'ENVIRONNEMENT	12
2.4	RISQUES LIÉS À L'ORGANISATION FINANCIÈRE DU GROUPE	12
2.5	RISQUES LIÉS À CERTAINES PARTICIPATIONS	12
2.6	DISPONIBILITÉ DE CERTAINES MATIÈRES PREMIÈRES	13
2.7	RÉGIMES DE RETRAITE	13
2.8	RISQUES DE MARCHÉ	13
2.9	ASSURANCES	13
2.10	RISQUES JURIDIQUES	13

2.1 Risques pays

En 2006, environ 35 % de notre chiffre d'affaires provient de marchés en croissance, que nous définissons comme étant les pays n'appartenant pas à nos secteurs géographiques d'Europe occidentale et d'Amérique du Nord, à l'exception du Japon, de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande. Notre stratégie de croissance nous amène à saisir des opportunités de développement dans des marchés en croissance, sur lesquels nous prévoyons une augmentation de notre chiffre d'affaires. Notre présence sur ces marchés nous expose à des risques tels que la volatilité du Produit Intérieur Brut, l'instabilité des taux de change, l'existence de perturbations politiques, financières et sociales, la volatilité élevée des taux d'inflation, l'existence de procédures de contrôle des changes, l'incertitude liée au droit applicable et à l'application des lois, et les nationalisations et expropriations de biens privés qui pourraient affecter nos opérations sur ces marchés.

2.2 Coûts énergétiques

Nous sommes amenés à consommer dans nos opérations une grande quantité d'énergie et de carburant dont les coûts ont augmenté de façon significative dans de nombreuses régions du monde. Nous parvenons à nous protéger, dans une certaine mesure, de la hausse des prix des produits énergétiques grâce à des contrats d'approvisionnement à long terme et à des contrats à terme. Nous incitons également nos usines à changer de source de combustible, notamment en développant l'utilisation de combustibles alternatifs, comme l'huile usagée, les pneus usés et d'autres matériaux recyclés ou résidus industriels. Malgré ces mesures, des augmentations ou des variations significatives des prix des ressources énergétiques pourraient avoir dans le futur une incidence sur les résultats du Groupe.

Voir les Sections 2.8 (Risques de marché) et 3.3 (Description des activités).

2.3 Risques industriels et liés à l'environnement

Dans les pays où nous sommes présents, nos opérations sont soumises à un ensemble de lois et de Réglementations en matière environnementale.

Dans l'ensemble, nos activités industrielles présentent relativement peu de risque d'atteinte à l'environnement consécutif à des événements de nature accidentelle. Par ailleurs, nous n'avons pas connaissance de passifs environnementaux ou de situations de non-respect des

règlementations en matière environnementale qui seraient susceptibles d'avoir un effet défavorable significatif sur notre condition financière, sur nos résultats ou sur notre liquidité. Les questions environnementales présentent nécessairement un certain degré d'aléa et il ne peut y avoir d'assurance que les montants provisionnés pour couvrir le risque environnemental de nos activités seront adéquats.

Voir la Section 3.5 (Environnement) pour plus d'informations sur l'impact des aspects environnementaux sur nos opérations, sur notre politique environnementale et sur les différentes actions menées par le Groupe en la matière.

2.4 Risques liés à l'organisation financière du Groupe

Les principaux actifs de Lafarge S.A., société mère du Groupe, consistent en des participations dans ses différentes filiales. Un certain nombre de ces filiales sont situées dans des pays qui peuvent être soumis à des contraintes en matière de contrôle des changes restreignant la distribution de dividendes hors de ces pays. À notre connaissance, aucun des pays dans lesquels nous avons des opérations ne présente un tel risque à ce jour. Toutefois, il n'y a aucune assurance que ce risque ne puisse se matérialiser à l'avenir.

Par ailleurs, les distributions de dividendes ou transferts d'autres flux provenant des filiales du Groupe peuvent également être limités du fait de conventions de crédits ou d'engagements divers en vigueur au niveau des filiales et/ou de contraintes fiscales qui rendraient ces distributions ou transferts difficiles ou onéreux. Cependant, nous ne pensons pas que ces engagements ou restrictions ont un impact significatif sur notre capacité à faire face à nos engagements financiers. Cette situation pourrait néanmoins évoluer à l'avenir.

2.5 Risques liés à certaines participations

Nous n'avons pas toujours le contrôle des sociétés dans lesquelles nous avons investi et sommes susceptibles d'effectuer des investissements dans les sociétés non contrôlées. Certaines décisions importantes, telles que l'approbation des plans prévisionnels et du calendrier des distributions de dividendes et de leur montant, peuvent nécessiter l'accord de nos partenaires ou peuvent être prises sans notre accord. Ces restrictions, ainsi que d'autres pouvant survenir au niveau de nos filiales non contrôlées, peuvent rendre difficile la poursuite de nos objectifs à travers ces entités.

2.6 Disponibilité de certaines matières premières

Nous disposons généralement de réserves propres de calcaire, de plâtre, de granulats et d'autres matières premières que nous utilisons dans le cadre de nos activités industrielles. Toutefois, nous obtenons de plus en plus de matières premières dérivées d'autres processus industriels tels que le plâtre synthétique, le laitier ou les cendres volantes obtenus auprès de fournisseurs extérieurs au Groupe. Bien que n'étant généralement pas en situation de dépendance vis-à-vis des fournisseurs de ces matières premières, nous cherchons généralement à sécuriser leur approvisionnement par des contrats à long terme renouvelables. Nous n'avons cependant pas toujours été en mesure d'obtenir ce type de contrat et il n'est pas impossible que ce soit à nouveau le cas à l'avenir. Si nos fournisseurs existants venaient à cesser leurs opérations ou étaient amenés à cesser ou réduire la production de ces matières premières, nous serions alors contraints d'assurer leur approvisionnement à un coût plus élevé ou rechercher des matières premières de remplacement, ce qui pourrait avoir une incidence sur les résultats du Groupe.

2.7 Régimes de retraite

Nous avons des obligations liées à des régimes de retraites à cotisation ou prestations définies principalement au Royaume-Uni et en Amérique du Nord. Toute évolution négative des marchés financiers ou diminution des taux d'intérêt serait susceptible d'augmenter de manière significative nos cotisations ou engagements

de financement. De plus, tout financement de ces régimes qui serait rendu nécessaire pour répondre à nos obligations proviendrait de notre trésorerie, et serait de nature à avoir un impact défavorable sur notre situation financière. Si nous devons augmenter nos cotisations de manière significative ou financer ces régimes en utilisant notre trésorerie, nous pourrions être désavantagés par rapport à ceux de nos concurrents qui n'auraient pas les mêmes engagements de retraite que nous.

Voir la Section 4.1 (Vue d'ensemble – Principales politiques comptables) ainsi que la Note 24 annexée à nos comptes consolidés pour plus d'informations sur nos régimes de retraite.

2.8 Risques de marché

Voir les Sections 4.4 (Trésorerie et capitaux) et 4.6 (Risques de marché) pour plus d'informations sur l'exposition de Lafarge et des différentes entités du Groupe aux risques de change, risques de taux et autres risques de marché.

2.9 Assurances

Voir la Section 3.6 (Assurances) pour plus d'informations sur la politique du Groupe en matière d'assurances et de couverture des risques.

2.10 Risques juridiques

Voir la Note 30 annexée à nos comptes consolidés pour plus d'informations sur les différentes entités du Groupe impliquées dans des procédures judiciaires.

3

Informations sur Lafarge

3.1 HISTOIRE ET ÉVOLUTION DU GROUPE	16
3.2 INVESTISSEMENTS	17
Principales acquisitions	17
Principales cessions	17
Investissements réalisés en 2006	18
Investissements en cours ou prévus pour 2007	18
3.3 DESCRIPTION DES ACTIVITÉS	18
Vue d'ensemble	18
Ciment	19
Granulats & Béton	25
Plâtre	30
3.4 ORGANISATION	33
Relations entre Lafarge S.A. et ses filiales	33
Relations entre le Groupe et les actionnaires minoritaires de ses filiales	34
3.5 ENVIRONNEMENT	34
3.6 ASSURANCES	35
Assurance dommages aux biens	35
Assurances de responsabilité civile	36
Captives d'assurance	36
3.7 PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE	36

Présentation générale

Lafarge S.A. est une société anonyme de droit français. Nous fabriquons et vendons, principalement sous le nom commercial "Lafarge", les produits suivants dans le monde entier : ciment, granulats, béton prêt à l'emploi, plaques de plâtre et autres produits associés. Nous sommes, sur la base de notre chiffre d'affaires, le leader mondial des matériaux de construction. Nos produits sont utilisés dans le monde entier pour construire ou rénover des constructions de travaux publics ainsi que des constructions commerciales et résidentielles. Nous estimons, sur la base d'analyses internes et externes, que Lafarge est co-leader mondial du ciment, premier producteur mondial de granulats, troisième producteur mondial de béton prêt à l'emploi et troisième producteur mondial de plaques de plâtre.

Notre monnaie de reporting est l'euro (€). Au cours de l'exercice 2006, nous avons généré un chiffre d'affaires de 16,9 milliards d'euros, avec un résultat d'exploitation courant (comme défini dans la Section 4.1 (Vue d'ensemble – Définition)) de 2,8 milliards d'euros et un résultat net part du Groupe de 1,4 milliard d'euros. À la fin de l'année, nos actifs se sont élevés à 29,8 milliards d'euros. Nous employons actuellement environ 71 000 personnes dans près de 70 pays. Nos actions se négocient sur la Bourse de Paris, depuis 1923. Le titre Lafarge fait partie du CAC 40 (et ce depuis l'origine de cet indice), du SBF 250 et du Dow Jones Eurostoxx 50. Nos actions se négocient également sur la Bourse de New York ("New York Stock Exchange"/"NYSE") sous la forme d'*American Depositary Shares* (ADS). Chaque ADS (code LR) représente le quart d'une action. Notre capitalisation boursière atteignait 20,6 milliards d'euros à la clôture du marché le 21 mars 2007, parmi lesquels 0,5 milliard d'euros attribuables à nos actions auto-détenues.

Notre stratégie

Notre stratégie vise à nous assurer la place de leader dans les matériaux de construction, en combinant **excellence**, en matière de performance opérationnelle et financière, et **croissance**, par priorité interne, dans nos trois branches d'activité : Ciment, Granulats & Béton, Plâtre.

Dans tous ces métiers, nous conjugons une présence locale solidement ancrée dans les spécificités géographiques et culturelles de nos différents marchés et les avantages d'un savoir-faire mondial, résultat d'une énorme expérience industrielle et commerciale, consigné sous forme de bonnes pratiques à valeur universelle et systématiquement déployé par le biais de programmes de performance applicables partout.

Localement aussi bien que mondialement, nous mettons en œuvre des principes d'action mûrement réfléchis au cours du temps, sans cesse mis à jour et qui sont au cœur de la culture et de l'identité du Groupe. Ce sont ces principes, aussi bien que le souci de l'excellence

opérationnelle, qui nous ont amenés à donner aujourd'hui une importance essentielle à la sécurité des hommes, employés aussi bien que sous-traitants, dans toutes nos activités.

Grâce à ces atouts, nous avons désormais toutes les chances d'être reconnus comme le meilleur créateur de valeur par nos actionnaires, le meilleur fournisseur de produits et de services par nos clients, le meilleur employeur par nos collaborateurs et le meilleur partenaire par les communautés au sein desquelles nous nous implantons.

Une telle ambition suppose d'éviter la dispersion : nos priorités sont le résultat à la fois d'un impressionnant réseau de positions-clefs sur les principaux marchés et d'un effort de recherche et développement sans équivalent dans notre secteur. Ces priorités sont aujourd'hui **le Ciment** dans les pays en croissance, vecteur d'un très fort potentiel de développement, et **l'innovation**, notamment dans le béton, source de différenciation et de leadership en prix.

Le Groupe s'est récemment recentré sur ses activités prioritaires, a simplifié son organisation et accéléré ses processus de décision. Il s'est par ailleurs engagé dans un processus ambitieux de réduction de ses coûts. Il est assuré d'une très forte croissance, grâce au développement interne de son portefeuille, ce qui ne l'oblige pas à réaliser des acquisitions à des prix très élevés. Le Groupe a donc la conviction qu'il peut tirer pleinement parti de son considérable potentiel, augmenter encore ses marges opérationnelles, générer un surcroît de cash flow libre, et ainsi maximiser la satisfaction de ses actionnaires qu'il mesure à la croissance de son résultat net par action et du retour sur capitaux investis après impôts. Lafarge continuera à jouer son rôle naturel de leader en contribuant, à son gré et à son rythme, à la consolidation qui se poursuit aujourd'hui dans ses différents métiers.

3.1 Histoire et évolution du Groupe

La Société a été créée en 1884 sous le nom de "J. et A. Pavin de Lafarge". La durée de la Société est fixée de manière à expirer le 31 décembre 2066, et peut être prolongée, conformément à nos statuts. Notre siège social est domicilié au 61, rue des Belles Feuilles, 75116 Paris, France, et notre numéro de téléphone est le + 33 1 44 34 11 11. La Société est immatriculée sous le numéro "542 105 572 RCS Paris" au registre du commerce et des sociétés (Tribunal du Commerce de Paris).

La Société a démarré au début des années 1800 en France lorsque Auguste Pavin de Lafarge a fondé une entreprise d'exploitation de chaux. Par de nombreuses acquisitions de sociétés de production de chaux et de ciment en France, nous sommes devenus le premier producteur français de ciment à la fin des années 1930.

Notre premier développement international a eu lieu dans les années 1860 où nous avons fourni la chaux nécessaire à la construction du Canal du Suez. Notre expansion internationale s'est prolongée durant le vingtième siècle avec de nouvelles opérations en Afrique du Nord ainsi qu'au Royaume-Uni, puis au Brésil et au Canada. Par notre acquisition de General Portland Inc. en 1981, nous sommes devenus l'un des principaux cimentiers en Amérique du Nord. Nos opérations y sont assurées par notre filiale Lafarge North America Inc., détenue à 100 % depuis le rachat par le Groupe le 16 mai 2006 des actions précédemment détenues par des actionnaires minoritaires. Suite à d'autres développements, principalement en Europe occidentale, dans le bassin méditerranéen, en Europe centrale et en Asie, et après l'acquisition de Blue Circle Industries plc ("Blue Circle") en 2001, nous sommes maintenant co-leader mondial de l'industrie cimentière, et présent avec des sites industriels dans 46 pays.

Tout en développant nos opérations cimentières à l'international, nous avons élargi nos autres gammes de produits : granulats, béton prêt à l'emploi et plâtre. Nos activités de granulats et de béton prêt à l'emploi, présentes dans 29 pays, se sont développées progressivement au cours des années, mais ont connu un bond significatif, tout d'abord en 1997, avec l'acquisition de Redland plc. alors l'un des principaux producteurs mondiaux de granulats et de béton prêt à l'emploi, puis – et dans une moindre mesure – avec l'acquisition de Blue Circle en 2001. L'activité plâtre a commencé en 1931 avec la production de poudre de plâtre. Depuis lors, nous sommes devenus le troisième fabricant mondial de plaques de plâtre, avec des opérations industrielles dans 25 pays. Nous avons cédé notre activité Toiture en février 2007, activité dans laquelle nous étions entrés en 1997 suite à l'acquisition de Redland plc. Nous conservons une participation minoritaire de 35 % dans la nouvelle entité. Pour favoriser notre recherche d'une performance toujours plus élevée, le Groupe est organisé en trois branches d'activités, avec des opérations décentralisées et des départements centraux experts, au centre des décisions stratégiques. Au-delà de son organisation formelle, le Groupe s'appuie sur une ambition et une culture communes à l'ensemble de nos collaborateurs qui sont exprimées par nos Principes d'Action.

3.2 Investissements

Principales acquisitions

Lafarge North America Inc. En 2006, nous avons procédé à l'acquisition de la part du capital de Lafarge North America Inc. détenue jusqu'alors par des actionnaires minoritaires. Cette opération faisait suite à une offre publique d'achat sur ces titres initiée le 21 février 2006 à l'issue de laquelle Lafarge North America Inc. est devenue une filiale détenue à 100 %. Cette opération, qui s'est élevée à un montant net de 2,8 milliards d'euros, a été financée par le recours à l'endettement.

Voir la Section 4.4 (Trésorerie et capitaux – Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement).

Par ailleurs, au cours de ces trois dernières années, nous avons procédé à des acquisitions de petite et moyenne taille, qui ont généré au total un effet périmètre positif sur notre chiffre d'affaires de 282 millions d'euros en 2006 par rapport à 2005 et 173 millions d'euros en 2005 par rapport à 2004.

Principales cessions

Molins. En septembre 2004, nous avons vendu notre participation de 40,9 % dans Cementos Molins en Espagne, pour la somme de 265 millions d'euros.

Materis. En avril 2006, nous avons vendu notre participation de 7,27 % dans Materis Holding Luxembourg SA. Pour le Groupe, le montant net de cette opération s'est élevé à 44 millions d'euros. Nous n'avons plus aucune participation ni dans Materis Holding Luxembourg SA ni dans le groupe Materis en général.

L'ensemble de nos désinvestissements sur les trois derniers exercices ont généré au total un effet périmètre négatif sur notre chiffre d'affaires des activités poursuivies de 84 millions d'euros en 2006 par rapport à 2005 et de 85 millions d'euros en 2005 par rapport à 2004.

Nous avons également réalisé les cessions suivantes postérieurement au 31 décembre 2006 :

Turquie. Le 27 février 2007 nous avons cédé notre participation de 50 % dans la société turque Yibitas Lafarge Orta Anadolu Cimento à Cementos de Portugal (Cimpor) pour un montant de 266 millions d'euros. Yibitas Lafarge Orta Anadolu Cimento, spécialisée dans le ciment, béton et granulats et basée en Anatolie Centrale. Au terme de cette transaction, Lafarge restera un acteur significatif des matériaux de construction en Turquie avec l'exploitation d'autres activités ciment, béton et plâtre.

Toiture. Le 28 février 2007, nous avons cédé notre activité Toiture à un fonds d'investissement géré par PAI Partners au prix de 1,9 milliard d'euros en numéraire pour l'acquisition des titres et avec une reprise par l'acquéreur de la dette financière nette et des engagements de retraite qui s'élevaient à 481 millions d'euros au 31 décembre 2006. Cette transaction permet au Groupe de se concentrer sur ses activités principales. Nous avons par ailleurs investi 217 millions d'euros aux côtés du fonds d'investissement géré par PAI Partners dans la nouvelle entité tête de groupe de l'activité Toiture, conservant ainsi une participation de 35 % dans l'activité cédée. Au travers de cet investissement nous souhaitons participer aux futurs succès de cette activité. À cette fin, nous avons passé certains accords, notamment concernant l'usage de nos noms commerciaux et marques, ainsi qu'en matière de collaboration en recherche et développement.

Sur la base des volumes vendus, notre ancienne branche Toiture est le premier producteur mondial de tuiles en terre cuite et en béton ainsi que le premier fabricant européen de systèmes de cheminées. Fin 2006, cette

activité comptait 104 usines de tuiles en béton, 25 usines de tuiles en terre cuite et 35 autres usines pour des cheminées et autres produits de toiture. Au cours de l'année, l'activité Toiture a généré un chiffre d'affaire de 1,6 milliard d'euros, réalisé pour 61,1 % en Europe occidentale et 8,5 % en Amérique du Nord. Les ventes ont atteint environ 121 millions de m² de tuiles en béton, 28 millions de m² de tuiles en terre cuite et enfin, 4,0 millions de mètres de cheminées.

Conformément aux normes IFRS, la contribution de la branche Toiture au compte de résultat et au tableau des flux de trésorerie consolidés du Groupe apparaît dans des lignes spécifiques pour 2006 et toutes les autres années présentées. Dans le bilan consolidé du Groupe, l'actif et le passif de la branche Toiture n'apparaissent sur des lignes séparées qu'en

2006, aucun retraitement n'ayant été effectué pour les années précédentes.

Voir la Note 3 annexée à nos comptes consolidés pour plus d'informations sur les impacts liés à cette présentation.

Investissements réalisés en 2006

Le tableau ci-dessous présente nos investissements des activités poursuivies pour les exercices 2006, 2005 et 2004. Les investissements de maintien correspondent à des investissements nous permettant de maintenir ou remplacer nos équipements existants. Les investissements de développement interne nous permettent d'améliorer la productivité ou bien d'augmenter les capacités de production existantes. Les développements externes incluent les acquisitions d'actifs industriels ou financiers.

(MILLIONS D'EUROS)	INVESTISSEMENTS DE MAINTIEN ET DE DÉVELOPPEMENT INTERNE			DÉVELOPPEMENT EXTERNE		
	2006	2005	2004	2006	2005	2004
Europe occidentale	470	370	280	76	146	108
Amérique du Nord	522	419	361	3 055	148	149
Bassin méditerranéen	72	70	39	2	4	0
Europe centrale et de l'Est	98	61	35	52	14	44
Amérique latine	75	101	50	47	3	109
Afrique subsaharienne	147	76	58	10	16	0
Asie	143	107	86	45	180	98
TOTAL	1 527	1 204	909	3 287	511	508

Voir la Section 4.4 (Trésorerie et capitaux – Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissements) pour plus d'informations sur les investissements réalisés en 2006.

Investissements en cours ou prévus pour 2007

Les enveloppes d'investissement industriel de nos trois branches sont de l'ordre de :

- 1 500 millions d'euros pour le Ciment ;
- 400 millions d'euros pour les Granulats & Béton ;
- 250 millions d'euros pour le Plâtre.

Ces montants comprennent les investissements de maintien, qui sont géographiquement répartis sur l'ensemble de nos unités opérationnelles et comprennent également des projets de développement interne.

Voir la Section 3.3 (Description des activités) pour plus d'informations sur nos projets de développement interne.

L'ensemble de ces projets industriels est financé par la trésorerie générée par le Groupe.

3.3 Description des activités

Vue d'ensemble

Chacune de nos trois branches : Ciment, Granulats & Béton et Plâtre, poursuit une stratégie distincte ayant ses propres approches marketing et ses propres besoins en capitaux.

Nous avons mis en œuvre une intégration verticale de nos opérations, et ce à différents niveaux de notre organisation : notre branche Ciment fournit la majeure partie du ciment utilisé par notre activité béton ; cette dernière achète également en interne la majeure partie des granulats utilisés pour la production de béton ; de même, nous fournissons des granulats à nos activités asphalte et revêtement routier et nous fabriquons la moitié du papier utilisé pour la production de nos plaques de plâtre.

Les ventilations de nos ventes pour les activités poursuivies par branche et par zone géographique sont les suivantes (ventes par destination après élimination des ventes inter-branches) :

VENTILATION DES VENTES PAR BRANCHE	2006		2005		2004	
	(MILLIONS D'EUROS)	(%)	(MILLIONS D'EUROS)	(%)	(MILLIONS D'EUROS)	(%)
Ciment	8 847	52,3	7 624	52,6	6 838	52,7
Granulats & Béton	6 439	38,1	5 382	37,1	4 751	36,6
Plâtre	1 610	9,5	1 462	10,1	1 340	10,3
Autres	13	0,1	22	0,2	47	0,4
TOTAL	16 909	100,0	14 490	100,0	12 976	100,0

VENTILATION DES VENTES PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE	2006		2005		2004	
	(MILLIONS D'EUROS)	(%)	(MILLIONS D'EUROS)	(%)	(MILLIONS D'EUROS)	(%)
Europe occidentale	5 953	35,2	5 222	36,0	4 939	38,1
Amérique du Nord	5 116	30,2	4 380	30,2	3 826	29,5
Bassin méditerranéen	807	4,8	655	4,5	523	4,0
Europe centrale et de l'Est	1 014	6,0	752	5,2	599	4,6
Amérique latine	796	4,7	687	4,7	570	4,4
Afrique subsaharienne	1 622	9,6	1 381	9,6	1 160	8,9
Asie	1 601	9,5	1 413	9,8	1 359	10,5
TOTAL	16 909	100,0	14 490	100,0	12 976	100,0

Le tableau qui suit présente pour chacune des branches d'activités poursuivies sa contribution aux ventes consolidées du Groupe, ainsi que sa contribution au résultat d'exploitation courant (comme défini dans la Section 4.1 (Vue d'ensemble – Définition)) pour l'année 2006 :

(%)	CONTRIBUTION AUX VENTES CONSOLIDÉES	CONTRIBUTION AU RÉSULTAT D'EXPLOITATION COURANT *
Ciment	52,3	75,9
Granulats & Béton	38,1	20,3
Plâtre	9,5	7,1
Autres	0,1	(3,3)
TOTAL	100,0	100,0

* Comme défini dans la Section 4.1 (Vue d'ensemble – Définition).

Dans les commentaires ci-après, les ventes sont présentées " par destination ". Elles incluent tous les volumes produits et vendus sur le marché présenté, tous les volumes importés par nos opérations sur ce marché, et excluent toutes les exportations destinées à d'autres marchés. Elles sont présentées avant éliminations inter-branches.

Le nombre de sites ainsi que les capacités des usines intègrent à 100 % les données des filiales consolidées en global, et 100 % des filiales consolidées en proportionnel.

Le pourcentage des ventes (pourcentage calculé sur les ventes exprimées en euros) indiqué en regard de chaque région est rapporté au total des ventes de la branche

concernée, avant élimination des transactions inter-branches.

Ciment

Le ciment est une poudre fine, principal composant du béton, auquel il confère des propriétés, notamment de résistance. C'est un matériau de construction de haute qualité, économique, utilisé dans les projets de construction du monde entier, notamment dans les 46 pays dans lesquels notre branche Ciment opère industriellement. Nous estimons, sur la base d'analyses internes et externes, et en prenant en compte nos ventes annuelles, notre capacité de production, nos

implantations géographiques, notre niveau technologique et la qualité de nos services, que Lafarge est co-leader mondial du ciment. En 2006, nos activités consolidées comptaient 122 usines de ciment, 38 stations de broyage de clinker et 6 stations de broyage de laitier, avec une capacité annuelle contrôlée de production de ciment de 175 millions de tonnes. Les ventes consolidées au cours de l'année 2006 ont atteint environ 132 millions de tonnes de ciment.

Nos produits

Nous produisons et commercialisons une large gamme de ciments et de liants hydrauliques destinés à l'industrie du BTP, notamment des ciments portland et des ciments à maçonner, ainsi que différents autres mélanges de ciments et de liants spéciaux. Nous proposons à nos clients une gamme de produits variés, en fonction des régions. Notre offre "ciment" (désignée sous le terme de "ciment" dans ce document) comprend des ciments adaptés à différents types d'environnements (par exemple : exposition à l'eau de mer, aux sulfates et autres conditions naturelles hostiles au béton), des ciments spéciaux pour applications spécifiques (par exemple : ciment blanc, ciments pour puits de forage, à fumée de silice, à cendres volantes, ciments pouzzolaniques, ciments au laitier et liants hydrauliques de revêtement routier), des liants à la chaux naturelle, des ciments à maçonner et du laitier de haut-fourneau broyé.

Nos ciments sont conçus pour répondre aux divers besoins de nos clients, notamment les applications hautes performances qui nécessitent une durabilité et une résistance accrues. Parallèlement, nous proposons une série de services annexes, tels que l'assistance technique et la logistique des commandes et des livraisons, afin de faciliter la bonne réception de nos ciments par nos clients, et le respect des délais voulus. Nous proposons également les documentations, les démonstrations et les formations liées aux caractéristiques et à la bonne utilisation de nos ciments.

Description de nos procédés et outils de production

Procédés de fabrication

Pour fabriquer le ciment, on broie des proportions adaptées de carbonate de calcium (calcaire), de silice (sable), d'alumine et de minerai de fer, puis on chauffe le mélange obtenu dans un four à une température d'environ 1 500°C. Ce mélange de minerais est introduit à sec dans le four. Ce procédé dit "à voie sèche", par opposition au procédé plus ancien dit "à voie semi-humide", est utilisé par 82 % de nos cimenteries. Chacun de ces deux procédés permet de produire le "clinker" qui est ensuite broyé avec du gypse pour obtenir une poudre fine. On estime que les coûts relatifs de production du ciment sont

répartis comme suit : énergie 29 %, matières premières et consommables 28 %, main-d'œuvre de production directe et entretien 31 % et amortissements 12 %.

Les matières premières nécessaires à la production de ciment (carbonate de calcium, silice, alumine et minerai de fer) sont généralement extraites de la roche calcaire, de la craie, de la marne, du schiste argileux et de l'argile, et sont présents dans la plupart des pays du monde. Les cimenteries sont généralement implantées à proximité de grands gisements de ces matières premières. La plupart de nos cimenteries extraient ces matières de terrains avoisinants dont nous sommes propriétaires ou sur lesquels nous possédons des droits d'exploitation à long terme. Dans le passé, le prix de ces matières est resté stable. Nous pensons que les quantités disponibles dans les réserves prouvées bénéficiant d'autorisations et contrôlées par nos cimenteries existantes suffiront à garantir leur activité aux niveaux actuels pendant toute leur durée de vie prévue.

Quand cela est possible, nous remplaçons certaines matières premières par du laitier de haut-fourneau broyé ou par des cendres volantes, ou bien nous mélangeons ces matières au ciment en fin de processus. Le laitier de haut-fourneau broyé est un sous-produit de la fabrication de l'acier et les cendres volantes proviennent de la combustion du charbon dans les centrales électriques. Ces matières permettent d'améliorer certaines des propriétés du ciment. La décision de les utiliser, et la façon de les utiliser, dépend des caractéristiques physiques et chimiques du laitier ou des cendres, ainsi que de caractéristiques physiques et chimiques requises. Ces matières nous permettent de réduire nos coûts d'investissement par tonne de ciment produite. Elles sont respectueuses de l'environnement car en les utilisant, nous recyclons ces matières qui, sans cela, seraient mises en décharge. Le taux de laitier, de cendres volantes et de pouzzolane que nous avons utilisés pour la production de ciment par rapport à la quantité totale de ciment produite est resté stable en 2006 à 15,0 % (15,0 % en 2005 et 13,2 % en 2004). L'utilisation de ces matières fait toujours partie de notre stratégie de développement à long terme.

Optimisation des besoins en énergie

Nous renforçons notre politique d'approvisionnement et d'utilisation de combustible. Nous utilisons, dans la mesure du possible, des installations optimisées (avec, par exemple, le préchauffage des matières premières avant leur introduction dans le four) et des combustibles moins coûteux à base de déchets (par exemple : les pneumatiques, les huiles industrielles) afin de limiter notre dépendance vis-à-vis des énergies fossiles, plus coûteuses. En 2006, les déchets combustibles ont représenté près de 9,4 % de notre consommation mondiale de combustible pour la production de ciment, et 74 de nos cimenteries ont utilisé des déchets combustibles de différentes sortes.

La quantité de déchets combustibles disponible varie considérablement d'une région à l'autre et, en particulier, entre marchés développés (où ils sont plus abondants) et marchés en croissance (où ils sont moins abondants). Par ailleurs, nombreuses sont nos cimenteries qui peuvent utiliser plusieurs combustibles différents, avec un minimum d'interruption de la production lors du passage de l'un à l'autre, ce qui nous permet, le cas échéant, de bénéficier d'énergies moins coûteuses.

Expertise

Nous avons acquis un savoir-faire significatif en matière de fabrication du ciment grâce à l'expérience résultant de l'exploitation de 122 cimenteries dans le monde. Nous nous efforçons de partager nos connaissances au sein du Groupe afin d'augmenter l'utilisation de nos actifs, diminuer nos coûts de production et augmenter les performances de nos produits. Nous cherchons, par le biais de cette culture de partage des connaissances, à répandre de meilleures pratiques de production et à utiliser des outils de "benchmark" pour obtenir des performances de très haut niveau et des améliorations permanentes.

Nos clients

Dans chacune des principales régions géographiques où nous opérons, nous vendons du ciment à plusieurs milliers de clients, principalement aux acteurs suivants : bétonniers, pré-fabricants d'éléments en béton, entrepreneurs, constructeurs, autorités locales, maçons, ainsi que grossistes en matériaux de construction. Notre ciment est utilisé dans trois principaux domaines de l'industrie du bâtiment :

- grands projets de génie civil ;
- constructions résidentielles et commerciales ;
- rénovation ;

pour une large gamme de réalisations telles qu'immeubles de bureaux, maisons individuelles, barrages, autoroutes, tunnels, usines et aéroports.

Les exigences de nos clients en matière de spécifications et de services sont très variables, en fonction des projets pour lesquels notre ciment est utilisé, ainsi que de l'expérience et du savoir-faire de nos clients. Nous nous efforçons de répondre aux besoins variés de nos clients et de leur fournir des solutions différenciées et ciblées pour leur permettre d'améliorer davantage la valeur ajoutée par leur entreprise.

Nos clients passent généralement commandes en quantités correspondant à leurs besoins à court terme. Nous passons parfois des contrats de fourniture de tout ou partie du ciment nécessaire à un grand projet de construction, pour toute la durée du projet. Des contrats sont également signés avec certains acheteurs pour leur

fournir les volumes de ciment nécessaires à leur activité. Cependant, les commandes d'achats à long terme sont généralement peu importantes.

Nos marchés

Industrie cimentière

Dans le passé, l'industrie cimentière était globalement fragmentée, la plupart des marchés étant desservis par les producteurs locaux. Puis elle a connu, d'abord en Europe dans les années 1970, aux États-Unis dans les années 1980, et plus tard en Asie (hors Chine), une consolidation mondiale importante. Aujourd'hui, il existe un nombre limité de sociétés cimentières multinationales comprenant Lafarge et nos principaux concurrents mondiaux : Holcim (Suisse), Cemex (Mexique), HeidelbergCement (Allemagne) et Italcementi (Italie). Ces sociétés sont en concurrence entre elles, ainsi qu'avec les producteurs locaux des différents marchés du monde. Les nouveaux entrants de l'industrie doivent faire face à une "barrière d'entrée" importante due à la forte intensité capitalistique du secteur. En effet, la construction d'une nouvelle ligne de production en procédé à voie sèche, d'une capacité annuelle de un million de tonnes, représente un investissement de 50 à 160 millions d'euros selon le pays où elle est implantée.

Marchés du ciment

Les principaux marchés du ciment sont l'Europe occidentale, l'Amérique du Nord et la Chine. Nous opérons de façon significative sur chacun de ces marchés, en concurrence avec un certain nombre d'autres sociétés cimentières multinationales ou locales. Sur les marchés développés, la demande en ciment suit généralement le niveau d'infrastructure du pays et ses dépenses de construction, qui augmentent et diminuent généralement selon les cycles économiques du pays. Notre diversification mondiale nous offre une protection contre ces fluctuations régionales.

Nous pensons que le potentiel de croissance à long terme de l'industrie cimentière est plus important dans les pays en croissance, qui selon notre définition sont les pays autres que le Japon, l'Australie, la Nouvelle-Zélande et les pays situés en Europe occidentale et en Amérique du Nord. La demande de ciment d'un pays suit généralement la progression de son revenu par habitant, qui correspond généralement aux évolutions de l'industrialisation du pays. Avec l'industrialisation des marchés en croissance, la consommation de ciment tend à progresser rapidement en raison des dépenses accrues en bâtiments publics et privés. Au vu du potentiel de croissance qu'ils présentent, Lafarge poursuit sa politique d'investissement dans ces marchés. Sur ces marchés, nous avons vendu pour 4,8 milliards d'euros de ciment en 2006, contre 4,0 milliards d'euros en 2005 et 3,4 milliards d'euros au cours de l'année 2004. Ces ventes

ont représenté respectivement 50 %, 48 % et 46 % de nos ventes totales de ciment pour chacune de ces années.

Localisation de nos cimenteries et de nos marchés

Le ciment est un produit pondéreux et son transport terrestre est coûteux. C'est pourquoi le rayon d'action de la plupart des cimenteries pour les types de ciments les plus courants ne dépasse pas 300 kilomètres. Le ciment peut toutefois être expédié à faible coût sur de grandes distances par bateau, ce qui augmente considérablement le rayon d'action des cimenteries qui bénéficient d'un accès maritime ou fluvial. Ainsi, le lieu d'implantation d'une cimenterie et le coût du transport, par l'intermédiaire de ses terminaux de distribution, du ciment qu'elle produit ont une grande importance sur la position concurrentielle de la cimenterie et les prix qu'elle peut pratiquer.

Qualité et services

Le prix n'est cependant pas le seul critère de vente du ciment. La fiabilité des conditions de livraison, la qualité du ciment produit, ainsi que les offres de service et techniques du fabricant influent également sur la position

du producteur de ciment par rapport à la concurrence. C'est pourquoi nous nous efforçons de maintenir une qualité de ciment homogène dans la durée, un haut niveau et une grande qualité de services associés, et de proposer des ciments spéciaux afin de nous différencier de la concurrence.

Segmentation géographique

Nous produisons et commercialisons le ciment dans les régions et pays indiqués dans les tableaux ci-dessous.

Le pourcentage de contribution de chaque région à nos ventes de ciment en euros pour 2006 est indiqué ci-dessous. Nous présentons également ci-dessous le nombre d'établissements que nous exploitons, notre capacité de production et notre part de marché approximative (mesurée par les volumes vendus) dans chaque pays, au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2006.

Les parts de marché approximatives ont été calculées sur la base des informations et estimations contenues dans le rapport " Construction & Building Materials Sector " publié par JP Morgan en août 2006 (" rapport JP Morgan ").

Europe occidentale (30,1 % des ventes de la branche)

PAYS	NOMBRE D'USINES		CAPACITÉ DE PRODUCTION DE CIMENT (MILLIONS DE TONNES)	PART DE MARCHÉ APPROXIMATIVE (%)
	CIMENTERIES	STATIONS DE BROYAGE		
France	10	3	9,3	37
Royaume-Uni	7	-	7,5	45
Grèce	3	-	9,8	53
Espagne	3	1	5,2	10
Allemagne	3	-	3,4	10
Autriche	2	-	1,9	28
Italie	2	-	1,2	3

La plupart des marchés d'Europe occidentale sont arrivés à maturité. La consommation varie toutefois considérablement, la Grèce et l'Espagne consommant par exemple des volumes par habitant nettement plus importants que la France. L'Europe occidentale dans son ensemble a consommé près de 213 millions de tonnes de ciment en 2006, selon les estimations du rapport

JP Morgan. Nous avons vendu 33,8 millions de tonnes de ciment en Europe occidentale en 2006, 31,9 millions de tonnes en 2005 et 32,0 millions de tonnes en 2004. Une concurrence vigoureuse existe sur les principaux marchés d'Europe occidentale. Il y subsiste des acteurs locaux actifs malgré une relative concentration du secteur au profit de plusieurs groupes internationaux.

Amérique du Nord (20,7 % des ventes de la branche)

PAYS	NOMBRE D'USINES		CAPACITÉ DE PRODUCTION DE CIMENT (MILLIONS DE TONNES)	PART DE MARCHÉ APPROXIMATIVE (%)
	CIMENTERIES	STATIONS DE BROYAGE		
États-Unis	12	1	15,8	13
Canada	7	1	7,0	34

L'Amérique du Nord est également un marché mature. Les ventes sont saisonnières au Canada et sur une grande partie de la côte Est et du Midwest des États-Unis car les températures en hiver sont inférieures à la température minimale de prise du béton. L'Amérique du Nord, dans son ensemble, a consommé près de 139,6 millions de tonnes de ciment en 2006, selon les estimations du rapport JP Morgan. Nous avons vendu

20,7 millions de tonnes de ciment en Amérique du Nord en 2006, 21,2 millions de tonnes en 2005 et 21,0 millions de tonnes en 2004. Environ 12 % de nos expéditions de ciment en Amérique du Nord ont été destinées à notre branche Granulats & Béton. Une concurrence vigoureuse existe sur les principaux marchés d'Amérique du Nord avec une relative concentration du secteur au profit de groupes internationaux.

Europe centrale et de l'Est (8,1 % des ventes de la branche)

PAYS	NOMBRE D'USINES		CAPACITÉ DE PRODUCTION DE CIMENT (MILLIONS DE TONNES)	PART DE MARCHÉ APPROXIMATIVE (%)
	CIMENTERIES	STATIONS DE BROyage		
Pologne	2	-	4,4	20
Roumanie	2	1	4,5	30
Moldavie	1	-	1,4	54
Russie	2	-	4,1	10
Ukraine	1	-	1,3	11
Serbie	1	-	2,0	45
Slovénie	1	-	0,6	38
République tchèque	1	-	1,2	9

Nous pensons que l'entrée d'un certain nombre de pays d'Europe centrale et de l'Est dans l'Union européenne leur offre de bonnes perspectives de croissance à long terme. La région dans son ensemble a consommé près de 102,8 millions de tonnes de ciment en 2006, selon les estimations du rapport JP Morgan. Nous avons vendu 13,3 millions de tonnes de ciment en Europe centrale

et de l'Est en 2006, 11,2 millions de tonnes en 2005 et 10,1 millions de tonnes en 2004. Une part des capacités de production de ciment et de clinker disponibles dans cette région est destinée à l'export. Plusieurs groupes cimentiers internationaux et locaux interviennent sur ces marchés concurrentiels.

Bassin méditerranéen (7,1 % des ventes de la branche)

PAYS	NOMBRE D'USINES		CAPACITÉ DE PRODUCTION DE CIMENT (MILLIONS DE TONNES)	PART DE MARCHÉ APPROXIMATIVE (%)
	CIMENTERIES	STATIONS DE BROyage		
Jordanie	2	-	4,6	90
Maroc	3	1	5,6	41
Turquie	4	4	5,8	8
Égypte	2	-	3,1	8

Un bon nombre des marchés du Bassin méditerranéen ne se sont ouverts à la concurrence que récemment, après des années de monopole d'État. Nous pensons que les marchés en croissance dans cette zone ont un fort potentiel à moyen et long termes, en raison de la poursuite de leur industrialisation et de leur urbanisation. La région dans son ensemble a consommé près de 170,7 millions de tonnes de ciment en 2006, selon les estimations du rapport JP Morgan. Dans les pays où nous sommes présents, nous avons vendu 12,0 millions de tonnes de ciment dans le Bassin méditerranéen en 2006, 10,5 millions de tonnes en 2005 et 9,7 millions de tonnes

en 2004. Plusieurs groupes cimentiers internationaux et locaux interviennent sur ces marchés, qui sont de nature concurrentielle.

Nous avons annoncé en décembre 2006 le projet de cession à Cimpor de la société Yibitas Lafarge Orta Anadolu Cimento (YLOAC) en Turquie. Notre participation dans YLOAC est de 50 %. Au terme de la transaction, nous resterons présents en Turquie dans la région de Marmara avec une cimenterie de 1,2 million de tonnes de capacité de clinker et une station de broyage d'une capacité de 250 000 tonnes.

Au Maroc, une nouvelle ligne de production dans l'usine de Bouskoura a été inaugurée en 2006. Cette ligne a une capacité annuelle de 900 000 tonnes et représente un investissement de 80 millions d'euros. Nous avons

également augmenté la capacité de notre broyeur à Tanger portant ainsi la capacité de production totale du pays à 5,6 millions de tonnes.

Amérique latine (6,0 % des ventes de la branche)

PAYS	NOMBRE D'USINES		CAPACITÉ DE PRODUCTION DE CIMENT (MILLIONS DE TONNES)	PART DE MARCHÉ APPROXIMATIVE (%)
	CIMENTERIES	STATIONS DE BROUAGE		
Brésil	5	2	4,1	7
Chili	1	-	1,6	38
Venezuela	2	-	1,6	23
Équateur	1	-	0,7	20
Honduras	1	1	1,1	55
Mexique	2	-	0,7	0,4
Antilles/Guyane	-	3	1,0	100

Sur plusieurs marchés d'Amérique latine, les ventes au détail, principalement pour la construction individuelle, représentent une partie importante de la demande. Cette région dans son ensemble a consommé plus de 106,9 millions de tonnes de ciment en 2006, selon les estimations du rapport JP Morgan. Nous avons vendu

7,6 millions de tonnes de ciment dans les pays où nous sommes présents en Amérique latine en 2006, 6,9 millions de tonnes en 2005 et 6,0 millions de tonnes en 2004. Plusieurs groupes cimentiers internationaux et locaux interviennent sur ces marchés concurrentiels.

Afrique subsaharienne (13,9 % des ventes de la branche)

PAYS	NOMBRE D'USINES		CAPACITÉ DE PRODUCTION DE CIMENT (MILLIONS DE TONNES)	PART DE MARCHÉ APPROXIMATIVE (%)
	CIMENTERIES	STATIONS DE BROUAGE		
Afrique du Sud	1	1	2,7	20
Zambie	2	-	0,7	91
Malawi	-	1	0,2	75
Tanzanie	1	-	0,3	38
Kenya	1	1	2,0	60
Ouganda	1	-	0,3	56
Nigeria	3	-	3,0	19
Cameroun	1	1	1,1	95
Bénin	1	-	0,7	34

Des incertitudes d'ordre politique et économique frappent de temps à autre de nombreux marchés d'Afrique subsaharienne, ce qui provoque des fluctuations de consommation. L'Afrique subsaharienne dans son ensemble a consommé près de 46 millions de tonnes de ciment en 2006, selon le rapport JP Morgan et nos propres analyses. Dans les pays où nous sommes présents, nous avons vendu 13,3 millions de tonnes de ciment dans cette région en 2006, 12,8 millions de tonnes en 2005

et 12,4 millions de tonnes en 2004. Plusieurs groupes cimentiers internationaux et locaux interviennent sur ces marchés concurrentiels.

En complément, nous détenons également une participation au Zimbabwe à hauteur de 76,4 % dans la société Circle Cement qui opère une usine de 400 000 tonnes.

Asie (14,1 % des ventes de la branche)

PAYS	NOMBRE D'USINES		CAPACITÉ DE PRODUCTION DE CIMENT (MILLIONS DE TONNES)	PART DE MARCHÉ APPROXIMATIVE (%)
	CIMENTERIES	STATIONS DE BROyage		
Chine	14	9	19,7	2
Corée du Sud	1	2	8,2	10
Inde	2	1	5,5	3
Malaisie	3	1	12,0	41
Philippines	6	2	6,5	32
Indonésie	1	-	0,0*	3
Vietnam	-	1	0,5	NS **
Bangladesh	1	-	1,5	NS **

* L'usine de Banda Aceh, sévèrement endommagée par le tsunami de décembre 2004, est en cours de reconstruction.

** Non significatif – activité démarrée en 2006.

Nous estimons que les perspectives de croissance à long terme demeurent très favorables dans cette région qui, dans son ensemble, a consommé près de 1 500 millions de tonnes de ciment en 2006, selon les estimations du rapport JP Morgan. Dans les pays où nous sommes présents, nous avons vendu 31,1 millions de tonnes de ciment dans la région en 2006, 28,7 millions de tonnes en 2005 et 28,2 millions de tonnes en 2004. Plusieurs groupes cimentiers nationaux et internationaux interviennent sur ces marchés, où la concurrence est vigoureuse. Dans la région nord-est du Bangladesh, une usine d'une capacité de 1,5 million de tonnes a été mise en service en octobre 2006. Notre participation dans cette usine est détenue par l'intermédiaire d'une filiale que nous contrôlons en joint-venture à 50/50 avec Cementos Molins. Au Vietnam, notre station de broyage est opérationnelle depuis 2006.

Nous détenons également une participation de 39 % dans la société Lafarge Aso Cement, qui gère deux usines au Japon (représentant une capacité combinée de trois millions de tonnes), et dont les opérations sont consolidées en équivalence.

En ce qui concerne la Chine, dont le marché total est estimé à plus de 1 200 millions de tonnes, 2006 a été le premier exercice de notre partenariat avec le groupe hongkongais Shui On. En plus de Pékin, le développement se centre sur les régions du Sud-Ouest (Sichuan, Chongqing, Guizhou et enfin le Yunnan), dans lesquelles nous pouvons construire des positions de leader.

Activités de trading de ciment

Nous gérons également des activités de trading de ciment au plan mondial, qui nous permettent d'augmenter notre présence à l'international et d'explorer de nouveaux marchés sans avoir à investir les importants capitaux habituellement nécessaires pour pénétrer sur un marché. Nous menons ces activités principalement par l'intermédiaire de notre filiale, Cementia Trading. Au cours de l'année 2006, Cementia Trading a acheté

et vendu environ 12,3 millions de tonnes de ciment et de clinker. Ces opérations nous permettent d'équilibrer nos capacités mondiales de production afin de répondre à la demande dans le monde entier. Notre filiale Marine Cement agit principalement en tant qu'importateur et distributeur de ciment à la Réunion, aux Seychelles et dans les pays de la mer Rouge. Marine Cement a vendu environ 2,6 millions de tonnes de ciment en 2006, en provenance de nos propres filiales ainsi que des tiers.

Granulats & Béton

Les granulats et le béton prêt à l'emploi constituent - tout comme le ciment - les composants essentiels des projets de construction. Sur la base des volumes vendus en 2006, nous estimons que Lafarge est le premier producteur de granulats et le troisième producteur de béton prêt à l'emploi dans le monde. Au 31 décembre 2006, nos sites de production sont répartis dans 29 pays. Fin décembre 2006, nos activités consolidées exploitaient 596 carrières de granulats et 1 139 centrales à béton et avaient vendu environ 262 millions de tonnes de granulats et 43 millions de m³ de béton. Nous produisons aussi de l'asphalte et des bétons préfabriqués et intervenons également dans le secteur des revêtements routiers et le béton préfabriquée sur quelques marchés.

Nous avons développé une intégration verticale à différents niveaux, entre nos branches Granulats & Béton et Ciment, ainsi qu'au sein même de notre branche Granulats & Béton. Sur un bon nombre de nos marchés, notre branche Ciment fournit d'importants volumes de ciment à nos propres activités de béton prêt à l'emploi. De même, nos opérations granulats fournissent en effet une part importante des granulats nécessaires à nos opérations béton, asphalte et revêtements routiers.

Nos produits

Granulats

Les granulats servent de matière première pour le béton, la maçonnerie, l'asphalte, ainsi que de matériaux de base pour la construction de routes, de remblais et de bâtiments. La plupart proviennent de roches (habituellement du calcaire ou du granite) concassées, ou d'extraction de sable et graviers naturels. Dans une certaine mesure, et en fonction du marché, ils peuvent provenir d'asphalte et de bétons recyclés. Les granulats se différencient par leur composition physique et chimique, en particulier par leur granulométrie et leur dureté. La géologie locale détermine le type de granulats disponible sur un marché donné et tous les granulats ne sont pas disponibles sur tous les marchés. Grâce à notre recherche et développement, nous avons une meilleure compréhension de l'impact des différentes caractéristiques des granulats dans leurs applications finales. Ceci nous a permis de redéfinir notre offre produit et d'accélérer l'innovation dans nos activités intégrées.

Béton prêt à l'emploi

Nous produisons également, et commercialisons, une large gamme de bétons prêts à l'emploi afin de répondre aux différents besoins de nos clients. Le béton prêt à l'emploi est un mélange (ciment, granulats, adjuvants et eau) qui durcit pour former le matériau de construction le plus couramment utilisé dans le monde. Sa résistance à la traction et à la pression, sa durabilité, ses temps de prise, sa facilité de pose, son esthétique et sa maniabilité sous différentes conditions climatiques et de construction ne sont que quelques-unes des caractéristiques que nos clients prennent en compte pour l'achat du béton. Depuis l'entrée de gamme jusqu'aux produits de pointe, nous offrons un large éventail de bétons. Grâce à notre département interne de développement, nous avons mis au point, ces dernières années, des nouveaux produits tels que : Agilia®, un béton plus couvrant, auto-nivelant, plus durable et décoratif, et Ductal®, qui est un béton auto-plaçant ductile, c'est-à-dire qu'il " plie mais ne rompt pas " et présente une résistance à la compression dix fois supérieure à celle du béton traditionnel. Nous avons, d'autre part, introduit récemment sur certains marchés des bétons décoratifs, avec notre série Artevia Color™.

La demande pour de nouveaux produits et pour une plus large gamme de produits s'accélère grâce au développement de la construction durable et aux nouveaux besoins de nos clients. En 2006, nous avons lancé deux nouveaux produits Chronolia™ et Extensia™ qui répondent à des besoins spécifiques de nos clients. Nous estimons que nos programmes de recherche et développement nous donnent un avantage par rapport à nos concurrents.

Asphalte et revêtements routiers

En Amérique du Nord et au Royaume-Uni, nous produisons et commercialisons également de l'asphalte pour revêtement et pavage routier. L'asphalte est constitué à 90-95 % de granulats séchés mélangés à hauteur de 5-10 % à un liant de bitume liquide chauffé, sous-produit du raffinage du pétrole. Sur ces marchés, nous réalisons également des travaux de construction et de revêtement de routes.

Description de nos procédés et outils de production

Granulats

La production de granulats consiste principalement à extraire par explosif la roche des carrières, puis à la concasser et à la cribler pour obtenir différentes tailles, et répondre ainsi aux besoins de nos clients. La production de granulats nécessite également l'extraction de sable et de gravier alluvionnaires et marins, qui nécessitent généralement moins de concassage mais qui doivent également être criblés afin d'obtenir les granulométries souhaitées. La production de granulats nécessite dans nos carrières un équipement lourd et l'utilisation régulière de chargeuses, d'engins de transport, de concasseurs et autres matériels.

Les réserves minérales sont la clef du succès de l'activité granulat. Dans un contexte de forte pression environnementale où il devient de plus en plus difficile d'obtenir des permis d'extraction, notre priorité porte sur la gestion des réserves minérales. Nous sommes également très actifs dans le développement des réserves dans nos nouveaux marchés.

Nous maintenons le niveau de nos réserves par diverses acquisitions et l'obtention de nouveaux permis d'extraction. Au 31 décembre 2006, nous estimons avoir des réserves autorisées représentant environ 40 ans. En 2006, l'augmentation de nos réserves a dépassé notre consommation annuelle. Nous considérons également que nous contrôlons des réserves de granulats significatives pour lesquelles nous n'avons soit pas encore reçu, soit pas encore demandé les permis d'extraction.

Béton prêt à l'emploi

Le béton prêt à l'emploi est obtenu en mélangeant des granulats, du ciment, des adjuvants chimiques et de l'eau, en différentes proportions, dans les centrales à béton. Le mélange obtenu est ensuite chargé dans les " toupies " de camions spéciaux, où il est généralement à nouveau malaxé avant d'être livré à nos clients. La majeure partie des matières premières pour le béton (notamment le ciment et les granulats) sont approvisionnées en interne. Le béton est produit dans des sites industriels faiblement capitalistiques, qui comportent des zones de stockage et des équipements destinés à mélanger les matières

premières dans les proportions voulues et à charger le mélange dans les camions à béton. Les installations de production de béton peuvent être des sites permanents fixes ou des dispositifs mobiles installés sur les sites de construction de nos clients.

Afin d'obtenir les caractéristiques souhaitées par nos clients, nous proposons une grande variété de bétons. On peut en effet faire varier les proportions de ciment et de granulats, ajouter des adjuvants chimiques (tels que des retardateurs ou accélérateurs de prise), ainsi que remplacer une partie du ciment par des dérivés comme les cendres volantes ou le laitier, tout cela pour obtenir les propriétés voulues par le client. Il faut, par conséquent, une grande expertise technique et un contrôle de qualité sans faille pour traiter les nombreux aspects de la construction auxquels nos clients ont à faire face, comme le temps de prise, l'aptitude au pompage, la mise en place du béton, les conditions climatiques, le retrait et la résistance structurelle. Nos activités de recherche et développement se concentrent sur ces problématiques afin de répondre aux différents besoins de nos clients.

Dans la commercialisation du béton, la logistique de livraison est essentielle en raison du temps de prise qui est limité.

Les prix des matières premières représentent environ 70 % du total des coûts de production et de livraison du béton et varient considérablement en fonction des marchés sur lesquels nous opérons. Le ciment représente globalement plus de la moitié de ce coût. Étant donné le pourcentage particulièrement élevé des coûts de matières premières, nous nous efforçons d'ajuster les types de bétons afin d'optimiser notre utilisation des matières premières. La livraison constitue la deuxième composante de coût, aux environs de 20 % du coût total.

Blocs, pavés et produits préfabriqués de béton

Ces produits sont fabriqués en versant le type de béton adapté dans des moules et en le compactant par pression, vibration ou les deux. Les usines de produits préfabriqués sont généralement implantées à proximité des sources de granulats afin de réduire les frais de transport.

Asphalte et revêtements routiers

Comme indiqué ci-dessus, l'asphalte est obtenu par un mélange de granulats séchés et de bitume. Nos approvisionnements de granulats sont pour l'essentiel réalisés en interne alors que le bitume est acheté à l'extérieur. Le bitume est un sous-produit du raffinage du pétrole, et son prix lui est donc corrélé. L'asphalte est produit dans des usines à faible intensité capitalistique, constituées de capacités de stockage des matières premières, et d'équipements permettant les mélanges des matières à température élevée. Nos usines d'asphalte produisent de 5 000 à 500 000 tonnes par an et sont implantées dans certaines

régions d'Amérique du Nord et du Royaume-Uni. Nous fournissons aussi, parallèlement à notre production d'asphalte, des services de construction et de revêtement de routes dans ces régions, où nous occupons souvent une position de leader en termes de chiffre d'affaires.

Nos clients

Nous vendons nos granulats, béton prêt à l'emploi et asphalte principalement sur les marchés locaux, à des milliers de clients indépendants dans le monde entier. Les marchés sont locaux en raison du coût élevé du transport de ces produits par voie terrestre et parce que la majeure partie de ces produits est livrée par camion. Cependant, quand nos carrières ont accès à des voies de transport fluvial ou de chemin de fer, nous pouvons expédier des granulats à des distances importantes.

Nous vendons des granulats principalement à des producteurs de béton, à des fabricants de produits préfabriqués (buses, hourdis, parpaings, pavés), à des producteurs d'asphalte, à des entrepreneurs de travaux publics, à des maçons ainsi qu'à des entreprises du bâtiment de toutes tailles. Sur certains marchés, nous vendons des granulats destinés à différents procédés industriels tels que celui de la fabrication de l'acier. Nous vendons le béton principalement à des entrepreneurs des BTP allant de grands groupes internationaux du bâtiment à de petits constructeurs de maisons individuelles, agriculteurs ou à des particuliers passionnés de bricolage. Nous vendons l'asphalte principalement aux entrepreneurs de travaux publics pour la construction de routes, voies d'accès et parcs de stationnement, ainsi que directement aux administrations nationales et locales.

Nos clients passent généralement leurs commandes de granulats, de béton et d'asphalte pour leurs besoins à court terme. Nous passons parfois des contrats de fourniture de granulats avec des usines qui produisent du béton, de l'asphalte ou des produits préfabriqués. Ces contrats ont tendance à être renégociés annuellement. Quel que soit le cas, nos en-cours de commandes de granulats, de béton et d'asphalte sont habituellement peu significatifs.

Nos marchés

Description de nos marchés et de notre position concurrentielle

La plupart des marchés locaux de granulats, de béton et d'asphalte sont très fragmentés et desservis par différents producteurs mondiaux, régionaux et locaux.

L'industrie des granulats se situe dans les premiers stades de la concentration industrielle. Nous faisons face à la concurrence d'opérateurs indépendants, mais aussi de producteurs régionaux comme aux États-Unis avec Vulcan Materials et Martin Marietta Materials, et

de multinationales (Cemex, Holcim, Hanson, CRH). La concentration de cette industrie est plus avancée au Royaume-Uni.

La législation environnementale et de planification de nombreux pays limite le développement des carrières. Par ailleurs, hors coût des terrains et des droits d'extraction, les coûts des usines et du matériel liés à une nouvelle carrière sont généralement de l'ordre de deux millions à quatre millions d'euros pour une petite carrière, et jusqu'à plus de 45 millions d'euros pour une très grande carrière.

Nous pensons que nous occupons une position de premier plan par rapport à la concurrence en matière de granulats, grâce à nos réserves sur nos marchés clefs. Notre expérience internationale nous permet de nous développer, d'utiliser et d'affiner des programmes de performances grâce auxquels nous partageons et mettons en œuvre les meilleures pratiques dans les domaines de la stratégie, de la vente et du marketing, de la fabrication et de la gestion des terrains. Par ailleurs, nous avons une bonne connaissance des besoins de la plupart des clients de granulats car nous pratiquons une intégration verticale dans leurs principales lignes d'activité. Enfin, nous pensons bénéficier d'une réputation de gestion responsable de l'environnement et de réhabilitation des carrières qui nous aide à obtenir plus facilement de nouvelles autorisations et qui peut inciter les propriétaires de terrains à traiter avec nous en priorité.

Dans l'industrie du béton prêt à l'emploi, la concentration est moins prononcée que dans les granulats et nous avons à faire face – sur l'ensemble de nos marchés – à la concurrence de nombreux opérateurs indépendants. Nous sommes cependant également en concurrence avec des multinationales telles que Cemex plc, HeidelbergCement, Holcim, Hanson, CRH et Rinker dans le monde entier. Plusieurs de ces concurrents (Holcim, Cemex et CRH) ont suivi notre stratégie d'intégration verticale du ciment vers les activités avalées que sont le granulat et le béton prêt à l'emploi.

Traditionnellement, dans l'industrie du béton, les barrières de pénétration sont peu élevées. L'investissement dans une centrale à béton, associé à des matières premières facilement disponibles à des prix compétitifs, permet aux concurrents d'installer rapidement une capacité de production sur le marché, ce qui a pour effet de limiter les prix de vente du béton.

En conséquence, un élément essentiel de notre activité est réalisé avec l'introduction de produits à valeur ajoutée innovants. Ces nouveaux produits demandent un haut degré de sophistication technique. Maîtriser ces formulations sophistiquées, avec des matières premières de caractéristiques variables devient ainsi une barrière à l'entrée.

Sur les marchés locaux du béton, nous nous efforçons de renforcer notre position compétitive, en regroupant nos centrales et ainsi optimiser notre réactivité et notre souplesse de livraison ainsi que notre capacité de production. Nous évaluons régulièrement chaque marché local et redistribuons parfois nos centrales pour augmenter la profitabilité quand la demande du marché est en déclin ou que la capacité atteint un niveau trop élevé. Récemment, nous avons augmenté notre utilisation de centrales mobiles sur plusieurs marchés pour accroître notre flexibilité, encore mieux réagir à des évolutions du marché et ainsi être en mesure de répondre aux besoins de nos clients. Nous avons développé un savoir-faire technique significatif dans le domaine du béton, et sommes ainsi en mesure de fournir une assistance et des services techniques à nos clients, afin d'encore mieux nous différencier de la concurrence. C'est aussi grâce à ce savoir-faire technique que nous avons développé ces dernières années plusieurs nouveaux produits tels que Agilia® et Ductal®. Là encore, notre expérience internationale nous permet de nous différencier davantage par la qualité de nos produits et notre savoir-faire.

L'asphalte, tout comme le béton prêt à l'emploi, doit être livré rapidement une fois qu'il est produit. Le rayon d'action d'une usine d'asphalte est donc restreint et les marchés de l'asphalte sont très localisés. Les ventes d'asphalte sont, dans l'ensemble, réalisées directement du producteur au client, avec un recours très limité à des distributeurs ou agents intermédiaires, car il est essentiel d'assurer une livraison rapide et sûre par véhicules calorifugés.

Localisation de nos marchés

La majeure partie de nos opérations granulats, béton prêt à l'emploi et asphalte se situent en Europe occidentale et en Amérique du Nord, où la demande nationale suit généralement le niveau de dépenses d'infrastructure et de construction du pays. Il est coûteux d'expédier des granulats sur de grandes distances, et en raison du temps de prise, le béton et l'asphalte ne peuvent pas être transportés sur des distances nécessitant plus d'une heure de trajet environ. Par conséquent, les marchés de ces produits tendent à être locaux par nature et, même si la fidélité à la marque joue un rôle indéniable dans les ventes de ces produits, les clients locaux ont tendance à retenir des producteurs en fonction de l'implantation, de la qualité du produit, de la fiabilité de service et du prix. Par ailleurs, la demande en matière de granulats, de béton et d'asphalte dépend principalement des conditions du marché local, qui peuvent varier de façon très significative d'un marché à l'autre.

Nous limitons habituellement nos opérations granulats et béton aux marchés où la nature et l'application des réglementations assurent une "égalité des chances".

Nous évitons généralement les pays où certains petits opérateurs locaux ne suivent pas les normes environnementales et sociales appropriées, parce que celles-ci sont, soit inexistantes, soit peu ou pas appliquées. Par conséquent, nous sommes très sélectifs quant aux marchés en croissance où nous choisissons de conduire nos opérations, ne choisissant que ceux où les standards requis sont mis en œuvre.

Segmentation géographique

Nous produisons et commercialisons les granulats et le béton dans les régions et pays indiqués dans le tableau

ci-dessous. Le tableau indique le nombre de sites que nous exploitons au 31 décembre 2006 et le volume de granulats et béton que nos filiales consolidées ont vendu dans chaque pays en 2006.

Les volumes vendus tiennent compte de 100 % des volumes des sociétés consolidées en méthode globale et du pourcentage de consolidation des filiales consolidées suivant la méthode proportionnelle.

RÉGION/PAYS	NOMBRE DE SITES		VOLUMES DE VENTES	
	GRANULATS	BÉTON PRÊT À L'EMPLOI	GRANULATS (MILLIONS DE TONNES)	BÉTON PRÊT À L'EMPLOI (MILLIONS DE M ³)
EUROPE OCCIDENTALE				
France	140	262	49,5	8,3
Royaume-Uni	62	129	19,8	2,7
Espagne	9	79	8,9	4,6
Portugal	4	33	2,4	1,4
Grèce	5	23	3,4	1,5
Autres	4	26	2,1	0,8
AMÉRIQUE DU NORD				
Canada	213	141	63,3	5,0
États-Unis	86	164	79,3	7,1
AUTRES				
Afrique du Sud	22	57	6,4	2,3
Brésil	4	44	2,1	0,7
Chili	4	51	3,3	2,2
Malaisie/Singapour	3	49	2,2	2,3
Turquie	7	21	3,4	1,9
Autres	33	60	15,8	2,5
TOTAL	596	1 139	261,9	43,4

En 2006, nos opérations d'asphalte ont produit et vendu 10,9 millions de tonnes aux États-Unis, au Canada, ainsi qu'au Royaume-Uni.

Plâtre

Les plaques de plâtre ainsi que les autres produits à base de plâtre (comme le plâtre, les pâtes à joints, les carreaux de plâtre) et les produits associés comme les profilés et accessoires métalliques sont utilisés afin de fournir des solutions pour la construction et pour l'architecture intérieure. Nous proposons ainsi des solutions pour réaliser des cloisons et des plafonds destinés à des projets de constructions résidentielles, commerciales et institutionnelles dans le monde entier, avec des propriétés d'isolation sonore et thermique. Les autres produits à base de plâtre sont des plâtres de moulage et médicaux ainsi que des chapes auto-nivelantes pour les sols.

Sur la base de notre expérience de cette industrie, nous estimons que nous sommes le troisième fabricant mondial de plaques de plâtre. Nos usines sont réparties dans 25 pays. En 2006, nos activités consolidées comptaient 37 usines de plaques de plâtre (représentant une capacité de production annuelle d'environ 1 042 millions de m²), 36 autres usines produisant principalement du plâtre, des carreaux de plâtre ou des composés pour jointements, et enfin trois usines de fabrication de papier pour plaques de plâtre.

Nos produits

Plaques de plâtre

Notre principal produit est la plaque de plâtre. Nous en produisons de différentes longueurs, largeurs et épaisseurs, et de caractéristiques variées en fonction de l'usage : plaques de plâtre "standard", plaques de plâtre conçues pour différents traitements décoratifs, ainsi que des plaques de plâtre pour diverses applications telles que : plaques résistantes au feu, résistantes à l'eau, résistantes au fléchissement, pour zones humides et enfin plaques pour zones à trafic intense.

Nous lançons régulièrement des solutions et des produits innovants sur nos marchés tels que la nouvelle plaque de plâtre SIGNA™, produit breveté dont les quatre bords amincis facilitent considérablement la tâche des installateurs pour une finition de première qualité, dans de multiples applications. Ce produit est vendu dans quatre pays et a rencontré un succès considérable auprès des installateurs. Les ventes sont supérieures à 5 millions de m². En Amérique du Nord, nous avons récemment lancé notre "Rapid Deco® Level 5™ Skim-Coated Drywall" et le "Joint Finishing System", produits brevetés qui offrent une solution simple et rapide à des besoins spécifiques liés aux performances sur les chantiers et à l'application de la peinture. Le système "Rapid Deco" permet aux installateurs d'homogénéiser l'aspect des installations en posant des plaques de plâtre pré-enduites de la même pâte à joint que celle utilisée pour poser les plaques.

Nous avons également ajouté à nos gammes des plâtres ignifugés, des plaques qui résistent à la moisissure, des panneaux de plafonds ainsi que des composants architecturaux de plaque de plâtre personnalisés (PLA-tec®), qui rencontrent un grand succès auprès des installateurs de pièces d'architecture complexes. Environ 9 % de notre chiffre d'affaires est constitué de produits développés il y a moins de cinq ans.

Autres produits

Nous produisons également des plâtres de construction, des carreaux de plâtre, des pâtes à joints, des profilés métalliques, des liants d'anhydrite auto-nivelants pour sols ainsi que des plâtres industriels, également destinés aux industries du bâtiment et de la décoration. Les ventes de ces autres produits ont représenté environ 30 % du chiffre d'affaires de la branche Plâtre en 2006. Nous avons lancé avec succès un grand nombre de pâtes à joints en 2006 dans de nombreux pays : nos ventes de ces produits ont progressé deux fois plus vite que le marché.

Description de nos procédés et outils de production

La fabrication du plâtre utilise la structure cristalline du gypse (sulfate de calcium dihydrate, minéral naturel courant dans les environnements sédimentaires), dans laquelle des molécules d'eau se trouvent physiquement bloquées. Le plâtre est obtenu en broyant et en chauffant le gypse pour libérer les molécules d'eau emprisonnées. La plaque de plâtre est fabriquée en mélangeant le plâtre avec de l'eau afin de former une pâte, puis en extrudant cette pâte entre deux feuilles de papier continues, et enfin en séchant et en découpant la plaque obtenue aux formats voulus. En séchant, le plâtre se réhydrate pour former des cristaux de gypse qui s'imbriquent et pénètrent dans le papier et donnent ainsi à la plaque sa résistance. Pour la production des plaques de plâtre, nous utilisons soit le gypse naturel soit le gypse synthétique, un sous-produit de certains procédés d'origine chimique ou issu de production d'électricité. Dans le passé, le coût de ces deux produits n'a pas été volatil.

Nous utilisons le gypse synthétique dans certaines de nos usines en France, Allemagne, Pays-Bas, États-Unis, Corée du Sud et en Chine. Fin 2006, nos filiales consolidées exploitaient 22 carrières de gypse dans le monde, dont 16 en Europe. Certaines de nos usines ont des contrats de fourniture à long terme avec des tiers pour la fourniture de gypse naturel. Généralement, nous nous approvisionnons en gypse synthétique par l'intermédiaire de contrats à long terme, sur environ 20 ans, dont la plupart sont renouvelables. Nous concluons également des contrats ponctuels pour répondre aux besoins et conditions du marché local. Nous estimons que notre approvisionnement en gypse est suffisant pour répondre à nos besoins d'approvisionnement actuels et futurs.

Le papier et le gypse représentent respectivement environ 25 % et 13 % de nos coûts de production de plaques de plâtre. Nous produisons près de la moitié de notre papier pour plaques de plâtre dans nos propres établissements en France et en Suède, et aux États-Unis dans une usine exploitée par une société en joint-venture dans laquelle nous détenons une participation significative. Nous utilisons principalement comme matière première de papier les fibres de papier recyclé. Le prix de ces dernières est volatil car sous l'influence de transactions internationales mais il peut varier de manière significative d'un pays/région à l'autre. Les coûts d'énergie, de main-d'œuvre directe et les autres frais représentent respectivement environ 25 %, 16 % et 21 % de nos coûts de production de plaques de plâtre.

Nos clients

Nos plaques de plâtre sont pour l'essentiel achetées par des distributeurs de matériaux de construction, des négociants de plaques spéciales, des grandes surfaces de bricolage et des industriels-transformateurs. Sur certains marchés, certains donneurs d'ordre (comme les architectes) indiquent parfois les produits à utiliser pour la construction de projets spécifiques. Nous concentrons nos efforts de marketing non seulement sur les acheteurs mais également sur les "prescripteurs de solutions".

Nos clients passent généralement commande pour leurs besoins à court terme, souvent par des appels d'offres. Nos ventes de plaques de plâtre et de produits associés n'impliquent généralement pas d'engagements contractuels à long terme.

Nos marchés

Description de nos marchés et de notre position concurrentielle

Sept producteurs détiennent ensemble environ 80 % du marché mondial actuel des plaques de plâtre, dans un secteur qui poursuit sa concentration. Ces sociétés sont BPB (Saint-Gobain), Georgia Pacific (Koch Industries, Inc.), Knauf, Lafarge, National Gypsum, U.S. Gypsum Corporation et Yoshino. Ces sociétés exploitent des usines de plaques de plâtre et sont généralement propriétaires des réserves de gypse qu'elles utilisent pour la production des plaques.

Le secteur de la plaque de plâtre est de nature concurrentielle. Le coût du transport des plaques de plâtre est élevé et on ne peut les transporter facilement. Les fabricants se font donc concurrence au niveau

régional sur des critères tels que le prix, la qualité et la gamme des produits ainsi que le service aux clients. Nos plus gros concurrents sont BPB et Knauf en Europe occidentale et, pour les États-Unis, BPB, Georgia Pacific, National Gypsum et U.S. Gypsum Corporation.

La demande de plaques de plâtre est étroitement liée au Produit Intérieur Brut de chaque marché et aux méthodes de construction employées. La demande est généralement plus forte aux États-Unis, au Japon et en Australie, où l'on utilise des procédés de construction de cloisons en panneaux, avec la pose des plaques de plâtre sur des ossatures en acier ou en bois. La demande est plus faible en Europe occidentale où la construction de cloisons en maçonnerie est plus courante, avec la pose des plaques de plâtre ou d'enduits sur la maçonnerie (béton, pierre et brique). Dans la majorité de ces pays, le remplacement des méthodes de construction traditionnelles (briques, plâtres) par l'utilisation des plaques de plâtre est réalisé. L'Espagne et l'Italie suivent encore ce processus de remplacement. Dans les pays utilisant les cloisons en panneaux, la consommation moyenne annuelle de plaques de plâtre se situe entre quatre et dix m² par personne, tandis que dans les pays utilisant les cloisons en maçonnerie, elle est de l'ordre de un à quatre m² par habitant. Nous estimons que la construction neuve représente environ 60 % de nos ventes de plaques de plâtre sur nos principaux marchés, la rénovation représentant la part restante.

Nous pensons que le potentiel de croissance à long terme du secteur des plaques de plâtre est plus fort sur les marchés en croissance, que nous définissons comme étant les marchés autres que le Japon, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, l'Europe occidentale et l'Amérique du Nord. Nous avons consacré d'importants efforts pour développer nos opérations "plâtre" sur ces marchés, et nous allons poursuivre dans ce sens.

Cependant, nos volumes les plus importants proviennent des marchés d'Europe occidentale et d'Amérique du Nord.

Segmentation géographique

Le pourcentage de contribution de chaque région au chiffre d'affaires de la branche pour 2006 est indiqué ci-dessous. Nous présentons également ci-dessous les pays dans lesquels nous sommes présents, le nombre d'usines exploitées et notre capacité de production dans chaque pays au 31 décembre 2006.

Europe occidentale (51,3 % des ventes de la branche)

PAYS	PLAQUES DE PLÂTRE		AUTRES PRODUITS
	NOMBRE D'USINES	CAPACITÉ DE PRODUCTION (MILLIONS DE M ²)	NOMBRE D'USINES
France	4	129	18
Allemagne/Pays-Bas	5	134	3
Autres	2	78	4

En 2006, nous avons démarré la construction d'une nouvelle usine de plaques de plâtre au Royaume-Uni, qui aura une capacité annuelle de 25 millions de m². En Espagne, nous détenons une participation minoritaire dans une usine de plaques de plâtre et trois usines de plâtre de construction.

L'Europe occidentale est le second plus gros marché de plaques de plâtre du monde. Les performances techniques des produits et des systèmes jouent un rôle

important. La région dans son ensemble a consommé, selon nos estimations, près de 1,1 milliard de m² de plaques de plâtre en 2005. Nous avons vendu 283 millions de m² de plaques de plâtre en Europe occidentale en 2006, 273 millions de m² en 2005 et 266 millions de m² en 2004. Le secteur des plaques de plâtre est concurrentiel sur tous les marchés d'Europe occidentale et la production est généralement concentrée avec la présence de grands groupes internationaux producteurs de plaques de plâtre.

Amérique du Nord (24,5 % des ventes de la branche)

PAYS	PLAQUES DE PLÂTRE		AUTRES PRODUITS
	NOMBRE D'USINES	CAPACITÉ DE PRODUCTION (MILLIONS DE M ²)	NOMBRE D'USINES
États-Unis	4	250	1
Canada	1	12	1

En 2006 nous avons rénové notre usine de plaques de plâtre de Buchanan, New York, et doublé sa capacité pour atteindre 60 millions de m². L'usine a redémarré fin août. Nous avons également lancé un investissement de 90 millions d'euros pour augmenter la capacité de notre usine située à Silver Grove, Kentucky, et atteindre 150 millions de m². L'extension de l'usine devrait être opérationnelle au premier semestre de 2007.

L'Amérique du Nord est le plus gros marché arrivé à maturité de plaques de plâtre du monde. La région dans son ensemble a consommé, selon nos estimations, près de 3,6 milliards de m² de plaques de plâtre en 2006. Nous avons vendu 214 millions de m² de plaques de plâtre en Amérique du Nord en 2006, 213 millions de m² en 2005 et 202 millions de m² en 2004. Le secteur des plaques de plâtre est concurrentiel sur tous les principaux marchés d'Amérique du Nord et la production est globalement concentrée, avec la présence de grands groupes nationaux et de deux groupes internationaux : BPB et Lafarge.

Autres marchés (24,2 % des ventes de la branche)

Nous sommes également présents en Europe de l'Est. En Pologne, cette année, nous avons acheté une usine de produits à base de plâtre d'une capacité de 50 000 tonnes. En Roumanie, Lafarge a débuté un investissement, qui sera opérationnel en juin 2007 triplant la capacité de son usine afin d'accompagner la croissance du marché. En Ukraine, une usine de plaques de plâtre d'une capacité de 15 millions de m², extensible à 30 millions de m² sera construite en 2007.

En Turquie, par l'intermédiaire d'une joint-venture constituée avec la société turque Dalsan Insaat, nous exploitons une usine de plaques de plâtre et une usine de plâtre de construction dans la région d'Ankara dont nous avons doublé la capacité en 2006. Conjointement, nous construisons une nouvelle usine de plaques de plâtre située à Istanbul qui sera terminée début 2008.

En Afrique du Sud, Lafarge construit actuellement une usine de plaques de plâtre d'une capacité de 15 millions de m² qui s'ajoute aux opérations existantes de fabrication de composants à base de plâtre. La production de cette nouvelle usine devrait débuter au premier semestre 2007.

En Algérie, nous construisons une usine de production de plâtre d'une capacité de 150 000 tonnes. En Arabie Saoudite, Lafarge a signé un accord de joint-venture avec des partenaires locaux en 2005 avec le projet d'une nouvelle usine d'une capacité de 150 000 tonnes. Ces deux usines devraient démarrer leur production en avril 2007. Au Maroc, nous exploitons une usine de plâtre d'une capacité de 140 000 tonnes.

En Australie, nous exploitons deux usines de plaques de plâtre qui ont une capacité annuelle totale d'environ 35 millions de m². En 2007, Lafarge va construire une nouvelle usine de produits à base de plâtre sur le site de son usine de plaques de plâtre à Altona.

En Amérique de Sud et par l'intermédiaire de sociétés que nous contrôlons conjointement avec le groupe Etex, nous exploitons trois usines de plaques de plâtre (Argentine, Brésil et Chili) et deux usines de plâtre (Brésil, Chili). En 2007 nous allons, ensemble, construire une usine de plaques de plâtre d'une capacité de 15 millions de m² en Colombie. Au Mexique, Lafarge a signé un accord avec un partenaire majoritaire (Comex). En 2006 la joint-venture a construit une nouvelle usine de plaques de plâtre qui a débuté sa production en janvier 2007.

En Asie, nous développons des opérations de plaques de plâtre et produits associés par l'intermédiaire d'une joint-venture à 50/50 que nous gérons en commun avec la société australienne Boral Limited. Fin 2006, la capacité de production de plaques de plâtre de la joint-venture dans la région était de 306 millions de m². La joint-venture exploite trois usines de plaques de plâtre en Corée du Sud, trois en Chine, une en Malaisie, trois en Thaïlande et deux en Indonésie ; auxquelles s'ajoutent des usines de plâtres et de profilés métalliques dans certains pays. La joint-venture projette de construire une nouvelle usine de plaques de plâtre dans le Centre-Ouest de la Chine, ce qui devrait porter sa capacité annuelle à plus de 50 millions de m². De plus, la joint-venture a lancé un investissement afin de doubler la capacité de son usine de Danjin en Corée de Sud, pour atteindre 75 millions de m². Mi-2006, la joint-venture a terminé une usine de plaques de plâtre près de Hô-Chi-Minh-Ville au Vietnam, la première dans ce pays et prévoit de construire une nouvelle usine de plaques de plâtre au Rajasthan en Inde qui sera opérationnelle début 2008.

Notre chiffre d'affaires de plaques de plâtre et produits annexes s'est élevé sur les marchés en croissance à 336 millions d'euros et 317 millions d'euros au cours des années 2006 et 2005. Ces ventes ont représenté 20,5 %

et 21,4 % de l'ensemble de notre chiffre d'affaires de plaques de plâtre et produits associés pour chacune de ces années.

3.4 Organisation

Voir la Note 37 annexée à nos comptes consolidés pour une information plus détaillée sur nos principales filiales, notamment leur branche d'appartenance et leur pays d'immatriculation.

Le Groupe comprend actuellement près de 1 000 sociétés détenues majoritairement et environ 260 sociétés détenues sous forme de participations. Le nombre important d'entités juridiques est dû avant tout à l'organisation du Groupe en plusieurs branches d'activités, à la nature très locale de nos activités et à la multiplicité de nos installations dans plus de 70 pays.

Relations entre Lafarge S.A. et ses filiales

Les relations entre Lafarge S.A., société holding du Groupe, et ses différentes filiales, sont celles d'une holding classique avec un volet financier et un volet d'assistance.

Le **volet financier** couvre la remontée des dividendes provenant des filiales et le financement par Lafarge S.A. des activités d'un grand nombre de ses filiales.

Au 31 décembre 2006, environ 82 % des passifs financiers hors options de vente octroyées aux minoritaires du Groupe étaient portés par Lafarge S.A. La Société fait l'objet d'une notation par Standard and Poor's et par Moody's. Elle a vocation à assurer l'essentiel des financements du Groupe par des prêts inter-compagnies, grâce à son large accès aux marchés financiers court terme et long terme et aux grands réseaux bancaires mondiaux. La Société dispose d'un programme d'émissions Euro Medium Term Notes ("EMTN") pour les financements à moyen et long termes et d'un programme de billets de trésorerie pour ses financements à court terme.

Cette règle générale relative au financement du Groupe comporte toutefois certaines exceptions. D'une part, lorsque des filiales opérant dans des devises locales auxquelles Lafarge S.A. ne peut avoir accès ont un besoin de financement, celui-ci est conclu localement de manière à assurer une compatibilité entre la devise d'opération de la filiale et sa devise d'endettement. D'autre part, des financements sont également directement souscrits par des filiales consolidées dans lesquelles le Groupe est associé à d'autres actionnaires.

Lafarge S.A. favorise en outre la consolidation de trésorerie ("cash pooling") chaque fois que la mise en place de telles structures est possible. Ainsi, Lafarge S.A. assure directement ou indirectement la consolidation quotidienne et le financement de la trésorerie de la

grande majorité de ses filiales opérant dans la zone euro, au Royaume-Uni et en Suisse.

Le **volet d'assistance** concerne la fourniture par Lafarge S.A. d'un support administratif et d'une assistance technique aux filiales du Groupe. Lafarge S.A. concède également des droits d'utilisation de ses marques, brevets et de son savoir-faire industriel à ses différentes filiales. L'activité de recherche et développement est exercée par Lafarge Centre de Recherche (LCR) situé à Lyon. En ce qui concerne le Ciment, les prestations d'assistance technique sont rendues par les différents centres techniques régionaux du Groupe situés à Lyon, Vienne, Montréal et Kuala Lumpur.

Ces différents services et licences d'utilisation sont facturés aux filiales sous forme de contrat de franchise, ou sous forme de contrats d'assistance et de licence de marque.

Relations entre le Groupe et les actionnaires minoritaires de ses filiales

Au-delà des filiales cotées du Groupe dont une partie du capital est diffusée dans le public, certaines filiales contrôlées par le Groupe comprennent des actionnaires minoritaires qui peuvent être des partenaires industriels ou financiers, des entités publiques, des employés ou des actionnaires historiques de la société en question avant son acquisition par le Groupe. Le choix de recourir à des partenaires pour certains développements du Groupe est parfois dicté par les circonstances locales (notamment en cas de privatisation partielle) ou répond à une politique de partage des risques. La présence de ces minoritaires donne souvent lieu à la signature de pactes d'actionnaires qui contiennent des clauses concernant la participation aux organes d'administration, les modalités d'information des actionnaires ainsi que l'évolution de l'actionnariat de la filiale en question. Les filiales concernées par ces pactes représentent environ 19 % du chiffre d'affaires et 22 % du résultat d'exploitation courant (comme défini dans la Section 4.1 (Vue d'ensemble – Définition)) consolidés du Groupe. Le Groupe ne rencontre pas de difficultés particulières dans la gestion de ces filiales vis-à-vis de ses différents partenaires, qui seraient de nature à présenter un risque pour la structure financière du Groupe.

Enfin, certains pactes d'actionnaires prévoient des clauses de sortie au bénéfice des actionnaires minoritaires qui peuvent être exercées par leurs bénéficiaires à tout moment, à certaines dates fixes ou seulement dans certaines situations, notamment en cas de désaccord persistant ou de changement de contrôle de la filiale en question ou du Groupe. En particulier, les pactes conclus dans le cadre de nos activités cimentières au Maroc et en Égypte ainsi que le pacte conclu avec le Groupe Boral dans le cadre de notre joint-venture en Asie pour nos activités plâtre contiennent des clauses permettant à

nos partenaires de racheter nos participations en cas de changement de contrôle de Lafarge S.A.

Voir la Note 26 (f) annexée à nos comptes consolidés pour plus d'informations sur les options de vente octroyées aux minoritaires.

3.5 Environnement

Nos opérations impliquent l'utilisation, le rejet, l'élimination ou la mise en décharge et la dépollution de substances dont l'usage est réglementé, ainsi que le respect de la réglementation pour l'aménagement et la réhabilitation des carrières exploitées. Les lois et règlements imposent des standards de protection de l'environnement de plus en plus rigoureux pour des opérations industrielles comme les nôtres et nous exposent à un risque accru de mise en cause et de dépenses significatives résultant de questions environnementales.

Nous encourageons nos filiales – au-delà du respect des réglementations environnementales locales – à se conformer aux standards que nous avons développés en interne, touchant à l'utilisation de ressources non renouvelables ainsi qu'à la génération et au rejet de substances par nos opérations. Nous encourageons nos filiales à être pro-actives au sujet des questions environnementales et à travailler avec les autorités régulatrices afin d'évaluer les coûts et bénéfices des règlements proposés. Nous avons mis en place un programme de travail environnemental au niveau du Groupe afin de contrôler notre gestion de l'environnement et de maintenir notre conformité aux lois, règlements et standards.

Ces dernières années, nous avons participé à un certain nombre d'initiatives environnementales. En 2000, Lafarge a conclu un partenariat avec WWF (*the Worldwide Fund for Nature*) et est devenu un membre fondateur de son programme "Conservation partner". Ce partenariat a été renouvelé en 2005. Au titre de ce nouvel accord, nous continuons notre travail en commun sur le changement climatique dans le cadre de l'engagement volontaire que nous avons pris en 2001 de réduire de 20 % nos émissions mondiales de CO₂ par tonne de ciment produite entre 1990 et 2010. Nos équipes collaborent également sur d'autres sujets comme la biodiversité, les polluants persistants et la construction durable.

Nous sommes actuellement impliqués dans la dépollution de certaines propriétés contaminées (dont, le plus souvent, la contamination s'est produite avant que nous n'ayons acquis ces propriétés). À notre connaissance, ces activités n'auront pas d'effet défavorable matériel sur notre condition financière, sur nos résultats ou sur notre liquidité.

En 2003, l'Union européenne a adopté une directive mettant en œuvre le Protocole de Kyoto sur le changement climatique. Cette directive a mis en place un système de quotas d'émissions de CO₂ dans l'Union européenne : parmi les secteurs industriels concernés, il est alloué à chaque installation un certain nombre de quotas d'émissions de CO₂. Ensuite, les opérateurs industriels qui parviennent à maintenir leurs émissions de CO₂ en dessous des niveaux octroyés pour leurs installations peuvent vendre leurs reliquats à d'autres sociétés qui ont émis plus de CO₂ que les quotas qui leur avaient été initialement attribués. Une autre disposition permet aux industriels de l'Union européenne d'utiliser des crédits résultant d'investissements dans des projets réduisant les émissions dans des pays en développement, afin d'honorer leurs obligations dans l'Union européenne.

Cette directive sur l'échange des quotas d'émissions est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2005 et chaque État membre a publié un Plan National d'Allocations de Quotas (PNAQ) déterminant la quantité de quotas attribuée à chaque site industriel. Ces PNAQ ont ensuite été approuvés par la Commission européenne. Les PNAQ de la seconde période (2008-2012) ont fait l'objet, en 2006, de travaux préparatoires au sein de chaque pays et de premières négociations entre les gouvernements nationaux et les instances européennes. Les résultats et décisions sont attendus au cours du premier semestre 2007.

L'ensemble de nos cimenteries de l'Union européenne, ainsi que, dans une moindre mesure, nos activités de plâtre, sont concernées par la directive sur l'échange des quotas d'émissions et ses dispositions. Nous exploitons des cimenteries dans 10 des 25 pays de l'Union européenne. Les quotas qui leur sont alloués représentent environ 25 millions de tonnes de CO₂ par an sur la période 2005-2007. Sur la base de nos prévisions de production, ces quotas devraient couvrir nos besoins, évalués sur une base consolidée, c'est-à-dire après échange de quotas entre nos pays en déficit et nos pays en excédent de quotas de CO₂. À fin 2006, nous disposons d'un léger surplus (environ 2,5 % du total des allocations reçues) que nous avons pour partie vendu sur le marché et pour partie conservé dans les comptes de certaines de nos unités.

En 2006, nos investissements, nos dépenses et nos engagements liés à l'environnement ne sont pas significatifs au regard de notre condition financière ou de nos résultats. Cependant, nos dépenses pour l'environnement ont augmenté ces dernières années et devraient continuer à augmenter dans les années à venir. En raison de la complexité des lois environnementales dans le monde entier et des incertitudes entourant la conformité environnementale, il nous est difficile de prévoir si les investissements et les dépenses d'environnement affecteront de façon significative à

l'avenir notre position financière, nos résultats ou notre liquidité.

3.6 Assurances

La politique générale du Groupe en matière d'assurances s'articule autour de quelques principes généraux :

- mettre en œuvre les mesures de prévention destinées à réduire les risques ;
- conserver à sa charge les risques de fréquence (par le biais de l'auto-assurance et des mécanismes de captives d'assurance) et ne transférer aux marchés de l'assurance et de la réassurance que les risques d'intensité (une attention particulière est portée à la solidité financière de ces acteurs) ;
- faire adhérer aux polices Groupe les filiales dans lesquelles il détient la majorité, sous réserve de contraintes réglementaires locales ou d'exclusions géographiques spécifiques.

Assurance dommages aux biens

Ce programme d'assurance porte tout d'abord sur les dommages aux biens (risques d'incendie, d'explosion, d'événements naturels...), le bris de machine et les pertes d'exploitation consécutives. Ce programme s'applique dans le monde entier, y compris en Amérique du Nord depuis le 1^{er} juillet 2006. Les actifs sont assurés en valeur dite de " vétusté déduite ". Les sites les plus importants font l'objet d'expertises préalables réalisées par des experts indépendants et c'est sur cette base que les valeurs d'actifs sont retenues. Elles sont très variables suivant les branches. Le montant total des valeurs assurées s'élève à 21 milliards d'euros. Des scénarii de sinistres font l'objet d'évaluations chiffrées par des ingénieurs spécialisés sur les sites les plus importants. Selon ces études, le " sinistre raisonnablement escomptable " le plus élevé s'élèverait à 112 millions d'euros, montant pour lequel nous sommes assurés.

Le programme prévoit une limite contractuelle d'indemnité de 200 millions d'euros par sinistre. Dans le cadre du renouvellement de ce programme réalisé au premier juillet dernier, les risques d'événements naturels ne sont plus sous-limités, à l'exception toutefois de la Californie et du Japon, sous-limités à 25 millions d'euros.

Le risque de pertes d'exploitation consécutives à un dommage assuré est généralement considéré comme plutôt modéré : compte tenu de notre dispositif industriel dans la plupart des pays et à l'intérieur de chaque branche, nous sommes généralement en mesure de reprendre nos opérations rapidement. Ce risque de pertes d'exploitation est en général souscrit par les filiales, avec une franchise dans le temps de cinq jours suite à un dommage direct et de quinze jours suite à un bris de machines. Par ailleurs, la poursuite d'activité de nos usines ne souffre pas de

dépendance particulière à l'égard de fournisseurs ou de sous-traitants.

Enfin, le programme de prévention s'est poursuivi dans les mêmes conditions que les années antérieures : 51 visites de sites ont été effectuées en 2006 par des ingénieurs spécialisés en prévention.

Assurances de responsabilité civile

Les principaux contrats touchant à la responsabilité (responsabilité civile générale et produits, responsabilité civile des mandataires sociaux et atteintes à l'environnement) sont souscrits pour des montants qui tiennent compte de la nature de nos activités, des pays où nous opérons, de notre historique de sinistralité et des capacités disponibles sur le marché de l'assurance. Lafarge North America Inc. a mis en place un programme spécifique en responsabilité générale et produits afin de tenir compte des spécificités du régime de responsabilité en Amérique du Nord.

Captives d'assurance

Captives nord-américaines : la Société s'assure contre les risques liés aux accidents du travail, à la responsabilité civile automobile et à la responsabilité civile générale. Les franchises, pour ces couvertures, vont de un à cinq millions de dollars par événement. Lafarge North America Inc. utilise ses captives pour régler les sinistres inférieurs à ces montants et met en place d'autres programmes d'assurance si nécessaire.

Hors Amérique du Nord : deux captives d'assurance et deux de réassurance souscrivent les risques de fréquence des filiales du Groupe ; le risque conservé dans ces captives est de deux millions d'euros par sinistre en responsabilité civile et de cinq millions d'euros par sinistre en dommages aux biens et en transport.

Le coût total des assurances sur les principaux programmes Groupe, y compris la partie auto-assurée via les captives, s'est élevé en 2006 à 2,98 pour mille du chiffre d'affaires, ratio en baisse de 10 % par rapport à l'année antérieure.

3.7 Propriété intellectuelle

Lafarge possède un portefeuille substantiel de droits de propriété intellectuelle incluant les brevets d'invention, les marques, les noms de domaine ainsi que les dessins et modèles qui sont utiles dans la protection de ses activités. Nous développons la valeur de cette propriété intellectuelle et veillons à sa coordination, formalisation et protection au moyen de brevets et de marques, selon les règles sur le droit d'auteur et d'autres lois et conventions, notamment en recourant à la voie judiciaire et administrative en cas d'atteinte à ces droits par un tiers.

La création de trois équipes spécialisées dans les principaux droits de propriété intellectuelle reflète notre engagement croissant envers l'innovation : brevets et gestion du savoir-faire, marques, contrats de propriété intellectuelle. Nous mettons ainsi en œuvre une politique de propriété intellectuelle commune au Groupe. En 2006, le portefeuille de propriété intellectuelle de Lafarge s'est considérablement accru, en particulier par une augmentation de 30 % du nombre de dépôts de brevets émanant du Centre de Recherche du Groupe.

Le Département Propriété Intellectuelle du Groupe est non seulement responsable de la protection du nom Lafarge et de la mise en œuvre de tout recours légal nécessaire en cas d'utilisation non autorisée du nom Lafarge par un tiers mais également de la protection des nouvelles marques du Groupe. L'action contre l'utilisation illégale du nom Lafarge en Chine a continué en 2006. Le portefeuille de marques s'est lui aussi considérablement enrichi avec des demandes d'enregistrements de marques pour les nouveaux produits du Groupe particulièrement dans les activités ciment, granulats et béton.

L'utilisation ainsi que l'accès aux droits de propriété intellectuelle du Groupe sont régis selon les termes de contrats de franchise industrielle. Ces contrats de franchise industrielle comprennent une série de licences au titre des intangibles développés par le Groupe (savoir-faire, marques, brevets, bonnes pratiques).

4

Examen de la situation financière et tendance

4.1 VUE D'ENSEMBLE	38
Synthèse de nos résultats 2006	38
Événements récents	38
Saisonnalité	39
Principales politiques comptables	39
Incidence des modifications du périmètre de consolidation et des variations de change	40
Définition	41
Réconciliation de mesures non comptables	41
4.2 RÉSULTATS OPÉRATIONNELS POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE 2006 ET 2005	44
Chiffre d'affaires consolidé et résultat d'exploitation courant	44
Chiffre d'affaires et résultat d'exploitation courant par branche	46
Ciment	46
Granulats & Béton	52
Plâtre	54
Autres activités (y compris holdings)	56
Résultat d'exploitation et résultat de l'ensemble consolidé	56
4.3 RÉSULTATS OPÉRATIONNELS POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE 2005 ET 2004	57
Chiffre d'affaires consolidé et résultat d'exploitation courant	57
Chiffre d'affaires et résultat d'exploitation courant par branche	59
Ciment	60
Granulats & Béton	65
Plâtre	68
Autres activités (y compris holdings)	70
Résultat d'exploitation et résultat de l'ensemble consolidé	71
4.4 TRÉSORERIE ET CAPITAUX	72
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'exploitation	73
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement	73
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement	74
Endettement et ratios financiers au 31 décembre 2006	75
Excédents de trésorerie	77
Incidence des variations de change sur nos résultats et notre bilan	77
4.5 OBLIGATIONS CONTRACTUELLES ET ENGAGEMENTS CONDITIONNELS	77
4.6 RISQUES DE MARCHÉ	79
Risque de change	79
Risque de taux d'intérêt	80
Risque de variation des cours de matières premières	80
Sensibilité aux taux d'intérêt	80
Sensibilité aux taux de change	81
Risque de contrepartie	82
4.7 RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT	82
4.8 INFORMATION SUR LES TENDANCES	83

4.1 Vue d'ensemble

Synthèse de nos résultats 2006

L'année 2006 a été marquée par un certain nombre d'événements majeurs pour Lafarge.

Tout d'abord, notre offre d'achat des intérêts minoritaires de Lafarge North America Inc., pour un montant net en numéraire de 2,8 milliards d'euros, a été couronnée de succès. Nous détenons désormais 100 % du capital de Lafarge North America Inc., ce qui nous permet de tirer pleinement profit des bénéfices et du cash flow de nos activités implantées aux États-Unis et au Canada, de simplifier notre organisation et de rechercher de manière encore plus efficace les opportunités de croissance en Amérique du Nord.

Notre stratégie constante de diversification géographique sur des marchés offrant des perspectives de développement à long terme a sensiblement contribué à la croissance organique enregistrée en 2006, en atténuant notamment l'impact du ralentissement aux États-Unis. En 2006, les marchés en croissance ont contribué à hauteur de 35 % au chiffre d'affaires et de 42 % au résultat d'exploitation courant du Groupe (comme défini dans le paragraphe ci-après - Définition), contre respectivement 28 % et 32 % il y a cinq ans. Notre chiffre d'affaires 2006 s'établit en hausse de 17 %, une performance d'autant plus remarquable qu'elle s'est réalisée sans acquisition majeure. Nos produits innovants à forte valeur ajoutée ont contribué à cette croissance.

Le résultat d'exploitation a progressé de 23 % en 2006, en amélioration sensible dans l'ensemble de nos divisions. Ces résultats solides, combinés à l'effet relatif du rachat des intérêts minoritaires de Lafarge North America Inc., se sont traduits par une croissance de 23 % du bénéfice net par action, malgré une augmentation de notre taux effectif d'impôt. Le retour sur capitaux investis après impôts des activités poursuivies, l'un de nos principaux indicateurs de rentabilité, a progressé de 0,8 point, passant de 9,0 % en 2005 à 9,8 % en 2006. Le retour sur capitaux investis après impôts y compris les activités en cours de cession s'inscrit également en progression à 9,4 % en 2006 contre 8,5 % en 2005.

Durant l'année 2006, nous avons renforcé notre contrôle sur les opérations grâce à la mise en place de notre " plan stratégique Excellence 2008 ", destiné à concentrer nos efforts en matière de sécurité, de réduction des coûts, d'efficacité de notre organisation et de génération de cash flow. Dans le domaine de la sécurité, nous avons fait en 2006 d'importants progrès dans la diminution des accidents de travail donnant lieu à des arrêts de travail. Nous allons poursuivre nos efforts dans ce domaine, convaincus que l'amélioration de la sécurité est une bonne illustration de la performance. S'agissant des réductions de coûts, notre priorité en 2006 a été de concevoir et de

lancer des plans d'action sur l'ensemble du Groupe et nous sommes confiants dans notre capacité à atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés. Nous avons également simplifié notre organisation, notamment en Amérique du Nord où nous avons supprimé un niveau hiérarchique. Le cash flow opérationnel généré par nos activités s'est élevé à 2,6 milliards d'euros en 2006, en hausse de 27%, marquant ainsi un record historique. Par ailleurs, au cours de l'année, nous avons fortement progressé dans la gestion du besoin en fonds de roulement. Enfin, notre programme de désinvestissements est en bonne voie avec pour objectif la cession d'activités non stratégiques dans les meilleures conditions.

Nous avons également accéléré notre programme de développement interne en 2006, en lançant plusieurs projets clés dans le ciment sur des marchés en croissance, tels que le Maroc, l'Équateur, la Zambie, l'Afrique du Sud et l'Indonésie. Nous avons en outre renforcé nos capacités de production sur plusieurs marchés matures offrant un potentiel de croissance à long terme, avec notamment deux projets de la branche plâtre aux États-Unis, la modernisation de notre usine de Buchanan et le doublement des capacités de l'usine de Silver Grove.

En 2006, notre structure financière a été impactée par le rachat des intérêts minoritaires de Lafarge North America Inc. conduisant à un ratio d'endettement net sur fonds propres de 83 % au 31 décembre 2006, contre 59 % au 31 décembre 2005. Le ratio cash flow opérationnel sur dette nette a légèrement diminué pour atteindre 27 % au 31 décembre 2006, contre 29 % au 31 décembre 2005.

Voir la Section 3.2 (Investissements – Principales cessions).

Événements récents

Toiture. Le 28 février 2007, nous avons cédé notre activité Toiture à un fonds d'investissement géré par PAI Partners au prix de 1,9 milliard d'euros en numéraire pour l'acquisition des titres et avec une reprise par l'acquéreur de la dette financière nette et des engagements de retraite qui s'élevaient à 481 millions d'euros au 31 décembre 2006. Nous conservons une participation de 35 % dans l'activité cédée suite à notre investissement aux côtés du fonds d'investissement géré par PAI Partners dans la nouvelle entité tête de groupe de l'activité Toiture.

Conformément aux normes IFRS, la contribution de la branche Toiture au compte de résultat et au tableau des flux de trésorerie consolidés du Groupe apparaît dans des lignes spécifiques pour 2006 et toutes les autres années présentées. Dans le bilan consolidé du Groupe, l'actif et le passif de la branche Toiture n'apparaissent sur des lignes séparées qu'en 2006, aucun retraitement n'ayant été effectué pour les années précédentes.

Voir la Section 3.2 (Investissements - Principales cessions) ainsi que la Note 3 annexée à nos comptes consolidés pour plus d'informations.

Turquie. Le 27 février 2007 nous avons cédé notre participation de 50 % dans la société turque Yibitas Lafarge Orta Anadolu Cimento à Cimentos de Portugal (Cimpor) pour un montant de 266 millions d'euros.

Saisonnalité

La demande dans les activités du ciment et des granulats & béton est saisonnière et tend à diminuer en hiver dans les pays tempérés et pendant la saison des pluies dans les pays tropicaux. Nous enregistrons généralement une baisse de notre chiffre d'affaires au premier trimestre, pendant la saison hivernale sur nos principaux marchés d'Europe occidentale et d'Amérique du Nord. Aux deuxième et troisième trimestres, en revanche, le chiffre d'affaires est plus élevé, du fait de la saison estivale propice aux constructions.

Principales politiques comptables

Voir la Note 2 annexée à nos comptes consolidés pour plus d'informations sur les principales règles et méthodes comptables retenues par le Groupe.

Perte de valeur des goodwill

Conformément aux dispositions de la norme IAS 36 – *Dépréciation d'actifs*, la valeur des goodwill est sujet à un test de perte de valeur chaque année.

Ce test, dont l'objectif est de prendre en compte des éléments ayant pu impacter la valeur recouvrable de ces actifs, est effectué au cours du 2^e semestre de chaque année. Pour les besoins de ce test, les valeurs d'actifs sont regroupées par Unité Génératrice de Trésorerie (UGT). Une UGT est le plus petit groupe d'actifs générant des flux de trésorerie de manière autonome et correspond au niveau auquel le Groupe organise ses activités et analyse ses résultats dans son reporting interne. Elle correspond généralement à l'activité d'une des quatre branches du Groupe dans un pays donné.

Dans la mise en œuvre des tests de perte de valeur des goodwill, le Groupe combine une approche par multiples de marché (estimation de la juste valeur diminuée du coût de cession) et une approche par les flux de trésorerie estimés (estimation de la valeur d'utilité). Dans l'approche par multiples de marché, le Groupe compare la valeur nette comptable des UGT avec un multiple du résultat d'exploitation avant plus-values de cession, perte de valeur sur actifs, restructuration et autres et avant amortissement des immobilisations. Dans le cas où il en ressort un risque de perte de valeur pour une UGT, une approche par les flux de trésorerie estimés est mise en œuvre, laquelle consiste à déterminer la juste valeur de l'UGT par actualisation des flux de trésorerie estimés sur une période de 10 ans. Lorsque la valeur d'utilité de l'UGT se révèle inférieure à sa valeur nette comptable, une perte de valeur des goodwill est comptabilisée en " autres produits et charges d'exploitation " afin de ramener la

valeur nette comptable des actifs de l'UGT à leur valeur recouvrable, définie comme le plus haut de la juste valeur diminuée du coût de cession et de la valeur d'utilité.

Les évaluations effectuées lors des tests de perte de valeur des goodwill sont sensibles aux hypothèses retenues en matière d'évolution des prix de vente et des coûts futurs, de tendances économiques dans le secteur de la construction nationale et internationale, de développement à long terme des marchés en croissance et autres facteurs. Ces évaluations sont également sensibles au taux d'actualisation et de croissance à l'infini retenus, le Groupe retenant pour chaque UGT un taux d'actualisation spécifique par pays basé sur le coût moyen pondéré du capital.

Dans certains cas, le Groupe fait appel à des évaluateurs externes pour ses tests de perte de valeur des goodwill.

Voir la Note 10 annexée à nos comptes consolidés pour plus d'informations sur les goodwill.

Régimes de retraite, indemnités de cessation de service et autres avantages postérieurs à l'emploi

La comptabilisation des régimes de retraite, indemnités de cessation de service et autres avantages postérieurs à l'emploi implique la prise en compte d'hypothèses qui ont un impact significatif sur le montant des charges et provisions comptabilisées au titre des régimes de retraite, indemnités de cessation de service et autres avantages postérieurs à l'emploi.

Les principaux régimes de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi pour les activités poursuivies offerts par le Groupe sont situés au Royaume-Uni et en Amérique du Nord (États-Unis et Canada). Les engagements relatifs à ces régimes à fin 2006 représentent 63 % et 24 % du total des engagements du Groupe au titre des régimes de retraite, indemnités de cessation de service et autres avantages postérieurs à l'emploi.

Voir la Note 24 annexée à nos comptes consolidés pour plus d'informations sur les principales hypothèses utilisées pour la comptabilisation des régimes de retraite, indemnités de cessation de service et autres avantages postérieurs à l'emploi.

Le montant des obligations relatives aux régimes de retraite et autres avantages post-emploi est conditionné par les taux d'actualisation fin 2006 déterminés par référence aux taux de rendement des obligations privées à long terme de première qualité. Si ces taux avaient été réduits de 1 % au 31 décembre 2006, l'impact sur l'évaluation des obligations relatives aux principaux régimes du Groupe situés au Royaume-Uni et en Amérique du Nord aurait été une augmentation de ces obligations d'environ 568 millions d'euros. En raison du caractère particulièrement long terme des engagements au titre des principaux régimes d'avantages post-emploi du

Groupe, et de la volatilité à court terme des marchés financiers, qui conditionne les taux d'actualisation utilisés et les rendements financiers effectivement obtenus, les référentiels comptables du Groupe imposent de reconnaître les différences constatées entre les rendements financiers attendus et effectifs, ainsi que l'effet des changements de taux d'actualisation, sur la durée de vie active résiduelle des salariés.

Ainsi, ces écarts actuariels sont amortis au compte de résultat à partir des exercices suivant leur constatation selon la méthode dite du "corridor".

Provisions pour risque environnemental

Les coûts engagés pour limiter ou prévenir des risques environnementaux et qui engendrent des avantages économiques futurs, tels que l'allongement des durées de vie des immobilisations, l'accroissement de la capacité de production et l'amélioration du niveau de sécurité, sont immobilisés. Lorsque le Groupe estime qu'il a une obligation légale ou implicite liée à un risque environnemental dont l'extinction devrait se traduire par une sortie de ressources, une provision correspondant aux coûts futurs estimés est comptabilisée sans tenir compte des indemnités d'assurance éventuelles (seules les indemnités d'assurance quasi-certaines sont comptabilisées à l'actif du bilan). Lorsque le Groupe ne dispose pas d'un échéancier de reversement fiable ou lorsque l'effet du passage du temps n'est pas significatif, l'évaluation de ces provisions se fait sur la base des coûts non actualisés.

Les autres coûts environnementaux sont comptabilisés en charges lors de leur réalisation.

Voir la Note 25 annexée à nos comptes consolidés.

Provisions pour réaménagement des sites

Lorsqu'une obligation légale, contractuelle ou implicite rend nécessaire le réaménagement des terrains de carrières, une provision pour frais de remise en état est comptabilisée en coûts des biens vendus. Elle est comptabilisée sur la durée d'exploitation de la carrière en fonction du niveau de production et d'avancement de l'exploitation du site. La provision évaluée site par site est estimée à partir de la valeur actuelle des coûts attendus des travaux de réaménagement.

Voir la Note 25 annexée à nos comptes consolidés.

Impôts

Conformément aux dispositions de la norme IAS 12 – "Impôts sur le résultat", des impôts différés sont comptabilisés sur les différences entre la valeur comptable au bilan des actifs et passifs et leur base fiscale telle que retenue dans le calcul du bénéfice imposable, selon la méthode bilantielle du report variable. En principe, des

passifs d'impôt différé sont comptabilisés pour toutes les différences temporelles imposables. Des actifs d'impôts différés sont comptabilisés pour toutes les différences temporelles déductibles, les reports en avant de pertes fiscales et de crédits d'impôts non utilisés dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable sera disponible, sur lequel ces avantages fiscaux pourront être imputés.

Au bilan, le Groupe compense les actifs et passifs d'impôt différé si l'entité possède un droit légal de compenser les impôts courants actifs et passifs et si les actifs et passifs d'impôt différé relèvent de natures d'impôt levées par la même autorité de taxation.

Le Groupe calcule la charge d'impôt de l'exercice fiscal en accord avec les législations fiscales en vigueur dans les pays où le résultat est réalisé.

Voir la Note 23 annexée à nos comptes consolidés.

Incidence des modifications du périmètre de consolidation et des variations de change

Les modifications du périmètre de consolidation, dues à des acquisitions, des cessions ou à des changements de méthode de consolidation de nos filiales, comme le passage d'une intégration proportionnelle à une intégration globale, entraînent une augmentation ou une diminution de notre chiffre d'affaires consolidé et de notre résultat d'exploitation avant plus-values de cession, perte de valeur sur actifs, restructuration et autres par rapport à l'exercice précédent ce qui rend difficile la compréhension de l'évolution de la performance.

Variations du périmètre de consolidation

Aussi pour une analyse pertinente sur deux années (ci-dessous l'exercice en cours et l'exercice précédent), nous ajustons le chiffre d'affaires et le résultat d'exploitation courant pour permettre une comparaison à périmètre de consolidation constant. Pour une activité entrant dans le périmètre de consolidation dans une des deux années, le chiffre d'affaires et le résultat d'exploitation avant plus-values de cession, perte de valeur sur actifs, restructuration et autres de l'exercice en cours sont ajustés pour que la contribution de cette activité durant l'exercice en cours ne soit prise en compte que sur une période de temps identique à celle de sa consolidation dans l'exercice précédent. Pour une activité sortant du périmètre de consolidation dans une des deux années, le chiffre d'affaires et le résultat d'exploitation courant de l'exercice précédent sont ajustés pour que la contribution de cette activité durant l'exercice précédent ne soit prise en compte que sur une période de temps identique à celle de sa consolidation dans l'exercice en cours.

Variations de change

De même, du fait de notre situation de Groupe international qui opère dans de nombreuses monnaies, les fluctuations de ces monnaies par rapport à celle dans laquelle nous présentons nos comptes (euro) peuvent entraîner une augmentation ou une diminution du chiffre d'affaires et du résultat d'exploitation courant exprimés en euros sans que cette variation ait un lien direct avec l'évolution de la performance. Sauf indication contraire, nous calculons l'impact des variations de change comme la différence résultant de la comparaison entre la conversion des chiffres de l'exercice précédent (ajustés le cas échéant pour les activités sortant du périmètre) aux taux de change de l'exercice en cours et les chiffres de l'exercice précédent, tels que publiés (ajustés le cas échéant pour les activités sortant du périmètre).

Définition

Le Groupe présente un sous-total intitulé "Résultat d'exploitation avant plus-values de cession, perte de valeur sur actifs, restructuration et autres" dans le compte de résultat consolidé. Ce sous-total, désigné ci-après comme résultat d'exploitation courant, exclut donc du résultat d'exploitation les éléments dont le montant et/ou la fréquence sont par nature imprévisibles, telles que les plus-values de cession, les pertes de valeur d'actifs et les charges de restructuration. Même si ces éléments ont été constatés lors d'exercices précédents et qu'ils peuvent l'être à nouveau lors des exercices à venir, les montants constatés historiquement ne sont pas représentatifs de la nature et/ou du montant de ces éventuels éléments à venir. Le Groupe estime donc que le sous-total "Résultat d'exploitation avant plus-values de cession, perte de valeur sur actifs, restructuration et autres" présenté de manière distincte dans le compte de résultat, facilite la compréhension de la performance opérationnelle courante, et permet aux utilisateurs des états financiers de disposer d'éléments utiles dans une approche prévisionnelle des résultats.

Par ailleurs, le résultat d'exploitation avant plus-values de cession, perte de valeur sur actifs, restructuration et autres est une composante majeure du principal indicateur de rentabilité du Groupe, le retour sur capitaux investis. Ce ratio résulte de la somme du "Résultat d'exploitation avant plus-values de cession, perte de valeur sur actifs, restructuration et autres" après impôt et

du résultat des sociétés mises en équivalence, rapportée à la moyenne des capitaux investis. Le Groupe utilise cet agrégat en interne pour : a) gérer et évaluer les résultats de ses activités et branches d'activité, b) prendre des décisions d'investissement et d'allocation des ressources, et c) évaluer la performance du personnel d'encadrement. Compte tenu des limites liées à l'utilisation de cet agrégat exposées ci-après, le Groupe limite l'utilisation de cet agrégat à ces objectifs.

Ce sous-total présenté de manière distincte du résultat d'exploitation n'est pas nécessairement comparable aux indicateurs de même intitulé utilisés par d'autres Groupes. En aucun cas, il ne saurait être considéré comme équivalent au résultat d'exploitation du fait que les plus-values de cession, les pertes sur actifs, les restructurations et autres ont un impact sur notre résultat d'exploitation et notre trésorerie. Ainsi, le Groupe présente aussi dans le compte de résultat consolidé, le résultat d'exploitation qui comprend l'ensemble des éléments ayant un impact sur le résultat opérationnel du Groupe et sa trésorerie.

Réconciliation de mesures non comptables

Dette nette et cash flow opérationnel

Pour évaluer la solidité de la structure financière du Groupe, nous utilisons différents indicateurs et, en particulier, le ratio dette nette sur fonds propres et le ratio cash flow opérationnel sur dette nette. Nous pensons que ces ratios sont utiles aux investisseurs puisqu'ils fournissent une vision du niveau d'endettement du Groupe comparé au total des fonds propres ainsi qu'au cash flow opérationnel.

Voir la Section 4.4 (Trésorerie et capitaux – Endettement et ratios financiers au 31 décembre 2006) pour la valeur de ces ratios en 2006, 2005 et 2004.

Notre dette nette est la somme des passifs financiers hors options de vente octroyées aux minoritaires, part à plus d'un an, des passifs financiers hors options de vente octroyées aux minoritaires, part à moins d'un an, des instruments dérivés passifs non courants, des instruments dérivés passifs courants et des options de vente octroyées aux minoritaires, de laquelle on soustrait la trésorerie et équivalents de trésorerie, les instruments dérivés actifs non courants et les instruments dérivés actifs courants.

(MILLIONS D'EUROS)	2006	2005	2004
Passifs financiers hors options de vente octroyées aux minoritaires, part à plus d'un an	9 215	6 856	6 959
Passifs financiers hors options de vente octroyées aux minoritaires, part à moins d'un an	1 553	1 886	1 387
Instruments dérivés passifs non courants	20	10	29
Instruments dérivés passifs courants	25	88	43
Options de vente octroyées aux minoritaires	317	263	299
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(1 155)	(1 735)	(1 550)
Instruments dérivés actifs non courants	(70)	(49)	-
Instruments dérivés actifs courants	(60)	(98)	(209)
DETTE NETTE	9 845	7 221	6 958

Le **ratio dette nette sur fonds propres** s'obtient en divisant le montant de la dette nette, telle qu'elle ressort du tableau ci-dessus, par les fonds propres de l'ensemble consolidé, qui sont définis comme étant la somme des capitaux propres part du Groupe et des intérêts minoritaires, tels que présentés dans nos comptes consolidés.

Nous calculons le **ratio cash flow opérationnel sur dette nette** en divisant le cash flow opérationnel par la dette nette telle que définie ci-dessus. Le cash flow opérationnel correspond aux flux nets de trésorerie liés aux opérations d'exploitation après déduction de la variation du besoin en fonds de roulement lié aux opérations d'exploitation avant effet des impôts et des frais financiers, soit :

(MILLIONS D'EUROS)	2006	2005 *	2004 *
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'exploitation	2 382	1 751	1 671
- Variation du besoin en fonds de roulement lié aux opérations d'exploitation avant effet des impôts et des frais financiers	(257)	(334)	(251)
CASH FLOW OPÉRATIONNEL	2 639	2 085	1 922

* Les chiffres ont été ajustés des retraitements expliqués dans la Note 3 annexée à nos comptes consolidés, suite au projet de cession de la branche Toiture et ne correspondent donc pas aux états financiers dans le Rapport annuel 2005.

Retour sur capitaux investis après impôts

L'un des indicateurs-clés de mesure de la rentabilité utilisé par le Groupe pour chaque branche est le retour sur capitaux investis après impôts. Cet indicateur est calculé en divisant la somme du résultat d'exploitation courant après impôt et de la quote-part du résultat des entreprises associées, par la moyenne des capitaux investis à la fin de l'exercice en cours et des capitaux investis à la fin de l'exercice précédent.

Voir la Note 4 annexée à nos comptes consolidés pour davantage d'informations sur le résultat d'exploitation courant, la quote-part du résultat des entreprises associées et les capitaux investis par branche.

Pour les années présentées, le retour sur capitaux investis après impôts est calculé sur la base d'un taux d'impôt constant de manière à permettre les comparaisons d'une année sur l'autre. Le taux d'impôt retenu est le taux effectif d'impôt de 2003, à 28,6 %.

Par branche et pour l'ensemble du Groupe, le retour sur capitaux investis après impôts, en 2004, 2005 et 2006 est calculé de la manière suivante :

2006 (MILLIONS D'EUROS)	RÉSULTAT D'EXPLOITATION COURANT (A)	RÉSULTAT D'EXPLOITATION COURANT APRÈS IMPÔTS (B) = (A) x (1 - 28,6 %)	QUOTE-PART DES RÉSULTATS DANS LES ENTREPRISES ASSOCIÉES (C)	RÉSULTAT D'EXPLOITATION COURANT APRÈS IMPÔTS ET AVEC LA QUOTE-PART DES RÉSULTATS DES ENTREPRISES ASSOCIÉES (D) = (B) + (C)	CAPITAUX INVESTIS AU 31 DÉCEMBRE 2006 (E)	CAPITAUX INVESTIS AU 31 DÉCEMBRE 2005 (F)	CAPITAUX INVESTIS MOYENS (G) = ((E) + (F))/2	RETOUR SUR CAPITAUX INVESTIS (%) (H) = (D)/(G)
Ciment	2 103	1 501	3	1 504	15 182	13 982	14 582	10,3
Granulats & Béton	564	403	11	414	4 585	3 932	4 258	9,7
Plâtre	198	141	16	157	1 433	1 267	1 350	11,7
Autres	(93)	(66)	-	(66)	163	290	226	N/A
TOTAL DES ACTIVITÉS POURSUIVIES	2 772	1 979	30	2 009	21 363	19 471	20 416	9,8
TOTAL Y COMPRIS ACTIVITÉ EN COURS DE CESSION	2 916	2 082	34	2 116	23 611	21 652	22 632	9,4

2005 (MILLIONS D'EUROS)	RÉSULTAT D'EXPLOITATION COURANT (A)	RÉSULTAT D'EXPLOITATION COURANT APRÈS IMPÔTS (B) = (A) x (1 - 28,6 %)	QUOTE-PART DES RÉSULTATS DANS LES ENTREPRISES ASSOCIÉES (C)	RÉSULTAT D'EXPLOITATION COURANT APRÈS IMPÔTS ET AVEC LA QUOTE-PART DES RÉSULTATS DES ENTREPRISES ASSOCIÉES (D) = (B) + (C)	CAPITAUX INVESTIS AU 31 DÉCEMBRE 2006 (E)	CAPITAUX INVESTIS AU 31 DÉCEMBRE 2005 (F)	CAPITAUX INVESTIS MOYENS (G) = ((E) + (F))/2	RETOUR SUR CAPITAUX INVESTIS (%) (H) = (D)/(G)
Ciment	1 770	1 264	8	1 272	13 982	12 167	13 075	9,7
Granulats & Béton	398	284	8	292	3 932	3 337	3 634	8,1
Plâtre	151	108	15	123	1 267	1 147	1 207	10,2
Autres	(73)	(52)	-	(52)	290	139	215	N/A
TOTAL DES ACTIVITÉS POURSUIVIES	2 246	1 604	31	1 635	19 471	16 790	18 131	9,0
TOTAL Y COMPRIS ACTIVITÉ EN COURS DE CESSION	2 357	1 683	38	1 721	21 652	18 908	20 280	8,5

2004 (MILLIONS D'EUROS)	RÉSULTAT D'EXPLOITATION COURANT (A)	RÉSULTAT D'EXPLOITATION COURANT APRÈS IMPÔTS (B) = (A) x (1 - 28,6 %)	QUOTE-PART DES RÉSULTATS DANS LES ENTREPRISES ASSOCIÉES (C)	RÉSULTAT D'EXPLOITATION COURANT APRÈS IMPÔTS ET AVEC LA QUOTE-PART DES RÉSULTATS DES ENTREPRISES ASSOCIÉES (D) = (B) + (C)	CAPITAUX INVESTIS AU 31 DÉCEMBRE 2006 (E)	CAPITAUX INVESTIS AU 31 DÉCEMBRE 2005 (F)	CAPITAUX INVESTIS MOYENS (G) = ((E) + (F))/2	RETOUR SUR CAPITAUX INVESTIS (%) (H) = (D)/(G)
Ciment	1 597	1 140	40	1 180	12 167	12 182	12 175	9,7
Granulats & Béton	357	255	5	260	3 337	3 061	3 199	8,2
Plâtre	132	94	13	107	1 147	1 166	1 156	9,3
Autres	(47)	(34)	6	(28)	139	198	169	N/A
TOTAL DES ACTIVITÉS POURSUIVIES	2 039	1 455	64	1 519	16 790	16 607	16 699	9,1
TOTAL Y COMPRIS ACTIVITÉ EN COURS DE CESSION	2 201	1 572	74	1 646	18 908	18 725	18 817	8,7

4.2 Résultats opérationnels pour les exercices clos les 31 décembre 2006 et 2005

Toutes les données relatives au chiffre d'affaires, au résultat d'exploitation courant ainsi qu'aux volumes vendus comprennent la contribution au prorata de nos filiales consolidées par intégration proportionnelle.

Chiffre d'affaires consolidé et résultat d'exploitation courant

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires consolidé s'est inscrit en hausse de 16,7 % à 16 909 millions d'euros contre 14 490 millions d'euros en 2005. Cette amélioration est essentiellement due à la croissance organique favorisée par les solides positions du Groupe sur ses différents marchés. À

périmètre et taux de change constants, la progression est de 13,9 % pour l'année pleine du fait de conditions de marché globalement favorables et d'une gestion active des prix de vente de manière à compenser la hausse sensible des coûts observée sur la plupart de nos marchés.

Les variations de change ont eu un impact positif de 123 millions d'euros ou 1,0 %, en raison principalement de la forte appréciation du dollar canadien, du won sud-coréen et du real brésilien face à l'euro, en partie compensée par la faiblesse du rand sud-africain et du dollar américain. Les changements de périmètre ont eu un impact net positif de 285 millions d'euros (1,8 %), en grande partie grâce aux acquisitions effectuées en Europe centrale et en Amérique du Nord dans les activités de béton et granulats, à l'acquisition de participations détenues jusqu'alors en joint-venture en Europe occidentale et à la création d'une joint-venture en Chine en partenariat avec Shui On, incluant l'acquisition, en 2006, d'opérations au Yunnan.

Pour les exercices clos les 31 décembre 2006 et 2005, la contribution de chaque branche au chiffre d'affaires (avant élimination des ventes inter-branches), ainsi que l'évolution de cette contribution d'une année sur l'autre, exprimée en pourcentage de variation, s'établissent comme suit :

CHIFFRE D'AFFAIRES	2006	VARIATION 2006/2005	2005
	(MILLIONS D'EUROS)	(%)	(MILLIONS D'EUROS)
Ciment	9 641	16,0	8 314
Granulats & Béton	6 449	19,6	5 392
Plâtre	1 632	10,3	1 479
Autres	14	(44,0)	25
Éliminations inter-branches	(827)	14,9	(720)
TOTAL	16 909	16,7	14 490

La contribution de chaque branche au chiffre d'affaires consolidé (après élimination des ventes inter-branches) pour les exercices clos les 31 décembre 2006 et 2005, ainsi que l'évolution de cette contribution d'une année sur l'autre, exprimée en pourcentage de variation, s'établissent comme suit :

CHIFFRE D'AFFAIRES	2006		VARIATION 2006/2005	2005	
	(MILLIONS D'EUROS)	(%)	(%)	(MILLIONS D'EUROS)	(%)
Ciment	8 847	52,3	16,0	7 624	52,6
Granulats & Béton	6 439	38,1	19,6	5 382	37,1
Plâtre	1 610	9,5	10,1	1 462	10,1
Autres	13	0,1	(40,9)	22	0,2
TOTAL	16 909	100,0	16,7	14 490	100,0

Le pourcentage de variation brute ainsi que le pourcentage de variation à périmètre et taux de change constants entre les exercices clos les 31 décembre 2006 et 2005 sont les suivants :

	2006			2005			% VARIATION				
	RÉALISÉ (A)	ENTRÉES DE PÉRIMÈTRE (B)	BASE COMPARABLE (C) = (A) - (B)	RÉALISÉ (D)	SORTIE DE PÉRIMÈTRE (E)	À PÉRIMÈTRE CONSTANT (F) = (D) + (E)	VARIATION DES TAUX DE CHANGE (G)		BASE COMPARABLE (H) = (F) + (G)	% DE VARIATION BRUTE (I) = (A-D)/(D)	% DE VARIATION À PÉRIMÈTRE ET TAUX DE CHANGE CONSTANTS (J) = (C-H)/(H)
							(G)	(H)			
(MILLIONS D'EUROS)											
Ciment	9 641	142	9 499	8 314	(43)	8 271	64	8 335	16,0	13,9	
Granulats & Béton	6 449	336	6 113	5 392	(108)	5 284	67	5 351	19,6	14,2	
Plâtre	1 632	1	1 631	1 479	(19)	1 460	2	1 462	10,3	11,5	
Autres	14	-	14	25	(7)	18	-	18	(44,0)	(22,2)	
Éliminations inter-branches	(827)	(36)	(791)	(720)	19	(701)	(10)	(711)	N/A	N/A	
TOTAL	16 909	443	16 466	14 490	(158)	14 332	123	14 455	16,7	13,9	

Résultat d'exploitation courant

Le résultat d'exploitation courant a progressé de 23,4 % à 2 772 millions d'euros contre 2 246 millions d'euros en 2005. Les variations de change et les changements de périmètre ont eu un impact marginal. À périmètre et taux de change constants, le résultat d'exploitation courant a crû de 23,1 %. Toutes les branches ont enregistré une croissance vigoureuse. Rapporté au chiffre d'affaires, le résultat d'exploitation courant s'établit à 16,4 % en 2006, contre 15,5 % en 2005.

Le retour sur capitaux investis des activités poursuivies du Groupe après impôt s'inscrit en progression à 9,8 % en 2006 contre 9,0 % en 2005 à la faveur d'une solide performance de nos opérations et en dépit de l'augmentation des capitaux investis principalement liée à l'acquisition des intérêts minoritaires de Lafarge North America Inc., en mai 2006. ⁽¹⁾

Le retour sur capitaux investis après impôts y compris les activités en cours de cession s'inscrit également en progression à 9,4 % en 2006 contre 8,5 % en 2005.

La contribution de chaque branche au résultat d'exploitation courant pour les exercices clos les 31 décembre 2006 et 2005, ainsi que l'évolution de cette contribution d'une année sur l'autre, exprimée en pourcentage de variation, s'établissent comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION COURANT	2006		VARIATION 2006/2005	2005	
	(MILLIONS D'EUROS)	(%)		(%)	(MILLIONS D'EUROS)
Ciment	2 103	75,9	18,8	1 770	78,9
Granulats & Béton	564	20,3	41,7	398	17,7
Plâtre	198	7,1	31,1	151	6,7
Autres	(93)	(3,3)	-	(73)	(3,3)
TOTAL	2 772	100,0	23,4	2 246	100,0

(1) Voir la Section 4.1 (Vue d'ensemble – Réconciliation de mesures non comptables) pour plus d'informations sur le retour sur capitaux investis après impôts.

Le pourcentage de variation brute ainsi que le pourcentage de variation à périmètre et taux de change constants entre les exercices clos les 31 décembre 2006 et 2005 sont les suivants :

	2006			2005			% VARIATION			
	RÉALISÉ (A)	ENTRÉES DE PÉRIMÈTRE (B)	BASE COMPARABLE (C) = (A) - (B)	RÉALISÉ (D)	SORTIE DE PÉRIMÈTRE (E)	À PÉRIMÈTRE CONSTANT (F) = (D) + (E)	VARIATION DES TAUX DE CHANGE (G)	BASE COMPARABLE (H) = (F) + (G)	% DE VARIATION BRUTE (I) = (A-D)/(D)	% DE VARIATION À PÉRIMÈTRE ET TAUX DE CHANGE CONSTANTS (J) = (C-H)/(H)
(MILLIONS D'EUROS)										
Ciment	2 103	(5)	2 108	1 770	(9)	1 761	15	1 776	18,8	18,7
Granulats & Béton	564	20	544	398	(7)	391	(1)	390	41,7	39,6
Plâtre	198	-	198	151	(3)	148	-	148	31,1	33,7
Autres	(93)	(2)	(91)	(73)	-	(73)	-	(73)	-	-
TOTAL	2 772	13	2 759	2 246	(19)	2 227	14	2 241	23,4	23,1

Chiffre d'affaires et résultat d'exploitation courant par branche

Méthodologie de présentation

Ventes avant élimination inter-branches

Les chiffres d'affaires de chaque branche sont analysés ci-dessous avant élimination des ventes inter-branches. Pour le chiffre d'affaires de chaque branche après élimination des ventes inter-branches, voir le tableau ci-dessus "Chiffre d'affaires et résultat d'exploitation courant consolidés".

Informations par zone géographique : par origine, "domestique" et par destination

Sauf indication contraire, nous analysons notre chiffre d'affaires pour chaque région ou pays selon l'origine

des ventes. Le "chiffre d'affaires domestique" et les "volumes domestiques" concernent uniquement le chiffre d'affaires et les volumes générés et réalisés sur le marché géographique correspondant, à l'exclusion donc du chiffre d'affaires et des volumes à l'export. Lorsque ces chiffres ne sont pas qualifiés de "domestiques", ils incluent à la fois le chiffre d'affaires ou les volumes domestiques et les exportations vers d'autres marchés géographiques. Sauf indication contraire, tous les chiffres "domestiques" s'entendent à périmètre et taux de changes constants.

Certaines données sont également présentées "par marché de destination". Ces données correspondent aux volumes et chiffre d'affaires "domestiques" du marché concerné, augmentés des importations sur ce marché. Les exportations vers d'autres marchés sont alors exclues.

Ciment

	2006	2005	VARIATION 2006/2005	VARIATION À PÉRIMÈTRE ET TAUX DE CHANGE CONSTANTS
	(MILLIONS D'EUROS)	(MILLIONS D'EUROS)	(%)	(%)
CHIFFRE D'AFFAIRES	9 641	8 314	16,0	13,9
RÉSULTAT D'EXPLOITATION COURANT	2 103	1 770	18,8	18,7

Chiffre d'affaires

La contribution au chiffre d'affaires par origine géographique des ventes pour les exercices clos les 31 décembre 2006 et 2005, ainsi que l'évolution de cette contribution d'une année sur l'autre, exprimée en pourcentage de variation s'établissent comme suit :

CHIFFRE D'AFFAIRES	2006		VARIATION 2006/2005	2005	
	(MILLIONS D'EUROS)	(%)		(%)	(MILLIONS D'EUROS)
Europe occidentale	2 823	29,3	11,5	2 532	30,5
Amérique du Nord	1 977	20,5	12,6	1 756	21,1
Europe centrale et de l'Est	778	8,0	33,2	584	7,0
Bassin méditerranéen	636	6,6	19,1	534	6,4
Amérique latine	616	6,4	15,4	534	6,4
Afrique subsaharienne	1 517	15,7	18,4	1 281	15,4
Asie	1 294	13,5	18,4	1 093	13,2
SOUS-TOTAL AVANT ÉLIMINATION DES VENTES INTER-BRANCHES	9 641	100,0	16,0	8 314	100,0

Le chiffre d'affaires de la branche Ciment a progressé de 16,0 % à 9 641 millions d'euros, contre 8 314 millions d'euros en 2005. L'impact des variations de change sur le chiffre d'affaires est positif de 64 millions d'euros (0,9 %). Les changements de périmètre ont engendré un effet net positif de 99 millions d'euros (1,2 %), essentiellement lié à la création de la joint-venture Lafarge-Shui On en Chine et à l'acquisition par la joint-venture d'opérations dans le Yunnan en août 2006.

À périmètre et taux de change constants, notre chiffre d'affaires a progressé de 13,9 % (19,7 % au premier trimestre 2006 par rapport au premier trimestre 2005, 13,2 % au deuxième trimestre 2006, 12,3 % au troisième trimestre 2006 et 12,2 % au quatrième trimestre 2006). Cette forte croissance du chiffre d'affaires a été tirée par un environnement favorable sur la plupart de nos marchés. Les ventes en volume ressortent à 131,8 millions de tonnes contre 123,2 millions de tonnes en 2005.

Résultat d'exploitation courant

La contribution au résultat d'exploitation courant par région pour les exercices clos les 31 décembre 2006 et 2005, ainsi que l'évolution de cette contribution d'une année sur l'autre, exprimée en pourcentage de variation, s'établissent comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION COURANT	2006		VARIATION 2006/2005	2005	
	(MILLIONS D'EUROS)	(%)		(%)	(MILLIONS D'EUROS)
Europe occidentale	699	33,2	12,2	623	35,2
Amérique du Nord	366	17,4	14,0	321	18,2
Europe centrale et de l'Est	256	12,2	43,0	179	10,1
Bassin méditerranéen	216	10,3	8,5	199	11,2
Amérique latine	129	6,1	2,4	126	7,1
Afrique subsaharienne	305	14,5	20,1	254	14,4
Asie	132	6,3	94,1	68	3,8
TOTAL	2 103	100,0	18,8	1 770	100,0

Le résultat d'exploitation courant a progressé de 18,8 % à 2 103 millions d'euros en 2006, contre 1 770 millions d'euros en 2005. Les variations de change ont eu un impact positif de 15 millions d'euros (1 %) sur le résultat d'exploitation courant et les changements de périmètre de consolidation, un impact net négatif de 14 millions d'euros, lié essentiellement à la création, en Chine, de la joint-venture entre Lafarge et Shui On.

À périmètre et taux de change constants, le résultat d'exploitation courant a progressé de 18,7 %. En pourcentage du chiffre d'affaires de la branche, le résultat d'exploitation courant s'établit à 21,8 % en 2006, contre 21,3 % en 2005. L'amélioration du résultat d'exploitation courant est liée à la fois à la croissance des volumes et aux hausses de prix sur la plupart de nos marchés, dans un contexte de hausse des coûts de l'énergie, du transport et

des matières premières, et d'achats supplémentaires de ciment et de clinker.

Le retour sur capitaux investis après impôts s'est amélioré à 10,3 % en 2006 contre 9,7 % en 2005. ⁽¹⁾

Europe occidentale

Chiffre d'affaires

En Europe occidentale, le chiffre d'affaires s'est élevé à 2 823 millions d'euros, en hausse de 11,5 % par rapport à 2005.

Le chiffre d'affaires domestique, à périmètre et taux de change constants, s'inscrit en hausse de 11,6 %. En Europe occidentale, les ventes en volume par destination, en hausse de 6 % par rapport à 2005, s'élèvent à 33,8 millions de tonnes. Les volumes domestiques, à périmètre constant, ont augmenté de 5,5 % par rapport à 2005.

- **En France**, le chiffre d'affaires domestique est en hausse de 10,6 % grâce à une croissance en volume portée par le dynamisme du secteur de la construction sur l'ensemble de l'année.
- **Au Royaume-Uni**, le chiffre d'affaires domestique a progressé de 8,6 %, soutenu par l'évolution des prix, avec des volumes en légère hausse résultant d'une croissance modeste du marché.
- **En Espagne**, les tendances favorables des dépenses de construction ont persisté. La croissance de 12,3 % du chiffre d'affaires domestique a été tirée principalement par l'évolution des prix.
- **En Allemagne**, le chiffre d'affaires domestique s'est inscrit en hausse de 12,8 % à la faveur d'un redressement régulier des prix et de la hausse des volumes.
- **En Grèce**, le chiffre d'affaires domestique a progressé de 18,7 %, dans un environnement de marché favorable, en termes de volumes et de prix. Le marché grec a été particulièrement vigoureux, bénéficiant en 2006 d'un secteur résidentiel dynamique en anticipation de hausses d'impôt.

Résultat d'exploitation courant

Le résultat d'exploitation courant en Europe occidentale a progressé de 12,2 % à 699 millions d'euros, contre 623 millions d'euros en 2005. Les variations de change et les changements de périmètre ont eu un impact limité.

À périmètre et taux de change constants, le résultat d'exploitation courant de 2006 a augmenté de 11,9 %.

- **En France**, la bonne tenue du marché de la construction a généré une croissance soutenue du résultat d'exploitation courant, grâce aux hausses de prix qui ont compensé l'alourdissement de la facture énergétique, et ce en dépit des achats de ciment que nous avons dû réaliser en vue de satisfaire la demande.
- **En Espagne**, le résultat d'exploitation courant s'est amélioré principalement grâce à l'augmentation des prix de vente, l'effet favorable de l'augmentation des volumes ayant été en partie neutralisé par les achats de clinker effectués en vue de satisfaire la demande.
- **Au Royaume-Uni**, le résultat d'exploitation courant est en forte hausse du fait de la croissance des volumes et de la bonne tenue des prix qui ont contrebalancé la forte augmentation de la facture énergétique.
- **En Allemagne**, la hausse des volumes conjuguée à une appréciation régulière des prix nous a permis d'enregistrer un résultat d'exploitation courant en légère hausse par rapport à l'année dernière.
- **En Grèce**, l'excellente orientation du marché domestique a favorisé une amélioration marquée du résultat d'exploitation courant, malgré des coûts de production en hausse.

Amérique du Nord

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires a enregistré une forte progression de 12,6 % à 1 977 millions d'euros, contre 1 756 millions d'euros en 2005, d'importantes hausses de prix compensant largement l'impact du ralentissement de l'activité résidentielle sur la plupart des marchés aux États-Unis.

À périmètre et taux de change constants, le chiffre d'affaires domestique a augmenté de 11,7 %. Les ventes en volume par destination en Amérique du Nord s'inscrivent en baisse de 2,4 % à 20,7 millions de tonnes, tandis que les volumes domestiques, à périmètre constant, ont enregistré une légère baisse de 0,7 % par rapport à 2005. Par zones géographiques, les évolutions sont contrastées, avec une demande soutenue dans l'Ouest et le Sud-Est, faible dans le Nord-Est et la région des Lacs. Les prix sont restés fermes, en nette amélioration sur l'année dernière, grâce aux hausses de prix instaurées sur l'ensemble des marchés au premier trimestre et sur certains marchés au troisième trimestre.

Résultat d'exploitation courant

Le résultat d'exploitation courant en Amérique du Nord a progressé de 14,0 % à 366 millions d'euros, contre 321 millions d'euros en 2005. L'impact des variations de change sur le résultat d'exploitation courant est positif de 8 millions d'euros.

(1) Voir la Section 4.1 (Vue d'ensemble - Réconciliation de mesures non comptables) pour plus d'informations sur le retour sur capitaux investis après impôts.

À taux de change constants, le résultat d'exploitation courant a progressé de 11,1 %, grâce à l'orientation favorable des prix. Le résultat d'exploitation courant connaît une amélioration significative malgré les pressions sensibles enregistrées sur les coûts en particulier les coûts d'achat de ciment et les coûts logistiques qui ont toutefois été contenus par une gestion optimisée des transferts de produits entre les régions.

Marchés en croissance

Chiffre d'affaires

Sur les marchés en croissance, notre chiffre d'affaires a progressé de 20,2 % à 4 841 millions d'euros, contre 4 026 millions d'euros en 2005. Les marchés en croissance ont contribué à hauteur de 50,2 % au chiffre d'affaires de la branche en 2006, contre 48,4 % en 2005. De manière générale, le chiffre d'affaires généré sur ces marchés a augmenté de 16,8 % à périmètre et taux de change constants. Par destination, les volumes vendus ont progressé de 10,3 % à 77,3 millions de tonnes en 2006.

À périmètre constant, les volumes domestiques annuels sur les marchés en croissance ont augmenté de 8,2 %, portés par une croissance vigoureuse dans l'ensemble des régions, quoique plus limitée en Asie.

Dans le Bassin méditerranéen, le chiffre d'affaires a progressé de 19,1 % à 636 millions d'euros en 2006.

À périmètre et taux de change constants, le chiffre d'affaires domestique a crû de 24,2 %. Les volumes vendus dans le Bassin méditerranéen par destination ont progressé de 14,3 % à 12,0 millions de tonnes. Les volumes domestiques, à périmètre constant, ont progressé de 9,9 %.

- **En Turquie et en Égypte**, nous avons enregistré une croissance des volumes domestiques significative sur des marchés de la construction très actifs. Par ailleurs, la bonne orientation des prix a favorisé une croissance du chiffre d'affaires domestique très vigoureuse. En Égypte, l'annonce de mesures gouvernementales destinées à contrôler les prix du marché n'a eu qu'un impact modéré sur notre activité au cours de l'année écoulée.
- **En Jordanie**, le chiffre d'affaires s'inscrit en forte hausse, soutenu par d'importantes augmentations de prix, dans un contexte de hausses répétées du prix de l'énergie, et ce, malgré une baisse des volumes au second semestre de l'année par rapport à 2005.
- **Au Maroc**, la progression marquée du chiffre d'affaires domestique est liée à une forte croissance des volumes.

En Europe centrale et en Europe de l'Est, nos ventes ont progressé de 33,2 % à 778 millions d'euros sur l'exercice.

À périmètre et taux de change constants, le chiffre d'affaires domestique a progressé de 29,8 %. Les volumes vendus en Europe centrale et en Europe de l'Est par destination, s'inscrivent en hausse de 18,8 % à 13,3 millions de tonnes. À périmètre constant, les volumes domestiques ont progressé de 17,5 %.

- **En Roumanie et en Pologne**, la hausse du chiffre d'affaires domestique repose principalement sur une amélioration des volumes dans un environnement favorable à la fois dans le secteur résidentiel et dans celui des infrastructures.
- **En Russie**, le chiffre d'affaires domestique s'inscrit en forte hausse, favorisée par la bonne orientation des prix.
- **En Serbie**, la forte progression des volumes et des prix s'est traduit par une amélioration marquée du chiffre d'affaires domestique.

En Amérique latine, le chiffre d'affaires s'est inscrit en hausse de 15,3 % à 616 millions d'euros en 2006.

À périmètre et taux de change constants, le chiffre d'affaires domestique a crû de 11,3 %. Les volumes vendus en Amérique latine par destination ont progressé de 10,1 % à 7,6 millions de tonnes. À périmètre constant, les volumes domestiques s'inscrivent en hausse de 12,5 %.

- **Au Brésil**, le chiffre d'affaires domestique a chuté de 10,3 %, en raison d'une baisse des prix de 17,7 % dans un environnement concurrentiel très tendu. Les prix se sont stabilisés à leurs niveaux de fin 2005 et sont donc restés stables au quatrième trimestre par rapport au dernier trimestre 2005.
- **Au Venezuela**, la demande de ciment a largement bénéficié d'un niveau d'activité élevé dans le secteur de la construction. Dans ces conditions, le chiffre d'affaires domestique a progressé de 39,8 %.
- **Au Chili**, le chiffre d'affaires domestique a enregistré une progression modeste de 1,3 % dans un environnement concurrentiel assez difficile.
- **Le Honduras et l'Équateur** ont enregistré un chiffre d'affaires en forte progression.

En Afrique subsaharienne, le chiffre d'affaires a progressé de 18,4 % à 1 517 millions d'euros en 2006.

À périmètre et taux de change constants, le chiffre d'affaires domestique s'inscrit en hausse de 18,1 %. Les volumes vendus par destination en Afrique subsaharienne ont progressé de 3,9 % à 13,3 millions de

tonnes. Les volumes domestiques, à périmètre constant, ont crû de 8,0 %.

- **Au Nigeria**, l'augmentation des prix et la croissance des volumes domestiques, soutenue par la bonne performance des usines, ont conduit à une progression de 34,5 % du chiffre d'affaires domestique.
- **En Afrique du Sud**, les volumes domestiques enregistrent une hausse de 0,8 %, limitée par des contraintes logistiques et de production suite à l'incendie survenu dans notre usine au début de l'année.
- **Au Kenya**, des conditions de marché favorables, avec des secteurs résidentiel et non résidentiel très actifs, ont permis au chiffre d'affaires domestique de progresser de 18,0 %.
- **Au Cameroun**, le chiffre d'affaires domestique a progressé de 9,4 % sur un marché en forte croissance.
- **En Afrique du Sud-Est**, région qui couvre la Zambie, le Malawi, et la Tanzanie, le chiffre d'affaires domestique a fortement progressé, avec une hausse significative des volumes et des prix au Malawi et en Tanzanie, tandis qu'en Zambie les ventes ont été pénalisées par un environnement moins favorable.

En Asie, nous avons enregistré une croissance du chiffre d'affaires de 18,4 % à 1 294 millions d'euros en 2006. L'effet de périmètre net positif résultant de la joint-venture avec Shui On et des opérations acquises par la joint-venture dans le Yunnan s'élève à 56 millions d'euros.

À périmètre et taux de change constants, le chiffre d'affaires domestique s'est inscrit en hausse de 7,9 % par rapport à 2005. Les volumes vendus en Asie par destination ont progressé de 8,4 % à 31,1 millions de tonnes. À périmètre constant, les volumes domestiques ont crû de 2,3 %.

- **En Malaisie**, le chiffre d'affaires domestique s'inscrit en hausse de 8,6 %, à la faveur d'un fort redressement des prix. Les volumes domestiques sont en légère baisse, le bénéfice du 9^e plan gouvernemental n'ayant pas encore eu d'effet sur le marché.
- **Aux Philippines**, le chiffre d'affaires domestique progresse de 4,6 % tiré par les hausses de prix, tandis que les volumes affichent un léger déclin sur un marché qui reste faible et où les dépenses d'infrastructure annoncées ne se sont pas encore matérialisées.
- **En Corée du Sud**, le chiffre d'affaires domestique, malgré une amélioration des volumes, a chuté de 3,1 % en raison de la poursuite de la baisse des prix sur un marché qui reste difficile. Les actions du gouvernement lancées en 2005, destinées à freiner la hausse des prix

de l'immobilier ont intensifié la concurrence entre les producteurs coréens et les importateurs.

- **En Inde**, la bonne orientation des marchés et les hausses de prix ont permis d'enregistrer une croissance du chiffre d'affaires domestique de 21,7 %.
- **En Indonésie**, nos volumes se sont inscrits en forte hausse sur un marché très actif. La hausse des volumes et l'amélioration des prix ont entraîné une progression de 26,2 % du chiffre d'affaires domestique.
- **En Chine**, le chiffre d'affaires domestique a progressé de 27,3 %, favorisé par une demande vigoureuse et par l'accroissement des capacités de production dans la région de Chongqing et Dudjiangyan.

Résultat d'exploitation courant

Le résultat d'exploitation courant sur les marchés en croissance a progressé de 25,7 % en 2006 à 1 038 millions d'euros, contre 826 millions d'euros en 2005, ce qui représente 49,4 % du résultat d'exploitation courant de la branche Ciment, contre 46,7 % en 2005. Les variations de change ont eu un impact positif de 7 millions d'euros sur le résultat d'exploitation courant. À l'inverse, les changements de périmètre ont eu un impact négatif de 12 millions d'euros, liés principalement à la création de la joint-venture entre Lafarge et Shui On, en Chine.

À périmètre et taux de change constants, le résultat d'exploitation courant a progressé de 26 %.

Dans le Bassin méditerranéen, le résultat d'exploitation courant en 2006 s'inscrit en hausse de 8,5 % à 216 millions d'euros, contre 199 millions d'euros en 2005.

À périmètre et taux de change constants, le résultat d'exploitation courant a progressé de 10,1 %.

- La croissance a été particulièrement vigoureuse en Turquie et en Égypte, grâce à la bonne orientation des marchés et aux conditions de prix favorables pour contrebalancer la forte hausse des coûts de l'énergie.
- **En Jordanie**, malgré la hausse des prix de vente, le résultat d'exploitation courant est resté stable sur l'exercice en raison du renchérissement marqué du prix du fuel et des achats de ciment et de clinker nécessaires pour satisfaire l'augmentation de la demande au premier semestre de l'année.
- **Au Maroc**, le résultat d'exploitation courant s'est amélioré en raison de la hausse des volumes et du démarrage en mai 2006 de la nouvelle ligne de production à Bouskoura.

En Europe centrale et Europe de l'Est, le résultat d'exploitation courant s'inscrit en hausse de 43,0 % à 256 millions d'euros, contre 179 millions d'euros en 2005.

À périmètre et taux de change constants, le résultat d'exploitation courant enregistre une amélioration de 38,9 %, la plupart des pays de la région affichant des résultats en progression.

- **En Roumanie**, le résultat d'exploitation courant s'inscrit en forte hausse grâce aux conditions de marché favorables aussi bien sur le plan domestique qu'à l'exportation.
- **En Pologne**, l'amélioration du résultat d'exploitation courant repose principalement sur la croissance des volumes.
- **En Russie**, la forte progression du résultat d'exploitation courant est due aux hausses de prix.
- **En Serbie**, l'amélioration des ventes s'est traduite par une progression du résultat d'exploitation courant.

En Amérique latine, le résultat d'exploitation courant s'est inscrit en hausse de 2,4 % à 129 millions d'euros contre 126 millions d'euros en 2005.

À périmètre et taux de change constants, le résultat d'exploitation courant a crû de 1,1 %.

- **Au Brésil**, la baisse du prix moyen en 2006, conjuguée à une forte hausse des coûts de l'énergie, a entraîné une détérioration significative du résultat d'exploitation courant par rapport à l'année dernière. Au quatrième trimestre, la dégradation du résultat courant est plus limitée, les prix s'étant stabilisés à leurs niveaux de fin 2005.
- **Le Venezuela et le Honduras** ont enregistré une croissance significative, liée principalement à l'accroissement des volumes au Venezuela, et à l'amélioration des volumes et des prix au Honduras.
- **Au Chili et en Équateur**, le résultat d'exploitation courant s'est également amélioré par rapport à 2005.

En Afrique subsaharienne, le résultat d'exploitation courant s'inscrit en hausse de 20,1 % à 305 millions d'euros en 2006. À périmètre et taux de change constants, le résultat d'exploitation courant a progressé de 20,9 %, l'essentiel de la croissance provenant du Nigeria et, dans une moindre mesure, du Kenya.

- **Au Nigeria**, l'orientation favorable des volumes et des prix et l'amélioration de la performance de nos usines ont permis de générer une croissance significative du résultat d'exploitation.

- **En Afrique du Sud**, un incendie dans notre usine de Lichtenburg nous a contraint à accroître nos achats de clinker sur les six premiers mois de l'année, ce qui a limité la progression de notre résultat d'exploitation courant.
- **Au Kenya**, le résultat d'exploitation courant s'inscrit en forte hausse, sous l'effet conjugué de l'amélioration des volumes et des prix.
- **En Ouganda et au Cameroun**, l'accroissement du prix des importations de ciment et de clinker s'est traduit par un déclin du résultat d'exploitation courant, tandis qu'en Zambie, le résultat d'exploitation courant a été pénalisé par une baisse des volumes.

En Asie, le résultat d'exploitation courant s'inscrit en hausse de 94,1 % à 132 millions d'euros en 2006.

À périmètre et taux de change constants, le résultat d'exploitation courant a progressé de 110,4 %, principalement grâce à la Malaisie, mais également grâce aux améliorations enregistrées dans certains autres pays de la région.

- **En Malaisie**, le redressement des prix a favorisé l'amélioration du résultat d'exploitation courant.
- **Aux Philippines**, l'amélioration des prix a permis une progression du résultat d'exploitation courant.
- **En Inde**, le résultat d'exploitation courant a également bénéficié de la hausse des prix.
- **En Chine**, le résultat d'exploitation courant de notre joint-venture avec Shui On a progressé suite au démarrage de nouvelles lignes de production dans les usines apportées à la joint-venture par Lafarge, à Chongqing et Dujiangyan et aux progrès constatés dans les usines apportées à la joint-venture par Shui On.
- **En Corée du Sud**, dans un environnement difficile, le résultat d'exploitation courant de 2006 s'inscrit en légère baisse.
- **En Indonésie**, malgré la forte hausse du chiffre d'affaires, le résultat d'exploitation courant est en diminution par rapport à 2005, année où le Groupe avait bénéficié de l'indemnisation au titre de l'assurance perte d'exploitation après le tsunami de décembre 2004.

Granulats & Béton

	2006	2005	VARIATION 2006/2005	VARIATION À PÉRIMÈTRE ET TAUX DE CHANGE CONSTANTS
	(MILLIONS D'EUROS)	(MILLIONS D'EUROS)	(%)	(%)
CHIFFRE D'AFFAIRES	6 449	5 392	19,6	14,2
RÉSULTAT D'EXPLOITATION COURANT	564	398	41,7	39,6

Chiffre d'affaires

La contribution au chiffre d'affaires par activité et par origine géographique des ventes pour les exercices clos les 31 décembre 2006 et 2005, ainsi que l'évolution de cette contribution d'une année sur l'autre, exprimée en pourcentage de variation s'établissent comme suit :

CHIFFRE D'AFFAIRES	2006		VARIATION 2006/2005	2005	
	(MILLIONS D'EUROS)	(%)	(%)	(MILLIONS D'EUROS)	(%)
GRANULATS ET AUTRES PRODUITS ASSOCIÉS	3 344		18,1	2 831	
Dont purs granulats :					
Europe occidentale	1 058	43,3	12,9	937	45,6
Amérique du Nord	1 134	46,4	20,5	941	45,8
Autres	252	10,3	43,2	176	8,6
TOTAL PURS GRANULATS	2 444	100,0	19,0	2 054	100,0
BÉTON ET AUTRES PRODUITS ASSOCIÉS	3 555		21,2	2 932	
Dont béton prêt à l'emploi :					
Europe occidentale	1 542	45,7	25,7	1 227	44,2
Amérique du Nord	1 145	33,9	18,3	968	34,8
Autres	686	20,4	17,5	584	21,0
TOTAL BÉTON PRÊT À L'EMPLOI	3 373	100,0	21,4	2 779	100,0
Éliminations inter Granulats & Béton	(450)			(371)	
TOTAL GRANULATS & BÉTON AVANT ÉLIMINATION DES VENTES INTER-BRANCHES	6 449		19,6	5 392	

Le chiffre d'affaires de la branche Granulats et Béton a progressé de 19,6 % à 6 449 millions d'euros en 2006 contre 5 392 millions d'euros en 2005. Les variations de change ont eu un impact positif de 67 millions d'euros (1,5 %).

Les changements de périmètre, qui ont contribué au chiffre d'affaires à hauteur de 228 millions d'euros (3,9 %), proviennent essentiellement des acquisitions effectuées en Europe centrale et en Amérique du Nord et de l'acquisition de participations détenues jusqu'alors en joint-venture en Europe occidentale. À périmètre et taux de change constants, le chiffre d'affaires a progressé de 14,2 % par rapport à 2005 (23,5 % au premier trimestre 2006 par rapport au premier trimestre 2005, 13,1 % au deuxième trimestre 2006, 12,5 % au troisième trimestre 2006 et 11,5 % au quatrième trimestre 2006). Cette progression repose principalement sur la

forte amélioration des prix sur l'ensemble des lignes de produits, combinée à une bonne orientation des volumes sur un certain nombre de marchés, notamment en Europe occidentale et en Europe centrale. Les investissements effectués sur les marchés en croissance ont également contribué à l'augmentation du chiffre d'affaires comparé à 2005.

Les ventes de purs granulats sont en hausse de 19 % à 2 444 millions d'euros en 2006. Les variations de change et les changements de périmètre ont eu un impact net positif de 1,2 % et 5,4 % respectivement. À périmètre et taux de change constants, le chiffre d'affaires a progressé de 12,4 %. Les volumes de purs granulats ont progressé de 9,2 % à 261,9 millions de tonnes en 2006 (2,9 % à périmètre constant).

Les ventes de béton prêt à l'emploi sont en hausse de 21,4 % à 3 373 millions d'euros en 2006. Les variations de

change et les changements de périmètre ont eu un impact net positif de 0,9 % et 4,1 % respectivement. À périmètre et taux de change constants, le chiffre d'affaires a

progressé de 16,4 %. Les volumes de béton prêt à l'emploi ont crû de 11,3 % à 43,4 millions de mètres cubes (7,3 % à périmètre constant).

Résultat d'exploitation courant

La contribution au résultat d'exploitation courant par activité et par région pour les exercices clos les 31 décembre 2006 et 2005, ainsi que l'évolution de cette contribution d'une année sur l'autre, exprimée en pourcentage de variation s'établissent comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION COURANT	2006		VARIATION 2006/2005		2005	
	(MILLIONS D'EUROS)	(%)	(%)	(MILLIONS D'EUROS)	(%)	
Granulats	358	63,5	31,6	272	68,3	
Béton	206	36,5	63,5	126	31,7	
TOTAL PAR ACTIVITÉ	564	100,0	41,7	398	100,0	
Europe occidentale	227	40,2	26,8	179	45,0	
Amérique du Nord	245	43,5	51,2	162	40,7	
Autres	92	16,3	61,4	57	14,3	
TOTAL PAR RÉGION	564	100,0	41,7	398	100,0	

Le résultat d'exploitation courant de la branche Granulats et Béton a augmenté de 41,7 % à 564 millions d'euros en 2006 contre 398 millions d'euros en 2005. Les changements de périmètre ont eu un impact net positif de 13 millions d'euros (2,3 %), lié principalement à l'acquisition de producteurs de granulats en Europe centrale et en Amérique du Nord et à l'acquisition des participations détenues en joint-venture en Europe occidentale. Les variations de change ont eu un impact négligeable.

À périmètre et taux de change constants, le résultat d'exploitation courant a progressé de 39,6 %. En pourcentage du chiffre d'affaires de la branche, le résultat d'exploitation courant s'établit en forte amélioration à 8,7 % en 2006, contre 7,4 % en 2005.

Le résultat d'exploitation courant des granulats et autres produits associés a progressé de 31,6 % à 358 millions d'euros en 2006, contre 272 millions d'euros en 2005. Cette amélioration résulte principalement de solides hausses de prix conjuguées à une bonne maîtrise des coûts. Nous avons par ailleurs bénéficié de volumes additionnels dans certains de nos marchés. Le résultat d'exploitation courant des activités béton prêt à l'emploi et autres produits associés a crû de 63,5 % à 206 millions d'euros en 2006, contre 126 millions d'euros en 2005. Sur la plupart des marchés, cette activité a bénéficié de volumes favorables et de fortes hausses des prix combinées à une bonne maîtrise des coûts. Par ailleurs, la progression enregistrée par les produits à valeur ajoutée a également contribué à cette amélioration.

Le retour sur capitaux investis après impôts a nettement progressé à 9,7 % contre 8,1 % en 2005. ⁽¹⁾

Europe occidentale

Chiffre d'affaires

En Europe occidentale, les ventes de purs granulats ont progressé de 12,9 % à 1 058 millions d'euros en 2006, grâce à l'évolution favorable des prix et à la bonne orientation des volumes. À périmètre et taux de change constants, le chiffre d'affaires a crû de 9,2 %.

Les volumes de l'activité asphalte et revêtement routier ont diminué dans les mêmes proportions que le marché au Royaume-Uni.

Les ventes de béton prêt à l'emploi s'inscrivent en hausse de 25,7 % à 1 542 millions d'euros en 2006, à la faveur d'une forte augmentation des volumes et d'une amélioration des prix sur l'ensemble des principaux marchés, conjuguées à des mix produits favorables. À périmètre et taux de change constants, le chiffre d'affaires est en progression de 14,7 %.

Résultat d'exploitation courant

Le résultat d'exploitation courant en Europe occidentale a progressé de 26,8 % à 227 millions d'euros en 2006.

À périmètre et taux de change constants, l'amélioration du résultat d'exploitation courant est liée à l'activité vigoureuse enregistrée en France, conjuguée à l'évolution favorable des prix et à une bonne maîtrise des coûts dans tous les pays d'Europe occidentale. Par ailleurs, l'activité béton prêt à l'emploi a été soutenue par les ventes de produits innovants et à forte valeur ajoutée. Les activités asphalte et revêtement routier ont connu une évolution moins favorable du fait de la baisse des volumes.

(1) Voir la Section 4.1 (Vue d'ensemble - Réconciliation de mesures non comptables) pour plus d'informations sur le retour sur capitaux investis après impôts.

Amérique du Nord

Chiffre d'affaires

En Amérique du Nord, les ventes de purs granulats ont progressé de 20,5 % à 1 134 millions d'euros en 2006. À périmètre et taux de change constants, la croissance du chiffre d'affaires des activités purs granulats atteint 12,6 %, favorisée par les hausses de prix qui ont pu être mises en œuvre sur l'ensemble des marchés. Les volumes sont restés stables en 2006 par rapport à l'année précédente, avec des évolutions contrastées d'une région à l'autre : la demande soutenue dans l'Ouest du Canada et dans le Sud-Est des États-Unis a contribué à la croissance des volumes et atténué le déclin des marchés résidentiels dans d'autres régions.

Les ventes de béton prêt à l'emploi ont progressé de 18,3 % à 1 145 millions d'euros en 2006. À périmètre et taux de change constants, le chiffre d'affaires a crû de 14,3 %, grâce à des hausses de prix significatives nécessaires pour absorber l'inflation sur les coûts. Les volumes affichent une légère amélioration de 0,8 %, avec des tendances contrastées d'une région à l'autre et un certain ralentissement des marchés résidentiels au second semestre de l'année.

L'activité asphalte et revêtement routier affiche des ventes en forte progression, avec de très fortes hausses de prix, de manière à compenser l'augmentation significative des prix des matières premières et du coût de l'énergie.

Résultat d'exploitation courant

En Amérique du Nord, le résultat d'exploitation courant a progressé de 51,2 % à 245 millions d'euros en 2006, en tenant compte de l'impact net positif des acquisitions effectuées récemment pour 7 millions d'euros. À périmètre et taux de change constants, la progression du résultat d'exploitation courant est liée à une forte hausse des prix, conjuguée à une bonne maîtrise des coûts.

Reste du monde

Chiffre d'affaires

Dans le reste du monde, les ventes de purs granulats et de béton prêt à l'emploi affichent une progression de 43,2 % et 17,5 % respectivement. Les ventes de purs granulats sont en forte progression en Pologne, en Roumanie, en Ukraine et en Afrique du Sud. Le béton prêt à l'emploi a également bénéficié de forts niveaux d'activité sur la plupart des marchés émergents.

Résultat d'exploitation courant

Cette année encore, le résultat d'exploitation courant dans le reste du monde affiche une croissance forte, atteignant 92 millions d'euros en 2006 contre 57 millions d'euros en 2005. Les investissements effectués récemment sur plusieurs marchés en croissance, notamment en Pologne, en Roumanie et en Afrique du Sud, commencent à porter leurs fruits. Sur tous ces marchés, le résultat d'exploitation courant a enregistré une très forte amélioration, favorisée par une forte croissance des volumes, conjuguée à d'importantes hausses de prix et à une amélioration significative de la productivité.

Plâtre

	2006 (MILLIONS D'EUROS)	2005 (MILLIONS D'EUROS)	VARIATION 2006/2005 (%)	VARIATION À PÉRIMÈTRE ET TAUX DE CHANGE CONSTANTS (%)
CHIFFRE D'AFFAIRES	1 632	1 479	10,3	11,5
RÉSULTAT D'EXPLOITATION COURANT	198	151	31,1	33,7

Chiffre d'affaires

La contribution au chiffre d'affaires par origine géographique pour les exercices clos les 31 décembre 2006 et 2005, ainsi que l'évolution de cette contribution d'une année sur l'autre, exprimée en pourcentage de variation s'établissent comme suit :

CHIFFRE D'AFFAIRES	2006		VARIATION 2006/2005 (%)	2005	
	(MILLIONS D'EUROS)	(%)		(MILLIONS D'EUROS)	(%)
Europe occidentale	859	52,6	8,3	793	53,6
Amérique du Nord	400	24,5	20,8	331	22,4
Autres régions	373	22,9	5,1	355	24,0
TOTAL AVANT ÉLIMINATION DES VENTES INTER-BRANCHES	1 632	100,0	10,3	1 479	100,0

Le chiffre d'affaires de la branche Plâtre a augmenté de 10,3 % à 1 632 millions d'euros en 2006 contre 1 479 millions d'euros en 2005. Les changements de périmètre ont eu un impact négatif de 1,4 % et les variations de change ont augmenté le chiffre d'affaires de 0,2 %.

À périmètre et taux de change constants, le chiffre d'affaires s'inscrit en hausse de 11,5 % (15,3 % au premier trimestre 2006 par rapport au premier trimestre 2005, 12,7 % au

deuxième trimestre 2006, 10,6 % au troisième trimestre 2006 et 8,1 % au quatrième trimestre 2006).

La progression du chiffre d'affaires est en grande partie attribuable à l'évolution favorable des prix en Amérique du Nord jusqu'à la fin juillet, et au bon environnement de marché en Europe occidentale. Les volumes de vente de plaques de plâtre ont progressé de 1,6 % en 2006 à 705 millions de mètres carrés. À périmètre constant, la croissance des volumes ressort à 2,5 %.

Résultat d'exploitation courant

La contribution au résultat d'exploitation courant par région pour les exercices clos les 31 décembre 2006 et 2005, ainsi que la variation en pourcentage entre les deux périodes s'établissent comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION COURANT	2006		VARIATION 2006/2005		2005	
	(MILLIONS D'EUROS)	(%)	(%)	(MILLIONS D'EUROS)	(%)	
Europe occidentale	81	40,9	5,2	77	51,0	
Amérique du Nord	88	44,4	95,6	45	29,8	
Autres régions	29	14,7	-	29	19,2	
TOTAL	198	100,0	31,1	151	100,0	

Le résultat d'exploitation courant a progressé de 31,1 % à 198 millions en 2006 contre 151 millions en 2005. Les variations de change n'ont pas eu d'impact sur les résultats de la branche.

À périmètre et taux de change constants, le résultat d'exploitation courant s'inscrit en hausse de 33,7 %. En pourcentage du chiffre d'affaires de la branche, le résultat d'exploitation courant s'établit à 12,1 % en 2006, contre 10,2 % en 2005. Cette performance record est due principalement aux hausses de prix en Amérique du Nord, mais aussi à la vigueur des volumes et des prix en Europe occidentale.

Le retour sur capitaux investis après impôts a augmenté, passant de 10,2 % en 2005 à 11,7 % en 2006. ⁽¹⁾

Europe occidentale

Chiffre d'affaires

En Europe occidentale, le chiffre d'affaires a progressé de 8,3 % à 859 millions d'euros en 2006 contre 793 millions d'euros en 2005. Le chiffre d'affaires enregistre une progression dans tous les pays, soutenue par la croissance des volumes. Au Royaume-Uni et en Irlande, la demande est restée solide. En France, la progression des volumes résulte d'un environnement porteur. En Allemagne, les volumes et les prix se sont rétablis par rapport au niveau particulièrement bas atteint au second semestre 2005.

Résultat d'exploitation courant

En Europe occidentale, le résultat d'exploitation courant enregistre une amélioration de 5,2 % à 81 millions d'euros contre 77 millions d'euros en 2005. Cette progression est liée en grande partie à la forte progression enregistrée au Royaume-Uni. En France, le résultat d'exploitation courant

reste stable malgré la hausse des volumes, l'augmentation des prix de ventes n'ayant pas suffi à compenser la forte hausse des coûts de production. En Allemagne, le résultat d'exploitation courant, bien qu'en forte reprise au second semestre 2006 est en diminution.

Amérique du Nord

Chiffre d'affaires

En Amérique du Nord, le chiffre d'affaires a progressé de 20,8 % en 2006 à 400 millions d'euros contre 331 millions d'euros en 2005. Le marché nord américain a bénéficié de conditions favorables jusqu'à fin juillet, dans un contexte marqué par des hausses de prix et une bonne croissance des volumes. Depuis lors, la demande a ralenti aux États-Unis et les prix et les volumes ont diminué.

Résultat d'exploitation courant

En Amérique du Nord, le résultat d'exploitation courant enregistre une amélioration de 95,6 % à 88 millions d'euros en 2006 contre 45 millions d'euros en 2005. Cette amélioration est due à la hausse des prix de ventes.

Autres régions

Chiffre d'affaires

Dans les autres régions, le chiffre d'affaires a globalement enregistré une amélioration de 5,1 % à 373 millions d'euros en 2006 contre 355 millions d'euros en 2005. De bons niveaux d'activité ont été enregistrés en Turquie, en Amérique latine et en Afrique du Sud. En Asie, malgré un marché concurrentiel, les ventes ont progressé principalement grâce à la hausse des volumes en Chine et en Corée du Sud. Le marché australien est resté difficile, bien que les conditions se soient stabilisées. En Pologne,

(1) Voir la Section 4.1 (Vue d'ensemble – Réconciliation de mesures non comptables) pour plus d'informations sur le retour sur capitaux investis après impôts.

les conditions de marché se sont détériorées au premier semestre 2006, avec toutefois une reprise vigoureuse au second semestre.

Résultat d'exploitation courant

Dans les autres régions, le résultat d'exploitation courant est resté stable à 29 millions d'euros en 2006, dans un contexte de pression concurrentielle et de hausse des coûts.

Autres activités (y compris holdings)

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de nos autres activités a baissé à 14 millions d'euros en 2006 contre 25 millions d'euros en 2005.

Résultat d'exploitation et résultat de l'ensemble consolidé

Le tableau ci-dessous donne l'évolution de notre résultat d'exploitation et du résultat net pour les exercices clos le 31 décembre 2006 et 2005 :

	2006 (MILLIONS D'EUROS)	VARIATION 2006/2005 (%)	2005 * (MILLIONS D'EUROS)
RÉSULTAT D'EXPLOITATION COURANT	2 772	23,4	2 246
Plus- (moins-) values de cession	28	(30,0)	40
Autres produits (charges) d'exploitation	(122)	(16,2)	(105)
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	2 678	22,8	2 181
Produits (charges) financiers	(485)	(16,9)	(415)
Quote-part dans les résultats des entreprises associées	30	(3,2)	31
RÉSULTAT AVANT IMPÔT DES ACTIVITÉS POURSUIVIES	2 223	23,7	1 797
Impôts	(630)	(34,0)	(470)
Résultats net des activités poursuivies	1 593	20,0	1 327
Résultat net des activités cédées ou en cours de cession	(4)	-	97
RÉSULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ	1 589	11,6	1 424
Dont : Part du Groupe	1 372	25,2	1 096
Intérêts minoritaires	217	(33,8)	328

* Les chiffres ont été ajustés des retraitements expliqués dans la Note 3 annexée à nos comptes consolidés, suite au projet de cession de la branche Toiture et ne correspondent donc pas aux états financiers dans le Rapport annuel 2005.

Les plus-values de cessions représentent un gain net de 28 millions d'euros en 2006, contre 40 millions d'euros en 2005. En 2006, le gain net tient principalement à une plus-value de cession dans nos activités immobilières au Royaume-Uni.

Les autres charges d'exploitation s'élèvent à 122 millions d'euros en 2006, contre 105 millions d'euros en 2005. En 2006, elles comprennent essentiellement 99 millions d'euros de charges de restructuration. Dans le cadre de notre plan stratégique "Excellence 2008", nous avons enregistré des provisions pour restructuration significatives.

Résultat d'exploitation courant

La perte d'exploitation courante de nos autres opérations, qui inclut les dépenses centrales non allouées aux branches, a augmenté, passant de 73 millions d'euros en 2005 à 93 millions d'euros en 2006. Cette évolution est essentiellement due aux résultats de nos captives de réassurance qui ont été pénalisés par une sinistralité relativement élevée dans nos cimenteries suite à un incendie dans notre usine de Lichtenburg en Afrique du Sud, à l'explosion d'une conduite de gaz dans notre usine de Korkino en Russie et à un glissement de terrain dans notre carrière en Serbie.

Voir la Note 6 annexée à nos comptes consolidés pour des informations complémentaires sur les autres produits et charges.

Le résultat d'exploitation s'inscrit en hausse de 22,8 % à 2 678 millions d'euros, contre 2 181 millions d'euros en 2005.

Les frais financiers ont augmenté de 16,9 % à 485 millions d'euros contre 415 millions d'euros en 2005. Les frais financiers nets comprennent les charges financières au titre de la dette nette et les autres produits et charges financiers. Les charges financières

au titre de la dette nette sont en hausse de 28,6 % à 522 millions d'euros contre 406 millions d'euros en 2005 (433 millions d'euros y compris l'impact de l'amortissement de la composante capitaux propres de l'OCEANE pour 27 millions d'euros), essentiellement en raison des frais financiers liés au rachat des intérêts minoritaires dans Lafarge North America Inc. Le taux d'intérêt moyen de la dette est de 5,5 % en 2006, contre 5,4 % en 2005. Les autres produits et charges financiers se soldent par un gain net de 37 millions d'euros en 2006, contre un gain net de 18 millions d'euros en 2005. Cette variation s'explique pour l'essentiel par l'effet positif de la plus-value réalisée sur la cession de la participation résiduelle dans Materis.

La quote-part dans les résultats des entreprises associées reste pratiquement stable par rapport à l'année dernière à 30 millions d'euros en 2006.

L'impôt sur les bénéfices est en hausse à 630 millions d'euros en 2006 contre 470 millions d'euros en 2005. En 2006, le taux d'imposition effectif des activités poursuivies augmente légèrement à 28,3 % contre 26,2 % en 2005. En 2005, une série d'éléments favorables non récurrents avaient réduit le taux d'imposition effectif. En 2006, dans la perspective de la cession de la division Toiture et de la fin du régime d'intégration fiscale entre les activités Ciment et Toiture qui en découle, nous avons procédé à une réorganisation en Allemagne, ce qui a eu un effet positif de près de 2 % sur le taux d'imposition effectif des opérations poursuivies.

Le résultat net des activités en cours de cession se solde par une perte de 4 millions d'euros, contre un gain de 97 millions d'euros en 2005. Le chiffre d'affaires de la branche Toiture a atteint en 2006 1 624 millions d'euros, contre 1 514 millions d'euros en 2005. Le résultat d'exploitation courant s'inscrit en forte progression, passant de 98 millions d'euros à 131 millions d'euros, à la faveur des baisses de coûts et de l'orientation globalement positive du marché en Europe occidentale. L'impôt sur les activités en cours de cession s'établit en 2006 à 83 millions d'euros en augmentation de 129 millions d'euros, essentiellement en raison de l'annulation, en 2006, d'un actif d'impôt différé enregistré en 2005 pour prendre en compte l'avantage résultant de l'intégration fiscale combinant les activités Ciment et Toiture. Cet actif d'impôt différé a été annulé en 2006 en vue de la cession imminente de la branche Toiture, qui mettra fin aux régimes d'intégration fiscale mentionnés ci-dessus.

Le résultat net part du Groupe s'inscrit en hausse de 25,2 % à 1 372 millions d'euros en 2006 contre 1 096 millions d'euros en 2005. Le résultat net part du Groupe représente 8,1 % du chiffre d'affaires en 2006, contre 7,6 % en 2005.

Les intérêts minoritaires ont diminué de 33,8 % à 217 millions d'euros, contre 328 millions d'euros en 2005.

Les intérêts minoritaires ont été réduits de 177 millions d'euros suite à l'acquisition des intérêts minoritaires de Lafarge North America Inc. Ils ont augmenté de 103 millions d'euros en raison de l'amélioration des résultats nets au Nigeria, en Malaisie, en Roumanie et en Amérique du Nord. Ils ont diminué de 37 millions d'euros en raison de la baisse du résultat net en Grèce, affecté par des éléments exceptionnels, négatifs cette année et positifs l'an dernier.

Le résultat net par action s'inscrit en hausse de 23,0 % pour 2006 à 7,86 euros, contre 6,39 euros en 2005. Le nombre moyen de titres en circulation, hors autocontrôle, au cours de l'année s'établit à 174,5 millions (175,3 millions d'actions au 31 décembre 2006), contre 171,5 millions en 2005 (174,2 millions au 31 décembre 2005). Entre le 31 décembre 2005 et le 31 décembre 2006, l'augmentation du nombre moyen de titres est principalement lié à notre plan de stock-options. Le résultat net par action dilué s'est inscrit en hausse de 22,2 % à 7,75 euros, contre 6,34 euros en 2005.

4.3 Résultats opérationnels pour les exercices clos les 31 décembre 2005 et 2004

Toutes les données relatives au chiffre d'affaires, au résultat d'exploitation courant ainsi qu'aux volumes vendus comprennent la contribution au prorata de nos filiales consolidées par intégration proportionnelle.

Chiffre d'affaires consolidé et résultat d'exploitation courant

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires consolidé est en hausse de 11,7 % à 14 490 millions d'euros contre 12 976 millions d'euros en 2004. L'impact des variations de change est positif de 219 millions d'euros (1,8 %), en raison principalement de la nette appréciation du dollar canadien, du won sud-coréen, du real brésilien, du zloty polonais, du leu roumain et du peso chilien face à l'euro. Les changements de périmètre ont engendré un effet positif de 83 millions d'euros (0,6 %), notamment grâce à l'acquisition de Cementos Selva Alegre en Équateur par la branche Ciment et à plusieurs acquisitions de petite taille en Amérique du Nord et en Europe par la branche Granulats & Béton.

À périmètre et taux de change constants, le chiffre d'affaires consolidé augmente de 9,3 %, sous l'effet positif de conditions de marché globalement favorables et de hausses notables des prix mises en œuvre pour compenser la hausse des coûts de l'énergie dans la plupart de nos marchés.

Pour les exercices clos les 31 décembre 2005 et 2004, la contribution de chaque branche au chiffre d'affaires (avant élimination des ventes inter-branches), ainsi que l'évolution de cette contribution d'une année sur l'autre, exprimée en pourcentage de variation, s'établissent comme suit :

CHIFFRE D'AFFAIRES	2005	VARIATION 2005/2004	2004
	(MILLIONS D'EUROS)	(%)	(MILLIONS D'EUROS)
Ciment	8 314	12,3	7 403
Granulats & Béton	5 392	13,3	4 761
Plâtre	1 479	9,3	1 353
Autres	25	(51,0)	51
Éliminations inter-branches	(720)	21,6	(592)
TOTAL	14 490	11,7	12 976

La contribution de chaque branche au chiffre d'affaires consolidé (après élimination des ventes inter-branches) pour les exercices clos les 31 décembre 2005 et 2004, ainsi que l'évolution de cette contribution d'une année sur l'autre, exprimée en pourcentage de variation, s'établissent comme suit :

CHIFFRE D'AFFAIRES	2005		VARIATION 2005/2004		2004	
	(MILLIONS D'EUROS)	(%)	(%)	(MILLIONS D'EUROS)	(%)	
Ciment	7 624	52,6	11,5	6 838	52,7	
Granulats & Béton	5 382	37,1	13,3	4 751	36,6	
Plâtre	1 462	10,1	9,1	1 340	10,3	
Autres	22	0,2	(53,2)	47	0,4	
TOTAL	14 490	100,0	11,7	12 976	100,0	

Le pourcentage de variation brute ainsi que le pourcentage de variation à périmètre et taux de change constants entre les exercices clos les 31 décembre 2005 et 2004 sont les suivants :

	2005			2004			% VARIATION			
	RÉALISÉ (MILLIONS D'EUROS)	ENTRÉES DE PÉRIMÈTRE (B)	BASE COMPARABLE (C) = (A) - (B)	RÉALISÉ (D)	SORTIE DE PÉRIMÈTRE (E)	À PÉRIMÈTRE CONSTANT (F) = (D) + (E)	VARIATION DES TAUX DE CHANGE (G)	BASE COMPARABLE (H) = (F) + (G)	% DE VARIATION BRUTE (I) = (A-D)/(D)	% DE VARIATION À PÉRIMÈTRE ET TAUX DE CHANGE CONSTANTS (J) = (C-H)/(H)
Ciment	8 314	89	8 225	7 403	7	7 410	114	7 524	12,3	9,3
Granulats & Béton	5 392	97	5 295	4 761	(66)	4 695	103	4 798	13,3	10,3
Plâtre	1 479	-	1 479	1 353	(11)	1 342	18	1 360	9,3	8,7
Autres	25	-	25	51	(28)	23	1	24	(51,0)	4,2
Éliminations inter-branches	(720)	(6)	(714)	(592)	1	(591)	(17)	(608)	N/A	N/A
TOTAL	14 490	180	14 310	12 976	(97)	12 879	219	13 098	11,7	9,3

Résultat d'exploitation courant

Le résultat d'exploitation courant progresse de 10,2 % à 2 246 millions d'euros contre 2 039 millions d'euros en 2004. L'appréciation du dollar canadien, du real brésilien, du leu roumain, du zloty polonais, du peso chilien et du won sud-coréen face à l'euro a eu un impact de change positif de 45 millions d'euros. Les changements de périmètre ont engendré un effet positif de 22 millions

d'euros et sont essentiellement liés à l'acquisition de Cementos Selva Alegre en Équateur.

À périmètre et taux de change constants, le résultat d'exploitation courant est en hausse de 6,7 %. Il enregistre une solide croissance dans toutes les branches. Rapporté au chiffre d'affaires, le résultat d'exploitation courant s'établit à 15,5 % en 2005, contre 15,7 % en 2004.

Le retour sur capitaux investis après impôts des activités poursuivies a légèrement diminué en 2005 par rapport à 2004 passant de 9,1 % à 9,0 % ⁽¹⁾.

La contribution de chaque branche au résultat d'exploitation courant pour les exercices clos les 31 décembre 2005 et 2004, ainsi que l'évolution de cette contribution d'une année sur l'autre, exprimée en pourcentage de variation, s'établissent comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION COURANT	2005		VARIATION 2005/2004		2004	
	(MILLIONS D'EUROS)	(%)	(%)	(MILLIONS D'EUROS)	(%)	
Ciment	1 770	78,8	10,8	1 597	78,3	
Granulats & Béton	398	17,7	11,5	357	17,5	
Plâtre	151	6,7	14,4	132	6,5	
Autres	(73)	(3,2)	-	(47)	(2,3)	
TOTAL	2 246	100,0	10,2	2 039	100,0	

Le pourcentage de variation brute ainsi que le pourcentage de variation à périmètre et taux de change constants entre les exercices clos les 31 décembre 2005 et 2004 sont les suivants :

	2005			2004			% VARIATION			
	RÉALISÉ (A)	ENTRÉES DE PÉRIMÈTRE (B)	BASE COMPARABLE (C) = (A) - (B)	RÉALISÉ (D)	SORTIE DE PÉRIMÈTRE (E)	À PÉRIMÈTRE CONSTANT (F) = (D) + (E)	VARIATION DES TAUX DE CHANGE (G)	BASE COMPARABLE (H) = (F) + (G)	% DE VARIATION BRUTE (I) = (A-D)/(D)	% DE VARIATION À PÉRIMÈTRE ET TAUX DE CHANGE CONSTANTS (J) = (C-H)/(H)
Ciment	1 770	16	1 754	1 597	-	1 597	36	1 633	10,8	7,4
Granulats & Béton	398	7	391	357	-	357	5	362	11,5	7,9
Plâtre	151	-	151	132	(1)	131	3	134	14,4	12,8
Autres	(73)		(73)	(47)	-	(47)	1	(46)	55,3	58,7
TOTAL	2 246	23	2 223	2 039	(1)	2 038	45	2 083	10,2	6,7

Chiffre d'affaires et résultat d'exploitation courant par branche

Méthodologie de présentation

Ventes avant élimination inter-branches

Les chiffres d'affaires de chaque branche sont analysés ci-dessous avant élimination des ventes inter-branches. Pour le chiffre d'affaires de chaque branche après élimination des ventes inter-branches, voir le tableau ci-dessus "Chiffre d'affaires et résultat d'exploitation courant consolidés".

Informations par zone géographique : par origine, "domestique" et par destination

Sauf indication contraire, nous analysons notre chiffre d'affaires pour chaque région ou pays selon l'origine

des ventes. Le "chiffre d'affaires domestique" et les "volumes domestiques" concernent uniquement le chiffre d'affaires et les volumes générés et réalisés sur le marché géographique correspondant, à l'exclusion donc du chiffre d'affaires et des volumes à l'export. Lorsque ces chiffres ne sont pas qualifiés de "domestiques", ils incluent à la fois le chiffre d'affaires ou les volumes domestiques et les exportations vers d'autres marchés géographiques. Sauf indication contraire, tous les chiffres "domestiques" s'entendent à périmètre et taux de changes constants.

Certaines données sont également présentées "par marché de destination". Ces données correspondent aux volumes "domestiques" du marché concerné, augmentés des importations sur ce marché. Les exportations vers d'autres marchés sont alors exclues.

(1) Voir la Section 4.1 (Vue d'ensemble – Réconciliation de mesures non comptables) pour plus d'informations sur le retour sur capitaux investis après impôts.

Ciment

	2005 (MILLIONS D'EUROS)	2004 (MILLIONS D'EUROS)	VARIATION 2005/2004 (%)	VARIATION À PÉRIMÈTRE ET TAUX DE CHANGE CONSTANTS (%)
CHIFFRE D'AFFAIRES	8 314	7 403	12,3	9,3
RÉSULTAT D'EXPLOITATION COURANT	1 770	1 597	10,8	7,4

Chiffre d'affaires

La contribution au chiffre d'affaires pour les exercices clos les 31 décembre 2005 et 2004, ainsi que l'évolution de cette contribution d'une année sur l'autre, exprimée en pourcentage de variation s'établissent comme suit :

CHIFFRE D'AFFAIRES	2005		VARIATION 2005/2004	2004	
	(MILLIONS D'EUROS)	(%)	(%)	(MILLIONS D'EUROS)	(%)
Europe occidentale	2 532	30,5	4,5	2 422	32,7
Amérique du Nord	1 756	21,1	15,5	1 520	20,5
Europe centrale et de l'Est	584	7,0	25,1	467	6,3
Bassin méditerranéen	534	6,4	24,2	430	5,8
Amérique latine	534	6,4	16,3	459	6,2
Afrique subsaharienne	1 281	15,4	21,4	1 055	14,3
Asie	1 093	13,2	4,1	1 050	14,2
SOUS-TOTAL AVANT ÉLIMINATION DES VENTES INTER-BRANCHES	8 314	100,0	12,3	7 403	100,0

Le chiffre d'affaires de la branche Ciment a progressé de 12,3 % à 8 314 millions d'euros, contre 7 403 millions d'euros en 2004. L'impact des variations de change sur le chiffre d'affaires est positif de 1,7 % (114 millions d'euros). Les changements de périmètre ont engendré un effet positif de 1,3 % (96 millions d'euros) et sont essentiellement liés à l'acquisition de Cementos Selva Alegre en Équateur.

À périmètre et taux de change constants, le chiffre d'affaires a augmenté de 9,3 % (de 2,1 % au premier

trimestre 2005, de 9,9 % au deuxième, de 10,8 % au troisième et de 13,3 % au quatrième par rapport aux trimestres correspondants de 2004). Cette forte croissance du chiffre d'affaires s'explique principalement par la hausse des prix de vente sur la plupart de nos marchés à l'exception notable du Brésil, de la Corée du Sud et de la Malaisie, dans un contexte d'augmentation importante des coûts de l'énergie. Les volumes vendus ont atteint 123,2 millions de tonnes en 2005, en progression de 3,2 % par rapport à 2004. À périmètre constant, la croissance en volume a été de 2,2 %.

Résultat d'exploitation courant

La contribution au résultat d'exploitation courant par région pour les exercices clos les 31 décembre 2005 et 2004, ainsi que l'évolution de cette contribution d'une année sur l'autre, exprimée en pourcentage de variation, s'établissent comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION COURANT	2005		VARIATION 2005/2004		2004	
	(MILLIONS D'EUROS)	(%)	(%)	(MILLIONS D'EUROS)	(%)	
Europe occidentale	623	35,2	(1,0)	629	39,4	
Amérique du Nord	321	18,2	18,9	270	16,9	
Europe centrale et de l'Est	179	10,1	70,5	105	6,6	
Bassin méditerranéen	199	11,2	28,4	155	9,7	
Amérique latine	126	7,1	(12,5)	144	9,0	
Afrique subsaharienne	254	14,4	29,6	196	12,3	
Asie	68	3,8	(30,6)	98	6,1	
TOTAL	1 770	100,0	10,8	1 597	100,0	

Le résultat d'exploitation courant a augmenté de 10,8 % à 1 770 millions d'euros en 2005 contre 1 597 millions d'euros en 2004. Les variations de change ont eu un impact positif de 2,4 % (36 millions d'euros). L'effet net des changements de périmètre a été de 16 millions d'euros.

À périmètre et taux de change constants, le résultat d'exploitation courant est en hausse de 7,4 %. En pourcentage du chiffre d'affaires de la branche, le résultat d'exploitation courant s'établit à 21,3 % en 2005, contre 21,6 % en 2004. Le résultat d'exploitation courant s'est amélioré sous l'effet de l'accroissement des volumes, même si, sur les marchés où les capacités de production locale n'ont pu satisfaire la demande, l'amélioration a été limitée en raison des coûts supplémentaires d'importations de ciment et de clinker et de transport. Les hausses de prix, malgré les difficultés rencontrées dans ce domaine au Brésil, en Corée du Sud et en Malaisie, ont permis de compenser la majeure partie de l'accroissement des coûts et, en particulier, la hausse des prix de l'énergie qui a renchéri les coûts de production de 160 millions d'euros. L'amélioration du mix de combustibles, grâce au remplacement des énergies les plus coûteuses par le coke de pétrole et des combustibles de substitution, a permis de limiter l'augmentation des coûts de l'énergie.

À 9,7 %, le retour sur capitaux investis après impôts est resté inchangé en 2005 par rapport à 2004. ⁽¹⁾

Europe occidentale

Chiffre d'affaires

En Europe occidentale, le chiffre d'affaires s'est élevé à 2 532 millions d'euros, en progression de 4,5 % par rapport à 2004.

Le chiffre d'affaires domestique, à périmètre et taux de change constants, a augmenté de 4,3 %. Les volumes vendus en Europe occidentale, par destination, à 31,9 millions de tonnes, sont restés, pour l'essentiel, inchangés par rapport à 2004. Les volumes domestiques, à périmètre constant, ont diminué de 1,8 % :

- **en France**, le chiffre d'affaires domestique est en hausse de 6,1 % grâce à une croissance en volume soutenue par le dynamisme du secteur de la construction pendant l'ensemble de l'année, et à un environnement de prix favorable ;
- **au Royaume-Uni**, le chiffre d'affaires domestique a progressé de 2,7 % grâce à des prix bien orientés malgré la baisse des volumes consécutive au ralentissement de l'activité dans ce pays et une certaine érosion de notre part de marché depuis que la nouvelle cimenterie de l'un de nos concurrents, Tarmac, tourne à pleine capacité ;
- **en Espagne**, les tendances favorables des dépenses de construction ont persisté. La croissance de 7,6 % du chiffre d'affaires domestique a bénéficié de bonnes conditions de prix ;
- **en Allemagne**, le marché de la construction est une nouvelle fois en recul mais le chiffre d'affaires domestique a enregistré une croissance soutenue de 8 %, portée par le redressement régulier des prix qui a plus que compensé la tendance défavorable des volumes ;

(1) Voir la Section 4.1 (Vue d'ensemble - Réconciliation de mesures non comptables) pour plus d'informations sur le retour sur capitaux investis après impôts.

- **en Grèce**, les volumes domestiques ont diminué, en ligne avec le repli du marché après la fin des Jeux olympiques en 2004 et la réduction des dépenses publiques. Le chiffre d'affaires domestique est néanmoins en légère hausse du fait de l'augmentation des prix de vente.

Résultat d'exploitation courant

En Europe occidentale, le résultat d'exploitation courant a baissé de 1 % à 623 millions d'euros contre 629 millions d'euros en 2004. Les variations de change et les changements de périmètre ont eu un impact limité sur le résultat d'exploitation courant.

À périmètre et taux de change constants, le résultat d'exploitation courant a baissé également de 1,0 %. L'évolution du résultat d'exploitation courant est contrastée dans l'ensemble de la région :

- **en France**, la solidité du marché de la construction a généré une bonne croissance du résultat d'exploitation courant, les hausses de prix ayant plus que compensé l'alourdissement de la facture énergétique ;
- **en Espagne**, le résultat d'exploitation courant s'est amélioré grâce à l'augmentation des prix de vente. L'augmentation des coûts de l'énergie a été en partie compensée par l'amélioration du mix de combustibles ;
- **au Royaume-Uni**, le résultat d'exploitation courant est en baisse du fait de la diminution des volumes vendus. Les hausses de prix ont plus que compensé l'accroissement notable des coûts de l'énergie, en partie atténué par l'amélioration du mix de combustibles ;
- **en Allemagne**, où des pertes ont été encourues en 2004, l'amélioration régulière des prix a permis d'aboutir à des résultats positifs en 2005, malgré la baisse des volumes domestiques. Le recours plus large aux combustibles de substitution a en partie compensé la hausse des prix de l'énergie ;
- **en Grèce**, le résultat d'exploitation courant a reculé du fait du repli des volumes et d'augmentations de prix insuffisantes pour couvrir entièrement les hausses de coûts, celle-ci ayant été néanmoins en partie limitées par un meilleur mix de combustibles.

Amérique du Nord

Chiffre d'affaires

En Amérique du Nord, le chiffre d'affaires réalisé en 2005 s'élève à 1 756 millions d'euros, en progression de 15,5 % par rapport à 2004. Le chiffre d'affaires domestique, à périmètre et taux de change constants, est en hausse de 13,1 %.

Les volumes vendus en Amérique du Nord, par destination, à 21,2 millions de tonnes, ont augmenté de

1 %. Les volumes domestiques, à périmètre constant, ont enregistré une croissance similaire à 1,1 %.

Grâce à des conditions économiques favorables, la demande a été très soutenue sur tous les marchés au premier semestre 2005, compensant le léger repli observé au second. Les résultats ont été contrastés d'une région à l'autre. La croissance en volume sur les marchés de l'Ouest, de la région " River " et du Sud-Est a plus que compensé le fléchissement enregistré au Nord-Est et dans la région des Lacs. Les tendances de prix sont restées favorables, des hausses de prix ayant été appliquées sur tous les marchés au premier semestre. Sur plusieurs marchés des États-Unis, une deuxième série d'augmentations a été introduite au second semestre.

Résultat d'exploitation courant

Le résultat d'exploitation courant en Amérique du Nord a progressé de 18,9 % à 321 millions d'euros contre 270 millions d'euros en 2004. Les variations de change ont eu un impact positif de 12 millions d'euros.

À périmètre et taux de change constants, le résultat d'exploitation courant est en hausse de 13,8 %. La croissance du résultat est essentiellement le fait de l'amélioration des prix qui a atténué des hausses de coûts relativement élevées. L'augmentation des prix de l'énergie a été accentuée par l'impact de l'ouragan Katrina sur les approvisionnements en énergie. Les coûts du fret se sont alourdis en raison de sous-optimisations logistiques dans des conditions de marché tendues début 2005. Pour faire face à une forte demande sur certains de nos marchés, il a fallu accroître les importations de ciment. Enfin, nos coûts ont été également affectés par la hausse des coûts de retraite et par les charges liées au projet de mise en œuvre d'un ERP.

Marchés en croissance

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires a augmenté de 16,3 % à 4 026 millions d'euros dans les marchés en croissance qui ont représenté 48,4 % des ventes de la branche en 2005, contre 46,8 % en 2004.

Dans l'ensemble le chiffre d'affaires des marchés en croissance a augmenté de 10,8 %, à périmètre et taux de change constants. Les volumes vendus dans les marchés en croissance par destination ont progressé de 5,6 % à 70,1 millions de tonnes en 2005.

À périmètre constant, les volumes domestiques des marchés en croissance ont enregistré une progression de 6,5 %. Une forte croissance du marché domestique a été observée dans toutes les régions à l'exception de l'Amérique latine et de l'Asie.

En Europe centrale et de l'Est, le chiffre d'affaires a augmenté de 25,1 % à 584 millions d'euros en 2005.

À périmètre et taux de change constants, le chiffre d'affaires domestique a progressé de 19,3 %. Les volumes vendus en Europe centrale et de l'Est par destination ont augmenté de 10,9 % à 11,2 millions de tonnes. La croissance des volumes domestiques, à périmètre constant, a été de 12,8 % :

- **en Roumanie**, le chiffre d'affaires domestique est en hausse de 11,1 %, dans un environnement favorable à la fois dans le secteur résidentiel et dans celui des infrastructures, malgré une légère diminution des prix ;
- **en Pologne**, le chiffre d'affaires domestique a enregistré une légère croissance de 0,7 %, les prix subissant des pressions à la baisse, ce qui a en partie absorbé l'impact de l'amélioration des volumes domestiques ;
- **en Russie**, le chiffre d'affaires domestique a progressé de 59,6 %, grâce aux hausses de prix enregistrées à la fin du premier semestre qui se sont poursuivies pendant le reste de l'année. Les volumes vendus ont également progressé, favorisés par des conditions climatiques exceptionnellement clémentes au dernier trimestre et par l'accroissement des capacités de production de notre usine de Korkino dans l'Oural ;
- **en Serbie**, la croissance soutenue des volumes domestiques et de bons niveaux de prix se sont traduits par une amélioration notable du chiffre d'affaires domestique de 32 %.

Dans le Bassin méditerranéen, le chiffre d'affaires a augmenté de 24,2 % à 534 millions d'euros en 2005.

À périmètre et taux de change constants, le chiffre d'affaires domestique a progressé de 26,0 %. Les volumes vendus dans le Bassin méditerranéen par destination ont progressé de 8,2 % à 10,5 millions de tonnes. Les volumes domestiques, à périmètre constant, ont connu une progression de 14,0 % :

- **en Jordanie, en Turquie et en Égypte**, une croissance significative des volumes domestiques a été observée sur des marchés de la construction très actifs. Les fortes hausses des prix, appliquées en réaction au renchérissement notable du coût de l'énergie, ont conduit à une forte progression du chiffre d'affaires domestique dans les trois pays, allant de 31,3 % en Égypte et en Jordanie à 42,3 % en Turquie ;
- **au Maroc**, la croissance du chiffre d'affaires domestique a été relativement élevée à 5,9 %.

En Afrique subsaharienne, le chiffre d'affaires a progressé de 21,4 % à 1 281 millions d'euros.

À périmètre et taux de change constants, le chiffre d'affaires domestique a augmenté de 20,1 %. Les volumes

vendus en Afrique subsaharienne par destination ont crû de 3,2 % à 12,8 millions de tonnes. Les volumes domestiques, à périmètre constant, ont enregistré une croissance de 6,4 % :

- **au Nigeria**, de bonnes conditions de prix et une augmentation des volumes domestiques ont conduit à une croissance de 21 % du chiffre d'affaires domestique ;
- **en Afrique du Sud**, le secteur du bâtiment non résidentiel particulièrement actif a généré une forte croissance du chiffre d'affaires domestique à 20,4 %, malgré le ralentissement de l'activité dans le secteur résidentiel auparavant dynamique ;
- **au Kenya et en Ouganda**, dans des conditions de marché favorables portées par un secteur résidentiel actif, le chiffre d'affaires domestique a progressé, respectivement, de 22,5 % et de 19,1 % ;
- **au Cameroun**, le chiffre d'affaires domestique est en hausse de 7,7 % dans un environnement de marché stable ;
- **en Afrique du Sud-Est**, qui comprend la Zambie, le Malawi, la Tanzanie et le Zimbabwe, le chiffre d'affaires domestique a enregistré une croissance soutenue, de fortes augmentations en volume et de bonnes conditions de prix ayant été observées dans tous ces pays.

En Amérique latine, le chiffre d'affaires est en hausse de 16,3 % à 534 millions d'euros en 2005, les changements de périmètre découlant de l'acquisition de Cementos Selva Alegre ayant eu un effet positif de 11 %.

À périmètre et taux de change constants, le chiffre d'affaires domestique est en baisse de 2,1 %. Les volumes vendus en Amérique latine par destination ont augmenté de 15 % à 6,9 millions de tonnes. La croissance des volumes domestiques, à périmètre constant, s'élève à 5 % :

- **au Brésil**, le chiffre d'affaires domestique, en repli de 26,6 %, a pâti d'une baisse des prix de 32 % dans un contexte de vive concurrence ;
- **au Venezuela** où la hausse des prix du pétrole nourrit la reprise économique, la demande de ciment a été soutenue. Dans un tel contexte, le chiffre d'affaires domestique a augmenté de 21,3 % ;
- **au Chili**, le chiffre d'affaires domestique a progressé de 4,4 %, malgré une croissance limitée des volumes résultant d'un certain ralentissement au premier semestre en raison de conditions météorologiques défavorables ;

- **au Honduras**, le chiffre d'affaires a augmenté de 39 %, grâce au redressement des prix par rapport à la situation difficile de 2004.

En Asie, le chiffre d'affaires a progressé de 4,1 % à 1 093 millions d'euros en 2005. L'effet de périmètre positif lié à la création de la nouvelle joint-venture Lafarge Shui On, n'a pas eu d'impact notable sur nos ventes, dans la mesure où cette entité n'est consolidée que depuis novembre 2005.

À périmètre et taux de change constants, le chiffre d'affaires domestique est resté pour l'essentiel inchangé par rapport à 2004. Les volumes vendus en Asie par destination ont crû de 1,8 % à 28,7 millions de tonnes. La croissance des volumes domestiques, à périmètre constant, a été de 2 % :

- **aux Philippines**, le chiffre d'affaires domestique a augmenté de 5,3 % grâce à des hausses de prix tandis que les volumes ont diminué sous l'effet d'une demande déprimée notamment par le niveau bas des dépenses publiques ;
- **en Malaisie**, la progression du chiffre d'affaires domestique s'est limitée à 4,8 %, malgré l'accroissement des volumes domestiques et ce, en raison d'une rude bataille sur les prix au cours du premier semestre. Les prix ont commencé à se redresser en juin, et depuis, ils sont supérieurs à ceux de 2004, atteignant le niveau le plus élevé depuis la crise financière asiatique en 1998 ;
- **en Corée du Sud**, le chiffre d'affaires domestique a reculé de 15,1 % du fait de la baisse des volumes vendus et des prix. Les actions du gouvernement destinées à freiner la hausse des prix de l'immobilier se sont soldées par une vive concurrence entre producteurs nationaux et importateurs, rendant les conditions de marché particulièrement difficiles. Sans être encore revenus à un niveau satisfaisant, les prix sont restés stables au second semestre 2005 alors qu'ils avaient régulièrement baissé au premier semestre ;
- **en Inde**, les marchés ont été bien orientés et le chiffre d'affaires domestique a augmenté de 6,5 % ;
- **en Indonésie**, malgré un marché dynamique, les volumes ont baissé du fait de la destruction de notre cimenterie par le tsunami à la fin 2004 et des délais nécessaires pour mettre en place une logistique d'importation début 2005. Le chiffre d'affaires domestique est, néanmoins, en hausse de 6,3 % grâce à l'amélioration des prix ;
- **en Chine**, le chiffre d'affaires domestique a augmenté de 21,7 % en raison d'une demande soutenue dans la plupart de nos marchés et de capacités de production supplémentaires dans la zone de Chongqing.

Résultat d'exploitation courant

Dans les marchés en croissance, le résultat d'exploitation courant a progressé de 18,3 % à 826 millions d'euros en 2005, contre 698 millions d'euros en 2004, représentant 46,7 % du résultat d'exploitation courant de la branche Ciment, contre 43,7 % en 2004. Les variations de change ont eu un impact positif sur le résultat d'exploitation courant de 25 millions d'euros. Les changements de périmètre ont aussi eu un impact positif de 13 millions d'euros découlant principalement de l'acquisition de Cementos Selva Alegre en Équateur.

Le résultat d'exploitation courant, à périmètre et taux de change constants, progresse de 12,1 %.

En Europe centrale et de l'Est, le résultat d'exploitation courant a augmenté de 70,5 % à 179 millions d'euros contre 105 millions d'euros en 2004.

Le résultat d'exploitation courant à périmètre et taux de change constants a progressé de 54,3 %, tous les pays de la région affichant une amélioration des résultats :

- **en Roumanie**, l'augmentation du résultat d'exploitation courant est imputable à l'accroissement des volumes, en partie compensé par la hausse des coûts qui n'a pas pu être totalement répercutée aux clients ;
- **en Pologne**, l'impact négatif de l'alourdissement de la facture énergétique a été atténué par une utilisation plus importante de combustibles de substitution et de coke de pétrole ;
- **en Russie**, l'accroissement des volumes et de fortes hausses des prix ont poussé le résultat d'exploitation à la hausse, malgré une inflation des coûts relativement élevée ;
- **en Serbie**, la forte croissance du chiffre d'affaires et les bénéfices tirés de la nouvelle ligne de production, ont engendré une forte augmentation du résultat d'exploitation courant.

Dans le Bassin méditerranéen, le résultat d'exploitation courant a progressé de 28,4 % à 199 millions d'euros en 2005, contre 155 millions d'euros en 2004.

Le résultat d'exploitation courant à périmètre et taux de change constants est en hausse de 27,2 % avec une croissance solide en Jordanie, en Turquie et en Égypte sur des marchés bien orientés, offrant de bonnes conditions de prix dans un contexte de forte hausse des coûts de l'énergie. Au Maroc, le résultat d'exploitation courant a bénéficié d'un effet volume favorable alors que les hausses de prix n'ont pas totalement couvert les augmentations de coûts.

En Amérique latine, le résultat d'exploitation courant recule de 12,5 %, passant de 144 millions d'euros en 2004 à 126 millions d'euros en 2005, malgré l'effet positif de 16 millions d'euros lié au changement de périmètre

découlant principalement de l'acquisition de Cementos Selva Alegre en Équateur.

À périmètre et taux de change constants, le résultat d'exploitation courant accuse une baisse de 29,2 % :

- **au Brésil**, le résultat d'exploitation courant s'est effondré en raison de la chute des prix de vente et de la forte hausse de la facture énergétique ;
- **au Venezuela**, le résultat d'exploitation courant s'est amélioré grâce à l'accroissement des volumes ;
- **au Chili**, le résultat d'exploitation courant est resté en grande partie inchangé par rapport à 2004 ;
- **le Honduras** a enregistré une solide croissance du résultat d'exploitation, essentiellement grâce aux hausses des prix. L'augmentation des coûts de production a été atténuée par un meilleur mix de combustibles.

En Afrique subsaharienne, le résultat d'exploitation courant a augmenté de 29,6 % à 254 millions d'euros en 2005 contre 196 millions d'euros en 2004.

À périmètre et taux de change constants, le résultat d'exploitation courant s'est amélioré de 29,3 %, la croissance ayant été particulièrement forte au Nigeria, en Afrique du Sud et au Kenya, nos principaux marchés dans la région :

- **au Nigeria**, les tendances favorables des prix ont plus que compensé l'accroissement des coûts ;
- **en Afrique du Sud**, la croissance du résultat d'exploitation courant s'est poursuivie grâce au dynamisme du marché de la construction, pour la troisième année consécutive ;
- **au Kenya**, le résultat d'exploitation courant a nettement augmenté, porté par la croissance en volume ;
- l'augmentation du coût des importations de ciment et de clinker a entraîné une légère diminution du résultat

d'exploitation courant **en Ouganda, au Cameroun et en Tanzanie**.

En Asie, le résultat d'exploitation courant a chuté de 30,6 % à 68 millions d'euros contre 98 millions d'euros en 2004.

À périmètre et taux de change constants, le résultat d'exploitation courant est en baisse de 29,6 % en raison de la forte baisse enregistrée en Corée du Sud et en Malaisie :

- **en Corée du Sud**, les marges se sont sensiblement détériorées dans un contexte de vive concurrence sur les prix, malgré les plans d'action mis en œuvre pour réduire les coûts fixes ;
- **en Malaisie**, le repli du résultat d'exploitation courant est imputable à la baisse des prix enregistrée au premier semestre dans un contexte de hausse des coûts de production liée à l'augmentation du prix du charbon ;
- le redressement des prix **aux Philippines** s'est poursuivi, contribuant, dans une large mesure, à l'amélioration du résultat d'exploitation courant, et ce, malgré la baisse des volumes et les coûts élevés de l'énergie ;
- **en Inde**, malgré une croissance vigoureuse du chiffre d'affaires, le résultat d'exploitation est en léger repli du fait de la hausse des coûts de l'énergie ;
- **en Indonésie**, le résultat d'exploitation courant est resté quasiment inchangé par rapport à 2004 grâce aux indemnités d'assurance pour perte d'exploitation après le tsunami de la fin de l'année 2004 ;
- **en Chine**, malgré une croissance soutenue des volumes, la progression du résultat d'exploitation courant est restée modeste en raison de la hausse du coût de l'énergie qui n'a pu être que partiellement répercutée sur les prix de vente.

Granulats & Béton

	2005 (MILLIONS D'EUROS)	2004 (MILLIONS D'EUROS)	VARIATION 2005/2004 (%)	VARIATION À PÉRIMÈTRE ET TAUX DE CHANGE CONSTANTS (%)
CHIFFRE D'AFFAIRES	5 392	4 761	13,3	10,3
RÉSULTAT D'EXPLOITATION COURANT	398	357	11,5	7,9

Chiffre d'affaires

La contribution au chiffre d'affaires par activité et par origine géographique des ventes pour les exercices clos les 31 décembre 2005 et 2004, ainsi que l'évolution de cette contribution d'une année sur l'autre, exprimée en pourcentage de variation s'établissent comme suit :

CHIFFRE D'AFFAIRES	2005 (MILLIONS D'EUROS)		VARIATION 2005/2004 (%)		2004 (MILLIONS D'EUROS)	
GRANULATS ET AUTRES PRODUITS ASSOCIÉS	2 831		13,1		2 503	
Dont purs granulats :						
Europe occidentale	937	45,6	8,6	863	46,5	
Amérique du Nord	941	45,8	10,6	851	45,9	
Autres	176	8,6	25,7	140	7,6	
TOTAL PURS GRANULATS	2 054	100,0	10,8	1 854	100,0	
BÉTON ET AUTRES PRODUITS ASSOCIÉS	2 932		13,4		2 586	
Dont béton prêt à l'emploi :						
Europe occidentale	1 227	44,2	11,0	1 105	45,2	
Amérique du Nord	968	34,8	9,5	884	36,2	
Autres	584	21,0	28,6	454	18,6	
TOTAL BÉTON PRÊT À L'EMPLOI	2 779	100,0	13,8	2 443	100,0	
Éliminations inter Granulats & Béton	(371)				(328)	
TOTAL GRANULATS & BÉTON AVANT ÉLIMINATION DES VENTES INTER-BRANCHES	5 392		13,3		4 761	

Le chiffre d'affaires de la branche Granulats & Béton a progressé de 13,3 % à 5 392 millions d'euros en 2005 contre 4 761 millions d'euros en 2004. L'impact des variations de change a été positif à hauteur de 2,4 %, s'élevant à 103 millions d'euros.

L'impact positif des changements de périmètre s'est élevé à 97 millions d'euros, reflétant l'effet en année pleine de l'acquisition de The Concrete Company (TCC), en Alabama (États-Unis) et de Hupfer Holdings, présent en France et en Suisse, ainsi que l'effet de développements de plus petite taille en Ukraine, en Grèce et au Royaume-Uni. Les effets de périmètre négatifs s'élèvent à 66 millions d'euros, découlant essentiellement de l'impact de plusieurs cessions en Amérique du Nord. En tout, les changements de périmètre ont augmenté le chiffre d'affaires de 0,5 %.

À périmètre et taux de change constants, le chiffre d'affaires a progressé de 10,3 % (de 4,5 % au premier trimestre 2005, de 13,6 % au deuxième, de 10,2 % au

troisième et de 11,2 % au quatrième par rapport aux trimestres correspondants de 2004). La croissance a été essentiellement le fait de solides hausses de prix dans un contexte d'accroissement des coûts tandis que les volumes ont également suivi une tendance favorable dans la plupart des marchés, en particulier dans les marchés en croissance et, dans une moindre mesure, en Europe dans l'activité béton ainsi que dans plusieurs marchés d'Amérique du Nord.

Le chiffre d'affaires de l'activité granulats, y compris les ventes à notre activité béton prêt à l'emploi, a augmenté de 13,1 % entre 2004 et 2005, à 2 831 millions d'euros. Les variations de change et les changements de périmètre ont eu un impact positif de 3,7 %. À périmètre et taux de change constants, le chiffre d'affaires a progressé de 9,4 %. Les volumes vendus de granulats ont augmenté de 2,4 % à 239,9 millions de tonnes en 2005. À périmètre constant, l'accroissement a été de 0,3 %.

Le chiffre d'affaires de **l'activité béton** est en hausse de 13,4 % à 2 932 millions d'euros contre 2 586 millions d'euros en 2004. Les variations de change et les changements de périmètre ont eu un impact positif de

2,2 %. À périmètre et taux de change constants, le chiffre d'affaires a progressé de 11,2 %. Les volumes vendus de béton ont crû de 5,4 % à 39 millions de mètres cubes, et de 4,8 % à périmètre constant.

Résultat d'exploitation courant

La contribution au résultat d'exploitation courant par activité et par région pour les exercices clos les 31 décembre 2005 et 2004, ainsi que l'évolution de cette contribution d'une année sur l'autre, exprimée en pourcentage de variation s'établissent comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION COURANT	2005		VARIATION 2005/2004		2004	
	(MILLIONS D'EUROS)	(%)	(%)	(MILLIONS D'EUROS)	(%)	
Granulats	272	68,3	14,8	237	66,4	
Béton	126	31,7	5,0	120	33,6	
TOTAL PAR ACTIVITÉ	398	100,0	11,5	357	100,0	
Europe occidentale	179	45,0	14,7	156	43,7	
Amérique du Nord	162	40,7	4,5	155	43,4	
Autres	57	14,3	23,9	46	12,9	
TOTAL PAR RÉGION	398	100,0	11,5	357	100,0	

Le résultat d'exploitation courant de la branche Granulats & Béton a augmenté de 11,5 % à 398 millions d'euros en 2005 contre 357 millions d'euros en 2004. L'impact des variations de change a été positif à hauteur de 1,7 % (5 millions d'euros). Les changements de périmètre ont eux aussi eu un impact positif de sept millions d'euros découlant de l'acquisition d'entreprises de petite taille en Ukraine, en Grèce et au Royaume-Uni ainsi que de l'effet en année pleine de l'acquisition de Hupfer en France et en Suisse.

À périmètre et taux de change constants, le résultat d'exploitation courant a augmenté de 7,9 %. Rapporté au chiffre d'affaires de la branche, le résultat d'exploitation courant s'établit à 7,4 % en 2005, contre 7,5 % en 2004.

Dans les granulats, le résultat d'exploitation courant a progressé de 14,8 % à 272 millions d'euros en 2005, contre 237 millions d'euros en 2004. Dans l'activité béton, il a augmenté de 5,0 % à 126 millions d'euros, contre 120 millions d'euros en 2004. L'amélioration du résultat d'exploitation courant de la branche dans son ensemble est imputable à de solides hausses des prix, adoptées pour atténuer l'effet de l'augmentation des coûts, en particulier ceux de l'énergie. Elle tient aussi au redressement significatif des performances dans l'activité asphalte et revêtement routier, à la croissance des volumes pour le béton dans la plupart des marchés, et au développement de nos produits spéciaux dans le béton.

Le retour sur capitaux investis après impôts a légèrement diminué en 2005 par rapport à 2004 passant de 8,2 % à 8,1 %.⁽¹⁾

(1) Voir la Section 4.1 (Vue d'ensemble - Réconciliation de mesures non comptables) pour plus d'informations sur le retour sur capitaux investis après impôts.

Europe occidentale

Chiffre d'affaires

En Europe occidentale, les ventes de purs granulats ont progressé de 8,6 % à 937 millions d'euros en 2005 et ont bénéficié d'un effet de périmètre lié à l'acquisition de Hupfer Holdings.

À périmètre et taux de change constants, les ventes de purs granulats ont progressé de 4,5 % suite aux hausses de prix appliquées pour faire face à l'accroissement des coûts, tandis que les volumes sont légèrement en baisse sur nos principaux marchés du fait du repli des dépenses en projets d'infrastructure.

Le chiffre d'affaires de l'activité asphalte et revêtement routier au Royaume-Uni a affiché une forte croissance, suite à nos efforts visant à développer les ventes et à relever les prix malgré la faiblesse persistante des dépenses d'infrastructure.

Dans le béton prêt à l'emploi, le chiffre d'affaires a progressé de 11 % à 1 227 millions d'euros en 2005.

À périmètre et taux de change constants, la croissance des ventes de béton a été de 9,7 %, soutenue par d'importants volumes en France, par l'amélioration des prix sur tous les grands marchés et par un mix produits favorable.

Résultat d'exploitation courant

En Europe occidentale, le résultat d'exploitation courant a augmenté de 14,7 % à 179 millions d'euros en 2005. Les changements de périmètre se soldent par un impact positif de huit millions d'euros.

À périmètre constant, l'amélioration du résultat d'exploitation courant tient au redressement de l'activité asphalte au Royaume-Uni et à la croissance des activités béton qui ont bénéficié à la fois de volumes soutenus et d'une bonne orientation des prix. Dans l'activité purs granulats, le résultat d'exploitation courant est resté quasiment inchangé, à périmètre constant, par rapport à 2004, l'amélioration des prix compensant l'impact du léger tassement des volumes, enregistré dans la plupart des marchés d'Europe occidentale.

Amérique du Nord

Chiffre d'affaires

En Amérique du Nord, le chiffre d'affaires de la seule activité granulats a augmenté de 10,6 % à 941 millions d'euros en 2005.

À périmètre et taux de change constants, sa croissance a été de 8,7 %, soutenue par les hausses de prix appliquées sur tous les marchés et une progression modeste des volumes. Les conditions du marché ont été contrastées, avec une croissance régulière dans l'Ouest du Canada ainsi que dans l'Ouest et le Sud-Est des États-Unis, et un ralentissement de la demande dans l'Est du Canada et la région des Grands Lacs.

L'activité asphalte et revêtement routier a enregistré une croissance robuste sous l'effet conjugué de conditions économiques relativement favorables et d'une amélioration des prix dans l'asphalte.

Dans le béton prêt à l'emploi, le chiffre d'affaires a progressé de 9,5 % à 968 millions d'euros en 2005.

À périmètre et taux de change constants, sa croissance a été de 6,9 % grâce à des hausses des prix significatives mises en œuvre pour compenser l'accroissement des coûts sur tous les marchés. Les volumes se sont repliés dans la plupart des régions et tout particulièrement sur nos marchés de l'Est canadien et en Louisiane, suite à l'ouragan Katrina, alors que nos autres marchés dans le Sud-Est des États-Unis ont bénéficié d'une bonne croissance en volume.

Résultat d'exploitation courant

En Amérique du Nord, le résultat d'exploitation a progressé de 4,5 % à 162 millions d'euros en 2005. Le raffermissement du dollar canadien face à l'euro a eu un impact positif de quatre millions d'euros. En revanche, les changements de périmètre ont eu un impact négatif de deux millions d'euros.

À périmètre et taux de change constants, le résultat d'exploitation courant est resté, pour l'essentiel, inchangé par rapport à 2004. La flambée des coûts de l'énergie et des matières premières, l'accroissement des coûts de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi, les coûts de déploiement d'un ERP et l'augmentation de la sous-traitance nécessaire pour faire face à une forte demande sur certains marchés des granulats ont absorbé l'effet favorable des hausses de prix mises en place dans toutes les lignes de produits.

Reste du monde

Chiffre d'affaires

Dans le reste du monde, le chiffre d'affaires des activités purs granulats et béton prêt à l'emploi a augmenté de 25,7 % et de 28,6 %, respectivement. Les ventes de granulats ont enregistré une croissance notable en Turquie, en Pologne, en Ukraine et en Afrique du Sud. Dans le béton, elles ont bénéficié d'une activité dynamique sur la plupart des marchés en croissance.

Résultat d'exploitation courant

La croissance du résultat d'exploitation courant a enregistré, cette année encore, une nouvelle hausse, atteignant 57 millions d'euros en 2005 contre 46 millions d'euros en 2004. La progression significative et constante du résultat d'exploitation courant en Afrique du Sud où nous détenons la position la plus importante dans les activités granulats et béton sur les marchés en croissance, et une amélioration notable en Pologne, ont été les principaux facteurs à l'origine de cette amélioration.

Plâtre

	2005	2004	VARIATION 2005/2004	VARIATION À PÉRIMÈTRE ET TAUX DE CHANGE CONSTANTS
	(MILLIONS D'EUROS)	(MILLIONS D'EUROS)	(%)	(%)
CHIFFRE D'AFFAIRES	1 479	1 353	9,3	8,7
RÉSULTAT D'EXPLOITATION COURANT	151	132	14,4	12,8

Chiffre d'affaires

La contribution au chiffre d'affaires par origine géographique des ventes pour les exercices clos les 31 décembre 2005 et 2004, ainsi que l'évolution de cette contribution d'une année sur l'autre, exprimée en pourcentage de variation s'établissent comme suit :

CHIFFRE D'AFFAIRES	2005		VARIATION 2005/2004	2004	
	(MILLIONS D'EUROS)	(%)	(%)	(MILLIONS D'EUROS)	(%)
Europe occidentale	793	53,6	4,8	757	56,0
Amérique du Nord	331	22,4	25,9	263	19,4
Autres régions	355	24,0	6,6	333	24,6
TOTAL AVANT ÉLIMINATION DES VENTES INTER-BRANCHES	1 479	100,0	9,3	1 353	100,0

Le chiffre d'affaires de la branche Plâtre a augmenté de 9,3 % à 1 479 millions d'euros en 2005 contre 1 353 millions d'euros en 2004. Les changements de périmètre ont eu un impact négatif de 0,9 % ; en revanche, l'impact des variations de change a augmenté le chiffre d'affaires de 1,5 %.

À périmètre et taux de change constants, le chiffre d'affaires a progressé de 8,7 % (de 4,5 % au premier trimestre 2005, de 9,7 % au deuxième, de 7,6 % au troisième et de 12,4 % au quatrième par rapport aux trimestres correspondants de 2004).

L'augmentation du chiffre d'affaires est en grande partie due à des conditions de marché favorables en Amérique du Nord, où les prix sont en hausse et où les volumes enregistrent une bonne croissance.

Les volumes vendus de plaques de plâtre ont augmenté de 2,8 % en 2005, à 694 millions de mètres carrés. À périmètre constant, la croissance en volume a été de 3,7 %.

Résultat d'exploitation courant

La contribution au résultat d'exploitation courant par région pour les exercices clos les 31 décembre 2005 et 2004, ainsi que la variation en pourcentage entre les deux périodes s'établissent comme suit :

CHIFFRE D'AFFAIRES	2005		VARIATION 2005/2004	2004	
	(MILLIONS D'EUROS)	(%)	(%)	(MILLIONS D'EUROS)	(%)
Europe occidentale	77	51,0	4,1	74	56,1
Amérique du Nord	45	29,8	125,0	20	15,2
Autres régions	29	19,2	(23,7)	38	28,7
TOTAL	151	100,0	14,4	132	100,0

Le résultat d'exploitation courant a progressé de 14,4 % à 151 millions d'euros en 2005 contre 132 millions d'euros en 2004. L'impact des variations de change a été positif à hauteur de trois millions d'euros.

À périmètre et taux de change constants, le résultat d'exploitation courant a progressé de 12,8 %. En pourcentage du chiffre d'affaires de la branche, le résultat

d'exploitation courant s'établit à 10,2 % en 2005, contre 9,8 % en 2004. L'impact global de l'augmentation des prix de vente a plus que compensé l'effet défavorable des coûts des facteurs, à savoir essentiellement la hausse du coût de l'énergie (21 millions d'euros), des coûts de transport et des prix des matières premières. Cependant, même si globalement une compensation a pu se faire

entre les coûts et les prix, elle n'a pas été possible là où les conditions du marché étaient défavorables ou déprimées comme en France, en Pologne ou en Corée du Sud.

Le retour sur capitaux investis après impôts a augmenté, passant de 9,3 % à 10,2 % en 2005 par rapport à 2004. ⁽¹⁾

Europe occidentale

Chiffre d'affaires

En Europe occidentale, le chiffre d'affaires a progressé de 4,8 % à 793 millions d'euros en 2005 contre 757 millions d'euros en 2004 grâce à la bonne orientation des volumes au Royaume-Uni et en Irlande, en France et en Italie. En Allemagne, les volumes ont reculé sous l'effet de la morosité persistante du marché. Les conditions de prix ont été bonnes dans l'ensemble à l'exception de la France où les prix sont restés sous pression et n'ont pu être relevés à un niveau satisfaisant.

Résultat d'exploitation courant

En Europe occidentale, le résultat d'exploitation courant s'est amélioré de 4,1 % à 77 millions d'euros contre 74 millions d'euros en 2004, essentiellement grâce au Royaume-Uni, où une croissance robuste a été enregistrée après le ralentissement de 2004 consécutif à l'augmentation des coûts d'approvisionnement. En France, le résultat d'exploitation courant est légèrement en baisse malgré l'accroissement des volumes, l'augmentation des prix de vente n'ayant pas suffi à compenser totalement la hausse significative des coûts de production. Le résultat d'exploitation courant a quelque peu progressé en Allemagne grâce à une meilleure orientation des prix et en Italie où les conditions de marché se sont améliorées.

Amérique du Nord

Chiffre d'affaires

En Amérique du Nord, le chiffre d'affaires a fortement progressé de 25,9 % à 331 millions d'euros contre 263 millions d'euros en 2004. La demande de plaques de plâtre est restée forte, portée par le dynamisme du marché du logement. De plus, les tensions sur l'offre dans l'ensemble du secteur, combinées à ces bonnes conditions de marché, ont créé un environnement de prix très favorable. Cinq hausses de prix ont ainsi été appliquées en 2005.

Résultat d'exploitation courant

En Amérique du Nord, le résultat d'exploitation courant a augmenté de 125 % à 45 millions d'euros en 2005,

contre 20 millions d'euros en 2004. L'augmentation des prix de vente et une demande toujours aussi soutenue ont fortement amélioré la rentabilité, faisant plus que compenser la hausse du gaz naturel et des coûts des matières premières. Pour la deuxième année consécutive, nos deux usines à haut débit de Silver Grove et Palatka ont eu une performance industrielle très satisfaisante, assurant de hauts niveaux de production.

Autres régions

Chiffre d'affaires

Dans les autres régions, le chiffre d'affaires global a progressé de 6,6 % à 355 millions d'euros contre 333 millions d'euros en 2004. Un bon niveau d'activité a été enregistré en Turquie, en Amérique latine, en Afrique du Sud et en Thaïlande. En Corée du Sud, en revanche, le marché est resté déprimé tandis que l'Australie a pâti d'un repli de la demande. La Pologne a connu une détérioration des conditions de marché, qui a été aggravée par des capacités de production excédentaires.

Résultat d'exploitation courant

Dans les autres régions, le résultat d'exploitation courant a chuté de 23,7 % à 29 millions d'euros en 2005, contre 38 millions d'euros en 2004, essentiellement en raison du repli du marché en Corée du Sud, en Australie et en Pologne.

Autres activités (y compris holdings)

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de nos autres activités a baissé de 51 % à 25 millions d'euros en 2005, contre 51 millions d'euros en 2004, après plusieurs cessions réalisées dans les activités chaudes et marquage routier.

Résultat d'exploitation courant

La perte d'exploitation de nos autres opérations, qui inclut les dépenses centrales non allouées aux Branches, a augmenté à 73 millions d'euros en 2005 contre 47 millions d'euros en 2004. Cette évolution est essentiellement due à la constatation de charges comptables d'un montant de 13 millions d'euros sur les attributions de stock-options et sur le plan d'actionnariat salarié, lancé en avril 2005, et à la prise en compte de coûts supplémentaires liés aux travaux préalables à la certification du contrôle interne en application des réglementations française et américaine, respectivement, la Loi de Sécurité Financière et le Sarbanes-Oxley Act (section 404).

(1) Voir la Section 4.1 (Vue d'ensemble – Réconciliation de mesures non comptables) pour plus d'informations sur le retour sur capitaux investis après impôts.

Résultat d'exploitation et résultat de l'ensemble consolidé

Le tableau ci-dessous donne l'évolution de notre résultat d'exploitation et du résultat net pour les exercices clos le 31 décembre 2005 et 2004 :

	2005	VARIATION 2005/2004	2004
	(MILLIONS D'EUROS)	(%)	(MILLIONS D'EUROS)
RÉSULTAT D'EXPLOITATION COURANT	2 246	10,2	2 039
Plus- (moins-) values de cession	40	(54,5)	88
Autres produits (charges) d'exploitation	(105)	36,7	(166)
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	2 181	11,2	1 961
Produits (charges) financiers	(415)	21,7	(530)
Quote-part dans les résultats des entreprises associées	31	(51,6)	64
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS	1 797	20,2	1 495
Impôts	(470)	(90,3)	(247)
Résultat net des activités poursuivies	1 327	6,3	1 248
Résultat net des activités cédées ou en cours de cession	97	12,8	86
RÉSULTAT DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ	1 424	6,7	1 334
Dont : Part du Groupe	1 096	4,8	1 046
Intérêts minoritaires	328	13,9	288

Les plus- (moins-) values générées par les cessions représentent un gain net de 40 millions d'euros en 2005, contre 88 millions d'euros en 2004. En 2005, le gain net tient à plusieurs transactions dont la fusion de nos activités en Chine avec Shui On pour constituer la nouvelle joint-venture Lafarge Shui On.

Les autres produits (charges) d'exploitation se soldent par une charge nette de 105 millions d'euros en 2005, contre une charge nette de 166 millions d'euros en 2004. En 2005, les autres charges comprennent essentiellement 65 millions d'euros d'amortissements d'actifs non récurrents, 26 millions d'euros de charges de restructuration et 21 millions d'euros de charges liées à des litiges. Les principaux amortissements d'actifs non récurrents découlent d'un amortissement exceptionnel de goodwill dans le cadre de notre processus annuel de tests de leur valeur, impactant notamment notre unité Ciment aux Philippines. Les coûts de restructuration les plus significatifs sont ceux encourus en Corée du Sud dans l'activité Ciment. Les litiges comprennent en particulier une amende de 10 millions d'euros versée au Conseil de la Concurrence roumain par notre filiale Lafarge Romcim. Les autres produits 2005 comprennent un gain de 42 millions d'euros découlant du remboursement partiel de la pénalité versée en 1999 à l'État grec par Heracles, aux termes d'un jugement de l'Union européenne relatif à une aide excessive de l'État reçue au milieu des années 1980.

Le résultat d'exploitation a augmenté de 11,2 % à 2 181 millions d'euros, contre 1 961 millions d'euros en 2004.

Les produits (charges) financiers ont diminué de 21,7 % à 415 millions d'euros contre 530 millions d'euros en 2004. Ils comprennent les charges financières au titre de la dette nette et les autres produits et charges financiers. Les charges financières au titre de la dette nette ont diminué de 5,5 % à 433 millions d'euros contre 458 millions d'euros en 2004, sous l'effet d'une diminution de l'endettement net moyen. Le taux d'intérêt moyen instantané de l'endettement brut après swaps est de 5,5 % au 31 décembre 2005, inchangé par rapport au 31 décembre 2004. Les autres produits et charges financiers se soldent par un gain net de 18 millions d'euros en 2005 contre une perte nette de 72 millions d'euros en 2004. Cette évolution favorable tient à la diminution des pertes de change qui, de 41 millions d'euros en 2004, sont passées à 5 millions d'euros en 2005 ainsi qu'à la variation de la juste valeur des instruments dérivés qui ont généré un gain d'un million d'euros en 2005 contre une perte de 34 millions d'euros en 2004.

La quote-part dans les résultats des entreprises associées a diminué de 51,6 % à 31 millions d'euros en 2005, contre 64 millions d'euros en 2004, en raison de la cession, en 2004, de la participation détenue dans Molins et dans Carmeuse North America BV.

Les impôts ont augmenté de 90,3 % à 470 millions d'euros en 2005 contre 247 millions d'euros en 2004. Le taux d'imposition effectif pour 2005 est de 26,2 % contre 16,5 % en 2004. En 2005, la charge d'impôt a subi 57 millions d'euros de charge fiscale exceptionnelle découlant du rapatriement par Lafarge North America Inc. de 1,1 milliard de dollars américains du Canada vers les

États-Unis. Cela a néanmoins été plus que compensé par les effets fiscaux favorables de certaines restructurations financières à hauteur de 155 millions d'euros et par un gain de 50 millions d'euros lié à des réévaluations d'actifs en Grèce. Sous l'effet conjugué de ces éléments non récurrents, le taux d'imposition effectif a pu être diminué d'environ 8 % en 2005. En 2004, l'impôt sur les bénéfices avait profité de 189 millions d'euros d'économies non récurrentes qui avaient représenté une baisse de notre taux d'imposition effectif d'environ 13 %.

Le résultat net des activités en cours de cession se solde par un gain de 97 millions d'euros, contre un gain de 86 millions d'euros en 2004. En conformité avec les normes IFRS, la branche Toiture est présentée dans le compte de résultat du Groupe dans les activités en cours de cession pour tous les exercices présentés. Le chiffre d'affaires de la branche Toiture a atteint 1 514 millions d'euros, contre 1 493 millions d'euros en 2004. Le résultat d'exploitation courant est en baisse de 34,2 % à 98 millions d'euros en 2005 contre 149 millions d'euros en 2004. Le nouveau repli du marché de la construction en Allemagne, où les activités toiture sont à présent en perte, est le principal facteur à l'origine de la forte baisse du résultat d'exploitation courant de la branche. L'impôt sur les activités en cours de cession est un gain de 46 millions d'euros en 2005 et une charge de 20 millions d'euros en 2004. En 2005, l'impôt a bénéficié de la constatation d'un actif d'impôt différé pour prendre en compte l'avantage résultant de l'intégration fiscale combinant les activités Ciment et Toiture.

Le résultat de l'ensemble consolidé - part du Groupe a progressé de 4,8 % à 1 096 millions d'euros en 2005 contre 1 046 millions d'euros en 2004. Il a représenté 7,6 % du chiffre d'affaires en 2005, contre 8,1 % en 2004.

Les intérêts minoritaires ont augmenté de 13,9 % à 328 millions d'euros en 2005 contre 288 millions d'euros en 2004. Cette augmentation, qui tient à l'amélioration

des résultats en Grèce, au Nigeria, en Serbie et en Jordanie, est intervenue malgré le repli des résultats de Lafarge North America Inc. en 2005 consécutif à la charge fiscale non récurrente mentionnée plus haut.

Le résultat par action augmente de 2,2 % à 6,39 euros en 2005 contre 6,26 euros en 2004. Le nombre moyen d'actions en circulation au cours de l'exercice, hors autocontrôle, s'établit à 171,5 millions (174,2 millions au 31 décembre 2005), contre 167,2 millions en 2004 (169,1 millions au 31 décembre 2004). L'augmentation du nombre d'actions dans l'intervalle tient principalement aux 4,0 millions d'actions émises au profit des actionnaires ayant opté pour le réinvestissement du dividende distribué en juin 2005, ainsi qu'au plan d'actionnariat salarié. Le résultat dilué par action est en hausse de 3,4 % à 6,34 euros contre 6,13 euros en 2004.

4.4 Trésorerie et capitaux

Dans cette Section 4.4 (Trésorerie et capitaux), et dans les Sections suivantes 4.5 (Obligations contractuelles et engagements conditionnels) et 4.6 (Risques de marché), les passifs financiers sont présentés hors options de vente octroyées aux minoritaires.

Pour les périodes présentées, nos principales sources de liquidité ont été :

- la trésorerie générée par les activités d'exploitation ;
- la trésorerie générée par le désinvestissement d'actifs non stratégiques ;
- la trésorerie fournie par l'émission d'obligations et l'augmentation de notre capital social.

Ces fonds ont été principalement utilisés pour financer un important programme d'investissement (investissements industriels et acquisitions).

Nos flux de trésorerie se décomposent comme suit :

FLUX DE TRÉSORERIE (MILLIONS D'EUROS)	2006	2005	2004
CASH FLOW OPÉRATIONNEL DES ACTIVITÉS POURSUIVIES	2 639	2 085	1 922
Variation du besoin en fonds de roulement lié aux opérations d'exploitation avant effet des impôts et des frais financiers	(257)	(334)	(251)
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'exploitation des activités poursuivies	2 382	1 751	1 671
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'exploitation des activités en cours de cession	184	135	206
FLUX NETS DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS D'EXPLOITATION	2 566	1 886	1 877
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement des activités poursuivies	(4 649)	(1 553)	(853)
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement des activités en cours de cession	(198)	(131)	(119)
FLUX NETS DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT	(4 847)	(1 684)	(972)
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement des activités poursuivies	1 881	(152)	(700)
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement des activités en cours de cession	15	(33)	(154)
FLUX NETS DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT	1 896	(185)	(854)
VARIATION DE TRÉSORERIE	(385)	17	51

Nous estimons, compte tenu de nos projections financières actuelles, que nous disposons de ressources suffisantes à la poursuite de nos activités, tant à court terme qu'à long terme.

Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'exploitation

Les flux nets de trésorerie liés aux opérations d'exploitation ont augmenté de 680 millions d'euros à 2 566 millions d'euros contre 1 886 millions d'euros en 2005 et 1 877 millions d'euros en 2004.

Les flux nets de trésorerie liés aux opérations poursuivies ont progressé de 631 millions d'euros pour s'établir à 2 382 millions d'euros contre 1 751 millions d'euros en 2005 et 1 671 millions d'euros en 2004.

Le cash flow opérationnel de 2006, à 2 639 millions d'euros, est en hausse de 554 millions d'euros par rapport à 2005, essentiellement du fait de l'amélioration du résultat d'exploitation, en partie compensée par l'augmentation des frais financiers. Le cash flow opérationnel de 2006 est aussi très supérieur au cash flow opérationnel de 2004 à 1 922 millions d'euros. La hausse de 257 millions d'euros du besoin en fond de roulement, en 2006, est liée au rythme soutenu des ventes au dernier trimestre. Exprimé en nombre de jours de ventes (méthode par épuisement), le besoin en fonds de roulement est passé de 62 jours à la fois au 31 décembre 2004 et au 31 décembre 2005 à 60 jours au 31 décembre 2006. Cette évolution favorable reflète nos efforts pour mieux contrôler et limiter notre besoin en fonds de roulement.

Les flux nets de trésorerie issus des activités en cours de cession de 2006 ont progressé de 49 millions d'euros par rapport à 2005 pour s'établir à 184 millions d'euros, essentiellement grâce à une amélioration du résultat

d'exploitation de la branche Toiture. En 2004, les flux nets de trésorerie issus des activités en cours de cession étaient légèrement supérieurs à 206 millions d'euros.

Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement

Les flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement ressortent à 4 847 millions d'euros, contre 1 684 millions d'euros en 2005 et 972 millions d'euros en 2004.

Pour les activités poursuivies, les flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement s'élèvent à 4 649 millions d'euros, contre 1 553 millions d'euros en 2005 et 853 millions d'euros en 2004.

Les investissements de maintien (opérations récurrentes de mise à niveau et de modernisation de l'outil industriel) se sont élevés au total à 978 millions d'euros en 2006 contre 864 millions d'euros en 2005 et 707 millions d'euros en 2004.

Les investissements de développement interne se sont établis à 549 millions d'euros en 2006, contre 340 millions d'euros en 2005 et 202 millions d'euros en 2004. En 2006, ces investissements comprennent des grands projets dans la branche Ciment au Maroc (19 millions d'euros), au Mexique (23 millions d'euros), en Équateur (12 millions d'euros), en Zambie (20 millions d'euros), en Chine (27 millions d'euros), en Inde (11 millions d'euros) et en Indonésie (19 millions d'euros) ainsi que deux projets majeurs de la branche Plâtre, la modernisation de l'usine de plaques de plâtre de Buchanan près de New York et l'extension des capacités de l'usine de plâtre de Silver Grove (113 millions d'euros), Kentucky. Ils comprennent aussi une série d'investissements destinés à améliorer la capacité des cimenteries existantes, pour près

de 100 millions d'euros, en particulier en Europe occidentale et en Afrique, et la construction d'un nouveau terminal de ciment à New York.

Les opérations de croissance externe, qui s'élèvent à 3 287 millions d'euros au total, concernent pour l'essentiel le rachat des intérêts minoritaires dans Lafarge North America Inc. (montant net de 2,8 milliards d'euros) et l'acquisition d'activités Granulats et Béton en Amérique du Nord (134 millions d'euros).

Les cessions, qui s'élèvent à 180 millions d'euros, regroupent la cession de notre participation résiduelle dans Materis et la cession d'une série d'actifs non stratégiques de petite taille.

Pour les activités en cours de cession, les flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement sont de 198 millions d'euros cette année contre 131 millions d'euros en 2005 et 119 millions d'euros en 2004, en raison notamment des investissements réalisés pour doter la branche Toiture de nouvelles capacités de production.

Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement

Nous assurons l'essentiel de nos besoins de financement à moyen et long terme par l'émission d'obligations, en particulier dans le cadre de notre programme de titres de créances à moyen et long terme (*Euro Medium Term Notes*, "EMTN"), ainsi que par des emprunts bancaires. Nous disposons actuellement d'un programme EMTN d'un montant maximal de 7 000 millions d'euros. Au 31 décembre 2006, les titres émis dans le cadre de ce programme s'élevaient à environ 3 819 millions d'euros.

Les principales opérations de financement à moyen et long terme intervenues sur 2006, 2005 et 2004 sont les suivantes :

Dans le cadre du programme EMTN

- le 7 et 15 décembre 2006, émissions obligataires sous forme de placements privés de respectivement 150 et 140 millions d'euros de maturité de trois ans avec un coupon à taux variable égal à Euribor 3 mois + 0,175 % ;
- le 23 novembre 2005, emprunt obligataire de 500 millions d'euros, de maturité 10 ans et 4 mois avec un coupon à taux fixe de 4,25 % ;
- le 23 mars 2005, emprunt obligataire de 500 millions d'euros, de maturité de 15 ans avec un coupon à taux fixe de 4,75 % ;
- le 16 juillet 2004, emprunt obligataire de 612 millions d'euros de maturité dix ans avec un coupon à taux fixe de 5 %, suite à l'échange partiel d'une ligne obligataire existante de maturité 2008.

Dans le cadre d'une documentation spécifique hors EMTN

Lafarge S.A. a mis en place une ligne d'acquisition spécifique de 2,8 milliards de dollars américains le 5 février 2006, pour financer l'achat des actions détenues par les actionnaires minoritaires de Lafarge North America Inc. Cette ligne a pris la forme d'une convention de crédit avec BNP Paribas et JP Morgan, qui a par la suite été syndiquée auprès de 17 banques. Elle a fait l'objet de tirages à compter du 15 mai 2006 pour contribuer au financement de cette acquisition. Une opération de refinancement obligataire sur le marché américain a été réalisée le 18 juillet 2006, par l'émission de 2 milliards de dollars américains en trois tranches : 5 ans pour 600 millions de dollars américains, 10 ans pour 800 millions de dollars américains et 30 ans pour 600 millions de dollars américains. Le produit net de cette émission est venu réduire le montant disponible au titre de la ligne d'acquisition spécifique de 2,8 milliards de dollars américains, le ramenant ainsi à 819 millions de dollars américains à compter du 24 juillet 2006. Cette ligne remboursée en totalité en janvier 2007 est venue à échéance le 5 février 2007.

En 2006, le Groupe a remboursé deux emprunts obligataires :

- le 26 juin 2006, un emprunt obligataire a été remboursé à échéance, pour un montant total de 358 millions d'euros ;
- le 29 juin 2001, le Groupe a émis 10 236 221 obligations convertibles en actions ordinaires (OCEANes) pour un montant nominal de 1 300 000 067 euros, portant intérêt à un taux annuel de 1,5 %. La possibilité de conversion expirait le 21 décembre 2005, date à laquelle un nombre très faible d'obligations (590) avait été converti en 619 actions. Au cours de l'année 2005, le Groupe a procédé au rachat de 6 772 429 obligations (soit un montant nominal total de 860 098 483 euros). Cette obligation convertible est arrivée à échéance le 1^{er} janvier 2006, date à laquelle le Groupe a remboursé 3 463 202 obligations, représentant un nominal de 440 millions d'euros.

Les besoins de financement à court terme sont essentiellement couverts par **l'émission de titres de créances à court terme**, ainsi que par des tirages sur les lignes de crédit confirmées ou non.

Nous avons actuellement un programme de billets de trésorerie libellé en euros, avec un montant maximal disponible de 3 000 millions d'euros. À la date de clôture de l'exercice 2006, l'encours de billets de trésorerie s'élevait à 2 188 millions d'euros.

Le programme de papier commercial libellé en dollars américains, mis en place par notre filiale Lafarge North

America Inc. pour un montant maximal de 300 millions de dollars américains (228 millions d'euros) a été résilié en janvier 2007. Au 31 décembre 2006, aucun encours ne subsistait au titre de ce programme.

Nous avons souscrit des **lignes de crédit confirmées** auprès de diverses banques, essentiellement au niveau de la société mère, afin de garantir la disponibilité de financements selon nos besoins. Au 31 décembre 2006, le montant du dispositif de lignes de crédit confirmées à moyen et long terme s'élevait à 3 718 millions d'euros (à comparer à environ 3 740 millions d'euros au 31 décembre 2005 et 3 802 millions d'euros au 31 décembre 2004) ; sur ce montant, 3 547 millions d'euros étaient disponibles au 31 décembre 2006 (à comparer à environ 3 467 millions au 31 décembre 2005 et 3 682 millions au 31 décembre 2004). L'échéance moyenne de ces lignes de crédit était d'environ 3,2 ans à fin 2006. Hors ligne mise en place pour l'acquisition des actions détenues par les actionnaires minoritaires de Lafarge North America Inc., l'échéance moyenne des lignes de crédit était de 3,8 ans à fin 2006 contre 4,1 ans en 2005 et 3,5 ans en 2004. Cette légère baisse de la maturité moyenne de nos lignes de crédit résulte pour l'essentiel de l'annulation de la ligne de crédit confirmée de Lafarge North America Inc. (700 millions de dollars américains à échéance 2010).

Enfin, nous avons fortement augmenté nos capitaux propres de 566 millions d'euros au cours des trois dernières années par la création de 9 407 329 nouvelles actions, suite essentiellement à :

- l'exercice par des actionnaires de leur option pour réinvestir leurs dividendes en actions (option supprimée en 2006) ;

À la date de dépôt de ce rapport, les notes de crédit à court et à long terme étaient les suivantes :

	COURT TERME	LONG TERME
Standard & Poor's	A-2	BBB (stable)
Moody's	N/A	Baa2 (stable)

Ces notes de crédit, mises sous surveillance le 6 février 2006 par Standard & Poor's et par Moody's après l'annonce de notre offre d'achat des actions des minoritaires de Lafarge North America Inc., ont été par la suite confirmées.

Endettement et ratios financiers au 31 décembre 2006

Voir la Note 26 annexée aux comptes consolidés pour davantage de détails sur nos passifs financiers.

- l'augmentation de capital réservée aux salariés en 2005 ;
- l'exercice des options accordées aux salariés.

Dans la mesure où nous avons recours à des sources de financement externe pour couvrir une partie significative de nos besoins, nous devons assurer notre capacité d'accès aux marchés financiers et bancaires. Le coût et la disponibilité d'un financement non garanti par des sûretés réelles dépendent généralement de notre notation de crédit à court et à long terme. Plusieurs facteurs importants déterminent notre notation ou sont susceptibles d'affecter notre capacité à obtenir des financements à court et à long terme : le niveau et la volatilité de nos résultats, nos positions relatives sur les marchés sur lesquels nous opérons, notre diversification géographique et produits, nos politiques de gestion des risques et nos ratios financiers, notamment le ratio d'endettement net sur fonds propres et le ratio du cash flow opérationnel sur la dette nette. Nous prévoyons que les agences de notation se concentreront tout particulièrement sur notre capacité à générer un niveau de cash flow opérationnel permettant d'assurer la couverture de notre endettement. La détérioration de l'un des facteurs susmentionnés ou d'une combinaison de ces facteurs peut amener les agences de notation à revoir notre notation à la baisse, ce qui pourrait augmenter nos coûts de financement. Inversement, une amélioration de l'un de ces facteurs pourrait conduire les agences de notation à revoir à la hausse notre note de crédit.

Politiques financières du Groupe

Les politiques financières du Groupe sont définies par le Comité Exécutif Groupe. Celles-ci sont destinées à nous assurer une structure financière solide qui nous donne la capacité d'honorer nos engagements. Ces politiques traitent en particulier du niveau d'endettement, des ratios financiers, de l'échéance moyenne des passifs financiers, de l'exposition au risque de taux et du niveau des lignes de liquidité. Ces objectifs font l'objet d'un suivi régulier. Conformément à cette politique, une part importante de notre endettement est émise à long terme. Nous maintenons à tout moment un nombre important de lignes de crédit à moyen et long terme, confirmées et inutilisées.

Nous sommes soumis à des risques de change limités qui résultent de transactions réalisées par nos filiales dans des monnaies autres que leur monnaie opérationnelle. Notre politique générale consiste à ce que nos filiales empruntent dans leur monnaie fonctionnelle et investissent leurs excédents de trésorerie dans leur monnaie fonctionnelle, à l'exception des filiales opérant dans les pays en croissance pour lesquelles les excédents de trésorerie sont, dans la mesure du possible, investis en dollars américains ou en euros. Pour une partie de leur endettement, nos filiales se financent auprès de Lafarge S.A. qui, elle, emprunte en euros puis convertit en devises, par l'intermédiaire de swaps de devises, les fonds utilisés pour le financement des filiales.

Passifs financiers

Au 31 décembre 2006, le total de nos passifs financiers s'élevait à 10 768 millions d'euros (à comparer à 8 742 millions d'euros en 2005 et 8 346 millions d'euros en 2004). Fin 2006, nous avons reclassé 2 354 millions d'euros de passifs financiers à moins d'un an (1 040 millions d'euros en 2005 et 600 millions d'euros en 2004) en passifs financiers à plus d'un an, le Groupe ayant la capacité de refinancer ces passifs financiers à court terme en utilisant le financement disponible fourni par les lignes de crédit confirmées à moyen et long terme.

Les passifs financiers à plus d'un an s'élevaient à 9 215 millions d'euros à fin 2006, à comparer à 6 856 millions d'euros en 2005 et 6 959 millions en 2004. Environ 50 % des passifs financiers à plus d'un an au bilan en 2006 viendront à échéance après 2011. Les passifs financiers à plus d'un an comprennent, dans une large mesure, des passifs financiers à taux fixe (après prise en compte des swaps de taux d'intérêt). Ces passifs financiers sont pour la plus grande part libellés en euros, dollars américains et livres sterling.

Au 31 décembre 2006, nos passifs financiers à moins d'un an s'élevaient à 1 553 millions d'euros. Nous sommes soumis à une fluctuation de nos passifs financiers à moins d'un an, en raison de la forte saisonnalité de nos activités. Nous bénéficions généralement de l'accélération de l'activité de construction à la fin de la saison hivernale sur nos principaux marchés d'Europe occidentale et d'Amérique du Nord, qui implique une augmentation de notre besoin en fonds de roulement au premier semestre.

Au 31 décembre 2006, le taux d'intérêt moyen instantané de l'endettement brut après swaps était de 5,8 %, pour un taux de 5,5 % au 31 décembre 2005 et au 31 décembre 2004. Le taux d'intérêt moyen de l'endettement brut après swaps sur l'année 2006 s'élève quant à lui à 5,5 %.

La trésorerie et équivalents de trésorerie s'élevaient à 1 155 millions d'euros en fin d'année ; ils sont libellés pour environ la moitié en euros et en dollars américains, le solde étant libellé en un grand nombre d'autres devises.

Voir la Section 4.6 (Risques de marché) ainsi que les Notes 26 et 27 annexées à nos comptes consolidés pour plus d'informations sur nos passifs financiers et sur nos instruments financiers.

Dette nette et ratios sur dette nette

Notre **dette nette, qui inclut les options de vente octroyées aux minoritaires et les instruments dérivés**, ressort à 9 845 millions d'euros au 31 décembre 2006 (7 221 millions d'euros au 31 décembre 2005 et 6 958 millions d'euros au 31 décembre 2004).

Notre **ratio d'endettement net sur fonds propres** s'élevait à 83 % au 31 décembre 2006 (contre 59 % au 31 décembre 2005 et 70 % au 31 décembre 2004).

Notre **ratio cash flow opérationnel sur dette nette** des activités poursuivies s'élevait à 27 % au 31 décembre 2006 (contre 29 % au 31 décembre 2005 et 28 % au 31 décembre 2004).

Voir la Section 4.1 (Vue d'ensemble - Réconciliation de mesures non comptables) pour plus d'informations sur ces indicateurs.

Contrats d'emprunts

Certains de nos contrats d'emprunts imposent des restrictions en matière de capacité des filiales à transférer des fonds à la société mère dans certaines situations spécifiques. La nature de ces restrictions peut être soit réglementaire, lorsque le transfert des fonds est soumis à l'approbation des pouvoirs publics locaux, soit contractuelle, lorsque les contrats de prêts comprennent des dispositions restrictives telles que des engagements à ne pas payer de dividendes. Cependant, nous ne pensons pas que ces engagements ou restrictions auront un impact significatif sur notre capacité à faire face à nos engagements financiers.

Voir la Section 2.4 (Risques liés à l'organisation financière du Groupe).

Au 31 décembre 2006, les contrats d'emprunts contenant des clauses imposant le respect continu de ratios financiers sont localisés dans les filiales des pays suivants : Bangladesh, Chili, Chine, Inde, Indonésie, Malaisie, Philippines, Royaume-Uni, Ukraine et représentent environ 4 % des passifs financiers du Groupe. Pour l'essentiel, ces clauses ont une faible probabilité d'être activées. Compte tenu de la répartition de ces financements sur diverses filiales et de la qualité

du dispositif de liquidité du Groupe, l'existence de ces ratios financiers ne constitue pas un risque matériel sur la situation financière du Groupe.

Voir la Note 26 (e) annexée à nos comptes consolidés.

Excédents de trésorerie

La gestion de la trésorerie est assurée chaque fois que possible par la mise en place de structures de cash pool qui permettent d'assurer le niveau d'optimisation requis. Nous avons en particulier développé un système de *cash pooling* pan-européen auquel adhèrent, outre les unités du Groupe opérant dans la zone euro, d'autres unités européennes significatives, en particulier le Royaume-Uni et la Suisse. Des systèmes comparables existent dans d'autres environnements au sein du Groupe.

Compte tenu d'un certain nombre de restrictions légales ou réglementaires, nous n'avons toutefois pas mis en place de système de cash management mondial centralisé. Par contre, conformément aux politiques définies par la direction, nous veillons, chaque fois que cela est possible à assurer le recyclage des liquidités au sein du Groupe. Dans l'hypothèse où un tel recyclage ne peut être réalisé, les excédents de trésorerie doivent être investis en instruments liquides, à court terme, au moins la moitié des excédents devant être investis sur des durées inférieures à trois mois.

Incidence des variations de change sur nos résultats et notre bilan

Les actifs, passifs, produits et charges de nos filiales sont exprimés en différentes devises. Nos comptes sont présentés en euros. Les actifs, passifs, produits et charges libellés dans des monnaies autres que l'euro doivent donc être convertis en euros au taux applicable afin d'être intégrés dans nos comptes consolidés.

Si l'euro s'apprécie par rapport à une autre monnaie, la valeur en euro des éléments d'actif et de passif, des produits et des charges initialement comptabilisés dans cette autre devise diminuera. À l'inverse, si le cours de l'euro diminue par rapport à une monnaie, la valeur en euro des éléments d'actif et de passif, des produits et des charges initialement comptabilisés dans cette autre devise augmentera. Ainsi, les variations de valeur de l'euro peuvent avoir un impact sur la valeur en euro des éléments d'actif et de passif, de produits et de charges non libellés en euro, même si la valeur de ces éléments n'a pas changé dans leur monnaie d'origine.

En 2006, environ 73 % de notre chiffre d'affaires consolidé a été réalisé en dehors de la zone Euro, dont 32 % établi en dollars américains et canadiens.

Environ 30 % de notre résultat net part du Groupe était généré par des filiales qui établissent leurs comptes en dollars américains ou canadiens. De ce fait, une variation de 10 % de la parité USD/EUR et de la parité CAD/EUR aurait un impact sur le résultat de l'ensemble consolidé – part du Groupe d'environ 40 millions d'euros, net de tout autre impact.

Par ailleurs, à fin 2006, environ 78 % de nos capitaux investis sont dans des pays situés hors de la zone euro, dont environ 31 % établis en dollars américains et canadiens.

4.5 Obligations contractuelles et engagements conditionnels

Nous sommes soumis à certaines obligations contractuelles concernant le remboursement de nos passifs financiers, le paiement de loyers au titre de location-financement ou location d'exploitation, le paiement au titre d'options de vente dont bénéficient des tiers, ainsi que d'autres engagements divers.

Nos engagements au titre de ces obligations sont détaillés dans le tableau suivant :

(MILLIONS D'EUROS)	PAIEMENTS DUS PAR PÉRIODE			TOTAL AU 31 DÉCEMBRE		
	À MOINS D'UN AN	DE UN À CINQ ANS	À PLUS DE CINQ ANS	2006 ⁽¹⁾	2005	2004
PASSIFS FINANCIERS ⁽²⁾	1 553	4 646	4 569	10 768	8 742	8 346
<i>Dont obligations en matière de location financement</i>	6	28	25	59	35	34
Paielements d'intérêts prévus ⁽³⁾	498	1 371	1 769	3 638	2 260	1 928
Paielements nets prévus dans le cadre des swaps de taux d'intérêts ⁽⁴⁾	1	(12)	(16)	(27)	(92)	(114)
Locations d'exploitation	186	388	283	857	863	724
Engagements d'investissements industriels et autres engagements d'achats	892	713	343	1 948	1 902	978
Autres engagements	89	38	40	167	177	219
TOTAL	3 219	7 144	6 988	17 351	13 852	12 081

(1) Pour les activités poursuivies uniquement.

(2) Voir la Note 26 (b) annexée à nos comptes consolidés.

(3) Les paiements d'intérêts prévus sont déterminés sur la base des taux en vigueur au 31 décembre.

(4) Les paiements d'intérêt prévus pour la jambe variable des swaps sont calculés sur la base des taux en vigueur au 31 décembre.

Nous estimons être en mesure de refinancer nos emprunts au fur et à mesure de leur échéance. Nos engagements au titre de passifs financiers venant à échéance en 2007 s'élèvent à 1 553 millions d'euros au 31 décembre 2006 (incluant la part à moins d'un an des passifs financiers à moyen et long terme).

Les appels de cotisation et les prestations à verser dans le futur au titre des régimes de retraite et autres avantages post-emploi ne sont pas inclus dans le tableau ci-dessus, dans la mesure où les flux de trésorerie afférents sont incertains.

Voir la Note 24 annexée à nos comptes consolidés et la "part à moins d'un an" des provisions "avantages du personnel" indiquée dans le bilan pour plus d'informations sur ces éléments.

Options octroyées aux actionnaires d'entreprises associées ou de coentreprises (non incluses dans le tableau ci-dessus) :

Dans le cadre de l'acquisition de certaines entités, le Groupe a consenti à des actionnaires tiers des options de vente de leur participation à un prix prédéterminé en fonction de la valeur de marché. Ces actionnaires sont soit des institutions internationales telles que la Banque Européenne de Reconstruction et de Développement, soit des investisseurs privés financiers ou industriels, voire les anciens actionnaires des entités considérées. L'exercice de ces options augmenterait le pourcentage

de détention du Groupe dans le capital de ces sociétés. Dans l'hypothèse où l'ensemble de ces options serait exercé, la valeur d'achat, y compris passifs financiers et trésorerie acquis, s'élèverait à 354 millions d'euros en valeur 31 décembre 2006. En 2007 et 2008, une partie de ces options est exerçable pour des montants respectifs, en valeur 31 décembre 2006, de 133 millions d'euros et 8 millions d'euros. Le solde, soit 213 millions d'euros, est exerçable à partir de 2009.

Nous ne pensons pas que toutes les options consenties seront exercées par leurs bénéficiaires dès lors qu'elles deviennent exerçables. Pour certaines options, une date d'expiration a été fixée. Il est probable que ces options seront exercées au plus tard à leur date d'expiration.

Au 31 décembre 2006, nous avons accordé des sûretés et autres garanties pour un montant de 601 millions d'euros, dont 6 millions d'euros de nantissement de titres et d'actifs, 354 millions d'euros d'hypothèques et 241 millions d'euros de cautions et d'autres garanties données.

Enfin, le Groupe a été amené à accorder des garanties de passif à l'occasion de cessions d'actifs ou de participations, pour lesquelles le risque est jugé mineur. Le montant maximum des garanties accordées ayant fait l'objet d'un plafonnement et qui sont toujours en vigueur au 31 décembre 2006 s'élève à 400 millions d'euros.

4.6 Risques de marché

Le Groupe est exposé à des risques de change et à des risques de taux. Il est également exposé à d'autres risques de marché liés en particulier aux cours de certaines matières premières, notamment énergétiques, et d'autres risques comme le risque action et le risque de contrepartie.

Nous avons défini des **politiques et procédures rigoureuses** destinées à mesurer, gérer et contrôler l'exposition aux risques de marché. Nos politiques ne permettent aucune prise de position spéculative sur le marché. Nous avons mis en place des règles de gestion fondées sur la séparation des activités opérationnelles, de contrôle financier et administratif, et de mesure du risque. Nous avons également institué, pour toutes les opérations gérées en central, un système intégré qui permet de suivre les stratégies de couverture en temps réel.

De manière générale, notre politique consiste à utiliser des instruments dérivés pour couvrir notre exposition aux risques de change, de taux d'intérêt, et occasionnellement notre exposition aux risques liés aux marchés des matières premières et des produits énergétiques. Avec l'autorisation préalable de la direction du Groupe, nous avons parfois conclu des contrats destinés à limiter notre exposition ou celle de tiers au risque action.

Nous n'utilisons des instruments financiers que pour couvrir des expositions financières et commerciales existantes ou anticipées. Nous engageons ces opérations de couverture sur le marché de gré à gré avec un nombre limité de contreparties, qui bénéficient d'une notation élevée. Nos positions en instruments financiers dérivés sont suivies à l'aide de diverses techniques, dont celle de la juste valeur.

Afin de réduire notre exposition aux **variations de change et de taux d'intérêt**, nous gérons notre exposition de manière centralisée, par l'intermédiaire de notre département Trésorerie, mais aussi conjointement avec certaines de nos filiales lorsqu'une gestion centralisée n'est pas possible. Nous utilisons divers instruments financiers dérivés comme des contrats de change à terme, des swaps de taux d'intérêt et de change, ainsi que des contrats de taux à terme, afin de couvrir les risques de fluctuation de change et de taux d'intérêt liés aux actifs, passifs et engagements futurs, conformément aux règles définies par notre direction.

Nous sommes également soumis à un **risque de variation des cours des matières premières**, notamment sur les marchés des combustibles mais également sur les marchés d'autres fournitures telles que le fret. Nous utilisons ponctuellement des instruments

financiers dérivés pour gérer notre exposition à ces risques.

Notre exposition au **risque action** est relative aux positions minoritaires que nous détenons dans certaines sociétés cotées en Bourse. Nous concluons parfois des opérations relatives à nos participations avec des institutions financières. Nous comptabilisons ces instruments en prenant leur juste valeur en fin de période, conformément aux règles de valorisation en vigueur. En outre, dans le cadre de joint-ventures ou d'autres acquisitions, nous avons conclu des pactes d'actionnaires comportant des options d'achat et de vente sur nos participations et sur celles de nos partenaires.

Voir la Section 4.5 (Obligations contractuelles et engagements conditionnels) et les Notes 26 (f) et 27 (g) annexées à nos comptes consolidés pour plus de détails sur le risque action et sur notre exposition à ces options.

Risque de change

Risques de conversion

Voir la Section 4.4 (Trésorerie et capitaux – Incidence des variations de change sur nos résultats et notre bilan).

Risques de transaction

Nous sommes soumis à des risques de change en raison de nos expositions commerciales liées aux opérations d'achat et de vente conclues par nos filiales dans d'autres monnaies que leur monnaie fonctionnelle.

En ce qui concerne l'exposition au risque de change transactionnel, notre politique consiste à couvrir toutes les expositions significatives au risque de change par des instruments dérivés au plus tard lorsqu'un engagement ferme est conclu ou connu. Ces instruments dérivés se limitent généralement à des contrats à terme et à des options de change standards, d'une durée généralement inférieure à un an. En outre, nous couvrons occasionnellement des flux futurs exprimés en devises étrangères quand ces flux sont hautement probables. Nous ne concluons pas de contrats de change à d'autres fins que de couverture.

Il incombe à chaque filiale de gérer les positions de change résultant de transactions commerciales et financières effectuées dans d'autres devises que sa monnaie locale. Les expositions sont centralisées auprès du département Trésorerie et sont couvertes par des instruments dérivés de change conclus avec ce même département lorsque les réglementations le permettent, et directement avec des banques dans le cas contraire. Le département Trésorerie retourne sa position sur le marché et s'efforce de réduire l'exposition globale en compensant, chaque fois que possible, les flux d'achats et de ventes effectués dans chaque devise.

En ce qui concerne le financement, notre politique prévoit que les filiales empruntent et investissent leurs excédents de trésorerie dans leur monnaie fonctionnelle, à l'exception des filiales opérant dans les marchés en croissance pour lesquels les excédents de trésorerie sont, dans la mesure du possible, investis en dollars américains ou en euros. Une part substantielle de nos financements est exprimée en dollars américains, en livres sterling et dans d'autres devises liées au dollar américain, ce qui traduit l'importance de nos activités dans ces pays. Une partie de cet endettement a été initialement contractée en euros au niveau de la société mère, puis convertie en devises par des swaps de change. Au 31 décembre 2006, avant ces swaps sur devises, 21 % de nos passifs financiers étaient libellés en dollars américains et 13 % en livres sterling. Après prise en compte des swaps, nos passifs financiers libellés en dollars américains représentaient 36 % du total de nos passifs financiers, et 18 % pour nos passifs financiers libellés en livres sterling.

Voir les Notes 26 et 27 annexées à nos comptes consolidés pour plus d'informations sur nos passifs financiers et nos instruments financiers.

Risque de taux d'intérêt

Nous sommes exposés à un risque de taux d'intérêt sur nos passifs financiers et nos liquidités. Notre exposition au risque de taux d'intérêt peut être sous-divisée en plusieurs catégories de risques, décrites ci-dessous :

- **risque de cours** pour les éléments d'actif et de passif financier à taux fixe.

Lorsque nous contractons une dette à taux fixe, nous sommes exposés à un coût d'opportunité en cas de baisse des taux d'intérêt. Les variations de taux d'intérêt ont un impact sur la valeur de marché des éléments d'actif et de passif à taux fixe, tandis que le produit financier ou la charge financière associé reste inchangé ;

- **risque de flux de trésorerie** lié aux éléments d'actif et de passif à taux variable.

Les variations de taux d'intérêt ont peu d'impact sur la valeur de marché des éléments d'actif et de passif à taux variable, mais influent directement sur les flux de produits ou de charges futurs du Groupe.

Conformément à la politique du Groupe, nous nous efforçons de gérer ces deux types de risques, notamment en ayant recours à des swaps de taux d'intérêt et à des contrats de taux à terme. Notre département Trésorerie gère nos financements et notre position en matière de taux d'intérêt dans le cadre de la politique définie en termes de répartition taux fixe - taux variable des passifs financiers.

Au 31 décembre 2006, avant prise en compte des swaps sur taux d'intérêt, 63 % de nos passifs financiers étaient à taux fixe. Après prise en compte de ces swaps, la part à taux fixe de nos passifs financiers représentait 56 %.

Voir les Notes 26 et 27 annexées à nos comptes consolidés pour plus d'informations sur nos passifs financiers et sur nos instruments financiers.

Risque de variation des cours de matières premières

Nous sommes soumis à un risque de variation des cours des matières premières, notamment sur les marchés de l'électricité, du gaz naturel, du petcoke, du charbon, du fuel, du gasoil, du diesel mais également sur les marchés d'autres fournitures telles que le fret. Nous nous efforçons de limiter notre exposition aux cours de ces matières premières en concluant des contrats d'approvisionnement à long terme et en développant l'utilisation de combustibles alternatifs.

Nous pouvons également couvrir notre exposition par l'utilisation de produits dérivés lorsque le marché existe, sur la base de nos besoins prévisionnels, lorsqu'ils sont hautement probables ou sur la base de commandes fermes. Ces instruments dérivés se limitent généralement à des swaps et à des options standards, conclus sur des horizons adaptés au cas par cas.

Nous ne concluons pas de contrats à d'autres fins que de couverture.

Voir la Note 27 (e) annexée à nos comptes consolidés pour plus de détails sur les instruments financiers et le risque sur matières premières.

Sensibilité aux taux d'intérêt

Le tableau ci-dessous donne des informations sur les passifs financiers et les instruments dérivés de taux d'intérêt conclus et qui sont sensibles aux variations de taux d'intérêt.

En ce qui concerne les passifs financiers, le tableau ci-dessous présente les principaux flux de trésorerie par date d'échéance, ainsi que les taux d'intérêt moyens pondérés correspondants, avant swaps.

En ce qui concerne les instruments dérivés de taux d'intérêt, le tableau présente les montants notionnels par date d'échéance contractuelle et les taux d'intérêt moyens pondérés correspondants. Ces montants notionnels sont utilisés pour calculer les paiements contractuels à échanger dans le cadre du contrat. Les taux variables moyens pondérés reposent sur les taux réels en fin d'année.

AU 31 DÉCEMBRE 2006, ÉCHÉANCES DES VALEURS CONTRACTUELLES NOTIONNELLES									
(MILLIONS D'EUROS)	TAUX MOYEN (%)	2007	2008	2009	2010	2011	> 5 ANS	TOTAL	JUSTE VALEUR
PASSIFS FINANCIERS									
Passifs financiers à long terme *	5,4	1 275	946	436	838	2 426	4 569	10 490	10 642
Part à taux fixe	6,0	780	732	66	331	482	4 435	6 826	6 975
Part à taux variable	4,1	495	214	370	507	1 944	134	3 664	3 667
Concours bancaires courants	6,1	278	-	-	-	-	-	278	278
INSTRUMENTS DÉRIVÉS DE TAUX D'INTÉRÊT									
Payeur de taux fixe :									
Euro	6,3	151	70	-	-	-	-	221	(3)
Autres devises	5,1	28	25	8	-	-	-	61	1
Payeur de taux variable :									
Euro	3,3	-	-	-	-	-	600	600	7
Autres devises	6,2	-	-	-	298	-	152	450	(6)
Autres dérivés de taux :									
Euro	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres devises	9,5	21	7	-	-	-	-	28	0

* Y compris part à moins d'un an.

Sensibilité aux taux de change

Le tableau ci-dessous fournit des informations sur nos passifs financiers et sur nos instruments dérivés de change qui sont sensibles aux variations des taux de change. Le tableau présente les passifs financiers libellés en devises, par date d'échéance prévue et avant swaps.

En ce qui concerne les contrats de change à terme, le tableau présente les montants notionnels par date d'échéance contractuelle. Ces montants notionnels sont généralement utilisés pour calculer les paiements contractuels devant être échangés dans le cadre du contrat.

(MILLIONS D'EUROS)	AU 31 DÉCEMBRE 2006, ÉCHÉANCES DES VALEURS CONTRACTUELLES NOTIONNELLES						TOTAL	JUSTE VALEUR
	2007	2008	2009	2010	2011	> 5 ANS		
PASSIFS FINANCIERS LIBELLÉS EN DEVISES								
Dollar américain	79	184	30	13	631	1 289	2 226	2 323
Livre sterling	19	9	9	306	9	1 055	1 407	1 442
Autres devises	367	134	93	28	17	39	678	679
TOTAL	465	327	132	347	657	2 383	4 311	4 444
INSTRUMENTS DÉRIVÉS DE CHANGE								
ACHATS À TERME ET SWAPS DE CHANGE								
Dollar américain	298	-	-	-	-	-	298	(5)
Livre sterling	766	-	-	-	-	-	766	1
Autres devises	217	18	-	-	-	-	235	(1)
TOTAL	1 281	18	-	-	-	-	1 299	(5)
VENTES À TERME ET SWAPS DE CHANGE								
Dollar américain	1 935	13	-	-	-	-	1 948	42
Livre sterling	1 061	-	-	-	-	-	1 061	(4)
Autres devises	399	18	-	-	-	-	417	2
TOTAL	3 395	31	-	-	-	-	3 426	40

Hypothèses relatives aux deux tableaux de sensibilité ci-dessus

Endettement

La juste valeur des passifs financiers à long terme a été déterminée par estimation des flux de trésorerie futurs, emprunt par emprunt, et par actualisation de ces flux de trésorerie futurs à un taux correspondant au taux auquel le Groupe emprunterait en fin d'exercice pour des emprunts similaires. Le prix de marché est utilisé pour déterminer la juste valeur des titres cotés.

Instruments financiers

La juste valeur des instruments dérivés de change et de taux d'intérêt a été calculée par application des prix de marché que le Groupe payerait ou recevrait pour solder les contrats correspondants.

Risque de contrepartie

Nous sommes exposés à un risque de crédit en cas de défaillance d'une contrepartie. Nous nous efforçons de limiter notre exposition au risque de contrepartie, en fonction de la nature et de l'échéance des opérations réalisées avec celles-ci, grâce à la sélection rigoureuse des contreparties avec lesquelles nous traitons et au suivi régulier des notations attribuées par les agences de notation. Nous définissons des limites de contrepartie qui sont soumises à des examens réguliers. Nous estimons

que nous n'avons aucune concentration importante du risque entre les mains d'une seule contrepartie. Nous ne prévoyons pas de défaillance de la part de tiers susceptible d'avoir un impact important sur notre situation financière et sur notre résultat d'exploitation.

4.7 Recherche et développement

2006 a été une nouvelle année de forte mobilisation pour la R&D, l'innovation ayant clairement été affichée comme une priorité stratégique par le Groupe.

La plupart des travaux de recherche réalisés à LCR (Lafarge Centre de Recherche) l'ont été dans la continuité de 2005, avec une orientation dans trois directions : la recherche de nouveaux produits contribuant à des solutions qui créent de la valeur pour nos clients, l'évolution de nos gammes vers des produits intégrant mieux les préoccupations de construction durable, et enfin un effort toujours soutenu sur les pistes de réduction des émissions de CO₂.

Le budget total s'est élevé à 41 millions d'euros en 2006 pour les travaux strictement de R&D, (hors Centres Techniques Ciment et laboratoires locaux), 36 millions d'euros en 2005 et 33 millions d'euros en 2004.

En 2006, le LCR a maintenu ses dépenses au niveau de celles de 2005 après les deux augmentations importantes survenues en 2004 et 2005.

Les principaux programmes de recherche ont couvert les domaines suivants :

- **branche Ciment** : Un effort particulier a été réalisé dans le domaine des ciments différenciés (ciments spéciaux apportant des fonctionnalités propres à certaines applications : résistances précoces, absence de poussières...). Les travaux sur la réduction des émissions de CO₂ ont été renforcés sur les pistes les plus prometteuses ;
- **branche Granulats & Bétons** : Un effort soutenu a été réalisé pour accompagner la mise sur le marché des innovations majeures développées en 2005 (grandes dalles sans joint, bétons rapides...). Une nouvelle vague de projets d'innovation a été lancée (notamment dans le domaine des produits et systèmes pour les bâtiments du futur à basse énergie). Enfin les travaux sur l'optimisation des sables de carrière ont été poursuivis ;
- **branche Plâtre** : Différents projets ont été poursuivis aussi bien dans le domaine de l'amélioration des performances produits (résistance à l'humidité, propriétés mécaniques, acoustiques...) que dans celui de l'amélioration de nos procédés.

Dans le domaine des collaborations extérieures, la Recherche continue sa politique de partenariats avec les écoles, instituts et universités à la pointe de nos métiers partout dans le monde. 2006 a été en particulier l'occasion de démarrer une chaire d'enseignement sur la Science des matériaux dans la Construction Durable avec l'École Polytechnique et l'École des Ponts, ainsi que d'initier une première collaboration avec un grand institut de recherche chinois.

4.8 Information sur les tendances

Sur la base des tendances récentes, nos marchés devraient rester globalement favorables en 2007.

Dans le Ciment, nous anticipons une demande et des prix dans l'ensemble soutenus. En Amérique du Nord, nous attendons une légère baisse de nos marchés.

Nous attendons une nouvelle année de croissance de l'activité Granulats & Béton en 2007, et notamment une forte progression dans les marchés émergents.

Dans le Plâtre, l'année 2007 devrait être favorable en Europe de l'Ouest et de l'Est, tant en termes de volumes que de prix. L'Amérique du Nord devrait quant à elle être impactée par la baisse du secteur résidentiel.

Après les augmentations de coûts d'énergie et de transport enregistrées au cours des dernières années, nous attendons de nouvelles hausses en 2007.

Les plans d'actions développés en matière de réduction des coûts dans toutes nos activités et dans tous les pays dans le cadre du plan "Excellence 2008" devraient se traduire par des réductions de coûts substantielles en 2007.

Au-delà de 2007, nous devrions dépasser l'objectif que nous avons fixé en juin 2006 d'une croissance annuelle moyenne du résultat net par action de 10 % entre 2005 et 2008 et d'une amélioration à 10 % du retour sur capitaux investis après impôts en 2008.

Par ailleurs, nous avons lancé en 2007 un programme de rachat d'actions de 500 millions d'euros.

5

Organes d'administration et de direction, et salariés

5.1 LE CONSEIL D'ADMINISTRATION	86
Composition	86
Administrateurs indépendants	88
Charte de l'administrateur	89
5.2 LA DIRECTION DU GROUPE	90
5.3 RÉMUNÉRATION ET AVANTAGES	92
Jetons de présence versés aux administrateurs	92
Rémunérations versées aux mandataires sociaux	92
Rémunération globale versée au Président et à la direction	93
Indemnité de départ du Directeur général et du Directeur général délégué	93
Engagements de retraite et assimilés	94
5.4 FONCTIONNEMENT DU CONSEIL ET DES COMITÉS	94
Missions et attributions des Comités du Conseil	94
Les travaux du Conseil et de ses Comités	97
Évaluation du Conseil d'administration et de ses Comités	99
Pouvoirs du Directeur général	99
Code de conduite	100
5.5 PARTICIPATION ET OPTIONS DES ADMINISTRATEURS ET DES MEMBRES DE LA DIRECTION	100
Options de souscription ou d'achat d'actions des membres de la direction	100
Participation du Président et des membres du Comité exécutif dans le capital	101
Opérations sur titres réalisées par les administrateurs et les membres de la direction	102
5.6 SALARIÉS	102
5.7 PARTICIPATION DES SALARIÉS AU CAPITAL	103
Plans d'actionnariat salarié	103
Plans d'options	104
Plans d'options de souscription ou d'achat d'actions en cours en 2006	105

5.1 Le Conseil d'administration

Le Conseil d'administration de Lafarge comprend actuellement 15 membres qui lui apportent des expériences et des profils différents et complémentaires.

Certains exercent ou ont exercé des fonctions dans le Groupe ou ont des relations professionnelles avec le Groupe, et ils en connaissent donc bien les activités. D'autres en sont plus éloignés, mais apportent d'autres expériences, une compréhension générale des problèmes des affaires et une capacité de recul et de comparaison avec d'autres situations dans d'autres secteurs.

Conformément à la charte de l'administrateur, tous les administrateurs doivent exercer leurs responsabilités avec une totale indépendance d'esprit. Les nouveaux administrateurs, lorsque leur nomination est à l'ordre du jour, sont proposés par le Comité des nominations.

Composition

Bertrand Collomb, Président du Conseil d'administration de Lafarge, 61, rue des Belles Feuilles, 75116 Paris, France.

Bertrand Collomb a été nommé administrateur de Lafarge en 1987 et a occupé les fonctions de Président Directeur général de Lafarge de 1989 à 2003. Préalablement à sa nomination en qualité de Président Directeur général, il a occupé de 1975 à 1989 diverses fonctions de direction au sein du Groupe, notamment en Amérique du Nord, et de 1966 à 1975 auprès du ministère de l'Industrie et de cabinets ministériels. Son mandat d'administrateur de Lafarge expire lors de l'Assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de 2008. Il exerce divers mandats sociaux dans les filiales du Groupe. Il est administrateur de Total et de Atco. Il est administrateur de l'*International Accounting Standards Foundation* (IASF). Il est membre de l'Institut de France (Académie des sciences morales et politiques) et Président de l'Association française des entreprises privées (AFEP). Il est également membre de la Table ronde des industriels européens (ERT), Président de l'Institut Français des Relations Internationales et vice-Président de la Coalition mondiale de lutte contre le VIH/Sida. Monsieur Collomb détient 62 218 actions de la Société. Il a 64 ans.

Bruno Lafont, Directeur général et administrateur, 61, rue des Belles Feuilles, 75116 Paris, France.

Bruno Lafont a été nommé administrateur de Lafarge en mai 2005. Il est diplômé de l'école des Hautes Études Commerciales (HEC 1977, Paris) et ancien élève de l'École Nationale d'Administration (ENA 1982, Paris). Il commence sa carrière chez Lafarge dès 1983 en tant qu'auditeur interne à la direction financière. En 1984, il intègre l'activité Sanitaire du Groupe (aujourd'hui sortie du périmètre du Groupe) en tant que Directeur administratif et financier en Allemagne. Il a ensuite été successivement Directeur financier de la branche

(1986-1988) et Directeur du développement international, basé en Allemagne (1988-1989). En 1990, il est nommé Directeur des opérations Ciment, Granulats & Béton de Lafarge pour la Turquie et la zone Méditerranée. Il est nommé Directeur général-adjoint Finance du Groupe en 1995, puis Directeur général-adjoint du Groupe en charge de la branche Plâtre en 1998. En mai 2003, Bruno Lafont rejoint la direction générale du Groupe en tant que Directeur général délégué puis devient Directeur général du Groupe le 1^{er} janvier 2006. Son mandat d'administrateur de Lafarge expire lors de l'Assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2008. Monsieur Lafont détient 8 617 actions de la Société. Il a 50 ans.

Michael Blakenham, administrateur, 1 St Leonard's Studios, Smith Street, London SW3 4EN, Royaume-Uni.

Michael Blakenham a été nommé administrateur de Lafarge en 1997. Il est trustee de *The Blakenham Trust* (Royaume-Uni) et de *The Foundation and Friends of The Royal Botanic Gardens*, Kew (Royaume-Uni), dont il a été chairman de 1997 à 2003. Il est administrateur de Sotheby's Inc. (États-Unis). Il a été Président du *British Trust for Ornithology* de 2001 à 2005 et membre des Comités de la Chambre des Lords sur le Développement Durable et sur les Sciences et Technologies. Il a précédemment été associé de Lazard Partners de 1984 à 1997, Chairman de Pearson Plc. (Royaume-Uni) de 1983 à 1997 et du *Financial Times* (Royaume-Uni) de 1984 à 1993. Au cours de l'année 2003, il a présidé une mission sur la gouvernance du National Trust (Royaume-Uni) et en 2001 il a présidé le Festival du Japon au Royaume-Uni. Son mandat d'administrateur de Lafarge expire lors de l'Assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de 2006. Lord Blakenham détient 1 806 actions de la Société. Il a 69 ans.

Jean-Pierre Boisivon, administrateur, 29, rue de Lisbonne, 75008 Paris, France.

Jean-Pierre Boisivon a été nommé administrateur de Lafarge en 2005. Il a exercé à la fois des responsabilités dans l'éducation et dans les entreprises. En qualité de professeur des universités en sciences de gestion de 1980 à 2000, il a enseigné à l'université Paris-II Panthéon-Assas avant de diriger la Direction de l'évaluation et de la prospective au ministère de l'Éducation nationale de 1987 à 1990, puis le groupe Essec de 1990 à 1997. Monsieur Boisivon a également occupé les fonctions de Directeur général-adjoint de la Caisse d'Épargne de Paris de 1978 à 1985 et de Secrétaire général de l'Union des Banques à Paris de 1985 à 1987. Son mandat d'administrateur de Lafarge expire lors de l'Assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2008. Il est actuellement Délégué général de l'Institut de l'Entreprise, et Président du Comité d'organisation des expositions du travail "Un des meilleurs ouvriers de France". Monsieur Boisivon détient 1 150 actions de la Société. Il a 66 ans.

Michel Bon, administrateur, 86, rue Anatole-France, 92300 Levallois-Perret, France.

Michel Bon a été nommé administrateur de Lafarge en 1993. Il est Président du Conseil de surveillance de Devoteam et Président du Conseil de surveillance des Éditions du Cerf. Il a précédemment occupé les fonctions de Président Directeur général de France Télécom de 1995 à 2002 et de Directeur général, puis Président de Carrefour de 1985 à 1992. Son mandat d'administrateur de Lafarge expire lors de l'Assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de 2008. Il est par ailleurs administrateur de Sonepar et de la Banque Transatlantique et Senior Adviser de Close Brothers et de Permira. Monsieur Bon détient 3 716 actions de la Société. Il a 63 ans.

Philippe Charrier, administrateur, 59, boulevard Exelmans, 75016, Paris, France.

Philippe Charrier a été nommé administrateur de Lafarge en 2005. Il est vice-Président et Directeur général d'Oenobiol. Il a été Président Directeur général de Procter & Gamble en France de 1999 à 2006. Chez Procter & Gamble, il a occupé les fonctions de Directeur général au Maroc de 1996 à 1998, de Directeur Marketing en France, de 1994 à 1996 et de Directeur financier de 1988 à 1994. Il a précédemment exercé différentes fonctions financières chez Procter & Gamble depuis 1978. Son mandat d'administrateur de Lafarge expire lors de l'Assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2008. Il est Président du Conseil d'administration d'Alphident et de Dental Emco S.A. et administrateur d'Oenobiol, de la Fondation HEC et de la CEMS (*Community of European Management Schools*). Il est également Président d'Entreprise et Progrès. Monsieur Charrier détient 1 850 actions de la Société. Il a 52 ans.

Oscar Fanjul, administrateur, Paseo de la Castellana, 28-5°, ES-28046 Madrid, Espagne.

Oscar Fanjul a été nommé administrateur de Lafarge en 2005. Il est titulaire d'un doctorat en économie. Après avoir débuté sa carrière en 1972 au sein de la holding industrielle I.N.I, il a occupé les fonctions de Secrétaire général technique et de Sous-Secrétaire auprès du ministère de l'Industrie et de l'Énergie en Espagne de 1983 à 1984 puis de Président Fondateur et Directeur général de Repsol YPF depuis sa création en 1988 jusqu'en 1996. Son mandat d'administrateur de Lafarge expire lors de l'Assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2008. Il est actuellement vice-Président Directeur général de la société Omega Capital, SL. Monsieur Fanjul est également administrateur de Marsh & McLennan Companies, du London Stock Exchange, de Acerinox, de Inmobiliaria Colonial et de Areva. Il est également Conseiller international de Goldman Sachs. Monsieur Fanjul détient 1 143 actions de la Société. Il a 57 ans.

Guilherme Frering, administrateur, 12 Stanhope Gate, London W1K 1AW, Royaume-Uni.

Guilherme Frering a été nommé administrateur de Lafarge en 1997. Il est Managing Director de Tellus (UK) Limited (Royaume-Uni), Président du Instituto Desiderata (Brésil) et a occupé la fonction de Président de Caemi Mineração e Metalurgia S.A. (Brésil) de 1990 à 1999. Son mandat d'administrateur de Lafarge expire lors de l'Assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de 2006. Monsieur Frering détient 2 394 actions de la Société. Il a 48 ans.

Juan Gallardo, administrateur, Monte Caucaso 915 - 4° piso, Col. Lomas de Chapultepec C.P., MX 11000 Mexico, Mexique.

Juan Gallardo a été nommé administrateur de Lafarge en 2003. Il est Président du Conseil d'administration de Grupo Embotelladoras Unidas, S.A. de C.V. (Mexique) depuis 1985. Il est Président du Fondo Mexico et vice-Président de Home Mart Mexico. Il est également administrateur de Nacional Drogas (Mexique), de Grupo Mexico et de Caterpillar, Inc. (États-Unis), membre du conseil consultatif de Textron Inc. et du Mexican Business Roundtable. Il était précédemment membre du Comité consultatif international de Lafarge. Son mandat expire lors de l'Assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2008. Monsieur Gallardo détient 1 500 actions de la Société. Il a 59 ans.

Alain Joly, administrateur, 199, avenue Victor-Hugo, 75116 Paris, France.

Alain Joly a été nommé administrateur de Lafarge en 1993. Il est administrateur d'Air Liquide. Il a préalablement occupé les fonctions de Président du Conseil de surveillance d'Air Liquide de 2001 à 2006, Président Directeur général de 1995 à 2001 et de Directeur général de 1985 à 1995. Son mandat d'administrateur de Lafarge expire lors de l'Assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de 2008. Il est administrateur de BNP-Paribas. Monsieur Joly détient 2 628 actions de la Société. Il a 68 ans.

Bernard Kasriel, administrateur, 148, rue de l'Université, 75007 Paris, France.

Bernard Kasriel est administrateur depuis 1989. Il a été vice-Président du Conseil de 1995 à 2005 et Directeur général de Lafarge de 2003 à 2005. Auparavant il a occupé les fonctions de vice-Président Directeur général de 1995 à 2003, Directeur général de 1989 à 1994, Directeur général délégué de 1982 à 1989, Président et Chief Operating Officer de National Gypsum (groupe plâtrier nord-américain) de 1987 à 1989, ainsi que diverses fonctions de direction au sein du Groupe depuis 1977. Avant de rejoindre Lafarge, Bernard Kasriel a occupé les fonctions de Directeur général-adjoint de la Société phocéenne de métallurgie de 1975 à 1977 et de

Directeur général de Braud de 1972 à 1974. Il a débuté sa carrière en 1970 à l'Institut du développement industriel. Son mandat d'administrateur de Lafarge expire lors de l'Assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de 2009. Il est administrateur de L'Oréal, de Arkema S.A., de Sonoco et de Nucor (États-Unis). Il est membre du directoire de LBO France depuis septembre 2006. Monsieur Kasriel détient 25 124 actions de la Société. Il a 60 ans.

Raphaël de Lafarge, administrateur, 28, quai Claude-Bernard, 69007 Lyon, France.

Raphaël de Lafarge a été nommé administrateur de Lafarge en 1982. Il a été administrateur de Borgey de 1994 à 2003. Son mandat en cours expire lors de l'Assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de 2006. Monsieur de Lafarge détient 43 988 actions. Il a 64 ans.

Jacques Lefèvre, administrateur, 61, rue des Belles Feuilles, 75116 Paris, France.

Jacques Lefèvre a été nommé administrateur de Lafarge en 1989. Il a été vice-Président du Conseil d'administration de 1995 à 2005 et a occupé les fonctions de vice-Président Directeur général de 1995 à 2000. Avant sa nomination en qualité de vice-Président Directeur général, il a occupé les fonctions de Directeur général de 1989 à 1994, de Directeur général Groupe de 1987 à 1989, de Directeur général-adjoint Finance de 1980 à 1987, ainsi que diverses fonctions de direction au sein du Groupe depuis 1974. Son mandat d'administrateur de Lafarge expire lors de l'Assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de 2009. Il exerce divers mandats sociaux dans les filiales ou sociétés affiliées du Groupe. Il est Président du Conseil de surveillance de la Compagnie de Fives Lille, administrateur de la Société nationale d'investissement (Maroc) et de Cimentos de Portugal. Monsieur Lefèvre détient 35 483 actions de la Société. Il a 68 ans.

Michel Pébereau, administrateur, 3, rue d'Antin, 75002 Paris, France.

Michel Pébereau a été nommé administrateur de Lafarge en 1991. Michel Pébereau est Président du Conseil d'administration de BNP-Paribas et exerce divers mandats sociaux dans les filiales de ce groupe. Il a préalablement occupé les fonctions de Président Directeur général de BNP puis de BNP-Paribas de 1993 à 2003 et de Directeur général, puis Président Directeur général du Crédit Commercial de France de 1982 à 1993. Son mandat d'administrateur de Lafarge expire lors de l'Assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de 2006. Il est administrateur de Total, de Saint-Gobain, membre du Conseil de surveillance d'Axa, Président de l'Institut de l'Entreprise et censeur des Galeries Lafayette. Monsieur Pébereau détient 2 108 actions de la Société. Il a 65 ans.

Hélène Ploix, administrateur, 162, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 75008 Paris, France.

Hélène Ploix a été nommée administrateur de Lafarge en 1999. Hélène Ploix est Président de Pechel Industries Partenaires. Elle a préalablement occupé les fonctions de conseiller spécial pour la monnaie unique de KPMG Peat Marwick de 1995 à 1996. Elle était précédemment Directeur général-adjoint de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) et Président Directeur général de CDC Participations de 1989 à 1995, Président de la Caisse autonome de refinancement, Président du Conseil de surveillance de CDC Gestion, Président de CDC Participations. Son mandat d'administrateur de Lafarge expire lors de l'Assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de 2008. Elle est membre du Conseil de surveillance de Publicis Groupe et administrateur de BNP Paribas, Ferring S.A. (Suisse) et de Alliance Boots plc. (Grande-Bretagne) et, au titre de ses fonctions de Pechel Industries Partenaires, membre du Conseil d'administration de sociétés non cotées. Madame Ploix détient 1 971 actions de la Société. Elle a 62 ans.

Il n'existe aucun conflit d'intérêt entre les devoirs des administrateurs à l'égard de la Société et leurs intérêts privés.

À la connaissance de la Société, aucun administrateur n'a, au cours des cinq dernières années fait l'objet d'une condamnation pour fraude, été associé à une faillite, mise sous séquestre ou liquidation, fait l'objet d'une incrimination et/ou sanction publique officielle ou empêché par un tribunal d'agir en qualité d'administrateur ou d'intervenir dans la gestion ou la conduite des affaires d'un émetteur.

Administrateurs indépendants

Le Conseil d'administration compte neuf administrateurs indépendants que sont Madame Hélène Ploix, Messieurs Michael Blakenham, Jean-Pierre Boisivon, Michel Bon, Philippe Charrier, Oscar Fanjul, Juan Gallardo, Raphaël de Lafarge et Alain Joly.

Le Conseil d'administration a retenu les recommandations du rapport AFEP-MEDEF dans l'appréciation de l'indépendance de ses administrateurs, sauf pour le critère d'ancienneté de 12 ans. Le Conseil considère en effet que, dans une activité de long terme, et pour une société dont la direction a une grande stabilité, une durée longue d'exercice des responsabilités d'administrateur apporte davantage d'expérience et d'autorité, et renforce l'indépendance des administrateurs. Messieurs Michel Bon, Raphaël de Lafarge et Alain Joly sont ainsi administrateurs de Lafarge depuis plus de 12 ans.

Le règlement intérieur du Conseil et des Comités prévoit que le Conseil d'administration, le Comité des nominations

et le Comité des rémunérations doivent être composés d'une majorité d'administrateurs qualifiés d'indépendants et le Comité des comptes et des questions financières en totalité d'administrateurs qualifiés d'indépendants, au sens des règles fixées par la *Securities and Exchange Commission* aux États-Unis. Le Conseil considère que sa composition ainsi que celle de ses Comités est conforme à son règlement intérieur.

Voir la Section 5.4 (*Fonctionnement du Conseil et des Comités - Les travaux du Conseil et de ses Comités*) pour plus d'informations sur la composition des Comités du Conseil.

Charte de l'administrateur

La charte de l'administrateur de Lafarge, telle qu'approuvée par le Conseil d'administration lors de ses réunions du 20 mai 2003 et du 10 décembre 2003, est reproduite ci-après dans son intégralité :

Préambule

Conformément aux principes de bonne gouvernance, l'administrateur exerce ses fonctions de bonne foi, de la façon qu'il considère être la meilleure pour promouvoir la Société et avec le soin attendu d'une personne normalement prudente dans l'exercice d'une telle mission.

1. Compétence

Avant d'accepter ses fonctions, l'administrateur doit s'assurer qu'il a pris connaissance des obligations générales ou particulières de sa charge. Il doit notamment prendre connaissance des textes légaux ou réglementaires, des statuts de la Société, du présent règlement intérieur et des compléments d'information que le Conseil peut lui avoir apportés.

2. Défense de l'intérêt social

L'administrateur doit être actionnaire à titre personnel et posséder au moins le nombre d'actions de la Société exigé par les statuts, à savoir un nombre d'actions représentant une valeur nominale totale d'au moins 4 572 euros soit 1 143 actions, inscrites en compte sous la forme nominative ; à défaut de les détenir lors de son entrée en fonction, il doit en faire l'acquisition dans les trois mois.

Chaque administrateur représente l'ensemble des actionnaires et doit agir en toutes circonstances dans l'intérêt de ceux-ci et de la Société.

3. Conflit d'intérêt

L'administrateur a l'obligation de faire part au Conseil de toute situation de conflit d'intérêt, même potentiel, et doit s'abstenir de participer au vote de toute délibération du Conseil pour laquelle il serait dans une telle situation de conflit d'intérêt.

4. Assiduité

L'administrateur doit consacrer à ses fonctions le temps et l'attention nécessaires, dans le respect des dispositions légales relatives au cumul des mandats sociaux. Il doit être assidu et participer, sauf empêchement majeur, à toutes les réunions du Conseil et, le cas échéant, des Comités (tels que définis à l'article 2 ci-dessous) auxquels il appartient.

5. Information - Confidentialité

L'administrateur a l'obligation de s'informer afin de pouvoir intervenir de manière utile sur les sujets à l'ordre du jour du Conseil.

S'agissant des informations non publiques acquises dans le cadre de ses fonctions, l'administrateur doit se considérer astreint à un véritable secret professionnel qui dépasse la simple obligation de discrétion prévue par les textes.

6. Formation

Chaque administrateur peut bénéficier, en particulier lors de sa nomination au Conseil et s'il le juge nécessaire, d'une formation sur les spécificités de la Société et du Groupe, leurs métiers, leur secteur d'activité, leur organisation et leurs particularités financières.

7. Loyauté

L'administrateur est tenu à une obligation de loyauté. Il ne doit en aucun cas porter préjudice à la Société ou aux autres sociétés du Groupe. Il ne peut prendre de responsabilités à titre personnel, dans des entreprises ou des affaires ayant des activités concurrentes de celles de Lafarge sans en informer préalablement le Conseil d'administration.

8. Information privilégiée - Opérations sur titres

L'administrateur ne doit effectuer des opérations sur les titres de la Société que dans le cadre des règles fixées par celle-ci. Il doit déclarer à Lafarge les transactions sur titres Lafarge qu'il effectue dans les cinq jours de leur réalisation.

9. Indépendance

L'administrateur s'engage, en toutes circonstances, à maintenir son indépendance d'analyse, de jugement, de décision et d'action et à rejeter toute pression, de quelque nature que ce soit et quelle qu'en soit l'origine.

L'administrateur s'engage à ne pas rechercher ou accepter de la Société, ou de sociétés liées à celle-ci, directement ou indirectement, des avantages personnels susceptibles d'être considérés comme étant de nature à compromettre sa liberté de jugement.

10. Conventions auxquelles les administrateurs sont intéressés

Les administrateurs sont tenus de communiquer sans délai au Président les relations pouvant exister entre les sociétés dans lesquelles ils sont directement intéressés et la Société. Les administrateurs doivent ainsi notamment communiquer au Président toute convention visée à l'article L. 225-38 et suivants du Code de commerce conclue entre eux-mêmes ou une société dont ils sont dirigeants ou dans laquelle ils détiennent directement ou indirectement une participation significative, et la Société ou l'une de ses filiales. Ces dispositions ne s'appliquent pas aux conventions courantes.

11. Information des administrateurs

Le Président veille à ce que les administrateurs reçoivent du Directeur général, dans un délai suffisant, les informations et les documents qui leur sont nécessaires pour exercer pleinement leur mission. De même le Président de chacun des Comités mentionnés veillera à ce que chacun des membres de son Comité dispose des informations qui lui sont nécessaires pour accomplir sa mission.

Avant toute réunion du Conseil (ou de chacun des Comités), les administrateurs devront ainsi recevoir en temps utile, un dossier sur tous les points de l'ordre du jour. L'administrateur qui n'a pas été mis en mesure de délibérer en toute connaissance de cause a le devoir d'en faire part au Conseil et d'exiger l'information indispensable. De manière générale, chaque administrateur reçoit toutes les informations nécessaires à l'accomplissement de sa mission et peut se faire communiquer par le Président tous les documents utiles. De même, les Présidents des Comités devront fournir, dans un délai suffisant, aux membres du Conseil les rapports qu'ils auraient établis dans le cadre de leur mission.

Le Président veille à ce que soient portées à la connaissance des administrateurs les principales informations pertinentes, y compris critiques, concernant la Société, notamment les articles de presse et les rapports d'analyse financière.

Des réunions, au cours desquelles un dirigeant peut présenter et discuter avec les administrateurs de son secteur d'activité, sont organisées régulièrement par le Président du Conseil d'administration, lors ou en dehors des réunions du Conseil.

Tout administrateur peut obtenir du Président la possibilité de rencontres particulières avec des dirigeants du Groupe, hors la présence du Directeur général et des Directeurs généraux délégués, dans les domaines qui l'intéressent.

5.2 La direction du Groupe

Depuis le 1^{er} janvier 2006, le Comité exécutif du Groupe réuni autour de Monsieur Bruno Lafont, Directeur général, est composé des membres suivants :

Michel Rose, Directeur général délégué Ciment, 61, rue des Belles Feuilles, 75116 Paris, France.

Michel Rose (né en 1943) est ingénieur civil des Mines de Nancy (1965) et titulaire d'un MBA de l'IMI Genève (1977). Entré dans le Groupe en 1970 en tant qu'ingénieur d'usine, Michel Rose devient en 1975 chef de département au Centre de Recherche puis en 1978 Directeur de la communication interne du Groupe. Après avoir dirigé les activités du Groupe au Brésil de 1980 à 1983, il est nommé Directeur général-adjoint en charge des ressources humaines et de la communication en 1984 puis de l'activité Biotechnologies en 1986. En 1989, il est nommé membre de la direction générale. Il occupe ensuite la fonction de Président et Chief Executive Officer de Lafarge North America Inc. de 1992 à 1996. À son retour et jusqu'en 2000, il supervise les opérations de Lafarge dans les marchés en croissance. Il préside le Comité exécutif de la branche ciment depuis le 12 septembre 2000.

Ulrich Glaunach, Directeur général-adjoint Groupe Ciment, 61, rue des Belles Feuilles, 75116 Paris, France.

Le Dr. Ulrich Glaunach (né en 1956) est titulaire d'un doctorat en sciences économiques de l'université de Vienne (1980) et d'un MBA de l'INSEAD, Fontainebleau, (1982). Avant d'entrer chez Lafarge, Ulrich Glaunach a occupé des postes de marketing et de direction chez Unilever, Braun, Tempo et Moulinex. Ulrich Glaunach rejoint Lafarge en 1995 comme Président de Lafarge Perlmooser, Autriche, puis est nommé en 1998 Directeur des services opérationnels de la branche Toiture, nouvellement créée. Depuis 2000, Ulrich Glaunach est Directeur général-adjoint du Groupe, en charge de l'activité Toiture, et membre du Comité exécutif. Il est Directeur général-adjoint Groupe Ciment depuis le 1^{er} janvier 2006.

Guillaume Roux, Directeur général-adjoint Groupe Ciment, 61, rue des Belles Feuilles, 75116 Paris, France.

Diplômé de l'Institut d'Études Politiques de Paris, Guillaume Roux (né en 1959) rejoint le Groupe en 1980 en tant qu'auditeur interne chez Lafarge Ciments en France. Il est Directeur financier de l'activité Biochimie aux États-Unis de 1989 à 1992, puis rejoint la direction financière du Groupe en tant que chargé de mission. En 1996, il repart aux États-Unis à la direction du marketing de Lafarge North America Inc. Il est Directeur général de Lafarge en Turquie entre 1999 et 2002, date à

laquelle il devient Président de la région Asie du Sud-Est pour l'activité Ciment. Il est Directeur général-adjoint Groupe Ciment et membre du Comité exécutif depuis le 1^{er} janvier 2006.

Jean-Charles Blatz, Directeur général-adjoint Groupe Granulats & Béton, 61, rue des Belles Feuilles, 75116 Paris, France.

Diplômé de l'Institut d'Études Politiques de Paris et d'un Master Degree en droit privé, Jean-Charles Blatz (né en 1944) a effectué toute sa carrière chez Lafarge. Il rejoint le Groupe en 1970 en tant que responsable organisation et méthodes de Lafarge Ciments en France. En 1973, il est nommé Directeur administratif et financier de la filiale Allia (activité sanitaire du Groupe), puis Directeur du financement de Lafarge-Coppée. De 1989 à 1993, il est Directeur général de Cementia et anime le développement du Groupe en Europe centrale. Directeur performance Granulats & Béton entre 1993 et 1994, Jean-Charles Blatz est ensuite Directeur " Bassin méditerranéen et Trading " pour la branche Ciment jusqu'en 2004. À cette date, il est nommé Directeur général-adjoint Groupe Granulats & Béton, et rejoint le Comité exécutif.

Jean-Christophe Barbant, Directeur général-adjoint Groupe Toiture, Frankfurter Landstrasse 2-4, D 61437 Oberursel, Allemagne.

Jean-Christophe Barbant (né en 1963) est diplômé de l'École Polytechnique (1982) et de l'École Nationale Supérieure des Mines de Paris. Il commence sa carrière au ministère de l'Industrie en 1988, puis intègre le ministère de l'Équipement et des Transports en 1993. Il rejoint Lafarge Plâtres en 1995 en tant que Directeur, chargé de mission achats et stratégie, puis il devient en 1997 Directeur de la zone Europe du Nord pour l'activité Plâtre. En 2000, il est nommé Directeur e-business Corporate, puis en 2003 Directeur général-adjoint de l'activité Toiture, basé en Allemagne. Directeur général-adjoint Groupe Toiture depuis le 1^{er} janvier 2006, Jean-Christophe Barbant n'est plus membre du Comité exécutif depuis le 28 février 2007, date de cession de l'activité Toiture.

Isidoro Miranda, Directeur général-adjoint Groupe Plâtre, 61, rue des Belles Feuilles, 75116 Paris, France.

Docteur (PhD) en ingénierie de l'université de Navarre (Espagne), Senior Visiting Scholar à Stanford (U.S.A.) et diplômé d'un MBA de l'Insead, Isidoro Miranda (né en 1959) a commencé sa carrière dans un cabinet de conseil en stratégie, à Londres et à Paris. Il rejoint le Groupe en

1995 en qualité de Directeur des études stratégiques Groupe puis devient Directeur général de Lafarge Asland, la filiale du Groupe en Espagne. En 2001, il devient Directeur général-adjoint pour la branche Ciment et rejoint le Comité exécutif du Groupe. Il est depuis mai 2003 Directeur général-adjoint Groupe Plâtre.

Jean-Jacques Gauthier, Directeur général-adjoint Groupe Finance, 61, rue des Belles Feuilles, 75116 Paris, France.

Jean-Jacques Gauthier (né en 1959) rejoint le Groupe en février 2001. Diplômé en droit et en économie, il commence sa carrière au sein du cabinet d'audit Arthur Young. De 1986 à 2001, il exerce différentes responsabilités au sein du Groupe Matra, en France et aux États-Unis. En 1996, il devient Directeur général-adjoint, Chief Financial Officer, de la société franco-britannique Matra Marconi Space. Il exerce les mêmes fonctions au sein de la société Astrium entre 2000 et 2001. Il est depuis 2001 Directeur général-adjoint Groupe Finance et membre du Comité exécutif.

Christian Herrault, Directeur général-adjoint Groupe Organisation et Ressources Humaines, 61, rue des Belles Feuilles, 75116 Paris, France.

Diplômé de l'École Polytechnique (1972) et de l'École Nationale Supérieure des Mines de Paris, Christian Herrault (né en 1951) rejoint Lafarge en 1985, pour prendre la responsabilité de la stratégie et du développement de la division Bioactivités. Directeur général des activités Semences de 1987 à 1992, aux États-Unis puis en France, il dirige l'activité Glutamate de 1992 à 1994. En 1995, il devient Directeur général de l'activité Aluminate et Adjuvants (qui a depuis quitté le périmètre du Groupe), fonction qu'il occupe jusqu'en 1998 où il devient Directeur général-adjoint Groupe Organisation et Ressources Humaines, et membre du Comité exécutif.

Il n'existe aucun conflit d'intérêt entre les devoirs des membres du Comité exécutif à l'égard de la Société et leurs intérêts privés.

À la connaissance de la Société, aucun membre du Comité exécutif n'a, au cours des cinq dernières années fait l'objet d'une condamnation pour fraude, été associé à une faillite, mise sous séquestre ou liquidation ; fait l'objet d'une incrimination et/ou sanction publique officielle ou empêché par un tribunal d'agir en qualité de dirigeant ou d'intervenir dans la gestion ou la conduite des affaires d'un émetteur.

5.3 Rémunération et avantages

Jetons de présence versés aux administrateurs

L'Assemblée générale du 28 mai 2001 a fixé à 609 796 euros le montant annuel maximum des jetons de présence versés aux administrateurs.

Chaque administrateur perçoit un jeton fixe de 15 245 euros par an (majoré de 25 % pour les Présidents

des Comités). Il est limité à 50 % pour tout nouvel administrateur nommé en cours d'année et tout administrateur dont le mandat expire en cours d'année. Pour l'année 2006, un jeton variable de 1 301 euros a été attribué à tout administrateur pour chaque séance du Conseil d'administration ou d'un Comité à laquelle il a participé.

Le montant global des jetons de présence versé en 2007 (au titre de l'exercice 2006) s'élève à 457 402 euros, au même niveau qu'au titre des trois derniers exercices.

ADMINISTRATEUR	JETONS DE PRÉSENCE VERSÉS EN 2007 AU TITRE DE L'EXERCICE 2006 (MONTANTS EN EUROS)
Bertrand Collomb	26 955
Bruno Lafont	26 955
Michael Blakenham	30 859
Jean-Pierre Boisivon	32 160
Michel Bon	33 461
Philippe Charrier	30 859
Oscar Fanjul	30 859
Guilherme Frering	24 353
Juan Gallardo	24 353
Alain Joly	38 574
Bernard Kasriel	25 654
Raphaël de Lafarge	30 859
Jacques Lefèvre	29 557
Michel Pébereau	37 273
Hélène Ploix	34 671
TOTAL	457 402

Rémunérations versées aux mandataires sociaux

Le Comité des rémunérations propose au Conseil d'administration la rémunération des mandataires sociaux (Président, Directeur général et Directeur général délégué). Il s'appuie, pour établir la structure de cette rémunération, sur les études de consultants extérieurs indiquant les pratiques du marché pour des sociétés comparables.

En 2006, nos mandataires sociaux étaient : Bertrand Collomb (Président), Bruno Lafont (Directeur général) et Michel Rose (Directeur général délégué). Leur rémunération était composée d'une partie fixe et d'une partie variable qui peut atteindre au maximum pour le Président 80 %, pour le Directeur général 160 % et pour le Directeur général délégué 120 % de la partie fixe. Toutes les rémunérations perçues à des titres divers par ceux-ci au titre des mandats sociaux qu'ils exercent dans les filiales du Groupe s'imputent sur cette partie fixe.

La partie variable est fixée en fonction, d'une part, pour environ les deux tiers pour le Président et les trois

quarts pour le Directeur général et le Directeur général délégué, des résultats financiers du Groupe, comparés à des objectifs fixés en début d'année et d'autre part, pour environ un tiers pour le Président et le quart pour le Directeur général et le Directeur général délégué, de l'appréciation de la performance individuelle des intéressés au cours de l'année.

Pour 2006, les critères financiers utilisés pour la partie variable étaient : l'augmentation de l'EVA (*Economic Value Added*) qui traduit la rentabilité du capital utilisé par l'entreprise, l'accroissement du résultat par action et l'évolution de la rentabilité des actifs de Lafarge comparée à celle de ses concurrents. La partie individuelle est notamment déterminée par référence à des objectifs personnels fixés en début d'année, portant sur les principales actions attendues.

Les résultats obtenus en 2006 ont été très bons sur le critère de l'EVA, très bons sur le critère du résultat par action et bons sur l'évolution de la rentabilité de Lafarge comparée à celle de ses concurrents.

La performance vis-à-vis de leurs objectifs individuels a été jugée excellente pour les trois mandataires sociaux. Compte tenu de la contribution exceptionnelle qu'il a apporté, le Conseil d'administration a décidé d'attribuer à Michel Rose

un bonus complémentaire de 100 000 euros. De ce fait, les rémunérations variables au titre de 2006 ont été fixées pour Bertrand Collomb à 75,5 % de sa rémunération fixe, à 149 % pour Bruno Lafont et à 132 % pour Michel Rose.

La rémunération individuelle brute des mandataires sociaux, au titre des années 2006, 2005 et 2004 est la suivante :

(MILLIERS D'EUROS)	B. COLLOMB	B. LAFONT **	M. ROSE
Rémunération fixe versée en 2006 *	875	800	510
Avantages en nature	5	5	5
Rémunération variable due au titre de 2006 (versée en 2007)	661	1 194	671
Jetons de présence Lafarge S.A. 2006 (versés en 2007)	27	27	N/A
TOTAL AU TITRE DE 2006	1 568	2 026	1 186
Rémunération fixe versée en 2005 *	875	490	510
Avantages en nature	5	5	5
Rémunération variable due au titre de 2005 (versée en 2006)	433	327	340
Jetons de présence Lafarge S.A. 2005 (versés en 2006)	25	13	N/A
TOTAL AU TITRE DE 2005	1 338	835	855
Rémunération fixe versée en 2004 *	875	440	460
Avantages en nature	5	5	5
Rémunération variable due au titre de 2004 (versée en 2005)	553	395	413
Jetons de présence Lafarge S.A. 2004 (versés en 2005)	25	N/A	N/A
TOTAL AU TITRE DE 2004	1 458	840	878

* Montants comprenant les avantages en nature et les jetons de présence des filiales du Groupe (hors Lafarge S.A.).

** M. Lafont est mandataire social depuis le 25 mai 2005 et Directeur général du Groupe depuis le 1^{er} janvier 2006.

Rémunération globale versée au Président et à la direction

La rémunération globale versée au Président et aux membres de la direction en 2006 s'est élevée à 8,4 millions d'euros, partie variable incluse. Elle était de 10,0 millions d'euros en 2005 et de 9,0 millions d'euros en 2004.

Ce montant :

- comprend la partie fixe de la rémunération des membres de la direction au titre de 2006 ainsi que la partie variable versée en 2006 au titre de l'année 2005 ;
- comprend, outre le bonus annuel, le versement d'une partie variable qualifiée de bonus long terme au titre des résultats 2005, 2004 et 2003 dont bénéficient les membres de la direction non-mandataires sociaux ;
- concerne toutes les personnes qui ont fait partie de la direction en 2006, pour la période pendant laquelle elles ont été membres de la direction ;
- ne comprend pas les jetons de présence versés par Lafarge S.A. à Messieurs Bertrand Collomb et Bruno Lafont.

Les variations au cours des trois dernières années concernant la rémunération globale versée au Président et à la direction sont dues aux variations dans la composition de la direction. Depuis le 1^{er} janvier 2006, la direction est constituée du Comité exécutif du Groupe, soit un total de neuf personnes dont le Directeur général (contre 12 personnes en 2005 et 13 personnes en 2004). La rémunération globale de 2006 englobe la rémunération versée au Président et à la direction, soit un total de 10 personnes.

Indemnité de départ du Directeur général et du Directeur général délégué

Le contrat de travail de Monsieur Bruno Lafont a été suspendu à compter du 1^{er} janvier 2006, date à laquelle il a pris ses fonctions de Directeur général. Si celui-ci venait à retrouver le bénéfice de son contrat de travail à l'issue de son mandat de Directeur général, il bénéficierait au titre de ce contrat d'une indemnité en cas de licenciement sauf pour faute grave ou lourde. La suppression de poste ou la réduction du niveau de responsabilité constituerait également un cas de licenciement ouvrant droit à indemnité. Cette indemnité serait égale à l'indemnité conventionnelle augmentée d'une somme égale à six mois du dernier salaire et

bonus ou, en cas de licenciement intervenant dans les 24 mois suivant une prise de contrôle de Lafarge, à l'indemnité conventionnelle augmentée d'une somme égale à 18 mois du dernier salaire et bonus. Le contrat définit la prise de contrôle comme l'acquisition d'une part significative du capital social de Lafarge ayant pour effet le changement de plus de la moitié des membres du Conseil d'administration ou la nomination d'un nouveau Directeur général ou d'un nouveau Président. Le contrat de travail de Monsieur Michel Rose contient les mêmes dispositions.

Engagements de retraite et assimilés

Chaque mandataire social bénéficie de la garantie du régime de retraite applicable aux principaux cadres supérieurs français du Groupe, dont les modalités varient selon la fonction et l'âge au 10 décembre 2003, date à laquelle le Conseil d'administration a décidé d'encadrer le régime existant.

Les mandataires sociaux âgés de plus de 55 ans à la date du 10 décembre 2003 qui bénéficient du régime supplémentaire de retraite collectif encore applicable aux cadres cimentiers du Groupe justifiant d'une certaine ancienneté (soit Messieurs Bertrand Collomb et Michel Rose) ont ainsi une garantie de rente de retraite calculée sur la base de 60 % de leur rémunération totale (partie fixe et partie variable plafonnée à 100 % du fixe). Mais ce montant a été assorti d'un plancher et d'un plafond de 1 à 1,2 fois la moyenne de leur rémunération fixe de 2001, 2002 et 2003.

Les mandataires sociaux âgés de moins de 55 ans au 10 décembre 2003 (soit actuellement Monsieur Bruno Lafont) bénéficient d'un régime à prestations définies de type additif mis en place pour les membres du Comité exécutif. Ce régime leur procure une rente égale à 1,3 % de leur salaire de référence (rémunération fixe et moyenne des trois derniers bonus) au-delà de 16 fois le plafond de la sécurité sociale annuelle multiplié par leur nombre d'année dans ces fonctions, limité à 10 ans.

Le montant total provisionné par le Groupe pour les retraites et autres avantages du même type dont bénéficient le Président et les membres de la direction (10 personnes) ainsi que les anciens dirigeants (12 personnes) s'est élevé à 75,1 millions d'euros au 31 décembre 2006.

5.4 Fonctionnement du Conseil et des Comités

Le Conseil d'administration détermine les orientations de l'activité de la Société et veille à leur mise en œuvre sous réserve des pouvoirs expressément attribués aux Assemblées générales et dans la limite de l'objet social.

Le règlement intérieur du Conseil et de ses Comités précise les rôles et missions du Président du Conseil

et du Directeur général, les limitations apportées aux pouvoirs du Directeur général, la composition du Conseil et des Comités, l'évaluation de la direction générale et du Conseil ainsi que les missions et attributions des différents Comités du Conseil. Il a été révisé début 2006 pour tenir compte de la scission du précédent Comité des nominations et des rémunérations en deux Comités : le Comité des nominations et le Comité des rémunérations.

Missions et attributions des Comités du Conseil

Le Conseil d'administration a défini dans son règlement intérieur les missions et attributions de ses différents Comités permanents que sont :

- le Comité des comptes et des questions financières ;
- le Comité des nominations ;
- le Comité des rémunérations ; et
- le Comité stratégie et développement.

Les Comités se réunissent sur l'initiative de leur Président ou à la demande du Président du Conseil, la convocation pouvant se faire par tous moyens, y compris verbalement. Les Comités peuvent se réunir en tous lieux et par tous moyens, y compris par visioconférence ou téléconférence. Ils ne peuvent valablement se réunir que si la moitié de leurs membres au moins sont présents. Ils tiennent au moins deux réunions par an.

L'ordre du jour des réunions des Comités est fixé par leur Président. Un compte rendu des réunions des Comités est rédigé après chaque séance.

Pour l'accomplissement de leurs travaux, les Comités peuvent entendre les membres des directions exécutives du Groupe ou tout autre dirigeant du Groupe. Les Comités peuvent en outre confier toute mission à tout expert et l'entendre en son rapport.

Les Comités rendent compte de leurs travaux à la plus prochaine réunion du Conseil, sous forme d'exposé oral, d'avis, de propositions, de recommandations ou de comptes rendus écrits.

Les Comités ne peuvent traiter à leur seule initiative de questions qui déborderaient le cadre de leur mission définie ci-après. Ils n'ont pas de pouvoir de décision, mais seulement de recommandation au Conseil d'administration.

Missions du Comité des comptes et des questions financières

Le Comité des comptes et des questions financières a pour mission de :

Comptes

- s'assurer auprès des commissaires aux comptes de la pertinence et de la permanence des méthodes comptables adoptées pour l'établissement des comptes

consolidés ou sociaux ainsi que du traitement adéquat des opérations significatives au niveau du Groupe ;

- au moment de l'arrêté des comptes, procéder à l'examen préalable et donner un avis sur les projets de comptes sociaux et consolidés, trimestriels, semestriels et annuels préparés par la direction financière, avant leur présentation au Conseil ; à cet effet, les projets de comptes et tous autres documents et informations utiles doivent être communiqués au Comité des comptes au moins trois jours avant l'examen des comptes par le Conseil. En outre, l'examen des comptes par le Comité des comptes doit être accompagné (i) d'une note des commissaires aux comptes soulignant les points essentiels des résultats et des options comptables retenues ; et (ii) d'une note du Directeur financier décrivant l'exposition aux risques et les engagements hors bilan significatifs de l'entreprise. Le Comité des comptes entend les commissaires aux comptes, le Directeur Général et la direction financière, en particulier sur les amortissements, provisions, traitements des survaleurs et principes de consolidation ;
- examiner les projets de rapport d'activité et de résultat avant leur publication, ainsi que tous comptes intérimaires établis pour les besoins d'opérations spécifiques (apports, fusions, opérations de marché, mise en paiement d'acomptes sur dividendes, etc.) ;
- examiner, le cas échéant, les raisons présentées par le Directeur général pour ne pas inclure certaines sociétés dans le périmètre des sociétés consolidées ;
- examiner les risques et les engagements hors bilan significatifs.

Contrôle interne et audit interne

- être informé par le Directeur général de la définition des procédures internes de collecte et de contrôle des informations financières garantissant la fiabilité de celles-ci ;
- être informé des procédures et plans d'actions en matière de contrôle interne financier et entendre les responsables du contrôle interne sur leurs travaux d'évaluation du contrôle interne financier à chaque clôture annuelle et semestrielle ; examiner le plan d'intervention des commissaires aux comptes à ce titre ;
- examiner le plan d'audit interne du Groupe et entendre les responsables de l'audit interne afin de prendre connaissance de leurs programmes de travail et d'avoir communication des rapports d'audit interne de la Société et du Groupe ou d'une synthèse de ces rapports ; après en avoir fait la demande au Président du Conseil d'administration, ces auditions peuvent se faire, le cas échéant, hors la présence du Directeur général.

Commissaires aux comptes

- entendre régulièrement les rapports des commissaires aux comptes sur les modalités de réalisation de leurs travaux ;
- proposer au Conseil, le cas échéant, une décision sur les points de désaccord entre les commissaires aux comptes et le Directeur général, susceptibles de naître à l'occasion de la réalisation et du contenu de ces travaux ;
- aider le Conseil à veiller au respect des règles, principes et recommandations garantissant l'indépendance des commissaires aux comptes ; à cette fin, les membres du Comité ont, par délégation du Conseil d'administration, pour tâche de :
 - superviser la procédure de sélection ou de renouvellement (par appel d'offres) des commissaires aux comptes en veillant à la sélection du " mieux-disant " et non du " moins-disant ", formuler un avis sur le montant des honoraires sollicités pour l'exécution des missions de contrôle légal, formuler un avis motivé sur le choix des commissaires aux comptes et faire part de sa recommandation au Conseil à cet égard,
 - superviser les questions concernant l'indépendance des commissaires aux comptes selon les modalités et conformément aux procédures décrites à la Section 10.2 (Honoraires des commissaires aux comptes, et membres de leurs réseaux pris en charge par le Groupe).

Politique financière

- être informé par le Directeur général de la situation financière du Groupe, des méthodes et techniques utilisées pour définir la politique financière ; être régulièrement informé des lignes directrices de la stratégie financière du Groupe notamment eu égard à l'endettement et à la couverture de change ;
- être informé du contenu des communiqués financiers avant leur émission ;
- être informé au préalable des conditions des opérations financières du Groupe ; dans le cas où une réunion du Comité serait impossible pour des raisons d'urgence, le Comité des comptes est informé de ces conditions ;
- examiner toute question de nature financière ou comptable qui lui est soumise par le Président, le Conseil, le Directeur général ou les commissaires aux comptes ; et
- être informé par le Directeur général de toutes les réclamations de tiers ou de toutes informations internes révélant des critiques sur les documents comptables ou les procédures de contrôle interne de la Société, ainsi que des procédures mises en place à cette fin et des remèdes à ces réclamations et critiques.

Fraudes

- s'assurer de la mise en place par la Société de procédures permettant de recevoir, conserver et traiter toute réclamation en matière comptable et financière reçue par la Société ; et
- être informé d'éventuels cas de fraude impliquant le management ou des employés ayant une fonction importante en matière de contrôle financier.

Afin que le Comité des comptes soit en mesure d'exercer pleinement ses missions, le règlement intérieur du Conseil prévoit que tous documents et informations utiles doivent lui être communiqués par le Directeur général dans un délai suffisant.

Missions du Comité des nominations

Le Comité des nominations est chargé de préparer l'évolution de la composition des instances dirigeantes de la Société.

Il est notamment responsable de l'examen du plan de succession des mandataires sociaux, et de la sélection des nouveaux administrateurs. Il recommande également au Conseil la nomination du Président des autres Comités permanents.

Le choix par le Comité des nominations des candidats aux fonctions d'administrateur est guidé par l'intérêt de la Société et de tous ses actionnaires. Il prend en compte l'équilibre souhaitable de la composition du Conseil, conformément aux règles de composition précisées dans son règlement intérieur. Il veille à ce que chaque administrateur possède les qualités et la disponibilité requises et à ce que les administrateurs représentent un éventail d'expériences et de compétences permettant au Conseil de remplir efficacement ses missions, avec l'objectivité et l'indépendance nécessaire par rapport à la direction générale et par rapport à un actionnaire ou à un groupe d'actionnaires particulier.

Le Comité des nominations est également chargé, en liaison avec le Président du Conseil d'administration, de proposer les règles de Gouvernement d'entreprise applicables par la Société, et en particulier de préparer l'évaluation des travaux du Conseil.

Missions du Comité des rémunérations

Le Comité des rémunérations est chargé d'examiner les éléments de rémunérations et avantages dont bénéficient les administrateurs et les mandataires sociaux et de donner au Conseil des éléments de comparaison et de mesure par rapport aux pratiques de place en particulier :

- étudier et faire des propositions quant à la rémunération des mandataires sociaux, tant en ce qui concerne la part fixe que la part variable de ladite rémunération

et tous avantages en nature, options de souscription ou d'achat d'actions reçus de toute société du Groupe, dispositions relatives à leurs retraites, et tous autres avantages de toute nature ;

- définir et mettre en œuvre les règles de fixation de la part variable de leur rémunération en veillant à la cohérence de ces règles avec l'évaluation faite annuellement des performances des mandataires sociaux et avec la stratégie à moyen terme de la Société et du Groupe ;
- donner au Conseil un avis sur la politique générale d'attribution des options de souscription et/ou d'achat d'actions et sur le ou les plans d'options établis par la direction générale du Groupe et proposer au Conseil les attributions d'options d'achat ou de souscription ;
- être informé de la politique de rémunération des principaux dirigeants non mandataires sociaux de la Société et d'autres sociétés du Groupe et examiner la cohérence de cette politique ;
- proposer au Conseil un montant global pour les jetons de présence des administrateurs qui serait proposé à l'Assemblée générale de la Société ;
- proposer au Conseil des règles de répartition des jetons de présence et les montants individuels des versements à effectuer à ce titre aux administrateurs, en tenant compte de l'assiduité des administrateurs au Conseil et dans les Comités ;
- examiner toute question que lui soumettrait le Président, relative aux questions visées ci-dessus, ainsi qu'aux projets d'augmentation de capital réservés aux salariés ;
- approuver l'information donnée aux actionnaires dans le rapport annuel sur la rémunération des mandataires sociaux et sur les principes et modalités qui guident la fixation de la rémunération de ces dirigeants, ainsi que sur l'attribution et l'exercice des options d'achat ou de souscription d'actions de ces derniers.

Missions du Comité stratégie et développement

Le Comité stratégie et développement a pour mission de donner au Conseil son avis sur les grandes orientations stratégiques de la Société et du Groupe et sur la politique de développement, et toute autre question stratégique importante dont le Conseil le saisit.

Il a également pour mission d'étudier en détail et de formuler son avis au Conseil sur les questions qui lui sont soumises relatives aux opérations majeures d'investissements, de création et de modernisation d'équipements, de croissance externe, ou de désinvestissements et de cessions.

Les travaux du Conseil et de ses Comités

Le tableau ci-dessous récapitule le nombre de réunions du Conseil et des Comités durant l'exercice 2006 ainsi que leurs membres et la participation de ceux-ci aux différentes réunions. Sur les neuf réunions du Conseil d'administration en 2006, quatre ont été convoquées de façon exceptionnelle, notamment dans le cadre de l'offre publique de rachat des intérêts minoritaires de Lafarge North America Inc. et du projet de cession de la branche Toiture. En 2006 le taux de participation moyen des administrateurs aux réunions du Conseil était de plus de 93 % et le taux de participation aux réunions des différents comités était en moyenne de 99 %. Ces chiffres tiennent compte des participations par téléphone pour les Conseils exceptionnels, participations non prises en compte dans le quorum et les voix, puisque, jusqu'au décret du 11 décembre 2006, la participation aux Conseils par téléphone n'était prévue par les textes.

	CONSEIL D'ADMINISTRATION	COMITÉ DES COMPTES ET DES QUESTIONS FINANCIÈRES	COMITÉ DES NOMINATIONS	COMITÉ DES RÉMUNÉRATIONS	COMITÉ STRATÉGIE ET DÉVELOPPEMENT
NOMBRE DE RÉUNIONS EN 2006	9	4	2	3 *	3
Bertrand Collomb	9				
Bruno Lafont	9				
Michael Blackenham	9		2	3	
Jean-Pierre Boisivon	9	4			
Michel Bon	9	4			3
Philippe Charrier	9				3
Oscar Fanjul	9	4			
Guilherme Frering	8				3
Juan Gallardo	6	3			
Alain Joly	8		2	3	3
Bernard Kasriel	8				
Raphaël de Lafarge	9				3
Jacques Lefèvre	9				3
Michel Pébereau	7		2	3	3
Hélène Ploix	8	4			

* Dont une réunion avant la séparation du Comité des nominations et des rémunérations en deux Comités distincts en février 2006.

Le Comité des comptes et des questions financières est présidé par Madame Hélène Ploix, le Comité des nominations par Monsieur Alain Joly, le Comité des rémunérations par Monsieur Alain Joly et le Comité stratégie et développement par Monsieur Michel Pébereau.

Conseil d'administration

Environ une semaine avant chaque réunion du Conseil, les administrateurs reçoivent chacun un dossier contenant l'ordre du jour, le procès-verbal de la précédente réunion du Conseil ainsi qu'une documentation pour chaque sujet à l'ordre du jour.

Conformément au règlement intérieur du Conseil et de ses Comités, certains sujets font l'objet d'un examen par les différents Comités, selon leur spécialisation, avant d'être ensuite présentés à la décision du Conseil d'administration. Ces sujets portent notamment sur la revue des comptes, l'examen des procédures de contrôle

interne, les missions des commissaires aux comptes et les opérations financières s'agissant du Comité des comptes et des questions financières, sur la nomination de nouveaux administrateurs et mandataires sociaux s'agissant du Comité des nominations, les rémunérations des administrateurs et mandataires sociaux s'agissant du Comité des rémunérations et enfin sur les grandes orientations stratégiques de la Société et du Groupe s'agissant du Comité stratégie et développement. Les Comités exercent leurs attributions sous la responsabilité du Conseil d'administration.

En 2006, outre l'arrêté des comptes annuels, semestriels ainsi que du troisième trimestre 2006, la préparation de l'Assemblée générale, la fixation de la rémunération des mandataires sociaux et les autres décisions de gestion courante, les travaux du Conseil ont essentiellement porté sur l'offre publique de rachat des intérêts minoritaires de Lafarge North America Inc., qui s'est déroulée de février à mai 2006 et le projet de cession de la division Toiture.

Par ailleurs, le Conseil a engagé un débat sur son fonctionnement qui fait l'objet d'un développement au paragraphe "Évaluation du Conseil d'administration et de ses Comités" ci-après.

Lors de ses travaux, le Conseil s'est appuyé sur les travaux et recommandations de ses différents Comités en particulier du Comité des rémunérations pour les questions liées aux rémunérations des mandataires sociaux et du Comité des comptes et des questions financières avant l'arrêté des comptes.

Comité des comptes et des questions financières

En 2006, le Comité des comptes et des questions financières a procédé à la revue préliminaire des comptes sociaux et consolidés de l'exercice 2005, à la revue des comptes sociaux et consolidés du premier semestre et du troisième trimestre 2006 ainsi qu'à l'examen des procédures de contrôle interne, en particulier dans le cadre de l'application de l'article 404 de la loi Sarbanes-Oxley, et de la procédure relative à la fraude financière et comptable. Le Comité des comptes et des questions financières a également déterminé le budget d'honoraires 2006 des commissaires aux comptes avant son approbation par le Conseil, conformément à la loi américaine, et a revu le programme de refinancement de la dette bancaire mise en place dans le cadre du rachat des intérêts minoritaires de Lafarge North America Inc. Le Comité des comptes et des questions financières a par ailleurs interviewé les deux cabinets d'audit sélectionnés pour devenir nos commissaires aux comptes et, après certaines vérifications, a recommandé au Conseil que leur nomination soit soumise à la prochaine Assemblée générale des actionnaires.

À l'occasion de sa revue préliminaire des comptes sociaux et consolidés de l'exercice 2006, le Comité des comptes et des questions financières a revu les points saillants de la clôture avec une attention particulière, comme les années précédentes, aux éléments hors exploitation, aux frais financiers, à l'impôt ainsi qu'aux tests de perte de valeur des écarts d'acquisition. Il a également examiné les conclusions de la direction du Groupe sur les procédures de contrôle interne financier mis en place sur l'exercice 2006 qui font l'objet de développements dans le rapport du Président sur le contrôle interne ainsi que les travaux des commissaires aux comptes tant sur la sincérité des comptes que sur le contrôle interne financier. Enfin, le Comité des comptes a revu le projet de distribution de dividendes au titre de l'exercice 2006 et formulé une recommandation au Conseil.

Voir le Chapitre 9 (Procédures de contrôle interne).

Comité des nominations

Le Comité des nominations ne formait qu'un avec le Comité des rémunérations jusqu'au 22 février 2006. Au cours de l'année 2006, le Comité des nominations a été amené à se prononcer sur le renouvellement et la nomination de certains administrateurs proposés à l'Assemblée générale du 24 mai 2006 et a mené les travaux d'évaluation du Conseil décrits dans le paragraphe "Évaluation du Conseil d'administration et de ses Comités" ci-après.

Le 22 février 2007, le Comité des nominations a proposé au Conseil la nomination et le renouvellement d'administrateurs qui, sur proposition de ce dernier, seront soumis à la prochaine Assemblée générale.

Comité des rémunérations

Le Comité des rémunérations ne formait qu'un avec le Comité des nominations jusqu'au 22 février 2006. En 2006 le Comité des rémunérations s'est prononcé sur les rémunérations des mandataires sociaux, l'attribution d'options de souscription à certains salariés et cadres dirigeants du Groupe ainsi qu'aux mandataires sociaux. Il a également formulé des recommandations au Conseil sur la répartition des jetons de présence des administrateurs pour l'année 2006.

Voir ci-après la Section 5.5 (Participation et options des administrateurs et des membres de la direction).

Le 22 février 2007, le Comité des rémunérations a formulé des propositions au Conseil d'administration sur la fixation de la part variable de la rémunération des mandataires sociaux au titre de l'exercice 2006 et de la partie fixe de leur rémunération pour 2007. Ces éléments sont décrits à la Section 5.3 (Rémunérations et avantages). Lors de cette même réunion le Comité des rémunérations a également étudié l'opportunité d'attribuer des actions gratuites de la Société et a proposé au Conseil l'adoption d'un nouveau règlement de plan d'options de souscription ou d'achat d'actions.

Comité stratégie et développement

Les réunions du Comité stratégie et développement ont été ouvertes depuis 2004 à tous les administrateurs souhaitant y participer. En 2006, le Comité stratégie et développement a été amené à revoir tant la vision stratégique du Groupe à moyen terme et les objectifs associés que des enjeux et problématiques spécifiques ayant trait au développement géographique et par métiers du Groupe. Le Comité a été amené à débattre en particulier de la politique d'intégration au Groupe de sa filiale américaine Lafarge North America Inc. suite au rachat des intérêts minoritaires en mai 2006.

Évaluation du Conseil d'administration et de ses Comités

Le règlement intérieur du Conseil d'administration précise que le Conseil doit procéder au moins une fois par an à un débat sur son fonctionnement, afin d'évaluer et d'en améliorer l'efficacité. Une évaluation formalisée portant notamment sur les modalités de fonctionnement du Conseil et la contribution effective de chaque administrateur à ses travaux est prévue au moins tous les trois ans sur la base d'un questionnaire approuvé par le Conseil.

Fin 2006 et début 2007 le Conseil a procédé par questionnaire à une évaluation formelle de son organisation et de son fonctionnement conformément au règlement intérieur. Les administrateurs ont noté une amélioration du fonctionnement du Conseil ainsi que de la qualité des débats par rapport à la dernière évaluation réalisée en 2003 et ont exprimé leur satisfaction sur la plus grande implication du Conseil dans la stratégie du Groupe. À l'issue de cette évaluation, des mesures permettant d'améliorer le suivi des politiques majeures du Groupe ont été prises. Il a également été décidé de procéder dans l'avenir à des évaluations formelles de façon plus rapprochée, soit tous les deux ans.

Pouvoirs du Directeur général

Le Directeur général assume, sous sa responsabilité, la direction générale de la Société. Il représente la Société dans ses rapports avec les tiers. Il est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la Société.

Les orientations stratégiques de la Société font l'objet d'une proposition par le Directeur général et d'un débat annuel du Conseil. Des présentations stratégiques particulières sont faites au Conseil toutes les fois que les circonstances le justifient. La définition de la stratégie de l'entreprise est approuvée par le Conseil d'administration.

Les limitations apportées par le Conseil aux pouvoirs du Directeur général sont précisées dans le règlement intérieur du Conseil et portent sur les investissements et désinvestissements ainsi que sur certaines opérations financières.

Investissements et désinvestissements

Le règlement intérieur du Conseil prévoit que doivent être soumises au Conseil d'administration les opérations d'investissement et de désinvestissement suivantes :

- lorsqu'il s'agit d'opérations qui s'inscrivent dans le cadre de stratégies préalablement approuvées par le Conseil :
 - information *a posteriori* pour les opérations d'un montant inférieur à 200 millions d'euros,

- information *a priori* sur le principe de l'opération, soit au cours d'une réunion du Conseil, soit par information écrite, permettant aux administrateurs de demander des informations complémentaires, de faire des remarques sur l'opération envisagée ou de demander une délibération du Conseil pour des montants compris entre 200 et 600 millions d'euros,
- approbation préalable sur l'opération envisagée et ses principales caractéristiques, lorsque son montant dépasse 600 millions d'euros ;
- lorsqu'il s'agit d'une opération qui ne s'inscrit pas dans les orientations stratégiques déjà approuvées, approbation préalable dès lors que son montant dépasse 100 millions d'euros.

Les montants considérés incluent l'engagement total de la Société y compris les reprises de dettes ou les engagements différés.

Opérations financières

Le règlement intérieur du Conseil prévoit également que les opérations de financement, d'endettement ou de liquidité, pour lesquelles la loi donne compétence au Directeur général ou pour lesquelles l'Assemblée générale a délégué au Conseil d'administration ses pouvoirs et que le Conseil les a lui-même délégués au Directeur général, sont soumises aux règles suivantes :

- les opérations de financement réalisées au moyen de lignes bancaires bilatérales ou syndiquées d'un montant inférieur ou égal à deux milliards d'euros donnent lieu à information du Conseil par le Directeur général *a posteriori* ; celles d'un montant supérieur à deux milliards d'euros sont soumises à approbation préalable du Conseil ;
- les émissions obligataires pour lesquelles le Directeur général a reçu pouvoir du Conseil donnent lieu à information du Conseil dans les conditions suivantes :
 - information *a posteriori* si leur montant est inférieur à 300 millions euros,
 - information *a priori* sur le principe des opérations pour des émissions de titres d'un montant compris entre 300 millions et 1 milliard d'euros, le Directeur général étant en charge d'en définir les modalités et conditions,
 - approbation préalable de l'opération et de ses modalités pour les émissions de titres d'un montant supérieur à 1 milliard d'euros,
 - approbation préalable de l'opération et de ses modalités pour toute émission de titres pouvant donner droit à une fraction de capital.

Code de conduite

Nous avons adopté début 2004 un code de conduite des affaires qui s'applique à l'ensemble des collaborateurs du Groupe. Ce code traite des thèmes suivants :

- le respect des lois et règlements ;
- la prévention des conflits d'intérêts ;
- le respect de la personne et de l'environnement ;
- la protection des actifs du Groupe ;
- la transparence financière ; et
- le contrôle interne.

Des formations sont organisées au sein du Groupe sur les différents principes issus du code de conduite. Le texte du code est disponible sur le site Internet du Groupe : www.lafarge.com.

Toute modification ou dispense d'une ou plusieurs dispositions du code sera affichée sur notre site.

5.5 Participation et options des administrateurs et des membres de la direction

Options de souscription ou d'achat d'actions des membres de la direction

Les tableaux ci-dessous présentent les informations suivantes pour les mandataires sociaux (Messieurs Collomb, Lafont et Rose) :

- options consenties durant l'exercice à chaque mandataire social par l'émetteur et par toute société du Groupe ;
- options levées durant l'exercice par chaque mandataire social ;
- nombre total d'options restant à exercer par chaque mandataire social au 31 décembre 2006.

OPTIONS CONSENTIES DURANT L'EXERCICE	NOMBRE TOTAL D'OPTIONS *	PRIX D'EXERCICE	DATES D'ÉCHÉANCE	PLAN N°
B. COLLOMB				
Lafarge	-	-	-	-
Lafarge North America Inc.	1 000	64,00 \$	30/01/2016	-
B. LAFONT				
Lafarge	30 000	97,67 €	24/05/2016	1401913
	30 000 **	97,67 €	24/05/2016	1401913
Lafarge North America Inc.	1 000	64,00 \$	30/01/2016	-
M. ROSE				
Lafarge	15 000	97,67 €	24/05/2016	1401913
	15 000 **	97,67 €	24/05/2016	1401913
Lafarge North America Inc.	1 000	64,00 \$	30/01/2016	-

* Une option donne droit à une action.

** Options dont l'exercice est conditionné à des critères de performance liés à l'évolution de l'action Lafarge. Pour une description des modalités d'exercice de ces options, voir le paragraphe " Participation du Président et des membres du Comité exécutif dans le capital " ci-dessous.

OPTIONS LEVÉES DURANT L'EXERCICE	NOMBRE TOTAL D'OPTIONS SOUSCRITES OU ACHETÉES	PRIX D'EXERCICE MOYEN PONDÉRÉ	DATES D'ÉCHÉANCE	PLAN N°
B. COLLOMB				
Lafarge	44 000	50,19 €	17/12/2007	1401501
Lafarge North America Inc.	186 000	36,68 \$	N/A *	
B. LAFONT				
Lafarge	7 600	50,19 €	17/12/2007	1401501
Lafarge North America Inc.	6 500	41,64 \$	N/A *	
M. ROSE				
Lafarge	17 405	50,19 €	17/12/2007	1401501
Lafarge North America Inc.	2 000	59,25 \$	N/A *	

* Toutes les options restantes à la clôture de l'offre publique d'acquisition des intérêts minoritaires de Lafarge North America Inc. ont été payées et annulées.

NOMBRE TOTAL D'OPTIONS RESTANT À EXERCER AU 31 DÉCEMBRE 2006	OPTIONS POUVANT ÊTRE EXERCÉES AU 31/12/06	OPTIONS INDISPONIBLES AU 31/12/06	TOTAL
B. COLLOMB			
Lafarge	222 072	160 000 *	382 072
Lafarge North America Inc.	0	0	0
B. LAFONT			
Lafarge	43 629	175 000 *	218 629
Lafarge North America Inc.	0	0	0
M. ROSE			
Lafarge	64 919	120 000 *	184 919
Lafarge North America Inc.	0	0	0

* Incluant les options dont l'exercice est conditionné à des critères de performance liés à l'évolution de l'action Lafarge.

Le Conseil d'administration n'a pas procédé à d'autres attributions d'options depuis le 24 mai 2006.

Participation du Président et des membres du Comité exécutif dans le capital

Au 31 décembre 2006, le Président du Conseil et les membres de la direction visés à la Section 5.2 (La direction du Groupe) détiennent 18 % des options non encore exercées.

Depuis 2003, une partie des options consenties au Président et aux membres du Comité exécutif du Groupe est soumise à des critères de performance liés à l'évolution de l'action Lafarge. Cette proportion d'options était de 30 % en 2003 et 2004 et de 50 % à compter de 2005.

Selon ces critères, ces options ne pourront être exercées par ceux-ci que si le cours de l'action Lafarge a atteint, à tout moment, en moyenne sur 60 jours de Bourse consécutifs, pendant les quatre années suivant le jour de leur dotation, un prix égal ou supérieur au prix d'exercice majoré de 20 % ou à défaut pendant les deux années

suyvantes un prix égal ou supérieur au prix d'exercice majoré de 30 %.

Dans l'hypothèse où les critères de performance applicables tant aux quatre premières années suivant le jour de la dotation qu'aux deux années suivantes ne seraient pas atteints, ces options ne pourraient plus être exercées par leurs titulaires et seraient annulées.

Par ailleurs, certains membres du Comité exécutif ont bénéficié en 2006 d'une attribution exceptionnelle d'options qui ne pourront être exercées que si le Groupe réalise son programme de réduction des coûts annoncé dans le cadre du plan "Excellence 2008" au cours de la période du 1^{er} janvier 2006 au 31 décembre 2008.

Le Président du Conseil et les membres de la direction détiennent ensemble 0,02 % du capital de la Société et 0,03 % des droits de vote au 31 décembre 2006. Afin d'associer davantage les membres de la direction à la création de valeur pour nos actionnaires et à l'évolution du cours de l'action Lafarge, chacun des membres du Comité exécutif du Groupe doit détenir au moins l'équivalent de

sa rémunération annuelle fixe en valeur d'actions Lafarge. Pour atteindre cet objectif, chaque membre du Comité exécutif a depuis décembre 2003 l'obligation de réinvestir

en actions un tiers de la plus-value théorique nette d'impôts, réalisée lors de l'exercice d'options de souscription ou d'achat jusqu'à réalisation de cet objectif.

Opérations sur titres réalisées par les administrateurs et les membres de la direction

Nos administrateurs et membres de la direction ont effectué les opérations suivantes sur les titres de la Société au cours de l'exercice 2006 :

DATE DE L'OPÉRATION	PERSONNE CONCERNÉE	NATURE DE L'OPÉRATION	PRIX UNITAIRE	MONTANT DE L'OPÉRATION	TYPE D'INSTRUMENT FINANCIER	LIEU DE L'OPÉRATION
28 décembre 2006	Jacques Lefèvre, Administrateur	Acquisition	€ 50,19	€ 1 119 638,52	Actions Lafarge	Euronext
21 décembre 2006	Jean-Charles Blatz, Directeur général-adjoint Groupe, Granulats & Béton	Acquisition et Cession	€ 79,74 € 113,10	€ 344 875,50 € 489 157,50	Actions Lafarge Actions Lafarge	Euronext Euronext
14 novembre 2006	Isidoro Miranda, Directeur général-adjoint Groupe, Plâtre	Souscription et Acquisition	€ 42,57 € 50,19	€ 24 775,74 € 582 404,76	Actions Lafarge Actions Lafarge	Euronext Euronext
17 août 2006	Ulrich Glaunach, Directeur général-adjoint Groupe, Ciment	Souscription et Cession	€ 50,19 € 98,36	€ 192 277,89 € 334 424,00	Actions Lafarge Actions Lafarge	Euronext Euronext
11 août 2006	Bruno Lafont, Administrateur et Directeur général	Acquisition et Cession	€ 50,19 € 95,83	€ 381 444 € 392 903	Actions Lafarge Actions Lafarge	Euronext Euronext
11 août 2006	Bertrand Collomb, Président du Conseil d'administration	Cession	\$ 30,30	\$ 3 030	ADR	New York Stock Exchange
7 août 2006	Michel Rose, Directeur général délégué, Ciment	Souscription	€ 50,19	€ 873 556,95	Actions Lafarge	Euronext
8 juin 2006	Philippe Charrier, Administrateur	Acquisition	€ 85,10	€ 17 020	Actions Lafarge	Euronext
6 juin 2006	Bernard Kasriel, Administrateur	Acquisition	€ 50,19	€ 978 705	Actions Lafarge	Euronext
24 mars 2006	Jacques Lefèvre, Administrateur	Cession	€ 90,25	€ 100 087,25	Actions Lafarge	Euronext

5.6 Salariés

Les effectifs consolidés du Groupe s'élèvent à 82 734 personnes au 31 décembre 2006. Ils sont en augmentation de 2 588 personnes par rapport à fin 2005, soit 3,2 %. Les principales augmentations résultent d'une progression significative de l'implantation des activités de notre joint-venture avec Shui On en Chine (+ 1 795 personnes) et d'une façon générale d'une forte progression de nos activités sur l'ensemble des pays en croissance hors Chine (+ 588 personnes). Si l'on exclut les effectifs de notre ancienne branche Toiture, les effectifs

consolidés du Groupe ressortent à 70 676 personnes au 31 décembre 2006.

Les tableaux ci-dessous présentent les évolutions du nombre des salariés dans le Groupe Lafarge, ventilé par branche puis par zone géographique, pour les années 2004, 2005 et 2006. Les effectifs antérieurement classifiés comme "Holding" ont été alloués aux branches.

Ces deux tableaux comptabilisent à 100 % les effectifs des sociétés consolidées suivant la méthode de consolidation globale, les salariés relevant des filiales consolidées en proportionnel étant comptabilisés au prorata de consolidation.

EFFECTIFS PAR BRANCHE	2006		VARIATION 2006/2005		2005		VARIATION 2005/2004		2004	
	EFFECTIFS	%	%	EFFECTIFS	%	%	EFFECTIFS	%		
Ciment	41 648	50,3	3,0	40 435	50,5	4,9	38 530	50,0		
Granulats & Béton	22 493	27,2	2,3	21 378	27,4	6,5	20 640	26,8		
Plâtre	6 535	7,9	5,1	6 221	7,8	1,1	6 156	8,0		
Autres activités *	12 058	14,6	4,7	11 512	14,4	(1,5)	11 749	15,2		
TOTAL	82 734	100,0	3,2	80 146	100,0	4,0	77 075	100,0		

* Comprend en particulier les effectifs de notre ancienne branche Toiture ainsi que, pour 2004, les effectifs des entités restantes de notre ancienne branche Matériaux de Spécialité.

EFFECTIFS PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE **	2006		VARIATION 2006/2005		2005		VARIATION 2005/2004		2004 *	
	EFFECTIFS	%	%	EFFECTIFS	%	%	EFFECTIFS	%		
Europe occidentale	24 739	29,9	0,5	24 605	30,7	(0,4)	24 710	32,1		
Amérique du Nord	17 166	20,7	0,4	17 094	21,3	8,0	15 828	20,5		
Bassin méditerranéen	3 496	4,2	1,8	3 435	4,3	1,3	3 391	4,4		
Europe centrale et de l'Est	10 386	12,6	5,7	9 821	12,3	(4,7)	10 304	13,4		
Afrique subsaharienne	7 206	8,7	(2,8)	7 417	9,3	(1,1)	7 502	9,7		
Amérique latine	4 707	5,7	5,7	4 454	5,6	2,7	4 336	5,6		
Asie	15 035	18,2	12,9	13 320	16,6	21,0	11 005	14,3		
TOTAL	82 734	100,0	3,2	80 146	100,0	4,0	77 075	100,0		

* Les données 2004 reflètent les effectifs des entités restantes de notre ancienne branche Matériaux de Spécialité.

** Y compris i) les effectifs présents au siège du Groupe ainsi qu'au département Recherche et Développement et ii) les effectifs de notre ancienne branche Toiture.

En 2006, 72 % des salariés du Groupe étaient représentés par des représentants élus ou syndicaux. De façon générale les relations sociales avec les organisations représentatives des salariés se développent aussi bien au niveau local (site, usine, pays), que global (Comité européen).

Le dialogue engagé depuis plusieurs années avec les fédérations syndicales internationales se poursuit conformément à l'accord mondial signé par le Groupe en septembre 2005 avec les fédérations du secteur du bois et de la construction (FITBB, ICEM et FMCB). Des réunions sont organisées deux fois par an pour suivre l'application de l'accord et fixer des points d'amélioration de sa mise en œuvre.

5.7 Participation des salariés au capital

Plans d'actionnariat salarié

Lafarge a développé depuis de nombreuses années une politique active d'association des salariés du Groupe à son capital. Depuis 1961, date de la première accession en nombre des salariés au capital de Lafarge, toutes les opérations proposées aux salariés du Groupe présentent des caractéristiques communes :

- elles s'adressent à l'ensemble des salariés, dès lors que les législations locales le permettent ;
- l'épargne du salarié est complétée par un abondement de l'employeur ;
- l'épargne est bloquée cinq ans au minimum sauf cas de déblocage anticipé ou de dispositions locales différentes.

Lafarge a ainsi lancé en 1995, 1999, 2002 et 2005 des plans d'actionnariat direct baptisés "Lafarge en action" puis LEA, permettant aux salariés des pays concernés par ces plans d'acquérir jusqu'à 110 actions de la Société, avec un abondement de l'employeur pour les 10 premières actions

souscrites variable selon le produit intérieur brut du pays concerné. Les plans lancés en 1995 et en 2002 prévoyaient en outre l'attribution d'une option de souscription d'action pour chaque action acquise, et ce à partir de la onzième action acquise.

Le tableau ci-dessous récapitule les principales caractéristiques de chacun de ces plans :

	LEA 2005 ⁽¹⁾	LEA 2002 ⁽¹⁾	LEA 1999 ⁽²⁾	LEA 1995 ⁽¹⁾
Nombre de pays concernés	46 ⁽³⁾	47	33	21
Nombre de salariés éligibles	51 150	53 818	40 570	20 113
Taux de souscription	48,8 %	53,3 %	51,6 %	74,6 %
Nombre total d'actions souscrites	576 125	708 718	493 954	482 582
Nombre maximum d'actions pouvant être souscrites par chaque salarié	110	110	110	110
Prix de souscription (en euros)	57,31	81,84	73,17	39,94
Attribution d'options de souscription	Non	Oui	Non	Oui
Nombre total d'options attribuées	N/A	437 373	N/A	331 060
Prix d'exercice des options attribuées (en euros)	N/A	101,79 ⁽⁴⁾	N/A	43,09 ⁽⁴⁾

(1) Ces plans n'ont pas été proposés aux États-Unis ni au Canada.

(2) Ce plan n'a pas été proposé au Canada.

(3) Les pays concernés étaient ceux dans lesquels le Groupe employait au moins 100 salariés au 31 décembre 2004, sauf contrainte juridique particulière.

(4) Après réajustement résultant d'opérations financières.

Lafarge a également mis en place en 1990 pour ses salariés français un fonds commun de placement d'entreprise, baptisé Lafarge 2000, par lequel les salariés adhérents peuvent se constituer une épargne corrélée à la valeur de l'action Lafarge, tout en bénéficiant d'un abondement. Ce dispositif est étendu à certains salariés du Groupe en Europe, par l'intermédiaire d'une épargne constituée mensuellement, abondée par la Société employeur, qui est ensuite réinvestie chaque mois directement en actions Lafarge. Il existe par ailleurs des plans d'actionnariat salarié mis en place au niveau de certaines filiales du Groupe, notamment Lafarge North America Inc.

Au 31 décembre 2006, les salariés du Groupe détenaient 1,74 % du capital et 2,88 % des droits de vote. Cette participation était détenue, pour 0,44 % du capital, par l'intermédiaire du FCP Lafarge 2000 et, pour le solde, par les salariés directement.

Plans d'options

La politique d'attribution d'options aux salariés du Groupe est proposée au Conseil d'administration par le Comité

des rémunérations qui est composé de Messieurs Alain Joly, Michael Blakenham et Michel Pébereau.

Les options sont attribuées, sur proposition du Comité des rémunérations, aux cadres dirigeants et aux cadres supérieurs ainsi qu'aux cadres ou autres salariés qui ont contribué de façon remarquable aux performances du Groupe.

Les attributions d'options ont lieu aux moments fixés par le Conseil d'administration. En principe, une attribution a lieu chaque année à un nombre de bénéficiaires qui varie d'une année à l'autre (attribution large une année sur deux, plus limitée la deuxième année).

Le total des options non exercées à fin décembre 2006 était de 7 501 294 options, soit environ 4,25 % du capital de la Société au 31 décembre 2006.

Les options attribuées peuvent être des options de souscription d'actions ou des options d'achat d'actions.

Le tableau ci-dessous présente les options de souscription ou d'achat d'actions consenties aux dix premiers salariés non mandataires et les options levées par ces derniers :

	NOMBRE TOTAL D'OPTIONS ATTRIBUÉES/D'ACTIONS SOUSCRITES OU ACHETÉES	PRIX MOYEN PONDÉRÉ	PLAN N°
OPTIONS CONSENTIES, DURANT L'EXERCICE, PAR L'ÉMETTEUR ET PAR TOUTE SOCIÉTÉ COMPRISE DANS LE PÉRIMÈTRE D'ATTRIBUTION DES OPTIONS, AUX DIX SALARIÉS DE L'ÉMETTEUR ET DE TOUTE SOCIÉTÉ COMPRISE DANS CE PÉRIMÈTRE, DONT LE NOMBRE D'OPTIONS AINSI CONSENTIES EST LE PLUS ÉLEVÉ (INFORMATION GLOBALE)			
Lafarge	177 000	97,67 €	1401913 1402034
Lafarge North America Inc.	246 500	64,00 \$	
ACTIONS * QUI, DURANT L'EXERCICE, ONT ÉTÉ SOUSCRITES OU ACHETÉES PAR LEVÉE D'OPTIONS DÉTENUES SUR L'ÉMETTEUR ET TOUTE SOCIÉTÉ COMPRISE DANS LE PÉRIMÈTRE D'ATTRIBUTION DES OPTIONS, PAR LES DIX SALARIÉS DE L'ÉMETTEUR ET DE TOUTE SOCIÉTÉ COMPRISE DANS CE PÉRIMÈTRE, DONT LE NOMBRE D'ACTIONS AINSI SOUSCRITES OU ACHETÉES EST LE PLUS ÉLEVÉ (INFORMATION GLOBALE) :			
Lafarge	161 515	72,40 €	1401499 - 1401501 - 1401502 - 1401503 - 1401504 1401505 - 1401507 - 1401508 - 1401509 - 1401510 1401530 - 1401813 - 1401913
Lafarge North America Inc.	1 175 925	46,62 \$	

* Une option donne droit à une action.

Caractéristiques des options attribuées

Toutes les options sont attribuées pour dix ans.

Le prix de levée des options est fixé sans rabais ni décote par rapport à la moyenne des cours de Bourse des vingt jours précédant la date d'attribution par le Conseil d'administration.

Les options peuvent être exercées en tout ou en partie.

Conditions de levée des options

Les options attribuées de décembre 1997 à mai 2001 étaient assorties d'une interdiction d'exercice durant les cinq premières années de leur attribution. Depuis décembre 2001, la durée d'interdiction a été ramenée de cinq ans à quatre ans.

Cette durée d'interdiction s'appliquait ainsi aux options attribuées par le Conseil d'administration dans le cadre du plan "Lafarge en action 2002" (augmentation de capital réservée aux salariés qui pouvaient souscrire de 1 à 110 actions, assorties d'une option pour toute action souscrite à partir de la 11^e).

Le Conseil d'administration a par ailleurs décidé que la durée d'interdiction de lever les options prenait fin en cas de départ en retraite, préretraite, licenciement sans faute,

offre publique lancée sur Lafarge, fusion ou absorption de Lafarge.

Perte ou maintien des options

Les options non exercées dans les dix ans de leur attribution sont annulées. La démission et le licenciement pour faute font perdre le bénéfice des options.

Le bénéfice des options est maintenu en cas de mutation du bénéficiaire hors du Groupe avec l'accord de son employeur ou en cas de vente (sortie du Groupe) de la société employeur du bénéficiaire.

Plans d'options de souscription ou d'achat d'actions en cours en 2006

Le nombre d'options restantes et le prix des options figurant dans les tableaux ci-après ont été réajustés depuis leur attribution, chaque fois que la Société a procédé à des opérations financières qui ont eu une incidence sur la valeur du titre (émission d'actions avec droit préférentiel de souscription, attribution d'actions gratuites), de manière à maintenir constant le total en valeur des options de chaque bénéficiaire conformément à la loi.

Options attribuées du 1^{er} janvier 1996 au 15 décembre 1999 :

	PLAN N° 1401499	PLAN N° 1401500	PLAN N° 1401501	PLAN N° 1401502	PLAN N° 1401503	PLAN N° 1401505
Attribution autorisée par l'Assemblée générale du	21/05/1996	21/05/1997	21/05/1997	21/05/1997	21/05/1997	27/05/1999
Attribution par le Conseil d'administration du	18/12/1996	17/12/1997	17/12/1997	26/05/1998	10/12/1998	15/12/1999
Nature des options	souscription	souscription	achat	souscription	achat	souscription
Nombre d'options attribuées à l'origine	71 400	346 650	402 550	122 775	98 450	918 200
<i>Dont au Président et aux membres de la direction ⁽¹⁾</i>	4 500	10 000	144 500	0	9 000	146 000
Nombre de bénéficiaires à l'origine	127	999	127	108	150	1 552
<i>Dont le Président et les membres de la direction ⁽¹⁾</i>	3	1	9	0	4	11
Date à partir de laquelle les options peuvent être exercées	18/12/2000	17/12/2002	17/12/2002	26/05/2003	10/12/2003	15/12/2004
Date d'expiration	18/12/2006	17/12/2007	17/12/2007	26/05/2008	10/12/2008	15/12/2009
NOMBRE D'OPTIONS RESTANTES AU 31/12/2005 ⁽²⁾	38 675	291 321	365 565	113 791	108 217	1 031 260
NOMBRE D'OPTIONS SOUSCRITES OU ACHETÉES DU 01/01/2006 AU 31/12/2006	36 649	137 207	256 682	66 661	38 167	207 692
NOMBRE D'OPTIONS ANNULÉES ⁽³⁾	2 026	4 881	0	6 324	578	29 504
NOMBRE D'OPTIONS RESTANTES AU 31/12/2006	0	149 233	108 883	40 806	69 472	794 064
Prix de souscription ou d'achat en euros	42,57	50,19	50,19	74,72	74,18	82,70

Options attribuées du 16 décembre 1999 au 10 décembre 2003 :

	PLAN N° 1401504	PLAN N° 1401506	PLAN N° 1401507	PLAN N° 1401508 ⁽⁴⁾	PLAN N° 1401509	PLAN N° 1401510
Attribution autorisée par l'Assemblée générale du	27/05/1999	27/05/1999	28/05/2001	28/05/2001	28/05/2001	20/05/2003
Attribution par le Conseil d'administration du	13/12/2000	28/05/2001	13/12/2001	28/05/2002	11/12/2002	10/12/2003
Nature des options	achat	achat	souscription	souscription	souscription	souscription
Nombre d'options attribuées à l'origine	461 900	12 000	1 188 825	437 373	472 390	1 273 925
<i>Dont au Président et aux membres de la direction ⁽¹⁾</i>	93 000	12 000	277 000	1 100	98 000	350 000
Nombre de bénéficiaires à l'origine	438	1	1 703	14 364	421	1 732
<i>Dont le Président et les membres de la direction ⁽¹⁾</i>	11	1	13	11	11	13
Date à partir de laquelle les options peuvent être exercées	13/12/2005	28/05/2006	13/12/2005	28/05/2006	11/12/2006	10/12/2007
Date d'expiration	13/12/2010	28/05/2011	13/12/2011	28/05/2012	11/12/2012	10/12/2013
NOMBRE D'OPTIONS RESTANTES AU 31/12/2005 ⁽²⁾	492 036	12 754	1 259 900	467 611	502 263	1 270 925
NOMBRE D'OPTIONS SOUSCRITES OU ACHETÉES DU 01/01/2006 AU 31/12/2006	130 724	-	103 356	23 689	58 050	7 800
NOMBRE D'OPTIONS ANNULÉES ⁽³⁾	8 713	-	48 625	43	7 343	31 720
NOMBRE D'OPTIONS RESTANTES AU 31/12/2006	352 599	12 754	1 107 919	443 879	436 870	1 231 405
Prix de souscription ou d'achat en euros	79,74	102,12	96,16	101,79	74,48	65,95

Options attribuées du 11 décembre 2003 au 24 mai 2006 :

	PLAN N° 1401530	PLAN N° 1401813	PLAN N° 1401913	PLAN N° 1402034
Attribution autorisée par l'Assemblée générale du	20/05/2003	25/05/2005	25/05/2005	25/05/2005
Attribution par le Conseil d'administration du	14/12/2004	16/12/2005	24/05/2006	24/05/2006
Nature des options	souscription	souscription	souscription	souscription
Nombre d'options attribuées à l'origine	687 550	1 278 155	667 075	150 000
<i>Dont au Président et aux membres de la direction ⁽¹⁾</i>	<i>261 500</i>	<i>235 000</i>	<i>195 000</i>	<i>35 000</i>
Nombre de bénéficiaires à l'origine	479	1 916	536	33
<i>Dont le Président et les membres de la direction ⁽¹⁾</i>	<i>12</i>	<i>10</i>	<i>9</i>	<i>7</i>
Date à partir de laquelle les options peuvent être exercées	14/12/2008	16/12/2009	24/05/2010	24/05/2010
Date d'expiration	14/12/2014	16/12/2015	24/05/2016	24/05/2016
NOMBRE D'OPTIONS RESTANTES AU 31/12/2005 ⁽²⁾	685 050	1 278 155	N/A	N/A
NOMBRE D'OPTIONS SOUSCRITES OU ACHETÉES DU 01/01/2006 AU 31/12/2006	3 150	4 500	2 650	0
NOMBRE D'OPTIONS ANNULÉES ⁽³⁾	7 000	8 770	800	0
NOMBRE D'OPTIONS RESTANTES AU 31/12/2006	674 900	1 264 885	663 625	150 000
Prix de souscription ou d'achat en euros	70,79	72,63	97,67	97,67

(1) Comprenant les mandataires sociaux. La composition de la direction a évolué au cours des dix dernières années. Voir la Section 5.2 pour la composition de la direction au 1^{er} janvier 2006. Pour le détail des attributions d'options aux mandataires sociaux, voir également la Section 5.5.

(2) Après réajustements résultants d'opérations financières.

(3) Conformément aux modalités du plan.

(4) Plan " Lafarge en action 2002 ".

Le Conseil d'administration n'a pas procédé à d'autres attributions d'options depuis le 24 mai 2006.

6

Principaux actionnaires

Les tableaux ci-dessous récapitulent, à la connaissance de la Société, ses principaux actionnaires au 31 décembre 2006, 2005 et 2004, ainsi que leur pourcentage de participation au cours de ces trois dernières années et leur répartition géographique :

GROUPE D'ACTIONNAIRES	AU 31 DÉCEMBRE 2006				AU 31 DÉCEMBRE 2005			AU 31 DÉCEMBRE 2004		
	NOMBRE D' ACTIONS DÉTENUES	NOMBRE DE DROITS DE VOTE DÉTENUS	% DU CAPITAL	% DES DROITS DE VOTE	NOMBRE D' ACTIONS DÉTENUES	% DU CAPITAL	% DES DROITS DE VOTE	NOMBRE D' ACTIONS DÉTENUES	% DU CAPITAL	% DES DROITS DE VOTE
Groupe Bruxelles Lambert	28 101 890	28 101 890	15,9	14,8	5 449 180	3,1	2,9	-	-	-
Capital Group International Inc. ⁽¹⁾	5 666 220	5 666 220	3,2	3,0	8 807 700	5,0	4,7	-	-	-
Autres institutionnels ⁽²⁾	122 002 608	130 220 239	69,1	68,7	133 960 299	76,1	76,0	143 855 087	84,1	82,6
Actionnaires individuels	19 482 164	24 208 280	11,0	12,8	25 983 050	14,8	15,5	25 229 595	14,8	16,4
Auto-détention	1 372 260	1 372 260 ⁽³⁾	0,8	0,7	1 785 074	1,0	0,9	1 834 396	1,1	1,0
TOTAL	176 625 142	189 568 889	100,0	100,0	175 985 303	100,0	100,0	170 919 078	100,0	100,0

(1) Nombre d'actions détenues contenu dans la déclaration déposée par Capital Group International INC. auprès de la Securities and Exchange Commission le 29 décembre 2006.

(2) Incluant 51 581 actions actuellement conservées par Cementia Holding AG, au bénéfice des actionnaires n'ayant pas encore demandé l'attribution de leurs titres Lafarge à la suite de l'offre publique de retrait initiée en 2002 par Lafarge sur les titres de Cementia Holding AG.

(3) Droits de vote dits théoriques, en Assemblée générale ces actions perdent leur droit de vote.

DISTRIBUTION GÉOGRAPHIQUE	AU 31 DÉCEMBRE 2006		AU 31 DÉCEMBRE 2005		AU 31 DÉCEMBRE 2004	
	NOMBRE D' ACTIONS DÉTENUES	% DU CAPITAL	NOMBRE D' ACTIONS DÉTENUES	% DU CAPITAL	NOMBRE D' ACTIONS DÉTENUES	% DU CAPITAL
France	74 412 363	42,1	89 374 877	50,8	90 079 867	52,7
États-Unis	29 843 930	16,9	25 092 666	14,3	19 312 239	11,3
Belgique	29 517 372	16,7	7 548 519	4,3	1 899 648	1,1
Royaume-Uni	18 877 413	10,7	18 343 424	10,4	21 065 700	12,3
Reste du monde	23 974 064	13,6	35 625 817	20,2	38 561 624	22,6
TOTAL	176 625 142	100,0	175 985 303	100,0	170 919 078	100,0

Voir la Section 5.5 (Participations et options des administrateurs et des membres de la direction).

Le 24 janvier 2007, le Groupe Bruxelles Lambert a déclaré détenir 28 436 890 actions de Lafarge S.A. soit 16,1 % du capital et 15,0 % des droits de vote.

Au 22 mars 2007, aucun actionnaire autre que Groupe Bruxelles Lambert n'a déclaré avoir franchi seul ou de concert le seuil légal minimum de 5 % du capital ou des droits de vote.

Par ailleurs, à la connaissance de la Société, 13 actionnaires institutionnels détenaient au 31 décembre 2006 entre 1 % et 4 % du capital de la Société. Ces actionnaires institutionnels se répartissent comme suit : 10 actionnaires entre 1 % et 2 % du

capital, deux actionnaires entre 2 % et 3 % du capital et un actionnaire entre 3 % et 4 %.

Toutes les actions de la Société disposent des mêmes droits de vote, à l'exception des actions auto-détenues qui perdent leur droit de vote en Assemblée générale et des actions détenues sous la forme nominative depuis plus de deux ans qui bénéficient de droits de vote doubles.

Voir la Section 8.2 (Statuts).

7

Le titre et la Bourse

Les actions de la Société sont cotées sur l'Eurolist (Euronext Paris), code ISIN FR000012053, Symbole LG. Depuis le 23 juillet 2001, les actions de la Société font également l'objet d'une cotation sous la forme d'*American Depositary Share* (ADS) sur le New York Stock Exchange (NYSE) (code LR), chaque ADS représentant le quart d'une action.

L'action Lafarge figure dans l'indice CAC 40 depuis sa création le 31 décembre 1987 et dans l'indice SBF 250 depuis sa création en décembre 1990. En septembre 2002, l'action a fait son entrée dans l'indice Dow Jones Eurostoxx 50.

Les tableaux ci-après font apparaître l'évolution du volume des transactions et des cours extrêmes de l'action Lafarge sur Euronext Paris :

CINQ DERNIÈRES ANNÉES PLEINES	PLUS HAUT (€)	PLUS BAS (€)	VOLUME MOYEN JOURNALIER (NOMBRE D' ACTIONS)	VOLUME MOYEN MENSUEL (MILLIONS D' ACTIONS)
2002	111,20	67,00	772 173	16,40
2003	76,25	43,26	1 175 809	24,99
2004	74,50	62,30	924 038	19,94
2005	81,40	65,75	1 000 583	21,43
2006	115,00	73,55	1 163 456	24,72

Source : Euronext.

TRIMESTRES DES DEUX DERNIÈRES ANNÉES PLEINES	PLUS HAUT (€)	PLUS BAS (€)	VOLUME MOYEN JOURNALIER (NOMBRE D' ACTIONS)	VOLUME MOYEN MENSUEL (MILLIONS D' ACTIONS)
2005 1 ^{er} trimestre	81,40	71,00	941 082	19,45
2 ^e trimestre	77,00	69,80	928 895	20,13
3 ^e trimestre	79,80	70,65	1 063 889	23,41
4 ^e trimestre	77,15	65,75	1 065 749	22,74
2006 1 ^{er} trimestre	95,30	73,55	1 348 088	29,21
2 ^e trimestre	104,90	83,55	1 480 573	30,60
3 ^e trimestre	103,30	88,60	993 948	21,54
4 ^e trimestre	115,00	101,40	835 769	17,55

Source : Euronext.

SIX DERNIERS MOIS		PLUS HAUT	PLUS BAS	VOLUME MOYEN JOURNALIER	VOLUME MENSUEL
		(€)	(€)	(NOMBRE D' ACTIONS)	(MILLIONS D' ACTIONS)
2006	Septembre	103,30	98,10	953 506	20,02
	Octobre	107,10	101,40	760 353	16,72
	Novembre	112,50	102,90	880 204	19,36
	Décembre	115,00	107,40	871 644	16,56
2007	Janvier	118,60	110,90	686 144	15,09
	Février	122,90	108,50	981 825	19,64

Source : Euronext.

Les tableaux ci-après font apparaître l'évolution du volume des transactions et des cours extrêmes de l'ADS Lafarge sur le NYSE :

TRIMESTRES DES DEUX DERNIÈRES ANNÉES PLEINES		PLUS HAUT	PLUS BAS	VOLUME MOYEN JOURNALIER	VOLUME MOYEN MENSUEL
		(\$)	(\$)	(NOMBRE D' ADS *)	(NOMBRE D' ADS *)
2005	1 ^{er} trimestre	26,35	23,96	33 970	690 733
	2 ^e trimestre	24,90	21,84	35 592	759 300
	3 ^e trimestre	24,48	21,60	55 123	1 175 967
	4 ^e trimestre	22,89	19,81	63 819	1 340 200
2006	1 ^{er} trimestre	28,65	22,35	57 015	1 178 300
	2 ^e trimestre	33,06	26,32	50 324	1 056 800
	3 ^e trimestre	32,80	27,67	40 246	845 167
	4 ^e trimestre	37,97	32,20	40 852	857 900

Source : NYSE.

* Chaque ADS représente le quart d'une action.

SIX DERNIERS MOIS		PLUS HAUT	PLUS BAS	VOLUME MOYEN JOURNALIER	VOLUME MOYEN MENSUEL
		(\$)	(\$)	(NOMBRE D' ADS *)	(NOMBRE D' ADS *)
2006	Septembre	32,80	31,40	40 270	805 400
	Octobre	34,00	32,20	50 841	1 118 500
	Novembre	36,64	32,84	34 838	731 600
	Décembre	37,97	35,88	36 180	723 600
2007	Janvier	38,65	35,97	57 030	1 140 600
	Février	39,52	36,25	51 000	969 000

Source : NYSE.

* Chaque ADS représente le quart d'une action.

8

Informations complémentaires

8.1 CAPITAL SOCIAL	116
Évolution du capital au cours de l'exercice 2006	116
Capital potentiel au 31 décembre 2006	116
Évolution du capital au cours des trois derniers exercices	117
8.2 STATUTS	117
Objet social (article 2 des statuts)	117
Conseil d'administration (article 14 des statuts)	117
Droits, privilèges et restrictions attachés aux actions	118
8.3 CONTRATS IMPORTANTS	121
8.4 DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC	121

8.1 Capital social

Au 31 décembre 2006, le capital de Lafarge s'élève à 706 500 568 euros. Il est divisé en 176 625 142 actions dont la valeur nominale est de quatre euros.

Compte tenu des droits de vote double qui sont conférés aux actions détenues sous la forme nominative depuis deux ans au moins, pour les calculs des seuils de

participations le nombre total de droits de vote à la même date est de 189 568 889.

Évolution du capital au cours de l'exercice 2006

Le capital au 31 décembre 2005 s'élevait à 703 941 212 euros divisé en 175 985 303 actions de quatre euros de nominal chacune.

Depuis le 31 décembre 2005, le capital a été augmenté de 652 047 actions et réduit de 12 208 actions par suite des opérations mentionnées ci-dessous :

	NOMBRE D' ACTIONS CRÉÉES OU ANNULÉES	MONTANT DES SOUSCRIPTIONS OU DES DÉDUCTIONS (EUROS)		
		EN CAPITAL	EN PRIME D'ÉMISSION	TOTAL
Exercice d'options de souscription d'actions du 1 ^{er} janvier 2006 au 31 décembre 2006	652 047	2 608 188,00	46 019 770,15	48 627 958,15
Réduction du capital	(12 208)	(48 832,00)	(762 575,50)	(811 407,50)
TOTAL AU 31 DÉCEMBRE 2006	639 839	2 559 356,00	45 257 194,65	47 816 550,65

Capital potentiel au 31 décembre 2006

Le capital au 31 décembre 2006 pourrait être augmenté de 6 957 586 actions nouvelles au maximum par levées d'options de souscription d'actions attribuées au personnel. 2 972 771 de ces options peuvent être exercées à cette date. Les autres options de souscription, soit 3 984 815 options, ne pourront l'être qu'après l'expiration d'un délai de quatre ans de leur attribution.

Il n'existait, au 31 décembre 2006, aucun autre titre ou droit donnant accès directement ou indirectement au capital. L'Assemblée générale du 25 mai 2005 a donné délégation à notre Conseil d'administration pour décider des augmentations de capital par émission d'actions ou de titres donnant accès au capital avec ou sans droit préférentiel de souscription, incorporation de réserves, émission d'options de souscription d'actions, d'actions gratuites ou émissions réservées aux salariés.

Au 31 décembre 2006, notre Conseil disposait des autorisations d'augmentation de capital suivantes sur délégation de l'Assemblée générale du 25 mai 2005.

NATURE DES AUTORISATIONS	MONTANT MAXIMAL AUTORISÉ DE L'AUGMENTATION DE CAPITAL (EUROS)	DATE D'ÉCHÉANCE	MONTANT MAXIMAL AUTORISÉ RESTANT AU 31 DÉCEMBRE 2006 (EUROS)
Autorisation d'émettre des titres de capital et des valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires	200 000 000 *	25 juillet 2007	200 000 000 *
Autorisation d'émettre des titres de capital et des valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires	135 000 000 *	25 juillet 2007	135 000 000 *
Autorisation d'émettre des titres de capital et des valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société en rémunération d'apports en nature	135 000 000 *	25 juillet 2007	135 000 000 *
Autorisation d'augmenter le capital par incorporation de réserves, bénéfices ou primes	100 000 000	25 juillet 2007	100 000 000
Autorisation de consentir des options de souscription d'actions et actions gratuites	3 % du capital social au jour de la décision	25 juillet 2007	12 880 977,04 **
Autorisation d'émettre des actions réservées aux salariés du Groupe	14 000 000	25 juillet 2007	14 000 000

* Plafond commun aux trois autorisations visées, chacune des utilisations s'imputant sur les autres lignes.

** Montant calculé sur la base du capital social au 31 décembre 2006.

Évolution du capital au cours des trois derniers exercices

	2006	2005	2004
CAPITAL AU DÉBUT DE L'EXERCICE (EN NOMBRE D' ACTIONS)	175 985 303	170 919 078	167 217 813
NOMBRE D' ACTIONS CRÉÉES DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE	652 047	5 066 225	3 701 265
par paiement du dividende en actions	-	3 995 201	3 483 477
par exercice d' options de souscription d' actions	652 047	494 899	217 788
par exercice de bons de souscription d' actions	-	-	-
par augmentation de capital réservée aux salariés	-	576 125	-
par émission d' actions nouvelles	-	-	-
NOMBRE D' ACTIONS ANNULÉES DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE	(12 208)	-	-
NOMBRE MAXIMUM D' ACTIONS FUTURES À CRÉER	6 957 586	6 938 951	16 995 458
par exercice d' options de souscription d' actions	6 957 586	6 938 951	6 226 954
par exercice de bons de souscriptions d' actions	-	-	-
par conversion d' obligations	-	-	10 768 504
CAPITAL EN FIN D' EXERCICE			
a- en euros	706 500 568	703 941 212	683 676 312
b- en actions	176 625 142	175 985 303	170 919 078

8.2 Statuts

Objet social (article 2 des statuts)

La Société a pour objet, en France et à l'étranger :

1. L'acquisition et la gestion de toutes participations industrielles ou financières relevant notamment :
 - de l'industrie des ciments et autres liants hydrauliques, des matériaux de construction, des produits ou équipements utilisés pour les besoins de l'habitat ;
 - de l'industrie des produits réfractaires ;
 - de l'ingénierie et de la construction d'équipements industriels ;
 - de la bio-industrie et de l'agro-industrie.
2. Les travaux de recherche et la fourniture de services dans l'un quelconque des domaines précités ou dans tous les autres domaines où trouveraient à s'appliquer les compétences de la Société et de ses filiales.
3. Toutes associations ou entreprises, toutes acquisitions de valeurs mobilières, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, agricoles, mobilières et immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'un des objets précités, ou de nature à assurer le développement du patrimoine social.

Conseil d'administration (article 14 des statuts)

Le Conseil doit être composé au minimum de trois administrateurs et au plus de dix-huit. Les administrateurs sont nommés par l'Assemblée générale des actionnaires pour une durée de quatre ans. Ils ne doivent pas être âgés de plus de 70 ans et doivent détenir chacun au moins 1 143 actions de la Société. Le mandat de chaque administrateur prend fin à l'issue de la réunion de l'Assemblée générale ordinaire annuelle statuant sur les comptes de l'exercice écoulé et tenue dans l'année au cours de laquelle cet administrateur voit son mandat normalement expirer ou atteint l'âge limite de 70 ans.

Le Conseil nomme parmi ses membres un Président qui ne peut être âgé de plus de 65 ans. En cas d'atteinte de l'âge de 65 ans, ses fonctions cessent de plein droit le 31 décembre de l'année au cours de laquelle survient son 65^e anniversaire, à moins que ses fonctions de Président n'aient été renouvelées par le Conseil pour des durées successives d'une année pour autant que son mandat d'administrateur se poursuive également pendant cette période. Dans ce cas, les fonctions du Président doivent cesser définitivement le 31 décembre de l'année au cours de laquelle il atteint l'âge de 67 ans.

Voir le Chapitre 5 pour plus d'informations sur notre Conseil d'administration.

Conventions réglementées

Les conventions intervenant entre la Société et l'un de ses administrateurs sont soumises à autorisation préalable du Conseil d'administration, à moins qu'il s'agisse de conventions portant sur des opérations courantes conclues à des conditions normales. L'administrateur intéressé ne peut prendre part au vote sur l'autorisation sollicitée. La même règle s'applique aux conventions intervenant entre la Société et le Directeur général, les Directeurs généraux délégués et tout actionnaire détenant plus de 10 % des droits de vote ou, s'il s'agit d'une société actionnaire, la société la contrôlant.

Rémunération des administrateurs

L'Assemblée générale a seule compétence pour allouer aux administrateurs, en rémunération de leur activité, une somme fixe annuelle, à titre de jetons de présence. Le Conseil d'administration répartit cette rémunération entre ses membres comme il l'entend.

Voir la Section 5.3 (Rémunération et avantages) pour plus d'informations sur le montant alloué par l'Assemblée générale aux administrateurs de la Société.

Le Conseil peut autoriser le remboursement des frais de voyage et de déplacement ainsi que les dépenses engagées par les administrateurs dans l'intérêt de la Société. Il peut également allouer des rémunérations exceptionnelles aux administrateurs membres des Comités ou commissions constituées en son sein ou chargés de missions ou de mandats déterminés.

Droits, privilèges et restrictions attachés aux actions

Affectation et répartition des résultats (article 34 des statuts)

Les produits nets de chaque exercice, déduction faite des frais généraux et autres charges de la Société, y compris tous amortissements et provisions, constituent le bénéfice ou la perte de l'exercice.

Sur le bénéfice ainsi déterminé, diminué, le cas échéant, des pertes antérieures, il est tout d'abord prélevé 5 % pour constituer le fonds de réserve légale ; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve légale atteint une somme égale au dixième du capital social ; il reprend son cours lorsque, pour une cause quelconque, elle est descendue au-dessous de ce pourcentage.

L'Assemblée procède en même temps à la dotation des autres fonds de réserves imposés par la loi.

Sur le bénéfice effectivement distribuable, comprenant le cas échéant les reports bénéficiaires des exercices antérieurs, l'Assemblée prélève, pour le distribuer aux actionnaires, un premier dividende égal à 5 % du montant

libéré et non amorti des actions qu'ils possèdent ; ce dividende n'est pas cumulatif d'un exercice au suivant.

Sur le surplus, l'Assemblée générale prélève les sommes qu'elle juge à propos, soit d'affecter à la constitution de réserves facultatives, soit de reporter à nouveau. Le solde est réparti aux actionnaires à titre de superdividende.

En outre, l'Assemblée générale peut décider la mise en distribution de sommes prélevées sur les réserves dont elle a la disposition ; en ce cas, la décision indique expressément les postes de réserves sur lesquels les prélèvements sont effectués. Toutefois les dividendes sont prélevés par priorité sur le bénéfice distribuable de l'exercice.

Les pertes, s'il en existe, sont, après l'approbation des comptes par l'Assemblée générale, inscrites à un compte spécial figurant au bilan pour être imputées sur les bénéfices des exercices ultérieurs jusqu'à extinction.

Païement des dividendes (article 35 des statuts)

Les statuts prévoient la possibilité pour l'Assemblée générale d'ouvrir aux actionnaires, pour tout ou partie du dividende mis en distribution, une option entre le paiement en numéraire et le paiement en actions nouvelles de la Société dans les conditions fixées par la loi. La même option peut être ouverte dans le cas de paiement d'acomptes sur dividendes.

Les dividendes non réclamés dans les cinq ans de leur date de mise en paiement sont prescrits et sont reversés à l'État conformément à la loi.

Dividende majoré

Tout actionnaire qui justifie, à la clôture d'un exercice, d'une inscription nominative depuis deux ans au moins et du maintien de celle-ci à la date de mise en paiement du dividende versé au titre dudit exercice, bénéficie d'une majoration du dividende revenant aux actions ainsi inscrites, égale à 10 % du dividende (premier dividende et superdividende) versé aux autres actions, y compris dans le cas de paiement du dividende en actions nouvelles, le dividende ainsi majoré étant, si nécessaire, arrondi au centime inférieur. Le bénéfice du dividende majoré est perdu en cas de conversion des actions au porteur ou de transfert (sauf en cas de transfert par suite de succession ou donation).

De même, tout actionnaire qui justifie, à la clôture d'un exercice, d'une telle inscription depuis deux ans au moins et du maintien de celle-ci à la date de réalisation d'une augmentation de capital par incorporation de réserves, bénéfiques ou primes par distribution d'actions gratuites, bénéficie d'une majoration du nombre d'actions gratuites à lui distribuées égale à 10 %, ce nombre étant arrondi à l'unité inférieure en cas de rompu.

Le nombre d'actions éligibles à ces majorations ne peut excéder, pour un même actionnaire, 0,5 % du capital social à la date de clôture de l'exercice considéré.

En cas de paiement du dividende en actions comme en cas de distribution d'actions gratuites, l'ensemble de ces actions est immédiatement assimilé aux actions antérieurement détenues par l'actionnaire pour le bénéfice du dividende majoré ou la distribution d'actions gratuites. Toutefois, s'il existe des rompus :

- en cas d'option pour le paiement du dividende en actions, l'actionnaire remplissant les conditions légales pourra verser une soulte en espèces pour obtenir une action supplémentaire ;
- en cas d'attribution d'actions gratuites, les droits formant rompus du fait de la majoration ne seront pas négociables et les actions correspondantes seront vendues, les sommes provenant de la vente étant allouées aux titulaires de ces droits au plus tard trente jours après la date d'inscription à leur compte du nombre entier d'actions attribuées.

Droit de vote (article 30 des statuts)

À chaque action est attaché un droit de vote. Le droit de vote est exercé par l'usufruitier dans toutes les Assemblées, à moins que l'usufruitier et le nu-propriétaire n'en conviennent autrement et le notifient conjointement à la Société cinq jours avant l'Assemblée (ou tout autre délai fixé par le Conseil).

Droit de vote double

Les actions détenues sous la forme nominative pendant une période de deux ans bénéficient d'un droit de vote double. Conformément à la loi, toute action convertie au porteur ou transférée (sauf en cas de transfert par suite de succession ou donation) perd le droit de vote double. Le droit de vote double fut introduit dans les statuts de la Société il y a plus de 60 ans et s'exerce dans les limites mentionnées ci-dessous.

Réduction des droits de vote

Les droits de vote sont exercés en Assemblée sans aucune limitation jusqu'à 1 % du total des droits de vote existants à la date de l'Assemblée. Au-delà, le nombre de droits est limité en fonction du nombre de droits de vote présents ou représentés à l'Assemblée de façon à éviter une surreprésentation d'un actionnaire du fait de la faible participation aux Assemblées tout en assurant à chaque actionnaire un pourcentage de voix au moins égal à sa part dans le capital social.

Il est fait masse, le cas échéant, pour chaque actionnaire, des droits de vote dont il dispose directement ou indirectement, ainsi que de ceux que possède un tiers avec qui il agit de concert au sens de la loi.

Les modalités du calcul du nombre de droits de vote soumis à limitation ont été introduites dans les statuts par l'Assemblée générale du 30 mai 1989 et sont décrites en annexe II des statuts. Il sera proposé à la prochaine Assemblée générale de la Société du 3 mai 2007 d'augmenter le seuil au-delà duquel les droits de vote seront ajustés à 5 % du capital et de simplifier le mode de calcul de cet ajustement au prorata de la part du capital présente ou représentée à l'Assemblée.

Ni le droit français ni nos statuts n'imposent de restrictions concernant la détention de nos actions ou l'exercice du droit de vote aux actionnaires étrangers ou non résidents.

Modification des droits des actionnaires

Les droits des actionnaires peuvent seulement être modifiés en modifiant les statuts de la Société, ce qui nécessite le vote d'une Assemblée générale extraordinaire statuant à la majorité des deux tiers des actions présentes et/ou représentées. L'accord de tous les actionnaires est toutefois requis pour augmenter leurs engagements. De plus, la suppression du droit de vote double nécessite, outre la décision de l'Assemblée générale extraordinaire, la ratification de cette décision par l'Assemblée spéciale des actionnaires bénéficiaires d'un droit de vote double, qui doit approuver cette suppression à la majorité des deux tiers.

Conditions de convocation et d'admission aux Assemblées générales

Convocations aux Assemblées (articles 27 et 28 des statuts)

Les Assemblées d'actionnaires sont convoquées par le Conseil d'administration ou, à défaut, par les commissaires aux comptes et par toute personne légalement habilitée à cet effet.

Les formes et les délais de la convocation, qui peut être transmise par un moyen électronique de télécommunication, sont réglés par la loi. L'avis de convocation doit fixer le lieu de la réunion, qui peut être le siège social, ou tout autre lieu, et son ordre du jour.

Admission et participation aux Assemblées (articles 29 et 30 des statuts)

Les Assemblées générales sont composées de tous les actionnaires quel que soit le nombre d'actions qu'ils possèdent, à condition qu'elles soient libérées des versements exigibles.

L'accès de l'Assemblée est ouvert à ses membres ainsi qu'aux mandataires inscrits justifiant de leurs qualités au plus tard le troisième jour ouvré à zéro heure (heure de Paris) précédant l'Assemblée générale par la production notamment d'une attestation de participation. Le Conseil

d'administration peut, s'il le juge utile, remettre aux actionnaires des cartes d'admission nominatives et personnelles et exiger la production de ces cartes. Toutefois, le Conseil d'administration peut abréger ou supprimer ce délai.

Pour le calcul du quorum et de la majorité dans toute Assemblée générale, sont réputés présents les actionnaires participant à l'Assemblée par visioconférence ou par des moyens de télécommunication permettant leur identification. Le Conseil d'administration organise, dans les conditions légales et réglementaires, la participation et le vote de ces actionnaires à l'Assemblée en aménageant un site exclusivement consacré à ces fins ; il s'assure, lors de la convocation, de l'efficacité des moyens permettant leur identification et garantissant leur participation effective à l'Assemblée.

Les actionnaires n'ayant pas leur domicile sur le territoire français peuvent se faire représenter par un intermédiaire inscrit dans les conditions légales.

Les actionnaires peuvent également se faire représenter dans les conditions fixées par la réglementation en vigueur, et par mandataire, à condition que celui-ci soit lui-même actionnaire, ou par leur conjoint même si ce dernier n'est pas actionnaire.

Les actionnaires peuvent voter par correspondance selon les modalités fixées par la loi, le Conseil d'administration étant habilité à réduire le délai de réception des formulaires de vote.

Les actionnaires peuvent, dans les conditions fixées par les lois et règlements, adresser leur formule de procuration ou de vote par correspondance concernant toute Assemblée générale, soit sous forme papier, soit, sur décision du Conseil d'administration publiée dans l'avis de réunion et l'avis de convocation, par des moyens de télécommunication jusqu'à 15 heures, heure de Paris, la veille de l'Assemblée générale, le Conseil d'administration étant habilité à réduire le délai de réception des formulaires de vote.

Depuis 2002, le Conseil d'administration a décidé pour chaque Assemblée générale de ne pas demander aux actionnaires l'immobilisation de leurs titres avant l'Assemblée. Ces derniers ont ainsi seulement dû présenter un certificat justifiant de leur qualité d'actionnaire pour participer aux Assemblées. L'absence d'immobilisation des titres est maintenant prévue par la réglementation en vigueur.

Tout actionnaire satisfaisant aux conditions requises mentionnées ci-dessus pour assister à une Assemblée peut y accéder et y prendre part au vote, le vote par correspondance qu'il aurait émis ou la procuration qu'il aurait donnée devenant caduc.

Quorum

Dans les Assemblées générales ordinaires et extraordinaires, le quorum est calculé sur l'ensemble des actions ayant droit de vote.

Assemblées ordinaires : l'Assemblée générale ordinaire ne délibère valablement sur première convocation que si les actionnaires présents, réputés présents ou représentés, possèdent au minimum 20 % des actions ayant droit de vote. Sur deuxième convocation, aucun quorum n'est requis.

Assemblées extraordinaires : l'Assemblée générale extraordinaire ne délibère valablement que si les actionnaires présents, réputés présents ou représentés, possèdent, sur première convocation au minimum 25 % des actions ayant droit de vote et sur deuxième convocation, au minimum 20 % des actions ayant droit de vote. À défaut de quorum, la deuxième Assemblée peut être prorogée à une date postérieure de deux mois au plus à celle à laquelle elle avait été convoquée.

Majorité requise

L'Assemblée ordinaire statue à la majorité des voix dont disposent les actionnaires présents, réputés présents ou représentés.

L'Assemblée extraordinaire statue à la majorité des deux tiers des voix dont disposent les actionnaires présents, réputés présents ou représentés.

En cas d'augmentation de capital par incorporation de réserves, bénéfiques ou primes d'émission, l'Assemblée statue aux conditions de majorité des Assemblées ordinaires.

Franchissement de seuils statutaires (article 8 des statuts)

Outre l'obligation légale d'information, les statuts prévoient que tout actionnaire agissant seul ou de concert, qui vient à posséder, directement ou indirectement, un nombre d'actions ou de droits de vote égal ou supérieur à 1 % du nombre total des actions ou droits de vote de la Société, doit en informer celle-ci. Cette obligation supplémentaire est gouvernée par les mêmes dispositions que celles qui régissent l'obligation légale ; la déclaration de franchissement de seuil est faite dans le même délai que celui de l'obligation légale par lettre recommandée avec accusé de réception, télécopie ou télex indiquant si les actions ou les droits de vote sont ou non détenus pour le compte, sous le contrôle ou de concert avec d'autres personnes physiques ou morales. Elle est renouvelée pour la détention de chaque fraction additionnelle de 1 % du capital ou des droits de vote sans limitation. Il sera proposé à la prochaine Assemblée générale de la Société du 3 mai 2007 de relever le premier seuil de

déclaration de 1 à 2 % du capital et de ne plus prendre les droits de vote en considération pour l'appréciation du franchissement des seuils statutaires.

Les déclarations stipulées dans les statuts sont aussi effectuées, dans les mêmes délais et selon les mêmes formes, lorsque la participation en capital ou en droits de vote devient inférieure aux seuils précédemment déclarés quelle qu'en soit la raison. Elles précisent, en outre, la date du franchissement de seuil (correspondant à celle de la transaction provoquant ce franchissement), le nombre de titres possédés par le déclarant donnant accès à terme au capital ainsi que les droits de vote qui y sont attachés.

En cas de non-respect de l'obligation de déclaration des franchissements de seuils statutaires, la sanction légale comportant privation du droit de vote est appliquée, si elle ne l'est d'office, sur simple demande constatée dans le procès-verbal de l'Assemblée générale d'un ou plusieurs actionnaires détenant une fraction du capital ou des droits de vote au moins égale à 1 %. Cette sanction est indépendante de celle qui peut être prononcée par décision judiciaire sur demande du Président, d'un actionnaire ou de l'Autorité des Marchés Financiers.

Les statuts prévoient également que la Société peut demander à tout moment à l'organisme chargé de la compensation des titres, dans les conditions et selon les modalités légales, l'identification des détenteurs de titres conférant immédiatement ou à terme un droit de vote dans les Assemblées d'actionnaires, ainsi que le nombre de titres détenus par chacun d'eux et les restrictions dont les titres peuvent être frappés.

8.3 Contrats importants

Nous sommes partis à une convention de crédit de 1 850 000 000 euros, datée du 29 octobre 2004 et modifiée le 28 juillet 2005 arrangée par la Royal Bank of Scotland plc., Société Générale, HSBC, Citibank International plc et Calyon. Cette convention de crédit prévoit un crédit renouvelable de 1 850 000 000 euros qui peut être décaissé, soit en euros, soit en toute autre devise éligible. La convention a été conclue pour une durée initiale de cinq ans à compter du 28 juillet 2005. Elle comprend deux options d'extension d'un an chacune, exerçable à la première et la seconde date anniversaire du 28 juillet 2005, sous réserve de l'accord des banques. Nous avons exercé le 5 mai 2006, la première option d'extension d'un an, ce qui reporte la date d'échéance du crédit au 28 juillet 2011 à hauteur de 1 825 000 euros.

8.4 Documents accessibles au public

Pendant la durée de validité du présent rapport, les statuts de la Société, les procès-verbaux des Assemblées générales ainsi que les rapports du Conseil d'administration aux Assemblées, les rapports des commissaires aux comptes, les états financiers de Lafarge pour les trois derniers exercices et plus généralement tous les documents adressés ou mis à la disposition des actionnaires conformément à la loi peuvent être consultés au siège social, 61, rue des Belles Feuilles, 75116 Paris.

En outre, un certain nombre d'informations financières sur le Groupe sont disponibles sur le site Internet www.lafarge.com.

9

Procédures de contrôle interne

9.1 RAPPORT DU PRÉSIDENT SUR LES PROCÉDURES DE CONTRÔLE INTERNE	124
1. Organisation générale du contrôle interne	124
2. Procédures de “ contrôle interne financier ”	126
9.2 RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LE RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LES PROCÉDURES DE CONTRÔLE INTERNE	128

9.1 Rapport du Président sur les procédures de contrôle interne

Ce rapport sur les procédures de contrôle interne mises en place par la Société a été établi sous la responsabilité du Président du Conseil d'administration conformément à l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Ce rapport a été préparé avec l'appui de la direction du contrôle interne chargée de coordonner les travaux menés dans le cadre de la loi de Sécurité financière et de la loi Sarbanes-Oxley aux États-Unis d'Amérique, ainsi que de la direction de l'audit interne.

Ce rapport a fait l'objet d'un examen par le Comité des comptes et des questions financières du 21 février 2007 et d'une approbation par le Conseil d'administration lors de sa séance du 22 février 2007.

Compte tenu de la filialisation des différentes activités de la Société, ce rapport couvre l'ensemble des sociétés contrôlées entrant dans le périmètre de consolidation du Groupe.

Les informations contenues dans ce rapport se décomposent de la façon suivante :

- organisation générale du contrôle interne ;
- procédures de contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information financière et comptable et évaluations réalisées dans le cadre de la loi Sarbanes-Oxley.

Le contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information financière et comptable est dénommé ci-après "contrôle interne financier".

1. Organisation générale du contrôle interne

Référentiel de contrôle interne retenu par le Groupe

Conformément à la définition du *COSO Report*⁽¹⁾, référentiel de contrôle interne retenu par le Groupe, le processus de contrôle interne consiste à mettre en place et adapter en permanence des systèmes de management appropriés, ayant pour but de conférer aux administrateurs et aux dirigeants une assurance raisonnable que l'information financière est fiable, que les réglementations légales ou internes sont respectées et que les principaux processus de l'entreprise fonctionnent efficacement et de manière efficiente. L'un des objectifs du système de contrôle interne est de prévenir et maîtriser les risques d'erreurs ou de fraudes. Comme tout système de contrôle, il ne peut cependant fournir une garantie absolue que les risques d'erreurs ou de fraudes sont totalement éliminés ou maîtrisés.

Environnement de contrôle interne du Groupe

L'environnement de contrôle interne du Groupe s'appuie sur les documents de référence du Groupe que sont les principes d'action, les principes d'organisation et le code de conduite des affaires qui s'imposent à l'ensemble des collaborateurs du Groupe. Ces documents sont complétés par des règles et politiques du Groupe.

Les principes d'action du Groupe présentent la vision du futur du Groupe, réaffirment les engagements du Groupe vis-à-vis des clients, des collaborateurs, des collectivités et des actionnaires, et explicitent ce qu'est le "*Lafarge Way*", la philosophie du management.

Les principes d'organisation couvrent les sujets suivants : les responsabilités des différents niveaux de l'organisation (unités, branches, Groupe), les différents éléments du cycle de management et les principes clés pour l'amélioration de la performance.

Le code de conduite des affaires définit les règles de conduite dans les domaines suivants : respect de la loi et de la réglementation, prévention des conflits d'intérêt, respect de la personne et de l'environnement, protection des actifs du Groupe, transparence financière, importance du contrôle interne, mise en œuvre des règles de conduite et manquements.

Les règles et politiques du Groupe définissent que le pilotage du processus de contrôle interne est une des responsabilités fondamentales de la direction générale de chaque entité juridique ou opérationnelle.

⁽¹⁾ *COSO : Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission.*

Démarches d'analyse des risques mises en œuvre dans le Groupe

Le processus de contrôle interne s'appuie sur une démarche d'analyse des risques menée par les directions des unités opérationnelles, des branches et du Groupe, dans le cadre notamment des revues stratégiques annuelles, et par l'audit interne lors de la préparation du plan d'audit annuel.

De plus, dans le cadre des travaux réalisés afin de répondre aux exigences de la section 404 de la loi Sarbanes-Oxley, ainsi qu'à celles de la loi de Sécurité financière, une analyse de risque formalisée a été menée, visant à :

- identifier les processus ayant une incidence sur l'information financière ;
- recenser les risques associés à ces processus et relatifs à la fiabilité de l'information financière, à la protection des actifs et à la détection et prévention de la fraude ;
- définir des contrôles clés permettant de couvrir ces risques. Ces contrôles clés constituent les " standards de contrôle interne " du Groupe.

Cette analyse réalisée avec la contribution des responsables opérationnels et financiers des branches et du Groupe est menée pour les unités opérationnelles, pour les processus transverses du Groupe et des branches, tels que la consolidation, et pour les activités spécifiques, telles que les holdings. Cette analyse permet ainsi de disposer d'un référentiel de contrôle interne approprié, amélioré d'année en année.

Activités de contrôle et pilotage du contrôle interne dans le Groupe

Des activités de contrôle interne s'exercent à tous les niveaux du Groupe. Les principaux acteurs en charge du pilotage de ces activités sont présentés ci-après.

Conseil d'administration et Comités spécialisés

Le Conseil d'administration et ses Comités spécialisés, et en particulier, le Comité des comptes et des questions financières, veillent à la mise en œuvre de la politique de contrôle interne du Groupe.

Voir les Sections 5.1 (Le Conseil d'administration), 5.3 (Rémunération et avantages) et 5.4 (Fonctionnement du Conseil et des Comités).

Comité exécutif du Groupe

Le Comité exécutif s'assure de la mise en œuvre effective de la politique de contrôle interne du Groupe, à travers :

- le pilotage et la validation de l'évaluation du contrôle interne réalisée dans le cadre de la section 404 de la loi Sarbanes-Oxley ;
- la revue de la synthèse annuelle des rapports de l'audit interne.

Le Comité exécutif du Groupe s'appuie sur les hiérarchies opérationnelle et fonctionnelle qui participent au processus d'évaluation du " contrôle interne financier ".

Responsables fonctionnels des branches et du Groupe

Pour les processus ayant une incidence sur la fiabilité de l'information financière du Groupe, des " responsables fonctionnels ", comprenant en particulier la direction financière, ont été désignés au niveau des branches et du Groupe, afin de :

- documenter leurs processus au niveau des branches et du Groupe et vérifier la mise en œuvre effective des " standards de contrôle interne " pour ces processus ;
- définir et mettre à jour les référentiels de contrôle interne pour les unités opérationnelles.

Unités opérationnelles

Conformément à la politique de contrôle interne du Groupe, le contrôle interne relève de la responsabilité directe des directions générales des unités opérationnelles.

Dans chacune des principales unités opérationnelles du Groupe, des " coordinateurs de contrôle interne " sont chargés de l'animation du contrôle interne de l'unité. Leur rôle s'inscrit dans un processus d'amélioration continue du contrôle interne et consiste principalement à accompagner la mise en œuvre des " standards de contrôle interne " du Groupe et à coordonner les travaux d'évaluation du " contrôle interne financier " dans leur unité. Leur action est coordonnée par la direction du contrôle interne évoquée ci-après.

Direction de l'audit interne

Le département d'audit interne (38 auditeurs) a pour vocation d'évaluer de manière indépendante la qualité du contrôle interne à tous les niveaux de l'organisation, en fonction du plan d'audit annuel approuvé par le Directeur général du Groupe et par le Comité des comptes et des questions financières.

Des rapports de fin de mission sont adressés aux unités opérationnelles auditées et à leur hiérarchie. Une synthèse annuelle de ces rapports est présentée au Directeur général, ainsi qu'au Comité des comptes et des questions financières, qui entend également les observations éventuelles des commissaires aux comptes du Groupe sur le contrôle interne.

Par ailleurs, des missions de contrôle sont organisées afin de vérifier la mise en place des recommandations formulées par l'audit interne.

Direction du contrôle interne

Une direction du contrôle interne (10 collaborateurs) a été créée au sein de la direction financière afin de pérenniser les travaux entrepris dans le cadre du projet Sarbanes-Oxley. Cette direction est chargée de l'animation du contrôle interne et du pilotage des travaux menés afin de répondre aux exigences de la loi de Sécurité financière et de la section 404 de la loi Sarbanes-Oxley.

Ce département mène les travaux d'analyse des risques et de définition des standards de contrôle interne évoqués ci-dessus. Il assiste également les unités opérationnelles et les " responsables fonctionnels " dans la mise en œuvre de ces standards et dans l'évaluation du " contrôle interne financier " présentée au paragraphe 2 ci-après.

Un Comité opérationnel composé des principaux responsables financiers du Groupe, du Directeur de l'audit interne et présidé par le Directeur général-adjoint Groupe Finance suit les travaux d'évaluation du " contrôle interne financier ".

2. Procédures de " contrôle interne financier "

Processus clés ayant une incidence sur la fiabilité de l'information financière du Groupe

Les processus ayant une incidence sur la production de l'information financière, pour lesquels des contrôles clés ont été définis dans le cadre de l'analyse présentée ci-dessus relèvent des domaines suivants : finance (processus de consolidation, gestion juridique et fiscale...), achats (de l'appel d'offre à la comptabilisation et au paiement des factures), ventes (de la prise de commande à la comptabilisation et à l'encaissement du chiffre d'affaires), informatique (gestion de la sécurité, notamment), paye et gestion des engagements sociaux, gestion des actifs immobilisés corporels et incorporels, gestion des stocks (inventaires physiques, valorisation...) et gestion de la trésorerie et des financements.

Documentation et évaluation du " contrôle interne financier "

Des travaux détaillés sont menés, dans les principales unités opérationnelles, les branches et au niveau du Groupe, sur les contrôles clés participant à la fiabilité de l'information financière. Ces travaux comprennent :

- une description des processus clés ayant une incidence sur la fiabilité de l'information financière du Groupe et présentés ci-dessus ;
- une description détaillée des contrôles clés définis dans les " standards de contrôle interne " du Groupe présentés ci-dessus ;
- des tests permettant de vérifier la mise en œuvre effective de ces contrôles.

Ces travaux s'inscrivent dans un processus d'amélioration continue du contrôle interne et incluent l'élaboration de plans d'action spécifiques, identifiés à la suite des travaux présentés ci-dessus, ainsi que des audits internes et externes. La mise en œuvre de ces plans d'action est suivie par les hiérarchies concernées.

Cette démarche a permis de procéder à une évaluation approfondie du " contrôle interne financier ", en application de la section 404 de la loi Sarbanes-Oxley, évaluation qui est présentée de façon synthétique dans le dernier paragraphe ci-après.

Élaboration des informations financières publiées

Des procédures spécifiques sont mises en œuvre dans le cadre de l'élaboration des informations financières publiées, notamment :

- un système informatisé de reporting financier et de consolidation, qui permet d'établir les états financiers du Groupe ;

- un processus formalisé de remontée et d'analyse des autres informations publiées dans les documents annuels du Groupe (Document de Référence et Rapport annuel *Form 20-F*).

Ce dispositif est piloté par un Comité d'information, composé des principaux responsables fonctionnels du Groupe, qui vérifie, avant leur communication au Comité des comptes et des questions financières puis au Conseil d'administration, le contenu des communications financières et rapports devant être publiés.

Évaluations réalisées dans le cadre de la loi Sarbanes-Oxley

Dans le cadre du rapport annuel (*Form 20-F*) qui est déposé à la *Securities and Exchange Commission* (" SEC ") et conformément aux dispositions introduites par l'article 302 de la loi Sarbanes-Oxley, le Directeur général et le Directeur général-adjoint Groupe Finance procèdent à une évaluation, au 31 décembre 2006, de l'efficacité des contrôles et des procédures relatifs aux informations publiées (" *disclosure controls and procedures* ") telles que définies par la réglementation américaine et concluent à leur efficacité.

L'attestation produite en application de cet article précise en outre, qu'à leur connaissance, il ne s'est produit, durant la période couverte par le rapport annuel, aucun changement dans le contrôle interne susceptible d'affecter de manière significative le processus de " contrôle interne financier " au sein du Groupe, à l'exception de la poursuite de la mise en place en 2006 de modules significatifs d'un système d'information intégré (" ERP – *Entreprise Resource Planning* ") en Amérique du Nord.

Par ailleurs, en application de l'article 404 de la loi Sarbanes-Oxley, le Directeur général et le Directeur général-adjoint Groupe Finance ont établi au titre de 2006 un rapport sur le " contrôle interne financier " au sein du Groupe. Ce rapport précise que :

- le Directeur général et le Directeur général-adjoint Groupe Finance sont responsables de la mise en place et du maintien d'un processus de " contrôle interne financier " adéquat ;
- le Directeur général et le Directeur général-adjoint Groupe Finance ont procédé à une évaluation au 31 décembre 2006 de l'efficacité du " contrôle interne financier " au sein du Groupe. Cette évaluation a été réalisée au regard des critères définis dans le référentiel de contrôle interne retenu par le Groupe et présenté au paragraphe 1, le COSO ;
- dans ce cadre, le Directeur général et le Directeur général-adjoint Groupe Finance ont conclu à l'efficacité du " contrôle interne financier " au sein du Groupe au 31 décembre 2006 ;
- les auditeurs externes qui audient les états financiers au 31 décembre 2006 présentés dans le rapport annuel déposé à la SEC (*Form 20-F*) ont émis une opinion sur le rapport d'évaluation du " contrôle interne financier " établi par le Directeur général et le Directeur général- adjoint Groupe Finance ainsi qu'une opinion sur l'efficacité du " contrôle interne financier " au sein du Groupe au 31 décembre 2006.

Paris, le 23 mars 2007



Bertrand Collomb

Président du Conseil d'administration

9.2 Rapport des commissaires aux comptes sur le rapport du Président du Conseil d'administration sur les procédures de contrôle interne

Rapport des commissaires aux comptes établi en application de l'article L. 225-235 du Code de commerce sur le rapport du Président du Conseil d'administration de la société Lafarge, pour ce qui concerne les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Exercice clos le 31 décembre 2006

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société Lafarge et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président de votre Société conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2006.

Il appartient au Président de rendre compte, dans son rapport, notamment des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'administration et des procédures de contrôle interne mises en place au sein de la Société.

Il nous appartient de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations et déclarations données dans le rapport du Président concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Nous avons effectué nos travaux selon la doctrine professionnelle applicable en France. Celle-ci requiert la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations et déclarations données dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des objectifs et de l'organisation générale du contrôle interne, ainsi que des procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, présentés dans le rapport du Président ;
- examiner l'appréciation portée sur l'adéquation et l'efficacité de ces procédures, et notamment considérer la pertinence du processus d'évaluation mis en place et des tests réalisés ;
- mettre en œuvre les tests complémentaires à nos travaux d'audit des comptes que nous avons estimés nécessaires, portant sur la conception et sur le fonctionnement de ces procédures, afin de corroborer les informations données et les déclarations faites à cet égard dans le rapport du Président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations et déclarations données concernant les procédures de contrôle interne de la Société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, contenues dans le rapport du Président du Conseil d'administration, établi en application des dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Par ailleurs, dans le cadre de nos travaux sur le rapport annuel déposé à la SEC (" *Form 20-F* "), nous avons, conformément à l'article 404 de la loi Sarbanes-Oxley, émis un rapport concluant, sur la base des critères définis dans le référentiel de contrôle interne COSO (" *Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission* "), à la fiabilité de l'évaluation du dispositif de contrôle interne relatif au reporting financier menée par le Directeur général et le Directeur général-adjoint Finance et à l'efficacité de ce dispositif au 31 décembre 2006.

Neuilly-sur-Seine et Paris-La Défense, le 23 mars 2007

Les commissaires aux comptes

DELOITTE & ASSOCIÉS



Arnaud de Planta,



Jean-Paul Picard

ERNST & YOUNG Audit



Christian Mouillon,



Alain Perroux

10

Le contrôle

10.1 COMMISSAIRES AUX COMPTES	130
Commissaires aux comptes titulaires	130
Commissaires aux comptes suppléants	130
10.2 HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES ET MEMBRES DE LEURS RÉSEAUX PRIS EN CHARGE PAR LE GROUPE	131

10.1 Commissaires aux comptes

Commissaires aux comptes titulaires

Deloitte & Associés

185, avenue Charles-de-Gaulle, 92200 Neuilly-sur-Seine, représenté par Messieurs Jean-Paul Picard et Arnaud de Planta.

Date du premier mandat : 1994.

Expiration du mandat actuel : à l'issue de l'Assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2011.

Ernst & Young Audit

11, allée de l'Arche, 92400 Courbevoie, représenté par Messieurs Christian Mouillon et Alain Perroux.

Date du premier mandat et mandat actuel : 2006.

Expiration du mandat actuel : à l'issue de l'Assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2011.

Commissaires aux comptes suppléants

BEAS

7-9, villa Houssay, 92200 Neuilly-sur-Seine.

Date du premier mandat : 2000.

Expiration du mandat actuel : à l'issue de l'Assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2011.

Monsieur Stéphane Marie

3-5, rue Scheffer, 75016 Paris

Date du premier mandat et mandat actuel : 2002.

Expiration du mandat actuel : à l'issue de l'Assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2007.

10.2 Honoraires des commissaires aux comptes et membres de leurs réseaux pris en charge par le Groupe

Les honoraires des commissaires aux comptes et membres de leurs réseaux correspondant à des missions permises qui ont été pris en charge par le Groupe en 2006 et 2005 sont détaillés ci-dessous :

(MILLIONS D'EUROS)	DELOITTE & ASSOCIÉS				ERNST & YOUNG AUDIT			
	MONTANT (HT)		%		MONTANT (HT)		%	
	2006	2005	2006	2005	2006	2005 ⁽¹⁾	2006	2005 ⁽¹⁾
AUDIT								
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés	11,4	20,1	80 %	77 %	7,3	2,3	96 %	74 %
<i>Lafarge S.A.</i>	2,6	5,3	18 %	20 %	1,7		22 %	
<i>Filiales intégrées globalement et en proportionnel</i>	8,8	14,8	62 %	57 %	5,6		74 %	
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes ⁽²⁾	2,1	3,3	14 %	13 %	0,1	0,6	1 %	19 %
<i>Lafarge S.A.</i>	0,6	1,6	4 %	6 %	-		-	
<i>Filiales intégrées globalement et en proportionnel</i>	1,5	1,7	10 %	7 %	0,1		1 %	
SOUS-TOTAL	13,5	23,4	94 %	90 %	7,4	2,9	97 %	94 %
AUTRES PRESTATIONS								
Fiscal ⁽³⁾	0,8	2,5	6 %	10 %	0,2	0,0	3 %	0 %
Juridique et social ⁽⁴⁾	-	-	-	-	-	-	-	-
Technologies de l'information ⁽⁴⁾	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-	-	0,2	-	6 %
SOUS-TOTAL AUTRES PRESTATIONS	0,8	2,5	6 %	10 %	0,2	0,2	3 %	6 %
TOTAL	14,3	25,9	100 %	100 %	7,6	3,1	100 %	100 %

(1) Les honoraires 2005 correspondent aux honoraires perçus uniquement pour l'audit des comptes de Lafarge North America Inc. ainsi que pour d'autres missions relatives à Lafarge North America Inc.

(2) Les honoraires des commissaires aux comptes relatifs aux missions accessoires correspondent généralement à des services liés étroitement à la réalisation de l'audit ou de la revue des états financiers. Ils incluent des services d'audits d'acquisition, des consultations liées aux normes comptables et de reporting, des services d'attestation non obligatoires, ainsi que la revue des systèmes d'information.

(3) Les honoraires des commissaires aux comptes relatifs à la fiscalité concernent les études liées au respect des fiscalités locales et internationales, y compris la revue des éléments fiscaux relatifs aux comptes sociaux, aux dispositions réglementaires et administratives, ainsi que l'assistance fiscale aux expatriés.

(4) Prestations interdites par la réglementation américaine depuis mai 2003 sous réserve des contrats en cours à cette date.

Deloitte & Associés et Ernst & Young Audit sont chargés de l'audit des comptes de la société mère Lafarge S.A. ainsi que de l'ensemble des filiales françaises et étrangères du Groupe.

Conformément à la réglementation américaine applicable à Lafarge, les missions des commissaires aux comptes au titre de l'exercice 2006 ont fait l'objet d'une approbation préalable par le Comité des comptes et des questions financières puis par le Conseil d'administration.

Ces procédures d'approbation ont été arrêtées par le Conseil d'administration dans son règlement intérieur. Elles précisent que le Comité des comptes et des questions financières devra en particulier :

- mettre à jour chaque année la liste des missions des commissaires aux comptes autorisées, à la lumière de l'évolution des règles et meilleures pratiques dans ce domaine ;
- s'assurer en particulier que les honoraires versés par le Groupe aux commissaires aux comptes pour les missions autres que celles d'audit récurrent (notamment les missions de due diligence liées à l'acquisition de sociétés ou à la cession de sociétés faisant partie du périmètre de consolidation du Groupe, les consultations comptables et de contrôle des comptes en liaison avec une acquisition, les missions d'audit d'informations comptables et financières destinées à des tiers, les procédures spécifiques sur le processus de consolidation, la production d'attestations, l'audit des filiales ou sociétés mises en équivalence, etc.) n'excèdent pas 60 % du montant des honoraires d'audit récurrents ;
- approuver préalablement les honoraires d'audit correspondant (i) au contrôle légal des comptes du Groupe (incluant Lafarge S.A. et ses filiales), (ii) aux missions liées aux documents déposés auprès des régulateurs boursiers ou d'autres régulateurs, aux missions liées à des documents émis dans le cadre d'une émission de titres (par exemple, lettre de confort, lettre autorisant l'utilisation d'une attestation), (iii) à l'assistance pour répondre aux lettres de commentaires émises par les autorités de régulation, (iv) à la délivrance d'une attestation sur les rapports des dirigeants sur le contrôle interne et (v) aux avis donnés aux dirigeants du Groupe sur le traitement comptable ou la présentation d'une transaction ou d'un événement et/ou l'impact réel ou potentiel des nouveaux textes (votés ou proposés), des normes ou interprétations émises par l'IASB, la *Security Exchange Commission* (SEC), le FASB ou toute autorité de régulation et de normalisation ;

- approuver préalablement à ce que soient confiées aux commissaires aux comptes toutes les missions de nature fiscale (conformité aux règles fiscales selon les législations locales et préparation et revue des déclarations fiscales selon les règles en vigueur) ainsi que les honoraires y afférents ;
- s'assurer qu'aucune mission interdite ne soit confiée aux commissaires aux comptes de la Société ; et
- faire un rapport de ses diligences au Conseil d'administration pour ratification par ce dernier.

Le règlement intérieur du Conseil et de ses Comités prévoit en outre que les conditions d'intervention des commissaires aux comptes en matière d'audit récurrent feront l'objet d'une approbation pour chaque année. Toute modification à la liste des missions d'audit, tout dépassement d'honoraires autre que par effet de modifications des taux de change sur les honoraires hors zone euro devra ainsi faire l'objet d'une approbation préalable du Comité des comptes et des questions financières puis du Conseil.

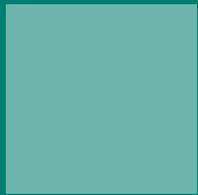
Les commissaires aux comptes devront confirmer annuellement par écrit au Comité des comptes et des questions financières que les missions inscrites au programme annuel ou soumises à approbation préalable en cours d'exercice sont conformes aux règles françaises de déontologie, à la réglementation américaine ou à toute autre réglementation applicable relative à l'indépendance des commissaires aux comptes.

Enfin, le règlement intérieur prévoit que toute proposition de service ou lettre de mission devra être soumise par les commissaires aux comptes à la direction du contrôle et de la consolidation Groupe et devra préciser le ou les services visés ainsi que le montant estimé des honoraires. La direction du contrôle et de la consolidation Groupe vérifiera si la mission concernée fait partie des missions préalablement autorisées par le Comité des comptes ou bien, si tel n'est pas le cas, elle soumettra cette même mission au Comité des comptes pour approbation préalable. Les travaux relatifs à ces missions ne pourront être engagés avant obtention de la confirmation que ceux-ci entrent bien dans les interventions préalablement autorisées par le Comité des comptes ou qu'elles ont fait l'objet d'une approbation spécifique.

Part des honoraires versés en 2006 pour des missions autres que les missions d'audit ayant fait l'objet d'une approbation préalable :

HONORAIRES PRÉALABLEMENT APPROUVÉS EN POURCENTAGE DU MONTANT TOTAL VERSÉ

Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes	100 %
Prestations fiscales	100 %
Autres	N/A

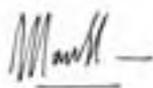


Personnes responsables

Nous attestons, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent Document de Référence sont, à notre connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée.

Nous avons obtenu des commissaires aux comptes, Deloitte & Associés et Ernst & Young Audit, une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent qu'ils ont procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes donnés dans le présent Document de Référence ainsi qu'à la lecture de l'ensemble du document.

Paris, le 23 mars 2007



Jean-Jacques Gauthier
Directeur général adjoint Groupe Finance



Bruno Lafont
Directeur Général



COMPTES CONSOLIDÉS

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES – COMPTES CONSOLIDÉS	F-2
COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ	F-3
BILAN CONSOLIDÉ	F-4
TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS	F-5
TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ	F-7
Note 1 - Description de l'activité	F-9
Note 2 - Synthèse des principales règles et méthodes comptables	F-9
Note 3 - Activités en cours de cession	F-20
Note 4 - Information sectorielle, par secteur d'activité et zone géographique	F-22
Note 5 - Plus- et moins-values de cession	F-26
Note 6 - Autres produits et charges d'exploitation	F-27
Note 7 - Produits et charges financiers	F-28
Note 8 - Quote-part dans les résultats des entreprises associées	F-28
Note 9 - Résultats par action	F-29
Note 10 - Goodwill	F-30
Note 11 - Immobilisations incorporelles	F-34
Note 12 - Immobilisations corporelles	F-36
Note 13 - Participations dans des entreprises associées	F-38
Note 14 - Participations dans des coentreprises	F-39
Note 15 - Autres actifs financiers	F-39
Note 16 - Stocks et travaux en cours	F-40
Note 17 - Clients et comptes rattachés	F-41
Note 18 - Autres débiteurs	F-42
Note 19 - Trésorerie et équivalents de trésorerie	F-42
Note 20 - Capitaux propres part du Groupe	F-42
Note 21 - Paiements fondés sur des actions	F-43
Note 22 - Intérêts minoritaires	F-46
Note 23 - Impôts	F-46
Note 24 - Régimes de retraite, indemnités de cessation de service et autres avantages postérieurs à l'emploi	F-50
Note 25 - Provisions	F-55
Note 26 - Passifs financiers	F-58
Note 27 - Instruments financiers	F-61
Note 28 - Autres créditeurs	F-67
Note 29 - Engagements hors bilan	F-68
Note 30 - Procédures judiciaires et d'arbitrage	F-70
Note 31 - Opérations avec des apparentés	F-70
Note 32 - Charges de personnel et rémunérations allouées aux membres des organes d'administration et de direction	F-71
Note 33 - Quotas d'émission de gaz à effet de serre	F-72
Note 34 - Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie	F-72
Note 35 - Événements postérieurs à la clôture	F-73
Note 36 - Principales divergences entre les principes comptables du Groupe et les normes américaines	F-74
Note 37 - Liste des filiales importantes au 31 décembre 2006	F-76

Rapport des commissaires aux comptes

Comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2006

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de la société Lafarge relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2006, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

L'évaluation des écarts d'acquisition et des immobilisations incorporelles a été effectuée en conformité avec les méthodes du groupe décrites dans la Note 2 (I) des notes annexes aux comptes consolidés.

Nos travaux ont consisté à examiner la documentation disponible et à apprécier le caractère raisonnable des évaluations retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Neuilly-sur-Seine et Paris-La Défense, le 23 mars 2007

Les commissaires aux comptes

DELOITTE & ASSOCIÉS

ERNST & YOUNG Audit



Arnaud de Planta



Jean-Paul Picard



Christian Mouillon



Alain Perroux

Compte de résultat consolidé

(MILLIONS D'EUROS, SAUF INDICATIONS CONTRAIRES)	NOTES	EXERCICES CLOS LE 31 DÉCEMBRE		
		2006	2005 *	2004 *
PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES		16 909	14 490	12 976
Coût des biens vendus		(12 385)	(10 585)	(9 425)
Frais administratifs et commerciaux		(1 752)	(1 659)	(1 512)
Résultat d'exploitation avant plus-values de cession, perte de valeur sur actifs, restructuration et autres		2 772	2 246	2 039
Plus- (moins-) values de cession	(5)	28	40	88
Autres produits (charges) d'exploitation	(6)	(122)	(105)	(166)
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		2 678	2 181	1 961
Charges financières	(7)	(582)	(498)	(598)
Produits financiers	(7)	97	83	68
Quote-part dans les résultats des entreprises associées	(8)	30	31	64
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS DES ACTIVITÉS POURSUIVIES		2 223	1 797	1 495
Impôts	(23)	(630)	(470)	(247)
Résultat net des activités poursuivies		1 593	1 327	1 248
Résultat net des activités cédées ou en cours de cession	(3)	(4)	97	86
RÉSULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ		1 589	1 424	1 334
<i>Dont :</i>				
PART DU GROUPE		1 372	1 096	1 046
Intérêts minoritaires		217	328	288
RÉSULTATS NETS PAR ACTION (EUROS)				
PART DU GROUPE				
- résultat par action de base		7,86	6,39	6,26
- résultat par action dilué		7,75	6,34	6,13
DES ACTIVITÉS POURSUIVIES				
- résultat par action de base	(9)	7,88	5,82	5,74
- résultat par action dilué	(9)	7,77	5,79	5,64
DES ACTIVITÉS CÉDÉES OU EN COURS DE CESSION				
- résultat par action de base	(3)	(0,02)	0,57	0,52
- résultat par action dilué	(3)	(0,02)	0,55	0,49
NOMBRE MOYEN D'ACTIONS (MILLIERS)	(9)	174 543	171 491	167 204

* Les chiffres ont été ajustés des retraitements expliqués dans la Note 3 suite au projet de cession de la branche Toiture et ne correspondent donc pas aux états financiers publiés dans le rapport annuel 2005.

Les notes suivantes font partie intégrante des états financiers.

Bilan consolidé

(MILLIONS D'EUROS)	NOTES	AU 31 DÉCEMBRE		
		2006	2005	2004
ACTIF				
ACTIF NON COURANT		20 447	20 543	18 241
Goodwill	(10)	7 484	6 646	5 998
Immobilisations incorporelles	(11)	426	355	308
Immobilisations corporelles	(12)	11 183	12 171	10 587
Participations dans des entreprises associées	(13)	253	376	372
Autres actifs financiers	(15)	830	626	696
Instruments dérivés actifs	(27)	70	49	-
Impôts différés actifs	(23)	201	320	280
ACTIF COURANT		9 367	7 352	6 259
Stocks et travaux en cours	(16)	1 619	1 857	1 509
Clients et comptes rattachés	(17)	2 674	2 737	2 264
Autres débiteurs	(18)	1 126	925	727
Instruments dérivés actifs	(27)	60	98	209
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(19)	1 155	1 735	1 550
Actifs en cours de cession	(3)	2 733	-	-
TOTAL ACTIF	(4)	29 814	27 895	24 500
PASSIF				
Capital	(20)	707	704	684
Primes	(20-21)	6 420	6 316	6 013
Actions propres		(72)	(98)	(102)
Réserves et résultat consolidés		3 023	2 025	1 337
Autres réserves	(20)	120	70	32
Écarts de conversion		205	741	(182)
CAPITAUX PROPRES PART DU GROUPE		10 403	9 758	7 782
Intérêts minoritaires	(22)	1 391	2 571	2 119
FONDS PROPRES DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ		11 794	12 329	9 901
PASSIF NON COURANT		11 859	9 707	9 867
Impôts différés passifs	(23)	577	567	632
Provision avantages du personnel	(24)	906	1 218	1 234
Provisions	(25)	935	984	920
Passifs financiers	(26)	9 421	6 928	7 052
Instruments dérivés passifs	(27)	20	10	29
PASSIF COURANT		6 161	5 859	4 732
Provision avantages du personnel, part à moins d'un an	(24)	120	156	121
Provisions, part à moins d'un an	(25)	132	123	118
Fournisseurs et comptes rattachés		1 598	1 675	1 424
Autres créditeurs	(28)	1 668	1 575	1 387
Impôts à payer		136	165	46
Passifs financiers, part à moins d'un an	(26)	1 664	2 077	1 593
Instruments dérivés passifs	(27)	25	88	43
Passifs liés aux actifs en cours de cession	(3)	818	-	-
TOTAL PASSIF	(4)	29 814	27 895	24 500

Les notes suivantes font partie intégrante des états financiers.

Tableau des flux de trésorerie consolidés

(MILLIONS D'EUROS)	NOTES	EXERCICES CLOS LE 31 DÉCEMBRE		
		2006	2005 *	2004 *
FLUX NETS DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS D'EXPLOITATION				
RÉSULTAT DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ		1 589	1 424	1 334
RÉSULTAT NET DES ACTIVITÉS EN COURS DE CESSION		(4)	97	86
RÉSULTAT NET DES ACTIVITÉS POURSUIVIES		1 593	1 327	1 248
<i>Élimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés aux opérations, des impôts et des frais financiers :</i>				
Amortissements des immobilisations	(4)	932	849	784
Pertes de valeur des actifs	(6)	23	65	108
Quote-part dans les résultats des entreprises associées	(8)	(30)	(31)	(64)
(Plus)- et moins- values de cession	(5)	(28)	(40)	(88)
(Produits) charges financiers	(7)	485	415	530
Impôts	(23)	630	470	247
Autres, nets		90	(50)	(24)
Variation du besoin en fond de roulement lié aux opérations d'exploitation avant effet des impôts et des frais financiers		(257)	(334)	(251)
FLUX NETS DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS AVANT IMPÔTS ET FRAIS FINANCIERS		3 438	2 671	2 490
Intérêts reçus/payés		(513)	(429)	(387)
Impôts sur les bénéfices payés		(543)	(491)	(432)
FLUX NETS DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS D'EXPLOITATION DES ACTIVITÉS POURSUIVIES		2 382	1 751	1 671
FLUX NETS DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS D'EXPLOITATION DES ACTIVITÉS EN COURS DE CESSION		184	135	206
FLUX NETS DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS D'EXPLOITATION		2 566	1 886	1 877
FLUX NETS DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT				
Investissements industriels	(4)	(1 639)	(1 313)	(1 008)
Acquisitions de titres d'entreprises consolidées ⁽¹⁾		(3 151)	(383)	(296)
Investissement dans les entreprises associées	(13)	(10)	(10)	(4)
Acquisitions d'actifs financiers disponibles à la vente		(14)	(9)	(108)
Cessions d'actifs ⁽²⁾		180	143	553
(Augmentation) diminution nette des prêts et autres débiteurs non courants		(15)	19	10
FLUX NETS DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT DES ACTIVITÉS POURSUIVIES		(4 649)	(1 553)	(853)
FLUX NETS DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT DES ACTIVITÉS EN COURS DE CESSION		(198)	(131)	(119)
FLUX NETS DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT		(4 847)	(1 684)	(972)
FLUX NETS DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT				
Augmentations de capital		48	301	217
Augmentations de capital souscrites par les minoritaires		148	86	38
(Acquisitions) cessions en numéraire d'autocontrôle		26	4	2
Dividendes versés	(20)	(447)	(408)	(383)
Dividendes versés aux minoritaires des filiales		(170)	(137)	(121)
Augmentation des passifs financiers à plus d'un an		3 341	2 100	958
Remboursement des passifs financiers à plus d'un an		(2 213)	(2 017)	(1 629)
Augmentation (Diminution) des passifs financiers à moins d'un an		1 148	(81)	218
FLUX NETS DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT DES ACTIVITÉS POURSUIVIES		1 881	(152)	(700)
FLUX NETS DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT DES ACTIVITÉS EN COURS DE CESSION		15	(33)	(154)
FLUX NETS DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT		1 896	(185)	(854)

(MILLIONS D'EUROS)	NOTES	EXERCICES CLOS LE 31 DÉCEMBRE		
		2006	2005 *	2004 *
VARIATION DE TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE DES ACTIVITÉS POURSUIVIES		(386)	17	51
Variation de trésorerie et équivalents de trésorerie des activités en cours de cession		1	-	-
Incidence des variations des cours des monnaies étrangères sur la trésorerie		(97)	168	(28)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice		1 735	1 550	1 527
Reclassement de trésorerie et équivalents de trésorerie des activités en cours de cession		(98)	-	-
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	(19)	1 155	1 735	1 550
(1) Dont trésorerie des entreprises acquises		5	27	47
(2) Dont trésorerie des entreprises cédées		4	1	7

ANALYSE DE LA VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT

(Augmentation) diminution des stocks et travaux en cours		(146)	(164)	(97)
(Augmentation) diminution des clients et comptes rattachés		(238)	(183)	(96)
(Augmentation) diminution des autres débiteurs – hors créances fiscales et frais financiers à recevoir		(167)	(76)	23
Augmentation (diminution) des fournisseurs et comptes rattachés		122	82	143
Augmentation (diminution) des autres créditeurs – hors dettes fiscales et frais financiers à payer		172	7	(224)

* Les chiffres ont été ajustés des retraitements expliqués dans la Note 3 suite au projet de cession de la branche Toiture et ne correspondent donc pas aux états financiers publiés dans le rapport annuel 2005.

Les notes suivantes font partie intégrante des états financiers.

Tableau de variation des fonds propres de l'ensemble consolidé



	ACTIONS EN CIRCULATION (EN NOMBRE D'ACTIONS)		ACTIONS D'AUTOCONTRÔLE		CAPITAL	PRIMES	ACTIONS D'AUTOCONTRÔLE	RÉSERVES	VARIATIONS JUSTES VALEURS ET AUTRES		ÉCARTS DE CONVERSION *	CAPITAUX PROPRES - PART DU GROUPE	INTÉRÊTS MINORITAIRES	FONDS PROPRES DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ
	ACTIONS EN CIRCULATION	ACTIONS D'AUTOCONTRÔLE	ACTIONS D'AUTOCONTRÔLE	RÉSERVES					JUSTES VALEURS ET AUTRES	ÉCARTS DE CONVERSION *				
SOLDE AU 1^{er} JANVIER 2004	167 217 813	1 856 266		675	669	5 798	(104)		(14)	-		7 024	1 850	8 874
Actifs financiers disponibles à la vente									9			9		9
Couverture des flux de trésorerie									61			61		61
Impôts différés et autres variations				(1)					(24)			(25)		(25)
Variation des écarts de conversion									(182)			(182)	(50)	(232)
VARIATIONS DE RÉSULTAT RECONNUES DIRECTEMENT EN FONDS PROPRES DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ				(1)					46	(182)		(137)	(50)	(187)
Résultat net de l'ensemble consolidé				1 046								1 046	288	1 334
TOTAL DES CHARGES ET PRODUITS COMPTABILISÉS				1 045					46	(182)		909	238	1 147
Dividendes versés				(383)								(383)	(121)	(504)
Augmentation de capital (plan de réinvestissement des dividendes)	3 483 477				14	193	2					207		207
Augmentation de capital (exercice de stock-option)	217 788				1	9						10		10
Paiements fondés sur des actions						13						13		13
Actions d'autocontrôle		(21 870)					2					2		2
Autres mouvements intérêts minoritaires													152	152
SOLDE AU 31 DÉCEMBRE 2004	170 919 078	1 834 396		1 337	684	6 013	(102)	1 337	32	(182)		7 782	2 119	9 901
Actifs financiers disponibles à la vente									42			42		42
Couverture des flux de trésorerie									16			16		16
Impôts différés et autres variations									(20)			(20)		(20)
Variation des écarts de conversion										923		923	278	1 201
VARIATIONS DE RÉSULTAT RECONNUES DIRECTEMENT EN FONDS PROPRES DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ									38	923		961	278	1 239
Résultat net de l'ensemble consolidé				1 096								1 096	328	1 424
TOTAL DES CHARGES ET PRODUITS COMPTABILISÉS				1 096					38	923		2 057	606	2 663
Dividendes versés				(408)								(408)	(137)	(545)
Augmentation de capital (plan de réinvestissement des dividendes)	3 995 201				16	232						248		248
Augmentation de capital (exercice de stock-option)	494 899				2	20						22		22
Augmentation de capital réservée aux salariés	576 125				2	31						33		33
Paiements fondés sur des actions						20						20		20
Actions d'autocontrôle		(49 322)					4					4		4
Autres mouvements intérêts minoritaires													(17)	(17)
SOLDE AU 31 DÉCEMBRE 2005	175 985 303	1 785 074		2 025	704	6 316	(98)	2 025	70	741		9 758	2 571	12 329

	ACTIONS EN CIRCULATION (EN NOMBRE D'ACTIONS)		ACTIONS D'AUTOCONTRÔLE		CAPITAL	PRIMES	ACTIONS D'AUTOCONTRÔLE	RÉSERVES	VARIATIONS JUSTES VALEURS ET AUTRES (MILLIONS D'EUROS)		ÉCARTS DE CONVERSION *	CAPITAUX PROPRES – PART DU GROUPE	INTÉRÊTS MINORITAIRES	FONDS PROPRES DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ
Actifs financiers disponibles à la vente									145			145		145
Couverture des flux de trésorerie									(38)			(38)		(38)
Impôts différés et autres variations							73		(57)			16		16
Variation des écarts de conversion										(536)		(536)	(146)	(682)
VARIATIONS DE RÉSULTAT RECONNUES DIRECTEMENT EN FONDS PROPRES DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ							73	50		(536)		(413)	(146)	(559)
Résultat net de l'ensemble consolidé							1 372					1 372	217	1 589
TOTAL DES CHARGES ET PRODUITS COMPTABILISÉS							1 445	50		(536)		959	71	1 030
Dividendes versés							(447)					(447)	(170)	(617)
Augmentation de capital (exercice de stock-option)	639 839				3	45						48		48
Paiements fondés sur des actions						59						59		59
Actions d'autocontrôle			(412 814)					26				26		26
Autres mouvements intérêts minoritaires (cf. Note 22)													(1 081)	(1 081)
SOLDE AU 31 DÉCEMBRE 2006	176 625 142	1 372 260	707	6 420	3 023	120	205	10 403	1 391	11 794				

* Dont 23 millions d'euros relatifs aux activités en cours de cession au 31 décembre 2006.

Les notes suivantes font partie intégrante des états financiers.

Note 1 - Description de l'activité

Lafarge S.A. est une société anonyme de droit français. Son nom commercial est "Lafarge". La Société a été créée en 1884 sous le nom de "J. et A. Pavin de Lafarge". Les statuts actuels de la Société fixent sa durée jusqu'au 31 décembre 2066, sous réserve d'une nouvelle prorogation. Le siège social est situé au 61, rue des Belles-Feuilles, 75116 Paris. La Société est immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 542105572 RCS Paris.

Le Groupe organise ses activités en quatre branches : Ciment, Granulats & Béton, Toiture, Plâtre. La branche Toiture est actuellement en cours de cession par le Groupe. Dans le cadre de ce projet, le Groupe conservera une participation de 35 % dans la nouvelle entité. Les conséquences de ce projet sur les états financiers consolidés sont présentées en Note 3.

Les actions Lafarge se négocient sur la Bourse de Paris depuis 1923. Le titre Lafarge fait partie du CAC 40 (et ce depuis l'origine de cet indice), du SBF 250 et du Dow Jones Eurostoxx 50. Les actions Lafarge se négocient également sur la Bourse de New York ("New York Stock Exchange", "NYSE") sous la forme d'American Depositary Share (ADS). Chaque ADS (code LR) représente le quart d'une action.

Les termes "Lafarge S.A." et "la société mère", utilisés ci-après, font référence à la société anonyme de droit français (hors filiales consolidées). Les termes "Groupe" ou "Lafarge" font référence à l'ensemble économique composé de la société Lafarge S.A. et de ses filiales consolidées.

Ces comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration du 22 février 2007.

Note 2 - Synthèse des principales règles et méthodes comptables

(a) Principes comptables

En application du règlement n° 1606/2002 du Conseil européen adopté le 19 juillet 2002, les comptes consolidés du Groupe publiés au titre des exercices présentés sont établis conformément aux International Financial Reporting Standards ("IFRS") en vigueur dans l'Union européenne au 31 décembre 2006.

Les états financiers sont établis selon la convention du coût historique, à l'exception de certains actifs et passifs pour lesquels des dispositions spécifiques prévues par les IFRS ont été appliquées ; ces dispositions sont présentées dans les notes suivantes.

En tant que premier adoptant des IFRS au 1^{er} janvier 2004, le Groupe a appliqué les règles spécifiques relatives à une première adoption, telles que prévues par IFRS 1. Les options retenues dans le cadre de cette transition sont décrites dans les notes suivantes.

Les révisions de normes, nouvelles normes et interprétations suivantes sont d'application obligatoire pour l'exercice 2006 :

- IFRS 6 – Prospection et évaluation de ressources minérales ;
- amendement à IAS 21, Effets des variations des cours des monnaies étrangères, relatif aux investissements nets dans une entité étrangère ;
- amendements à IFRS 1 et IFRS 6 concernant l'information comparative ;
- amendement à IAS 39, Option juste valeur ;
- amendement à IAS 39, Couverture des flux de trésorerie au titre de transactions intragroupe futures ;
- amendements à IAS 39 et IFRS 4, Contrats de garantie financière et assurance crédit ;
- amendement à IAS 19, Gains et pertes actuariels, plans multi-employeur et informations à fournir ;
- IFRIC 4 – Déterminer si un accord contient un contrat de location ;
- IFRIC 5 – Droits aux intérêts émanant de fonds de gestion dédiés au démantèlement, à la remise en état et à la réhabilitation de l'environnement ;
- IFRIC 6 – Passifs résultant de la participation à un marché déterminé – déchets d'équipement électriques et électroniques.

L'amendement à IAS 19, applicable au 1^{er} janvier 2006, permet la comptabilisation immédiate dans les capitaux propres des gains et pertes actuariels générés sur l'exercice. Le Groupe a maintenu à ce stade la comptabilisation de ces écarts actuariels suivant la méthode du corridor, comme au 31 décembre 2005.

Ces nouveaux textes publiés par l'IASB et d'application obligatoire en 2006 n'ont pas eu d'incidence significative sur les comptes du Groupe.

Dans certains cas, les principes et méthodes comptables du Groupe diffèrent de ceux en vigueur aux États-Unis ("US GAAP"). Une description des principales divergences est présentée dans la Note 36.

(b) Règles de consolidation

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce un contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale. Le contrôle exclusif est le pouvoir, direct ou indirect, de diriger les politiques financière et opérationnelle d'une entreprise afin de tirer avantage de ses activités.

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce un contrôle conjoint avec un autre investisseur sont consolidées par intégration proportionnelle. La quote-part du Groupe dans les résultats, les actifs et les passifs de ces sociétés est comptabilisée dans les états financiers consolidés. Ces sociétés sont nommées “coentreprises” dans les états financiers consolidés.

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable, sont consolidées par mise en équivalence. Ces sociétés sont nommées “entreprises associées” dans les états financiers consolidés.

Les créances, dettes, produits et charges réciproques sont éliminés en totalité pour les entreprises intégrées globalement et dans la limite du pourcentage de détention pour les entreprises en intégration proportionnelle.

Pour les transactions avec les actionnaires minoritaires, le Groupe applique les mêmes principes et méthodes comptables que pour des transactions avec des tiers externes au Groupe. Les acquisitions de titres auprès d'actionnaires minoritaires génèrent un goodwill, qui représente la différence entre le prix payé et la quote-part acquise correspondante de la valeur comptable des actifs nets.

(c) Estimations et jugements de la direction

L'établissement des comptes consolidés, conformément aux règles édictées par les IFRS, implique que la direction procède à un certain nombre d'estimations et retienne certaines hypothèses qui ont une incidence sur les montants portés à l'actif et au passif et sur les montants portés aux comptes de produits et de charges au cours de l'exercice. Ces estimations font l'hypothèse de la continuité d'exploitation et sont établies en fonction des informations disponibles lors de leur établissement. Les

estimations peuvent être révisées si les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées évoluent ou par suite de nouvelles informations. Les résultats réels peuvent être différents de ces estimations.

Les principales estimations faites par la direction lors de l'établissement des états financiers portent notamment sur les hypothèses retenues pour le calcul des amortissements et dépréciations, des engagements de retraite, des impôts différés, de l'évaluation des actifs (corporels, incorporels et des titres de participation). La comptabilisation de certaines provisions, de certains instruments financiers, et l'information fournie au titre des actifs et des passifs éventuels existant à la date de l'établissement des états financiers consolidés, fait appel au jugement. Les facteurs faisant l'objet de jugement sont détaillés dans les notes correspondantes.

(d) Conversion des états financiers libellés en monnaies étrangères

1) Cas général

La monnaie de fonctionnement des filiales étrangères du Groupe est la monnaie locale en vigueur.

Les comptes des filiales étrangères dont la monnaie de fonctionnement n'est pas l'euro, sont convertis en euros, pour le bilan, au taux de clôture de la période et, pour le compte de résultat et le tableau des flux de trésorerie consolidés, au taux de change moyen de la période. Les écarts de conversion sont inscrits dans une composante séparée des capitaux propres.

Les goodwill et ajustements de juste valeur provenant de l'acquisition d'une entité étrangère sont considérés comme des éléments de l'entité étrangère et sont donc exprimés dans la monnaie fonctionnelle de l'entité. Ils sont convertis au taux de clôture à la fin de la période.

Les taux de conversion des principales devises utilisées sont les suivants :

TAUX (EN UNITÉ D'EURO)	2006		2005		2004	
	TAUX MOYEN	TAUX DE CLÔTURE	TAUX MOYEN	TAUX DE CLÔTURE	TAUX MOYEN	TAUX DE CLÔTURE
Real brésilien (BRL)	0,3659	0,3551	0,3288	0,3621	0,2748	0,2763
Dollar canadien (CAD)	0,7021	0,6544	0,6624	0,7286	0,6184	0,6092
Peso chilien (CLP)	0,0015	0,0014	0,0014	0,0016	0,0013	0,0013
Yuan chinois (CNY)	0,0999	0,0973	0,0980	0,1050	0,0972	0,0887
Livre égyptienne (EGP)	0,1388	0,1330	0,1388	0,1477	0,1295	0,1186
Livre sterling (GBP)	1,4667	1,4892	1,4622	1,4592	1,4736	1,4183
Dirham marocain (MAD)	0,0903	0,0895	0,0905	0,0914	0,0905	0,0889
Ringitt malais (MYR)	0,2172	0,2151	0,2121	0,2243	0,2116	0,1932
Naira nigérien (NGN)	0,0063	0,0060	0,0060	0,0065	0,0060	0,0055
Peso philippin (PHP)	0,0155	0,0155	0,0146	0,0159	0,0143	0,0131
Zloty polonais (PLN)	0,2567	0,2610	0,2486	0,2591	0,2206	0,2448
Dollar américain (USD)	0,7964	0,7593	0,8034	0,8477	0,8043	0,7342
Bolivar vénézuélien (VEB)	0,0004	0,0004	0,0004	0,0004	0,0004	0,0004
Rand sud-africain (ZAR)	0,1173	0,1085	0,1263	0,1340	0,1247	0,1300

2) Pays hyperinflationnistes

Pour les sociétés opérant dans des pays à forte inflation, les montants figurant au bilan et qui ne sont pas exprimés dans l'unité de mesure en vigueur à la date de clôture sont retraités à l'aide de l'indice des prix le plus approprié. Les charges et produits en monnaie locale sont également indexés mois par mois. Les différences entre les valeurs historiques et les valeurs réévaluées générées par ce traitement sont inscrites au compte de résultat.

Le Groupe définit la forte inflation à partir de critères économiques tels que le taux d'inflation et les variations des cours des monnaies étrangères.

3) Règles spécifiques liées à la première adoption des IFRS

Le Groupe a retenu l'option offerte par la norme IFRS 1 consistant à remettre à zéro les écarts de conversion précédemment calculés lors de la conversion des comptes des filiales étrangères en euros. Le montant existant au 1^{er} janvier 2004 en normes françaises a été reclassé en réserves, sans impact sur les capitaux propres, part du Groupe. Il ne sera donc pas tenu compte dans les résultats de cessions futurs d'entités consolidées ou associées des écarts de conversion antérieurs à la date de transition aux IFRS.

(e) Regroupements d'entreprises, goodwill et immobilisations incorporelles

1) Regroupements d'entreprises

Regroupements postérieurs au 1^{er} janvier 2004

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés en utilisant la méthode de l'acquisition. Ainsi, les actifs et passifs identifiables de la société acquise qui satisfont aux critères IFRS de reconnaissance sont comptabilisés à leur juste valeur à la date de l'acquisition, à l'exception des actifs non courants en cours de cession qui sont comptabilisés à leur juste valeur diminuée des coûts de vente conformément à IFRS 5.

Le coût d'un regroupement d'entreprises correspond :

- à la juste valeur, à la date de l'échange, des actifs remis, des passifs encourus ou éventuels et des instruments de capitaux propres émis par le Groupe, en échange du contrôle de l'entreprise acquise et ;
- au montant des coûts directement attribuables au regroupement d'entreprises.

La différence entre le coût du regroupement d'entreprises et la part d'intérêt de l'acquéreur dans la juste valeur nette des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition est comptabilisée en goodwill.

Lorsque le Groupe prend le contrôle d'une entreprise en une seule opération, la part des actifs et des passifs revenant aux minoritaires est également comptabilisée à sa juste valeur.

Lorsque le Groupe acquiert ultérieurement des actifs et des passifs auprès des minoritaires d'une entité contrôlée, aucun ajustement complémentaire lié à la réévaluation à la juste valeur de ceux-ci n'est comptabilisé. L'écart entre le coût d'acquisition et la valeur comptable des actifs et passifs est comptabilisé en goodwill.

Lorsqu'un goodwill est déterminé de façon provisoire à la clôture de l'exercice au cours duquel l'acquisition est réalisée, le Groupe comptabilise les ajustements de ces valeurs provisoires dans un délai d'un an à compter de la date d'acquisition. Si les changements entre les valeurs provisoires et les valeurs finales affectent matériellement la présentation des états financiers, l'information comparative présentée pour la période précédant la finalisation des justes valeurs est retraitée comme si les valeurs avaient été finalisées dès la date d'acquisition.

Règles spécifiques à la première adoption des IFRS

Le Groupe n'a pas, conformément à l'option offerte par IFRS 1, revisité les calculs de goodwill effectués lors des acquisitions réalisées avant le 1^{er} janvier 2004.

Pour mémoire depuis le 1^{er} janvier 1989, tous les regroupements d'entreprises avaient été comptabilisés en utilisant la méthode de l'acquisition selon les principes comptables applicables en France. Les principales différences de traitement avec les dispositions de la norme IFRS 3 sont les suivantes :

- selon les principes comptables français, les règles de comptabilisation des provisions pour restructurations sont moins strictes que dans les normes IFRS et incluent certaines restructurations de l'acquéreur ;
- selon les principes comptables français, les goodwill acquis sont amortis sur la durée d'utilité sans que cette durée puisse excéder 40 ans ;
- selon les principes comptables français, les ajustements opérés sur les actifs d'impôt différé de l'entreprise acquise au-delà de la date de clôture du premier exercice financier entier suivant l'acquisition sont reconnus en résultat.

Avant le 1^{er} janvier 1989, les goodwill positifs et négatifs étaient imputés sur les capitaux propres.

2) Goodwill

Conformément aux dispositions des normes IFRS 3 "Regroupements d'entreprises" et IAS 36 "Dépréciation d'actifs", les goodwill ne sont plus amortis depuis le 1^{er} janvier 2004 mais sont sujets à un test de perte de valeur au minimum une fois par an pour détecter d'éventuelles pertes de valeur.

3) Immobilisations incorporelles non amortissables comptabilisées lors des regroupements d'entreprises

En normes françaises, des immobilisations incorporelles non amortissables, telles que les positions commerciales, avaient été comptabilisées lors de l'affectation du prix d'acquisition des regroupements d'entreprises réalisés par le Groupe avant le 1^{er} janvier 2004. Les éléments reconnus ne satisfaisant pas les critères de comptabilisation tels que définis par la norme IAS 38 "Immobilisations incorporelles" (notamment les positions commerciales) ont été reclassés en goodwill au 1^{er} janvier 2004.

(f) Comptabilisation des produits des activités ordinaires

Les produits des activités ordinaires sont composés de la valeur hors taxes des biens et services vendus par les sociétés intégrées dans le cadre normal de leur activité après élimination des ventes intragroupe.

Le chiffre d'affaires est comptabilisé à la date où la majorité des risques et avantages inhérents à la propriété sont transférés (généralement, à la date du transfert de propriété des produits).

Le chiffre d'affaires est évalué à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir, donc après déduction des remises ou rabais commerciaux.

Les coûts de transport et de manutention facturés aux clients sont compris dans les produits des activités ordinaires. Les coûts de transport supportés par le Groupe sont inclus dans le coût des biens vendus.

(g) Résultat d'exploitation avant plus-values de cession, perte de valeur sur actifs, restructuration et autres

Le Groupe présente un sous-total intitulé "résultat d'exploitation avant plus-values de cession, perte de valeur sur actifs, restructuration et autres" dans le compte de résultat consolidé. Ce sous-total exclut donc du résultat d'exploitation les éléments dont le montant et/ou la fréquence sont par nature imprévisibles, telles que les plus-values de cession, les pertes de valeur d'actifs et les charges de restructuration. Même si ces éléments ont été constatés lors d'exercices précédents et qu'ils peuvent l'être à nouveau lors des exercices à venir, les montants constatés historiquement ne sont pas représentatifs de la nature et/ou du montant de ces éventuels éléments à venir. Le Groupe estime donc que le sous-total "résultat d'exploitation avant plus-values de cession, perte de valeur sur actifs, restructuration et autres" présenté de manière distincte dans le compte de résultat, facilite la compréhension de la performance opérationnelle courante, et permet aux utilisateurs des états financiers de disposer d'éléments utiles dans une approche prévisionnelle des résultats.

Par ailleurs, le résultat d'exploitation avant plus-values de cession, perte de valeur sur actifs, restructuration et autres est une composante majeure du principal indicateur de rentabilité du Groupe, le retour sur capitaux employés. Ce ratio résulte de la somme du résultat d'exploitation avant plus-values de cession, perte de valeur sur actifs, restructuration, après impôt et du résultat des sociétés mises en équivalence, rapportée à la moyenne des capitaux employés. Le Groupe utilise cet agrégat en interne pour : a) gérer et évaluer les résultats de ses activités et branches d'activité, b) prendre des décisions d'investissement et d'allocation des ressources, et c) évaluer la performance du personnel d'encadrement. Compte tenu des limites liées à l'utilisation de cet agrégat exposées ci-après, le Groupe restreint l'utilisation de cet agrégat à ces objectifs.

Ce sous-total présenté de manière distincte du résultat d'exploitation n'est pas nécessairement comparable aux indicateurs de même intitulé utilisés par d'autres Groupes. En aucun cas, il ne saurait être considéré comme équivalent au résultat d'exploitation du fait que les plus-values de cession, les pertes sur actifs, les restructurations et autres ont un impact sur notre résultat d'exploitation et notre trésorerie. Ainsi, le Groupe présente, dans le compte de résultat consolidé, le résultat d'exploitation qui comprend l'ensemble des éléments ayant un impact sur le résultat opérationnel du Groupe et sa trésorerie.

(h) Produits et charges financiers

Les produits et charges financiers comprennent :

- les charges ou produits d'intérêts sur les emprunts obligataires, la partie dette des instruments hybrides, les autres passifs financiers (y compris dette sur contrat de location financement) et la trésorerie et équivalents de trésorerie ;
- les autres frais payés aux banques sur les opérations financières ;
- les dividendes reçus des participations non consolidées ;
- l'effet d'actualisation des provisions (hors avantages du personnel) ;
- le résultat de change sur opérations financières ;
- les pertes et gains réalisés sur certains instruments dérivés ;
- les variations de valeur des instruments dérivés détenus à des fins de transaction.

(i) Résultats par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat part du Groupe par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, au cours de l'exercice.

Le résultat dilué par action est calculé en divisant le résultat part du Groupe retraité par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, majoré de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives.

Les actions ordinaires potentielles dilutives comprennent notamment les stock-options et les obligations convertibles en actions émises par le Groupe.

(j) Immobilisations incorporelles

Conformément aux critères établis par la norme IAS 38, un actif est enregistré à l'actif du bilan s'il est probable que les avantages économiques futurs liés à l'actif iront au Groupe.

Les immobilisations incorporelles comprennent essentiellement des éléments amortissables, tels que les logiciels, les droits d'exploitation des carrières et les droits de promotion immobilière.

Les immobilisations incorporelles sont amorties par annuités constantes sur une durée de trois à cinq ans, à l'exception des droits d'exploitation qui sont amortis sur la durée d'exploitation des carrières au prorata des tonnes extraites et des droits de promotion immobilière qui sont amortis sur la durée des programmes.

Cas particulier des frais de recherche et développement

Le Groupe a pour ambition d'améliorer ses processus de fabrication, de maintenir la qualité de ses produits et de répondre aux besoins présents et futurs de sa clientèle. Pour atteindre ces objectifs, il a instauré un certain nombre de programmes de recherche et développement. Dans le cadre des activités du Groupe, les coûts engagés sont généralement considérés comme des coûts de recherche conformément aux critères établis par la norme IAS 38 "Immobilisations incorporelles" et sont donc comptabilisés en charges. Les frais de recherche et de développement des activités poursuivies du Groupe sont comptabilisés en charges pour un montant de 41 millions d'euros en 2006, 36 millions d'euros en 2005 et 33 millions d'euros en 2004.

(k) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées selon la méthode du coût historique.

Conformément à l'interprétation IFRIC 4 "Déterminer si un accord contient un contrat de location", les accords comportant des transactions qui confèrent le droit d'utiliser un actif ou dont l'exécution dépend de l'utilisation d'un actif spécifique sont analysés afin d'apprécier si de tels accords contiennent un contrat de location et si les dispositions de la norme IAS 17 "Contrats de location" doivent être appliquées.

Conformément à la norme IAS 17 “ Contrats de location ”, les biens acquis en location-financement sont immobilisés lorsque les contrats de location ont pour effet de transférer au Groupe la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de ces biens. Les critères d'évaluation des contrats de location sont fondés sur :

- le rapport entre la durée d'utilité des actifs loués et leur durée de vie ;
- le total des paiements futurs rapporté à la juste valeur de l'actif financé ;
- l'existence d'un transfert de propriété systématique ;
- l'existence d'une option d'achat favorable ;
- le caractère spécifique de l'actif.

Les coûts d'emprunt liés au financement des investissements importants, encourus pendant la période de construction, sont considérés comme un élément du coût d'acquisition.

Les subventions d'investissement sont enregistrées en déduction de la valeur des immobilisations corporelles. Les valeurs résiduelles sont revues et ajustées, le cas échéant, à chaque clôture.

Les méthodes d'amortissement des immobilisations corporelles sont les suivantes :

- les terrains de carrières sont amortis en fonction des tonnages extraits pendant l'exercice rapportés à la capacité d'extraction totale estimée de la carrière sur sa durée d'exploitation ;
- les autres terrains ne sont pas amortis ;
- les bâtiments sont amortis linéairement sur leur durée d'utilité estimée allant de vingt ans jusqu'à cinquante ans pour les bâtiments administratifs ;
- les matériels, équipements et installations sont amortis linéairement sur leur durée de vie estimée allant de huit à trente ans.

Les actifs sont découpés en plusieurs composants, chaque composant ayant une durée d'amortissement spécifique, en ligne avec la durée d'utilité des actifs. Les durées d'utilité sont revues régulièrement et les changements d'estimation sont comptabilisés sur une base prospective.

La charge d'amortissement est comptabilisée pour partie en “ Coût des biens vendus ” et pour partie en “ Frais administratifs et commerciaux ” en fonction de la nature de l'actif sous-jacent.

(I) Pertes de valeur des actifs immobilisés

1) Goodwill

Conformément aux dispositions de la norme IAS 36 – Dépréciation d'actifs, la valeur des goodwill est sujet à un test de perte de valeur chaque année. Ce test, dont l'objectif est de prendre en compte des éléments ayant pu impacter la valeur recouvrable de ces actifs, est effectué au cours du deuxième semestre de chaque année. La valeur recouvrable est définie comme le plus haut de la juste valeur (diminuée du coût de cession) et de la valeur d'utilité.

Pour les besoins de ce test, les valeurs d'actifs sont regroupées par unité génératrice de trésorerie (UGT). Une UGT est le plus petit groupe d'actifs générant des flux de trésorerie de manière autonome et correspond au niveau auquel le Groupe organise ses activités et analyse ses résultats dans son reporting interne. Elle correspond généralement à l'activité d'une des quatre branches du Groupe dans un pays donné.

Dans la mise en œuvre des tests de perte de valeur des goodwill, le Groupe combine une approche par multiples de marché (estimation de la juste valeur diminuée du coût de cession) et une approche par les flux de trésorerie estimés (estimation de la valeur d'utilité). Dans l'approche par multiples de marché, le Groupe compare la valeur nette comptable des UGT avec un multiple du résultat d'exploitation avant plus-values de cession, perte de valeur sur actif, restructuration et autres, avant amortissement et dépréciation des immobilisations. Dans le cas où il en ressort un risque de perte de valeur pour une UGT, une approche par les flux de trésorerie estimés est mise en œuvre, laquelle consiste à déterminer la juste valeur de l'UGT par actualisation des flux de trésorerie estimés sur une période de 10 ans. Cet horizon permet de refléter les caractéristiques de nos activités dans lesquelles les actifs ont une durée de vie longue et où les évolutions de produits sont lentes. Lorsque la valeur d'utilité de l'UGT se révèle inférieure à sa valeur nette comptable, une perte de valeur des goodwill est comptabilisée en “ autres produits et charges d'exploitation ” afin de ramener la valeur nette comptable des actifs de l'UGT à leur valeur recouvrable, définie comme le plus haut de la juste valeur (diminuée du coût de cession) et de la valeur d'utilité.

Les évaluations effectuées lors des tests de perte de valeur des goodwill sont sensibles aux hypothèses retenues en matière d'évolution des prix de vente et des coûts futurs, de tendances économiques dans le secteur de la construction nationale et internationale, de développement à long terme des marchés en croissance et autres facteurs. Ces évaluations sont également sensibles au taux d'actualisation et de croissance à l'infini retenus, le Groupe retenant pour chaque UGT un

taux d'actualisation spécifique par pays basé sur le coût moyen pondéré du capital.

Conformément à la norme IAS 36, les pertes de valeur relatives aux goodwill ne sont pas réversibles.

2) Immobilisations corporelles et immobilisations incorporelles amortissables

Lorsque des événements ou des situations nouvelles indiquent que la valeur comptable de certains actifs corporels ou incorporels est susceptible de ne pas être recouvrable, un test de dépréciation est réalisé. Ce test consiste à comparer la valeur nette comptable de l'actif avec sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable est définie comme le montant le plus élevé de la juste valeur (diminuée du coût de cession) et de sa valeur d'utilité, celle-ci étant calculée comme la somme actualisée des flux de trésorerie estimés futurs attendus de l'utilisation des actifs et de leur cession éventuelle. Lorsque la valeur recouvrable de l'actif est inférieure à sa valeur nette comptable, une dépréciation est comptabilisée en "autres produits et charges d'exploitation". La nouvelle valeur de l'actif est dépréciée prospectivement sur la nouvelle durée de vie résiduelle de l'actif.

Pour les actifs ayant subi une perte de valeur au cours des périodes antérieures, la reprise éventuelle de la perte de valeur est examinée à chaque clôture annuelle. La valeur comptable de l'actif, modifiée en raison de l'augmentation de sa valeur recouvrable, ne doit pas être supérieure à la valeur comptable qui aurait été déterminée (nette des amortissements) si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée pour cet actif au cours des exercices antérieurs. La reprise de perte de valeur est immédiatement comptabilisée en résultat.

(m) Autres actifs financiers

Les autres actifs financiers sont composés de titres de sociétés non consolidées, d'actions de sociétés cotées, de prêts et créances financières à long terme et de positions de trésorerie soumises à restriction.

Conformément à la norme IAS 39 "Instruments financiers : Comptabilisation et Évaluation", les actifs financiers sont analysés et classés en quatre catégories : détenus à des fins de transaction (titres achetés et détenus principalement dans le but de les revendre à court terme), détenus jusqu'à leur échéance (titres donnant droit à des paiements déterminés ou déterminables et à échéance fixée, que le Groupe a la capacité et l'intention expresse de conserver jusqu'à maturité), prêts et placements long terme (actifs financiers non dérivés à paiements déterminés ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif) et disponibles à la vente (tous les actifs financiers non classés dans l'une des catégories précédentes).

Les titres de participation dans des sociétés non consolidées sont classés comme des titres disponibles à la vente et sont comptabilisés en juste valeur (définie par le cours de bourse lorsqu'il est disponible). Les pertes et gains latents, correspondant aux variations de valeurs temporaires de ces actifs, sont enregistrés dans les capitaux propres ("Autres réserves"). Lorsque les titres sont cédés ou dépréciés, les pertes et gains latents cumulés, précédemment enregistrés en capitaux propres, sont alors comptabilisés dans le compte de résultat ("Charges financières" – "Produits financiers").

Une indication objective de perte de valeur d'un actif disponible à la vente comprend notamment une diminution des flux de trésorerie futurs estimés de cet actif financier, des difficultés importantes de l'émetteur, une baisse importante de la rentabilité attendue ou une diminution prolongée de la juste valeur de l'actif financier.

Si une perte de valeur est constatée, alors une dépréciation est comptabilisée.

Les pertes de valeur comptabilisées en résultat sur les actifs disponibles à la vente ne peuvent jamais faire l'objet d'une reprise au compte de résultat.

Les prêts et placements long terme sont comptabilisés au coût amorti suivant la méthode du taux d'intérêt effectif. Ils peuvent faire l'objet d'une provision pour dépréciation s'il existe une indication objective de perte de valeur.

Les actifs financiers désignés comme détenus jusqu'à leur échéance sont évalués au coût amorti, suivant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les titres détenus à des fins de transaction sont évalués en juste valeur et les pertes et profits latents sont comptabilisés au compte de résultat en produits ou charges financiers.

L'ensemble des actifs financiers fait l'objet d'une revue annuelle pour déterminer s'il existe un indice de perte de valeur.

Les achats et ventes d'actifs financiers sont généralement comptabilisés à la date de la transaction.

(n) Décomptabilisation des actifs financiers

Les actifs financiers tels que définis par la norme IAS 39 "Instruments financiers : Comptabilisation et Évaluation" sont décomptabilisés du bilan en tout ou partie lorsque le Groupe n'attend plus de flux de trésorerie futurs et qu'il transfère substantiellement tous les risques et avantages liés aux actifs.

Pour les créances commerciales, la cession avec recours contre le cédant en cas de défaut de paiement du débiteur

(sous forme de dépôt réservé ou de recours direct) ne permet pas la décomptabilisation des créances cédées.

(o) Stocks et travaux en cours

Les stocks sont évalués au coût unitaire moyen pondéré ou à la valeur nette de réalisation si elle est inférieure.

(p) Trésorerie

La trésorerie se décompose en soldes bancaires, placements et équivalents de trésorerie non soumis à des variations significatives de valeur, offrant une grande liquidité, dont la date d'échéance est généralement inférieure à trois mois lors de leur acquisition.

Les comptes bancaires faisant l'objet de restrictions (comptes bloqués) autres que celles liées à des réglementations propres à certains pays (contrôle des changes, etc.) sont exclus de la trésorerie au bilan et dans le tableau des flux de trésorerie et sont classés en actifs non courants sur la ligne "Autres actifs financiers".

(q) Actions d'autocontrôle

Les actions de la société mère qui sont détenues par la société mère ou l'une de ses filiales intégrées sont comptabilisées en réduction des capitaux propres pour leur coût d'acquisition. Les variations de juste valeur au cours de la période de détention ne sont pas comptabilisées. Les résultats de cession de ces titres sont imputés directement en capitaux propres et ne contribuent pas au résultat de l'exercice.

(r) Passifs financiers et instruments dérivés

1) Évaluation et comptabilisation des passifs financiers

Les emprunts et passifs financiers sont comptabilisés au coût amorti calculé sur la base du taux d'intérêt effectif.

Les intérêts courus sur emprunt sont présentés sur la ligne "autres créditeurs" du bilan.

Les passifs financiers couverts par des swaps de taux documentés dans le cadre de relations de couverture de juste valeur sont réévalués au bilan à leur juste valeur au titre du risque couvert (risque lié à la fluctuation des taux d'intérêt). Les variations de juste valeur sont comptabilisées en résultat de la période et sont compensées, à hauteur de la part efficace, par les variations symétriques des justes valeurs des swaps adossés.

2) Instruments hybrides

Certains instruments financiers contiennent à la fois une composante de passif financier et une composante de

capitaux propres. C'est notamment le cas des emprunts obligataires convertibles en actions. Les différentes composantes de ces instruments sont comptabilisées dans les capitaux propres et dans les passifs financiers pour leurs parts respectives, telles que définies dans la norme IAS 32 "Instruments financiers : Présentation et Informations à fournir".

La composante classée en passif financier est évaluée en date d'émission. Elle correspond à la valeur des flux futurs de trésorerie contractuels (incluant les coupons et le remboursement) actualisés au taux de marché (tenant compte du risque de crédit à l'émission) d'un instrument similaire présentant les mêmes conditions (maturité, flux de trésorerie) mais sans option de conversion ou de remboursement en actions.

La composante classée en capitaux propres est évaluée par différence entre le montant de l'émission et la composante passif financier comme définie précédemment.

3) Évaluation et comptabilisation des instruments dérivés

Le Groupe détient des instruments financiers dérivés uniquement dans le but de réduire son exposition aux risques de taux d'intérêt, de change et sur matières premières sur ses engagements fermes ou hautement probables.

Des contrats à terme de devises et des swaps de change sont utilisés pour couvrir l'exposition au risque de change.

Le Groupe utilise également des swaps de taux et des options pour gérer son exposition aux risques de taux.

Le Groupe utilise des swaps et des options pour couvrir l'exposition aux risques de matière première.

Les instruments dérivés sont comptabilisés au bilan en juste valeur. La comptabilisation des variations de juste valeur dépend de l'intention d'utilisation de l'instrument dérivé et du classement qui en résulte. Le Groupe désigne ses instruments dérivés conformément aux critères établis par la norme IAS 39 "Instruments financiers : Comptabilisation et Évaluation".

Dans le cas d'une couverture de juste valeur, les variations de valeur du dérivé sont enregistrées dans le résultat de la période, venant ainsi compenser les pertes ou gains latents reconnus sur l'instrument couvert à hauteur de la part efficace.

Dans le cas d'une couverture de flux de trésorerie, les variations de valeur du dérivé sont enregistrées en capitaux propres pour la part efficace et en résultat de la période pour la part inefficace. Le montant enregistré en capitaux propres est reclassé en résultat lorsque l'élément couvert affecte ce dernier.

Les dérivés incorporés non clairement et étroitement liés aux contrats hôtes sont comptabilisés à leur juste valeur au bilan. Leurs variations de juste valeur sont comptabilisées dans le résultat de la période.

4) Options de vente consenties à des tiers sur actions de filiales consolidées

Selon les normes IAS 27 et IAS 32, les options de vente consenties aux tiers minoritaires de filiales consolidées globalement doivent être considérées comme un passif financier du Groupe.

Le Groupe enregistre les options de vente consenties aux tiers minoritaires en passif financier pour la juste valeur de l'option, avec pour contrepartie une réduction des intérêts minoritaires. Lorsque la valeur de l'option excède le montant des intérêts minoritaires, le Groupe comptabilise le solde en goodwill.

La dette est estimée en fonction des prix ou formules définis dans les contrats. Lorsque les formules sont basées sur un multiple de résultat après déduction de la dette, le montant de la dette relative à l'option est estimé en fonction du résultat de la période réalisé par l'entité et de sa dette à la clôture de l'exercice. Les variations de juste valeur de ces instruments sont enregistrées en goodwill.

Aucun impact n'est enregistré en compte de résultat consolidé.

(s) Régimes de retraite, indemnités de cessation de service et autres avantages postérieurs à l'emploi

1) Régimes à cotisations définies

Le Groupe comptabilise en charges les cotisations à payer lorsqu'elles sont encourues (dans le "Coût des biens vendus" ou dans les "Frais administratifs et commerciaux", en fonction des bénéficiaires du plan).

2) Régimes à prestations définies

Les estimations des obligations du Groupe au titre des régimes de retraite à prestations définies et des indemnités de cessation de service sont calculées annuellement, conformément à la norme IAS 19 "Avantages du personnel", par des actuaires indépendants en utilisant la méthode des unités de crédit projetées. Cette méthode prend en compte, sur la base d'hypothèses actuarielles, la probabilité de durée de service future du salarié, le niveau de rémunération futur, l'espérance de vie et la rotation du personnel.

L'obligation est actualisée en utilisant un taux d'actualisation approprié pour chaque pays où sont

situés les engagements. Elle est comptabilisée au prorata des années de service des salariés.

Lorsque les prestations sont préfinancées au travers de fonds externes, les actifs détenus au travers de ces fonds sont évalués à leur juste valeur à la date de clôture de l'exercice.

Pour la grande majorité des plans du Groupe, les changements d'hypothèses actuarielles qui affectent l'évaluation des obligations, ainsi que l'écart entre le rendement attendu à long terme des investissements des fonds de pension et le rendement réellement obtenu sont traités comme des gains et pertes actuariels.

Au compte de résultat sont reportés le coût des services rendus qui constate l'augmentation des obligations liée à l'acquisition d'une année d'ancienneté supplémentaire et la charge d'intérêt sur l'obligation qui traduit la désactualisation des obligations. Le rendement long terme attendu des investissements des fonds de pensions est porté en déduction de ces charges.

Les écarts actuariels sont amortis au compte de résultat à partir des exercices suivant leur constatation pour la partie excédant un corridor fixé à 10 % du montant le plus élevé entre les obligations et la juste valeur des actifs de préfinancement, sur la durée résiduelle de vie active des bénéficiaires (méthode dite du "corridor").

L'ensemble de ces effets est comptabilisé dans le résultat d'exploitation avant plus-values de cession, perte de valeur sur actifs, restructuration et autres (en "Coût des biens vendus" ou en "Frais administratifs et commerciaux", en fonction des bénéficiaires du plan).

L'effet des modifications de plans sur les obligations des sociétés du Groupe est généralement reconnu au compte de résultat :

- l'année de la modification pour la part correspondant à des droits acquis ;
- sur la durée de vie résiduelle d'acquisition des droits pour la part ne correspondant pas à des droits acquis.

En cas de couverture excédentaire des passifs d'un régime par ses actifs, le Groupe applique les règles de limitation de l'actif pouvant être reconnu telles que définies par la norme IAS 19.

3) Autres avantages postérieurs à l'emploi

Certaines filiales offrent une participation à la couverture médicale complémentaire et d'autres prestations post-emploi à certains de leurs retraités et de leurs proches. Le coût de ces avantages est déterminé par calcul actuariel et comptabilisé en résultat sur la durée de service des salariés (en "Coût des biens vendus" ou en

“Frais administratifs et commerciaux”, en fonction des bénéficiaires du plan).

Règles spécifiques à la première adoption des IFRS

Le Groupe a choisi, dans le cadre des options ouvertes dans ce domaine par la norme IFRS 1, de reconnaître par capitaux propres au 1^{er} janvier 2004, toute différence existant à cette date entre les passifs et les actifs de préfinancement liés aux différents régimes d'avantages sociaux du Groupe, à l'exception du coût des services passés en étalement ne correspondant pas à des droits acquis par les bénéficiaires. En conséquence, au 1^{er} janvier 2004, dans ses comptes établis en conformité aux IFRS, le Groupe n'avait aucun écart actuariel non comptabilisé relatif aux engagements de retraite. La méthode du corridor est appliquée prospectivement à compter du 1^{er} janvier 2004.

(t) Provisions

Le Groupe comptabilise une provision lorsqu'il existe une obligation légale ou implicite, résultant d'événements passés et dont l'extinction devrait se traduire par une sortie de ressources représentative d'avantages économiques du Groupe.

1) Provisions pour restructuration

Une provision pour restructuration est comptabilisée quand un plan de restructuration formalisé et détaillé a été approuvé par l'organe compétent, et quand le Groupe a créé, chez les personnes concernées, une attente fondée que ce plan sera mis en œuvre soit en commençant à exécuter le plan soit en leur annonçant ses principales caractéristiques. La provision inclut uniquement les dépenses directement liées au plan comme notamment les indemnités de licenciement, les préretraites, les préavis non effectués et les autres coûts directement liés aux fermetures de sites.

2) Provisions pour réaménagement des sites

Lorsqu'une obligation légale, contractuelle ou implicite rend nécessaire le réaménagement des terrains de carrières, une provision pour frais de remise en état est comptabilisée en coûts des biens vendus. Elle est comptabilisée sur la durée d'exploitation de la carrière en fonction du niveau de production et d'avancement de l'exploitation du site. La provision évaluée site par site est estimée à partir de la valeur actuelle des coûts attendus des travaux de réaménagement.

3) Provisions pour risque environnemental

Les coûts engagés pour limiter ou prévenir des risques environnementaux et qui engendrent des avantages économiques futurs, tels que l'allongement des durées de vie des immobilisations, l'accroissement de la

capacité de production et l'amélioration du niveau de sécurité, sont immobilisés. Lorsque le Groupe estime qu'il a une obligation légale ou implicite liée à un risque environnemental dont l'extinction devrait se traduire par une sortie de ressources, une provision correspondant aux coûts futurs estimés est comptabilisée sans tenir compte des indemnités d'assurance éventuelles (seules les indemnités d'assurance quasi-certaines sont comptabilisées à l'actif du bilan). Lorsque l'effet du passage du temps est non significatif, l'évaluation de ces provisions se fait sur la base des coûts non actualisés.

Les autres coûts environnementaux sont comptabilisés en charges lors de leur réalisation.

(u) Impôts

Conformément aux dispositions de la norme IAS 12 “Impôts sur le résultat”, des impôts différés sont comptabilisés sur les différences entre la valeur comptable au bilan des actifs et passifs et leur base fiscale telle que retenue dans le calcul du bénéfice imposable, selon la méthode bilantielle du report variable. En principe, des passifs d'impôt différé sont comptabilisés pour toutes les différences temporelles imposables. Des actifs d'impôts différés sont comptabilisés pour toutes les différences temporelles déductibles, les reports en avant de pertes fiscales et de crédits d'impôts non utilisés dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable sera disponible, sur lequel ces avantages fiscaux pourront être imputés. Ces actifs et passifs d'impôts différés ne sont pas comptabilisés lorsque les différences temporelles sont générées par un goodwill ou par la comptabilisation initiale d'un actif et d'un passif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui n'affecte ni le bénéfice comptable, ni le bénéfice imposable.

Des passifs d'impôts différés sont comptabilisés pour les différences temporelles imposables liées à des participations dans des filiales, entreprises associées et coentreprises, sauf lorsque le Groupe est en mesure de contrôler l'échéance de renversement de ces différences temporelles et qu'il est probable que celles-ci ne s'inverseront pas dans un avenir prévisible.

Les actifs d'impôts différés résultant des différences temporelles déductibles liées à des participations dans des filiales, entreprises associées et coentreprises ne sont comptabilisés que dans la mesure où il est probable que l'on disposera de bénéfices imposables suffisants sur lesquels imputer ces différences temporelles et que celles-ci s'inverseront dans un avenir prévisible.

La valeur comptable des actifs d'impôts différés est revue à chaque date de clôture et est réduite dans la mesure où il n'est plus probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible pour permettre d'utiliser l'avantage de tout ou partie de ces actifs d'impôts différés. Les actifs

d'impôts différés non comptabilisés sont appréciés à chaque date de clôture et sont reconnus dans la mesure où il devient probable qu'un bénéfice futur permettra de les recouvrer.

Les impôts différés sont calculés par application de la législation fiscale en vigueur sur la base des taux d'impôt qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture. L'évaluation des impôts différés repose sur la façon dont le Groupe s'attend à recouvrer ou régler la valeur comptable de ses actifs et passifs à la date de clôture.

Au bilan, le Groupe compense les actifs et passifs d'impôt différé si l'entité possède un droit légal de compenser les impôts courants actifs et passifs et si les actifs et passifs d'impôt différé relèvent de natures d'impôt levées par la même autorité de taxation.

Le Groupe calcule la charge d'impôt de l'exercice fiscal en accord avec les législations fiscales en vigueur dans les pays où le résultat est réalisé.

(v) Paiements fondés sur des actions

Le Groupe réalise régulièrement des opérations d'octroi d'options de souscription ou d'achat d'actions à un prix unitaire convenu et des augmentations de capital réservées aux salariés.

Conformément aux prescriptions de la norme IFRS 2 "Paiements fondés sur des actions", le Groupe comptabilise une charge compensatoire pour tous les instruments sur actions propres octroyés à ses salariés.

1) Plans de souscription et d'achat d'actions octroyés aux salariés

Lors de l'octroi d'options, le Groupe évalue la juste valeur des instruments à la date d'octroi. Le Groupe utilise le modèle mathématique Black & Scholes pour les valoriser. Les évolutions de valeur postérieures à la date d'octroi sont sans effet sur cette évaluation.

Cette juste valeur est constatée linéairement en compte de résultat (en résultat d'exploitation avant plus-values de cession, perte de valeur sur actifs, restructuration et autres) sur la période d'acquisition des droits (période de blocage, généralement de 4 ans) avec contrepartie en primes d'émission en capitaux propres.

Conformément aux dispositions des normes IFRS 1 et IFRS 2, seuls les plans octroyés après le 7 novembre 2002 et dont les droits ne sont pas acquis le 1^{er} janvier 2004 sont évalués et comptabilisés en charges de personnel.

2) Plans d'épargne salariale

Lorsque le Groupe réalise des opérations d'augmentation de capital réservées aux salariés et dans la mesure où les conditions de l'offre sont différentes des conditions

courantes de marché, le Groupe comptabilise une charge compensatoire.

Cette charge est évaluée à la date d'attribution des droits, qui correspond à la date à laquelle le Groupe et les salariés ont une compréhension commune des caractéristiques et conditions de l'accord.

L'évaluation de cette charge tient compte des versements réalisés par l'employeur dans le plan ("abondement"), de l'éventuelle décote accordée sur le prix des actions minorée du coût d'incessibilité généralement supporté par le salarié dans le cadre de ces opérations (les actions étant bloquées).

La charge calculée est comptabilisée en totalité l'année de l'opération si aucune condition d'acquisition des droits n'est prévue, l'opération rémunérant dans ce cas un service passé.

(w) Comptabilisation des quotas d'émission

Dans l'attente d'une position de l'IASB sur la comptabilisation des quotas d'émission négociables dans le cadre de plans de réduction d'émission des gaz à effet de serre, le Groupe applique le traitement suivant :

- les quotas d'émission reçus à titre gratuit dans le cadre des plans nationaux d'allocation ne sont pas enregistrés au bilan (coût nul) ;
- les produits de cession de quotas d'émission sont enregistrés en diminution du coût des biens vendus ;
- les achats de quotas d'émission sur le marché sont enregistrés en coût des biens vendus dès lors qu'ils couvrent des émissions réelles de la période. Ils sont constatés en immobilisations incorporelles s'ils couvrent des émissions à réaliser sur les périodes ultérieures ou si l'intention du Groupe est de les vendre ;
- une provision est comptabilisée (en coûts des biens vendus) s'il est probable que le Groupe aura des émissions réelles supérieures au nombre de quotas alloués pour la période ou achetés en vue de couvrir ces émissions.

Aucun autre impact n'est enregistré au compte de résultat ou au bilan.

(x) Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités cédées ou en cours de cession

Un actif immobilisé ou un groupe d'actifs et de passifs, est détenu en vue de la vente quand sa valeur comptable sera recouvrée principalement par le biais d'une vente et non d'une utilisation continue. Pour que tel soit le cas, l'actif doit être disponible en vue de sa vente immédiate

et sa vente doit être hautement probable. Ces actifs ou groupes d'actifs sont présentés séparément des autres actifs ou groupe d'actifs, sur la ligne "actifs en cours de cession" du bilan dès lors qu'ils sont matériels. Ces actifs ou groupes d'actifs sont mesurés au plus bas de la valeur comptable ou du prix de cession estimé, net des coûts relatifs à la cession. Les passifs d'un groupe d'actifs détenus en vue de la vente sont présentés sur la ligne "passifs liés aux actifs en cours de cession" du bilan.

Une activité cédée ou en cours de cession est définie comme un composant de l'entreprise faisant l'objet soit d'une cession, soit d'un classement en actifs détenus en vue de la vente, qui :

- représente une activité ou une zone géographique significative pour le Groupe ;
- fait partie d'un plan global de cession d'une activité ou d'une zone géographique significative pour le Groupe ; ou
- est une filiale significative acquise uniquement dans le but de la revente.

Les éléments du résultat et du tableau de flux de trésorerie relatifs à ces activités abandonnées sont isolés dans les états financiers pour toutes les périodes présentées si ils présentent un caractère matériel. Les éléments bilantiels relatifs aux années antérieures présentées ne sont pas isolés, seuls les éléments de la dernière période présentée sont classés en actifs et passifs en cours de cession.

(y) Normes et interprétations publiées mais non encore entrées en vigueur

À la date de clôture, les normes et interprétations publiées mais non encore entrées en vigueur sont les suivantes :

- IFRS 7, Instruments financiers : informations à fournir ;
- IFRS 8, Segments opérationnels ;
- Amendement à IAS 1, Présentation des états financiers, Informations à fournir sur le capital ;

- IFRIC 7, Application de l'approche du retraitement dans le cadre de la norme IAS 29, Information financière dans les économies hyperinflationnistes ;
- IFRIC 8, Champ d'application de la norme IFRS 2, Paiements fondés sur des actions ;
- IFRIC 9, Réévaluation des dérivés incorporés ;
- IFRIC 10, États financiers intermédiaires et perte de valeur ;
- IFRIC 11, IFRS 2, Actions propres et transactions intragroupe ;
- IFRIC 12, Concessions.

Le Groupe revoit l'ensemble de ces normes et interprétations afin de mesurer leur impact potentiel sur les résultats, la position financière et les flux de trésorerie consolidés et évaluer l'impact sur les informations à fournir. À ce stade, le Groupe n'anticipe pas d'impact matériel sur les états financiers consolidés.

Note 3 - Activités en cours de cession

À la date d'établissement des comptes consolidés, la branche Toiture du Groupe – qui correspond à un secteur d'activité distinct – est engagée dans un projet de cession et est de ce fait présentée comme activité en cours de cession dans les états financiers présentés au 31 décembre 2006 suite à l'approbation le 3 décembre 2006 par la Direction du Groupe et le Conseil d'administration de la cession de cette activité. La vente a été réalisée le 28 février 2007 (voir Note 35).

Dans le cadre de ce projet, le Groupe a choisi de maintenir une participation de 35 % dans le capital de la nouvelle entité.

Au 31 décembre 2006, la participation de 100 % continue d'être consolidée. Cependant, la présentation est séparée en deux lignes distinctes dans le bilan (Actifs en cours de cession et Passifs liés aux actifs en cours de cession) et en une ligne unique dans le compte de résultat.

Le tableau ci-après présente les résultats de la branche Toiture, les flux de trésorerie nets attribuables à la branche Toiture et les actifs et passifs de l'activité Toiture. La présentation du compte de résultat et du tableau de flux de trésorerie comparatifs a été modifiée pour y inclure cette activité classée en activité en cours de cession dans la période en cours :

RÉSULTATS DES ACTIVITÉS EN COURS DE CESSION (MILLIONS D'EUROS)	EXERCICES CLOS LE 31 DÉCEMBRE		
	2006	2005	2004
PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES	1 624	1 514	1 493
Coût des biens vendus	(1 155)	(1 068)	(1 010)
Frais administratifs et commerciaux ^(a)	(325)	(335)	(321)
Résultat d'exploitation avant plus-values de cession, perte de valeur sur actifs, restructuration et autres	144	111	162
Plus- (moins-) values de cession	(7)	(3)	3
Autres produits (charges) d'exploitation ^(b)	(48)	(52)	(52)
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	89	56	113
Charges financières	(14)	(12)	(17)
Produits financiers	-	-	-
Quote-part dans les résultats des entreprises associées	4	7	10
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS	79	51	106
Impôts	(83)	46	(20)
RÉSULTAT NET DES ACTIVITÉS CÉDÉES OU EN COURS DE CESSION	(4)	97	86

(a) Y compris l'effet favorable d'annulation de frais centraux pour 13 millions d'euros par an affecté auparavant à la branche Toiture pour 2006, 2005 et 2004.

(b) Y compris les frais de cession pour un montant de 8 millions d'euros en 2006.

RÉSULTAT NET PAR ACTION DES ACTIVITÉS EN COURS DE CESSION (EUROS)	2006	2005	2004
- résultat par action de base	(0,02)	0,57	0,52
- résultat par action dilué	(0,02)	0,55	0,49
Nombre moyen d'actions en milliers	174 543	171 491	167 204

FLUX NETS DE TRÉSORERIE DES ACTIVITÉS EN COURS DE CESSION (MILLIONS D'EUROS)	EXERCICES CLOS LE 31 DÉCEMBRE		
	2006	2005	2004
Flux nets de trésorerie liés aux activités d'exploitation	184	135	206
Flux nets de trésorerie liés aux activités d'investissement	(198)	(131)	(119)
Flux nets de trésorerie liés aux activités de financement	15	(33)	(154)
TOTAL DES FLUX NETS DE TRÉSORERIE	1	(29)	(67)

ACTIFS ET PASSIFS DES ACTIVITÉS EN COURS DE CESSION * (MILLIONS D'EUROS)	AU 31 DÉCEMBRE 2006
	ACTIFS EN COURS DE CESSION
Goodwill	719
Immobilisations incorporelles	13
Immobilisations corporelles	1 129
Autres actifs financiers	155
Stocks et travaux en cours	331
Trésorerie et équivalents de trésorerie	98
Autres actifs courants	288
PASSIFS LIÉS AUX ACTIFS EN COURS DE CESSION	818
Fournisseurs et autres crédateurs	372
Provisions	384
Autres passifs	62

* Directement attribuables aux activités en cours de cession.

Les engagements hors bilan donnés des activités en cours de cession s'élèvent à 252 millions d'euros au 31 décembre 2006.

Note 4 - Information sectorielle, par secteur d'activité et zone géographique

Un secteur d'activité est un sous-ensemble d'une entreprise qui est exposé à des risques et à une rentabilité différents des risques et de la rentabilité des autres secteurs d'activité.

Le Groupe est organisé autour de trois branches d'activités poursuivies (Ciment, Granulats & Béton, Plâtre) et une branche d'activité en cours de cession (Toiture) gérées séparément, ayant chacune leurs propres besoins en capitaux et leur propre stratégie marketing. Chaque activité exploite, fabrique et vend des produits spécifiques.

La direction évalue la performance des activités à partir du résultat d'exploitation avant plus-values de cession, perte de valeur sur actifs, restructuration et autres et de la quote-part dans le résultat des entreprises associées et des capitaux investis (définis comme la somme des goodwill, des immobilisations incorporelles et corporelles, des participations dans des entreprises associées et du besoin en fonds de roulement).

Branches d'activités poursuivies

- La branche Ciment produit et vend une large gamme de ciments et de liants hydrauliques adaptés aux besoins du secteur de la construction.
- La branche Granulats & Béton produit et vend des granulats, du béton prêt à l'emploi, des produits dérivés du béton, et des autres produits et services pour l'activité de revêtement routier.
- La branche Plâtre produit et vend principalement des doublages et habillages muraux pour les secteurs de la construction à usage commercial et d'habitation.

Branches d'activités en cours de cession

- La branche Toiture produit et vend des tuiles, des accessoires pour toitures et des conduits de cheminées.

Les principes comptables retenus pour la détermination des résultats des différents secteurs sont identiques à ceux qui sont présentés dans la Note 2 de ce document.

Les ventes et transferts entre les secteurs sont réalisés aux prix de marché.

Dans la mesure où l'information sectorielle primaire du Groupe est l'information par secteur d'activité comme décrit ci-dessus, l'information sectorielle secondaire est présentée par zone géographique et les ventes sont présentées par région ou pays de destination des produits.

(a) Information sectorielle par secteur d'activité

2006 (MILLIONS D'EUROS)	CIMENT	GRANULATS & BÉTON	TOITURE *	PLÂTRE	AUTRES	TOTAL
COMPTE DE RÉSULTAT						
Produits des activités ordinaires	9 641	6 449		1 632	14	17 736
Moins : interbranche	(794)	(10)		(22)	(1)	(827)
PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES	8 847	6 439		1 610	13	16 909
Résultat d'exploitation avant plus-values de cession, perte de valeur sur actifs, restructuration et autres	2 103	564		198	(93)	2 772
Plus- (moins-) values de cession	7	3		(8)	26	28
Autres produits (charges) d'exploitation	(114)	(12)		(21)	25	(122)
<i>Dont dépréciation de goodwill et autres actifs</i>	<i>(3)</i>	<i>(1)</i>		<i>(19)</i>		<i>(23)</i>
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	1 996	555		169	(42)	2 678
Charges financières						(582)
Produits financiers						97
Quote-part dans les résultats des entreprises associées	3	11		16		30
Impôts						(630)
RÉSULTAT NET DES ACTIVITÉS POURSUIVIES						1 593
RÉSULTAT NET DES ACTIVITÉS CÉDÉES OU EN COURS DE CESSION			(4)			(4)
RÉSULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ						1 589
AUTRES INFORMATIONS						
Dotation aux amortissements des immobilisations	(575)	(258)		(69)	(30)	(932)
Autres produits (charges) sectoriels du résultat d'exploitation sans contrepartie de trésorerie	(157)	(35)		(24)	142	(74)
Investissements industriels	931	436		222	50	1 639
Capitaux investis	15 182	4 585		1 433	163	21 363
BILAN						
Actifs sectoriels	17 634	5 295		1 695	2 126	26 750
Actifs en cours de cession			2 733			2 733
Actifs non alloués ^(a)						331
TOTAL ACTIF						29 814
Passifs sectoriels	2 264	1 170		359	1 701	5 494
Passifs liés aux actifs en cours de cession			818			818
Passifs non alloués ^(b)						23 502
TOTAL PASSIF						29 814

(a) Impôts différés actifs et instruments dérivés.

(b) Impôts différés passifs, passifs financiers y compris options de vente octroyées aux minoritaires et instruments dérivés et fonds propres de l'ensemble consolidé.

* Activité en cours de cession, cf. Note 3.

2005 (MILLIONS D'EUROS)	CIMENT	GRANULATS & BÉTON	TOITURE *	PLÂTRE	AUTRES	TOTAL
COMPTE DE RÉSULTAT						
Produits des activités ordinaires	8 314	5 392		1 479	25	15 210
Moins : interbranche	(690)	(10)		(17)	(3)	(720)
PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES	7 624	5 382		1 462	22	14 490
Résultat d'exploitation avant plus-values de cession, perte de valeur sur actifs, restructuration et autres	1 770	398		151	(73)	2 246
Plus- (moins-) values de cession	10	14		3	13	40
Autres produits (charges) d'exploitation	(76)	(6)		(8)	(15)	(105)
<i>Dont dépréciation de goodwill et autres actifs</i>	<i>(53)</i>	<i>(4)</i>		<i>(7)</i>	<i>(1)</i>	<i>(65)</i>
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	1 704	406		146	(75)	2 181
Charges financières						(498)
Produits financiers						83
Quote-part dans les résultats des entreprises associées	8	8		15		31
Impôts						(470)
RÉSULTAT NET DES ACTIVITÉS POURSUIVIES						1 327
RÉSULTAT NET DES ACTIVITÉS CÉDÉES OU EN COURS DE CESSION			97			97
RÉSULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ						1 424
AUTRES INFORMATIONS						
Dotation aux amortissements des immobilisations	(519)	(233)		(71)	(26)	(849)
Autres produits (charges) sectoriels du résultat d'exploitation sans contrepartie de trésorerie	(88)	(11)		4	175	80
Investissements industriels	822	358		101	32	1 313
Capitaux investis	13 982	3 932	2 181	1 267	290	21 652
BILAN						
Actifs sectoriels	16 158	5 353	2 432	1 595	1 890	27 428
Actifs non alloués ^(a)						467
TOTAL ACTIF						27 895
Passifs sectoriels	2 023	1 138	670	321	1 744	5 896
Passifs non alloués ^(b)						21 999
TOTAL PASSIF						27 895

(a) Impôts différés actifs et instruments dérivés.

(b) Impôts différés passifs, passifs financiers y compris options de vente octroyées aux minoritaires et instruments dérivés et fonds propres de l'ensemble consolidé.

* Activité en cours de cession, cf. Note 3.

2004 (MILLIONS D'EUROS)	CIMENT	GRANULATS & BÉTON	TOITURE *	PLÂTRE	AUTRES	TOTAL
COMPTE DE RÉSULTAT						
Produits des activités ordinaires	7 403	4 761		1 353	51	13 568
Moins : interbranche	(565)	(10)		(13)	(4)	(592)
PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES	6 838	4 751		1 340	47	12 976
Résultat d'exploitation avant plus-values de cession, perte de valeur sur actifs, restructuration et autres	1 597	357		132	(47)	2 039
Plus- (moins-) values de cession	50	18			20	88
Autres produits (charges) d'exploitation	(80)	(9)			(77)	(166)
<i>Dont dépréciation de goodwill et autres actifs</i>	<i>(55)</i>	<i>(1)</i>			<i>(52)</i>	<i>(108)</i>
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	1 567	366		132	(104)	1 961
Charges financières						(598)
Produits financiers						68
Quote-part dans les résultats des entreprises associées	40	5		13	6	64
Impôts						(247)
RÉSULTAT NET DES ACTIVITÉS POURSUIVIES						1 248
RÉSULTAT NET DES ACTIVITÉS CÉDÉES OU EN COURS DE CESSION			86			86
RÉSULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ						1 334
AUTRES INFORMATIONS						
Dotation aux amortissements des immobilisations	(507)	(187)		(65)	(25)	(784)
Autres produits (charges) sectoriels du résultat d'exploitation sans contrepartie de trésorerie	46	13		1	(8)	52
Investissements industriels	630	285		48	45	1 008
Capitaux investis	12 167	3 337	2 118	1 147	139	18 908
BILAN						
Actifs sectoriels	14 060	4 823	2 551	1 493	1 084	24 011
Actifs non alloués ^(a)						489
TOTAL ACTIF						24 500
Passifs sectoriels	1 657	970	656	279	1 688	5 250
Passifs non alloués ^(b)						19 250
TOTAL PASSIF						24 500

(a) Impôts différés actifs et instruments dérivés.

(b) Impôts différés passifs, passifs financiers y compris options de vente octroyées aux minoritaires et instruments dérivés et fonds propres de l'ensemble consolidé.

* Activité en cours de cession, cf. Note 3.

(b) Information sectorielle par zone géographique

	2006			2005			2004		
	PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES	INVESTIS- SEMENTS INDUSTRIELS	ACTIFS SECTORIELS	PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES	INVESTIS- SEMENTS INDUSTRIELS	ACTIFS SECTORIELS	PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES	INVESTIS- SEMENTS INDUSTRIELS	ACTIFS SECTORIELS
(MILLIONS D'EUROS)	(a)	(a)	(a)	(a)	(a)	(a)	(a)	(a)	(a)
EUROPE OCCIDENTALE	5 953	501	10 266	5 222	419	11 904	4 939	289	11 138
<i>dont :</i>									
France	2 524	255	3 047	2 224	185	3 065	2 081	139	2 688
Allemagne	224	14	509	207	13	723	204	18	976
Espagne	672	33	1 000	513	36	1 069	458	20	1 001
Royaume-Uni	1 387	127	3 100	1 293	129	3 334	1 229	67	3 088
AMÉRIQUE DU NORD	5 116	562	7 269	4 380	431	6 335	3 826	378	5 320
<i>dont :</i>									
États-Unis	3 216	430	6 165	2 773	319	5 285	2 440	286	4 543
Canada	1 900	132	1 104	1 607	112	1 050	1 386	92	777
BASSIN MÉDITERRANÉEN	807	74	1 240	655	70	1 324	523	39	1 082
EUROPE CENTRALE ET DE L'EST	1 014	112	1 552	752	69	1 370	599	59	1 268
AMÉRIQUE LATINE	796	74	1 446	687	100	1 463	570	61	1 029
AFRIQUE SUBSAHARIENNE	1 622	148	1 416	1 381	72	1 372	1 160	60	1 095
ASIE	1 601	168	3 561	1 413	152	3 660	1 359	122	3 079
TOTAL	16 909	1 639	26 750	14 490	1 313	27 428	12 976	1 008	24 011

(a) Des activités poursuivies.

Note 5 - Plus- et moins-values de cession

Le poste plus- et moins-values de cession se décompose comme suit :

	EXERCICES CLOS LE 31 DÉCEMBRE		
	2006	2005	2004
(MILLIONS D'EUROS)			
Plus- (moins-) values de cession de titres de filiales, coentreprises et entreprises associées	(5)	25	63
Plus- (moins-) values de cession d'actifs à long terme	33	15	25
PLUS- (MOINS-) VALUES DE CESSION	28	40	88

L'effet d'impôts sur plus- et moins-values de cession est précisé dans la Note 23 (a).

Note 6 - Autres produits et charges d'exploitation

Les autres produits et charges d'exploitation sont composés des éléments suivants :

(MILLIONS D'EUROS)	EXERCICES CLOS LE 31 DÉCEMBRE		
	2006	2005	2004
Dépréciations de goodwill ^(*)	(15)	(58)	(5)
Dépréciations d'actifs incorporels	-	-	(45)
Dépréciations d'actifs corporels	(8)	(7)	(53)
Autres dépréciations d'actifs	-	-	(5)
DÉPRÉCIATIONS D'ACTIFS	(23)	(65)	(108)
Coûts de restructuration ^(**)	(99)	(26)	(20)
Litiges	(27)	(21)	(22)
Autres produits d'exploitation	73	52	33
Autres charges d'exploitation	(46)	(45)	(49)
AUTRES PRODUITS (CHARGES) D'EXPLOITATION	(122)	(105)	(166)

(*) Les dépréciations de goodwill sont détaillées en Note 10 (c).

(**) Les coûts de restructuration sont détaillés en Note 25 (b).

Les "Autres produits d'exploitation" comprennent au 31 décembre 2006 un produit de 17 millions d'euros encaissé par l'Amérique du Nord lié à la redistribution aux cimentiers américains et mexicains de surtaxes imposées historiquement sur les importations de ciment mexicain vers les États-Unis d'Amérique. Cette redistribution fait suite à l'accord trouvé entre les deux gouvernements début 2006. Par ailleurs, une indemnité de 43 millions d'euros a été enregistrée en France suite à une décision de justice favorable.

Les "Autres charges d'exploitation" incluent au 31 décembre 2006 une charge de 29 millions d'euros liée aux stock-options de Lafarge North America (cf. Note 21).

Les "Autres produits d'exploitation" comprennent au 31 décembre 2005 un gain de 42 millions d'euros découlant du remboursement partiel de la pénalité versée en 1999 à l'État grec par Heracles, aux termes d'un

jugement de l'Union européenne relatif à une aide de l'État reçue au milieu des années 1980.

Les "Dépréciations d'actifs incorporels" incluent au 31 décembre 2004 une dépréciation exceptionnelle des droits de promotion immobilière pour un montant de 45 millions d'euros (estimé sur la base d'un rapport d'expert).

Les "Dépréciations d'actifs corporels" incluent au 31 décembre 2004 un amortissement exceptionnel de nos actifs cimentiers en Indonésie de 38 millions d'euros pour tenir compte des dégâts causés par le Tsunami le 26 décembre 2004.

Par ailleurs, les "Autres produits d'exploitation" incluent au 31 décembre 2004 un produit à recevoir estimé à 33 millions d'euros au titre des indemnités d'assurances couvrant ce sinistre.

L'impact sur l'impôt des autres produits et charges d'exploitation est précisé dans la Note 23 (a).

Note 7 - Produits et charges financiers

L'analyse des produits et charges financiers se présente comme suit :

(MILLIONS D'EUROS)	EXERCICES CLOS LE 31 DÉCEMBRE		
	2006	2005	2004
Charges financières d'intérêt ⁽¹⁾	(591)	(486)	(498)
Charges nettes sur dérivés de taux d'intérêt désignés comme instruments de couverture de flux de trésorerie transférés des autres réserves ⁽²⁾	(9)	(12)	(11)
Gains et pertes de change	(14)	(5)	(41)
Autres charges financières nettes	32	5	(48)
CHARGES FINANCIÈRES	(582)	(498)	(598)
Produits financiers d'intérêt ⁽³⁾	78	65	51
Dividendes reçus	19	18	17
PRODUITS FINANCIERS	97	83	68
PRODUITS (CHARGES) FINANCIERS NETS ^(*)	(485)	(415)	(530)
DONT PRODUITS (CHARGES) D'INTÉRÊT NETS ^{(1) + (2) + (3)}	(522)	(433)	(458)
<i>(*) Dont produits (charges) nets sur dérivés de change, de taux d'intérêt et de matières premières non documentés comme instruments de couverture</i>	(2)	-	(8)

Les charges financières s'entendent après déduction, pour un montant de 13 millions d'euros en 2006 (10 millions d'euros en 2005, 2 millions d'euros en 2004), d'intérêts capitalisés sur les emprunts destinés au financement des unités de production pendant la période de construction. Le taux d'intérêt utilisé pour la capitalisation est le taux effectif de l'emprunt dédié en

cas de financement spécifique ou le taux moyen d'intérêt de la dette de la filiale calculé à la fin de la période.

Les autres charges financières nettes incluent en 2006 la plus-value réalisée sur la cession de la participation résiduelle dans Materis (44 millions d'euros).

Note 8 - Quote-part dans les résultats des entreprises associées

La fraction du résultat net des entreprises associées déterminée d'après les règles de consolidation est reprise dans le compte de résultat consolidé du Groupe sur une ligne spécifique "quote-part dans les résultats des entreprises associées".

Le tableau ci-dessous présente la quote-part du Groupe dans les résultats des entreprises associées des activités poursuivies :

(MILLIONS D'EUROS)	EXERCICES CLOS LE 31 DÉCEMBRE		
	2006	2005	2004
Résultat d'exploitation avant plus-values de cession, perte de valeur sur actifs, restructuration et autres	57	48	100
Plus- (moins-) values de cession	-	1	-
Autres produits (charges) d'exploitation	-	-	(1)
Produits (charges) financiers	(7)	(3)	(6)
Impôts	(20)	(15)	(29)
QUOTE-PART DANS LES RÉSULTATS DES ENTREPRISES ASSOCIÉES	30	31	64

Note 9 - Résultats par action

Le calcul des résultats de base et dilué par action pour les activités poursuivies pour les exercices clos les 31 décembre 2006, 2005 et 2004 est présenté ci-dessous :

	EXERCICES CLOS LE 31 DÉCEMBRE		
	2006	2005	2004
NUMÉRATEUR (MILLIONS D'EUROS)			
RÉSULTAT DES ACTIVITÉS POURSUIVIES, PART DU GROUPE	1 375	998	959
Neutralisation des frais financiers sur OCEANE	-	46	48
RÉSULTAT DES ACTIVITÉS POURSUIVIES, PART DU GROUPE RETRAITÉ	1 375	1 044	1 007
DÉNOMINATEUR (EN MILLIERS D'ACTIONS)			
NOMBRE MOYEN D'ACTIONS	174 543	171 491	167 204
Effet dilutif des stock-options	2 308	590	575
Effet dilutif de l'emprunt convertible OCEANE	-	8 135	10 769
NOMBRE TOTAL D'ACTIONS POTENTIELLES DILUTIVES	2 308	8 725	11 344
NOMBRE MOYEN D'ACTIONS – DILUÉ	176 851	180 216	178 548
RÉSULTAT PAR ACTION DES ACTIVITÉS POURSUIVIES (EUROS)	7,88	5,82	5,74
RÉSULTAT DILUÉ PAR ACTION DES ACTIVITÉS POURSUIVIES (EUROS)	7,77	5,79	5,64

Dans la mesure où leur effet aurait été anti-dilutif, 3 267 et 4 727 milliers de stock-options ont été exclues du calcul du résultat dilué par action de 2005 et 2004,

respectivement. En 2006, aucune stock-option n'a été exclue du calcul du résultat dilué par action.

Note 10 - Goodwill

(a) Analyse de la variation des goodwill

Le tableau ci-dessous détaille l'analyse de la variation des goodwill par secteur d'activité :

(MILLIONS D'EUROS)	CIMENT	GRANULATS & BÉTON	TOITURE *	PLÂTRE	AUTRES	TOTAL
GOODWILL AU 1^{ER} JANVIER 2004	4 496	700	691	179	13	6 079
Acquisitions	38	65	8	16	-	127
Cessions	-	-	-	-	-	-
Réaffectation des goodwill provisoires ⁽ⁱ⁾	(16)	(6)	(2)	2	(1)	(23)
Dépréciation	(5)	-	(11)	-	-	(16)
Variation du goodwill lié aux options de vente octroyées aux minoritaires	-	-	-	-	21	21
Écarts de conversion	(167)	(24)	(4)	2	3	(190)
GOODWILL AU 31 DÉCEMBRE 2004	4 346	735	682	199	36	5 998
Montant brut au 1 ^{er} janvier 2005	4 350	735	693	199	36	6 013
Dépréciation cumulée	(4)	-	(11)	-	-	(15)
NET AU 1^{ER} JANVIER 2005	4 346	735	682	199	36	5 998
Acquisitions	115	34	1	2	-	152
Cessions	-	(3)	-	(3)	-	(6)
Réaffectation des goodwill provisoires ⁽ⁱ⁾	(2)	(2)	12	-	-	8
Dépréciation	(51)	-	(7)	(7)	-	(65)
Variation du goodwill lié aux options de vente octroyées aux minoritaires	-	-	-	-	90	90
Écarts de conversion	370	69	17	14	(1)	469
GOODWILL AU 31 DÉCEMBRE 2005	4 778	833	705	205	125	6 646
Montant brut au 1 ^{er} janvier 2006	4 837	833	723	212	125	6 730
Dépréciation cumulée	(59)	-	(18)	(7)	-	(84)
NET AU 1^{ER} JANVIER 2006	4 778	833	705	205	125	6 646
Acquisitions	1 079	640	-	85	(2)	1 802
Cessions	-	-	-	(3)	-	(3)
Réaffectation des goodwill provisoires ⁽ⁱ⁾	8	4	-	-	-	12
Dépréciation	-	-	-	(15)	-	(15)
Variation du goodwill lié aux options de vente octroyées aux minoritaires	176	-	-	-	(123)	53
Écarts de conversion	(220)	(76)	-	(10)	-	(306)
Reclassement en actifs en cours de cession	-	-	(705)	-	-	(705)
GOODWILL AU 31 DÉCEMBRE 2006	5 821	1 401	-	262	-	7 484
Montant brut au 31 décembre 2006	5 879	1 401	-	284	-	7 564
Dépréciation cumulée	(58)	-	-	(22)	-	(80)
NET AU 31 DÉCEMBRE 2006	5 821	1 401	-	262	-	7 484

(i) Les goodwill sont constatés à la date d'acquisition sur la base de l'allocation provisoire du prix d'acquisition. Le Groupe ajuste cette allocation provisoire au cours de la période d'allocation (n'excédant pas un an à compter de la date d'acquisition) pour refléter les valeurs finales de certains actifs et passifs comme les actifs industriels, les actifs incorporels, les avantages du personnel, les passifs éventuels et les soldes d'impôt courant et différé.

* Activité en cours de cession (cf. Note 3).

La dépréciation de goodwill pour les activités poursuivies se présente comme suit :

(MILLIONS D'EUROS)	EXERCICES CLOS LE 31 DÉCEMBRE		
	2006	2005	2004
Dépréciation de goodwill	15	58	5

(b) Acquisitions

Acquisition d'opérations cimentières dans la région du Yunnan (Chine)

En 2006, Lafarge a développé, par l'intermédiaire de Lafarge Shui On Cement, son activité Ciment en Chine en acquérant 80 % des actions de Yunnan Shui On Construction Materials Investment Holdings Ltd. ("Yunnan JV"). Yunnan JV possède cinq filiales cimentières distinctes : Yunnan State Property Cement Honghe Co., Ltd., Yunnan State Property Cement Dongjun Co., Ltd., Yunnan Kaixin Building Materials Industries Co. Ltd., Yunnan State Property Cement Chuxiong Co., Ltd. et Yunnan State Property Cement Kunming Co. Ltd. Le coût d'acquisition total de Yunnan JV et de ses filiales s'élève à 17 millions d'euros. Cet investissement a généré la consolidation d'une dette brute complémentaire de 76 millions d'euros.

Le goodwill provisoire résultant de cette transaction s'élève à 12 millions d'euros.

Acquisition d'activités Granulats en Pologne

En mai et juin 2006, Lafarge Pologne a acquis 100 % des actions de 3 sociétés intervenant dans l'exploitation de carrières, pour un montant total de 30 millions d'euros.

Les goodwill provisoires résultant de ces transactions s'élèvent à 16 millions d'euros.

Acquisition d'activités Granulats en Amérique du Nord

- En octobre 2006, Lafarge North America Inc. a acquis Western Sand & Gravel Inc., situé à Chicago, pour un montant total de 53 millions d'euros. Le goodwill provisoire résultant de cette transaction s'élève à 8 millions d'euros.
- En septembre 2006, Lafarge North America Inc. a acquis Sun State Rock & Materials Corporation Inc., situé en Arizona, pour un montant total de 26 millions d'euros. Le goodwill provisoire résultant de cette transaction s'élève à 2 millions d'euros.
- En janvier 2006, Lafarge North America Inc. a acquis les activités granulats de Rein Schultz & Dahl of Illinois Inc., situé à Chicago, pour un montant total de 58 millions d'euros. Le goodwill résultant de cette transaction s'élève à 39 millions d'euros.

Acquisition des minoritaires de Lafarge North America Inc.

Le 6 février 2006 le Groupe a annoncé son intention de lancer une offre d'achat en numéraire sur les 46,8 % du capital de Lafarge North America Inc. détenus par les actionnaires minoritaires. L'offre s'est concrétisée

le 16 mai 2006. À l'issue de cette opération, le Groupe détient 100 % des actions Lafarge North America Inc.

Les coûts supplémentaires directement attribuables à l'acquisition des intérêts minoritaires de Lafarge North America Inc. ont été intégrés au coût d'acquisition. Il s'agit essentiellement d'honoraires versés dans le cadre de missions juridiques, comptables et bancaires. Le coût d'acquisition net s'élève à environ 2,8 milliards d'euros.

Le goodwill résultant de cette transaction s'élève à 1,6 milliard d'euros.

Lafarge North America Inc. étant préalablement à cette opération consolidée selon la méthode d'intégration globale, la méthode reste inchangée au 31 décembre 2006.

Acquisition de Betecna

En décembre 2005, Lafarge Asland a acquis les 50 % d'intérêts non encore détenus dans Betecna, producteur portugais de granulats et de béton, pour un montant total de 41 millions d'euros (hors trésorerie acquise pour un montant de 9 millions d'euros). Betecna était consolidée par intégration proportionnelle en 2004 alors qu'elle est consolidée par intégration globale à fin 2005. Ce changement de méthode de consolidation n'a pas d'effet significatif sur les comptes du Groupe.

Le goodwill résultant de cette transaction s'élève à 14 millions d'euros.

Acquisition de Ritchie Corporation

En novembre 2005, Lafarge North America Inc., a acquis les activités granulats et béton prêt à l'emploi de la société Ritchie Corporation situées à Wichita, au Kansas, pour un montant de 43 millions d'euros.

Le goodwill résultant de cette transaction s'élève à 16 millions d'euros.

Acquisition des opérations cimentières de Shui On ("Shui On")

Le 11 août 2005, le Groupe et Shui On Construction And Materials Limited ("SOCAM") ont signé un accord de partenariat sous la forme d'une coentreprise visant à regrouper leurs opérations cimentières en Chine. SOCAM est un cimentier majeur du sud-ouest de la Chine. Le 9 novembre 2005, les deux parties ont constaté la réalisation des conditions qui rendent définitifs leurs accords et la coentreprise, appelée Lafarge Shui On Cement a été établie, détenue à 55 % par le Groupe. Selon les accords de partenariat, le contrôle de Lafarge Shui On Cement est exercé conjointement par le Groupe et SOCAM ; les décisions stratégiques, financières et opérationnelles liées à l'activité requièrent le consentement des deux parties. En conséquence, la coentreprise est, selon le

principe comptable décrit en Note 2 (b) consolidée selon la méthode proportionnelle sur la base du pourcentage de détention du Groupe dans la société (55 %).

La valeur d'apport de Shui On dans la coentreprise Lafarge Shui On Cement s'élève à 137 millions d'euros, soit 75 millions d'euros au niveau du Groupe. Cette acquisition a été comptabilisée selon la méthode de l'acquisition. Le coût d'acquisition a été alloué aux actifs et passifs acquis sur la base des justes valeurs estimées. L'affectation du coût d'acquisition est la suivante :

(MILLIONS D'EUROS)	
Coût d'acquisition	75
Juste valeur des actifs et des passifs acquis	(72)
GOODWILL	3

Acquisition de Cementos Esfera

En juin 2005, Lafarge Asland a acquis 75 % des actions de Cementos Esfera, une station de broyage de ciment située en Espagne pour un montant de 32 millions d'euros (hors trésorerie acquise pour un montant de 2 millions d'euros).

Le goodwill résultant de cette transaction s'élève à 24 millions d'euros.

Acquisition de minoritaires dans nos sociétés asiatiques

En janvier 2005, Lafarge a procédé au rachat des participations minoritaires détenues par le State of Wisconsin Investment Board dans les activités cimentières en Corée du Sud, en Inde et au Japon. Cette transaction comprend :

- l'acquisition de 20,3 % de titres complémentaires de la filiale coréenne Lafarge Halla Cement pour un montant de 88 millions d'euros ;
- l'acquisition de 23,6 % de titres complémentaires de la filiale indienne Lafarge India Private Ltd. pour un montant de 14 millions d'euros ;
- l'acquisition de 43 % de titres complémentaires de la holding Lafarge Japan Holdings qui détient 39,4 % de Lafarge Aso Cement pour un montant de 5 millions d'euros.

Acquisition de Cementos Selva Alegre

En décembre 2004, Lafarge Asland a acquis 98,6 % des actions de Cementos Selva Alegre, un important producteur de ciment en Équateur pour un montant de 100 millions d'euros (hors trésorerie acquise de 9 millions d'euros).

Le goodwill résultant de cette transaction s'élève à 54 millions d'euros.

La société Cementos Selva Alegre est consolidée depuis le 1^{er} janvier 2005.

Acquisition de Hupfer Holding AG

En mai 2004, la société Financière Granulats a acquis 100 % des titres de Hupfer Holding AG, pour un montant de 69 millions d'euros.

Le groupe Hupfer intervient principalement dans les activités d'extraction de granulats et de fabrication de béton prêt à l'emploi, essentiellement en Suisse et en France.

Le goodwill résultant de cette transaction s'élève à 29 millions d'euros.

Acquisition de minoritaires de Lafarge Gypsum in Asia

En mai 2004, Lafarge Gypsum International a acquis les 14,21 % de Lafarge Gypsum in Asia non encore détenus pour environ 34 millions d'euros, portant ainsi la participation du groupe dans la coentreprise Lafarge Boral Gypsum in Asia à 50 %.

Le goodwill résultant de cette transaction s'élève à 15 millions d'euros.

Acquisition de The Concrete Company

En avril 2004, la société Lafarge Building Materials Inc., filiale à 100 % de Blue Circle North America a acquis les activités ciment et béton prêt à l'emploi de la société The Concrete Company situées dans la région du Sud-Est des États-Unis pour un montant de 87 millions d'euros.

Le goodwill résultant de cette transaction s'élève à 35 millions d'euros.

Acquisition de minoritaires de Lafarge Halla Cement

En janvier 2004, Lafarge a acquis 10,2 % des actions de Lafarge Halla Cement, société cimentière basée en Corée du Sud, pour un montant de 57 millions d'euros (hors trésorerie acquise pour un montant de 41 millions d'euros).

Cette société est consolidée par intégration globale depuis l'exercice 2004 alors qu'elle était consolidée par intégration proportionnelle précédemment. Ce changement de méthode de consolidation n'a pas d'effet significatif sur les comptes du groupe.

Cette acquisition n'a pas généré de goodwill.

Autres acquisitions

Au cours des exercices 2006, 2005 et 2004, le groupe a réalisé d'autres acquisitions de moindre importance que celles décrites ci-dessus. Le coût global de ces acquisitions représente 93 millions d'euros au 31 décembre 2006, 183 millions d'euros au 31 décembre 2005 et 101 millions d'euros au 31 décembre 2004.

(c) Test de perte de valeur des goodwill

La méthodologie appliquée par le Groupe pour effectuer les tests annuels de perte de valeur des goodwill est décrite en Note 2 (I).

Le montant de goodwill constaté dans les comptes consolidés du Groupe est alloué à des unités génératrices de trésorerie (UGT) telles que définies en Note 2 (I) (correspondant généralement à une activité dans un pays).

Les taux d'actualisation sont des taux après impôt appliqués à des flux de trésorerie après impôt. L'utilisation de ces taux donne des valeurs recouvrables identiques à celles qui seraient obtenues en utilisant des taux avant impôt appliqués à des flux de trésorerie avant impôt, comme requis par IAS 36 "Dépréciations d'actifs".

Les taux d'actualisation et de croissance à l'infini en monnaie forte utilisés pour la valorisation de la principale UGT pour l'approche par flux de trésorerie ainsi que le montant de goodwill associé sont les suivants :

UNITÉ GÉNÉRATRICE DE TRÉSORERIE	AU 31 DÉCEMBRE								
	2006			2005			2004		
	VALEUR DU GOODWILL ASSOCIÉ (MILLIONS D'EUROS)	TAUX D'ACTUALISATION	TAUX DE CROISSANCE À L'INFINI	VALEUR DU GOODWILL ASSOCIÉ (MILLIONS D'EUROS)	TAUX D'ACTUALISATION	TAUX DE CROISSANCE À L'INFINI	VALEUR DU GOODWILL ASSOCIÉ (MILLIONS D'EUROS)	TAUX D'ACTUALISATION	TAUX DE CROISSANCE À L'INFINI
Ciment Royaume-Uni	1 055	7,8 %	2,0 %	1 032	6,8 %	2,0 %	998	7,8 %	2,0 %

Au 31 décembre 2006, les goodwill de ciment Amérique du Nord (1 583 millions d'euros) et de granulats et béton Amérique du Nord (1 002 millions d'euros) ont été testés sur la base de la méthode des multiples de marché.

Les goodwill alloués aux autres UGT représentent individuellement des montants inférieurs à 10 % de la valeur totale du goodwill.

Les principales hypothèses utilisées dans l'évaluation des UGT sont comprises dans les intervalles suivants :

	AU 31 DÉCEMBRE		
	2006	2005	2004
Multiple de résultat d'exploitation avant plus-values de cession, perte de valeur sur actifs, restructuration et autres et avant prise en compte des dépréciations et des amortissements (approche juste valeur)	7,8 – 9,4	6,2 – 7,9	6,6 – 7,1
Taux d'actualisation (approche valeur d'utilité)	7,4 % – 9,5 %	6,7 % – 9,9 %	7,2 % – 10,2 %
Taux de croissance à l'infini (approche valeur d'utilité)	2,0 %	1,5 % – 2,0 %	1,5 % – 2,0 %

Dans le cadre des tests de dépréciation, les taux d'actualisation et de croissance à l'infini utilisés pour l'évaluation des principales UGT présentant un risque de dépréciation sont les suivants :

UNITÉ GÉNÉRATRICE DE TRÉSORERIE	AU 31 DÉCEMBRE					
	2006		2005		2004	
	TAUX D'ACTUALISATION	TAUX DE CROISSANCE À L'INFINI	TAUX D'ACTUALISATION	TAUX DE CROISSANCE À L'INFINI	TAUX D'ACTUALISATION	TAUX DE CROISSANCE À L'INFINI
Ciment Royaume-Uni	7,8 %	2,0 %	6,8 %	2,0 %	7,8 %	2,0 %
Ciment Philippines	9,5 %	2,0 %	9,9 %	2,0 %	10,2 %	2,0 %
Ciment Grèce	7,5 %	2,0 %	6,8 %	2,0 %	7,3 %	2,0 %
Ciment Malaisie	8,5 %	2,0 %	7,8 %	2,0 %	8,1 %	2,0 %

Au 31 décembre 2006, la sensibilité des valeurs recouvrables à une modification d'un point du taux d'actualisation ou de croissance à l'infini est la suivante :

UNITÉ GÉNÉRATRICE DE TRÉSORERIE <i>(MILLIONS D'EUROS)</i>	ÉCART ENTRE LA VALEUR RECOURVABLE ET LA VALEUR COMPTABLE	IMPACT D'UNE AUGMENTATION/DIMINUTION D'UN POINT DE			
		TAUX D'ACTUALISATION		TAUX DE CROISSANCE À L'INFINI	
		+ 1 PT	- 1 PT	+ 1 PT	- 1 PT
Ciment Royaume-Uni	15	(243)	340	53	(40)
Ciment Philippines	238	(97)	128	37	(28)
Ciment Grèce	204	(150)	216	49	(35)
Ciment Malaisie	113	(82)	113	21	(14)

La somme des goodwill associés à ces UGT s'élève à 2 100 millions d'euros.

Le Groupe a pris en considération les risques potentiels spécifiques à l'activité et les sensibilités détaillées ci-dessus. Sur la base de cette analyse, le Groupe n'a pas comptabilisé de dépréciation de goodwill pour les UGT ci-dessus.

En 2006, le Groupe a reconnu une dépréciation de goodwill sur l'UGT Plâtre Pologne (15 millions d'euros). Cette dépréciation a été déterminée sur la base de la valeur d'utilité de cette UGT.

En 2005, le groupe a reconnu des dépréciations de goodwill sur les UGT Ciment Philippines (50 millions d'euros) et Plâtre Allemagne (7 millions d'euros). Ces dépréciations ont été déterminées sur la base des valeurs d'utilité de ces UGT.

En 2004, le Groupe a reconnu une dépréciation de goodwill sur l'UGT Ciment Indonésie (4 millions d'euros). Cette dépréciation a été déterminée sur la base des valeurs d'utilité de ces UGT.

Note 11 - Immobilisations incorporelles

<i>(MILLIONS D'EUROS)</i>	2006	2005	2004
VALEUR NETTE COMPTABLE AU 1^{ER} JANVIER	355	308	300
Acquisitions	97	81	41
Cessions	(4)	(2)	(4)
Amortissements	(66)	(64)	(46)
Dépréciations	-	-	(47)
Principales acquisitions par regroupement d'entreprises	33	10	-
Autres variations	49	(10)	71
Écarts de conversion	(25)	32	(7)
Reclassement en actifs en cours de cession	(13)	-	-
VALEUR NETTE COMPTABLE AU 31 DÉCEMBRE	426	355	308

La dotation aux amortissements relative aux immobilisations incorporelles et la dépréciation des actifs pour les activités poursuivies se présentent comme suit :

(MILLIONS D'EUROS)	EXERCICES CLOS LE 31 DÉCEMBRE		
	2006	2005	2004
Dotation aux amortissements	66	53	36
Dépréciations d'actifs	-	-	45
TOTAL	66	53	81

Aucune reprise de perte de valeur n'a été constatée sur les exercices présentés.

Les immobilisations incorporelles se décomposent comme suit :

(MILLIONS D'EUROS)	AU 31 DÉCEMBRE								
	2006 *			2005			2004		
	VALEUR BRUTE	AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS CUMULÉS	VALEUR NETTE	VALEUR BRUTE	AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS CUMULÉS	VALEUR NETTE	VALEUR BRUTE	AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS CUMULÉS	VALEUR NETTE
Logiciels	376	201	175	356	204	152	265	158	107
Droits de promotion immobilière	109	64	45	107	60	47	103	56	47
Droits d'exploitation des carrières	115	32	83	103	34	69	117	31	86
Autres immobilisations incorporelles	183	60	123	150	63	87	148	80	68
TOTAL	783	357	426	716	361	355	633	325	308

* Des activités poursuivies seulement.

Pour les périodes présentées, les " Autres immobilisations incorporelles " ne comprennent que des actifs à durée d'utilité finie.

Note 12 - Immobilisations corporelles

(a) Variation des immobilisations corporelles

(MILLIONS D'EUROS)	TERRAINS DE CARRIÈRES ET AUTRES TERRAINS	BÂTIMENTS	MATÉRIEL, ÉQUIPEMENTS, ET INSTALLATIONS	IMMOBILISATIONS EN COURS	TOTAL AVANT SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	TOTAL
Valeur brute au 1 ^{er} janvier 2004	1 886	2 961	13 271	641	18 759		
Amortissements cumulés	(289)	(1 511)	(6 521)	(14)	(8 335)		
VALEUR NETTE COMPTABLE AU 1^{ER} JANVIER 2004	1 597	1 450	6 750	627	10 424	(118)	10 306
Acquisitions	54	42	208	788	1 092	-	1 092
Cessions	(20)	(17)	(56)	(7)	(100)	-	(100)
Principales acquisitions par regroupement d'entreprises	60	32	315	2	409	-	409
Autres variations de périmètre	2	33	20	2	57	-	57
Amortissements	(52)	(129)	(675)	-	(856)	4	(852)
Dépréciations	-	-	(59)	(5)	(64)	-	(64)
Autres variations	39	46	634	(755)	(36)	2	(34)
Écarts de conversion	(36)	(17)	(152)	(18)	(223)	(4)	(227)
VALEUR NETTE COMPTABLE AU 31 DÉCEMBRE 2004	1 644	1 440	6 985	634	10 703	(116)	10 587
Valeur brute au 31 décembre 2004	1 970	3 025	13 877	644	19 516		
Amortissements cumulés	(326)	(1 585)	(6 892)	(10)	(8 813)		
VALEUR NETTE COMPTABLE AU 1^{ER} JANVIER 2005	1 644	1 440	6 985	634	10 703	(116)	10 587
Acquisitions	72	36	384	881	1 373	-	1 373
Cessions	(12)	(9)	(51)	(3)	(75)	-	(75)
Principales acquisitions par regroupement d'entreprises	5	15	156	18	194	-	194
Autres variations de périmètre	31	44	(89)	30	16	-	16
Amortissements	(70)	(140)	(703)	-	(913)	4	(909)
Dépréciations	(5)	-	(15)	-	(20)	-	(20)
Autres variations	35	288	323	(661)	(15)	2	(13)
Écarts de conversion	142	125	687	70	1 024	(6)	1 018
VALEUR NETTE COMPTABLE AU 31 DÉCEMBRE 2005	1 842	1 799	7 677	969	12 287	(116)	12 171
Valeur brute au 31 décembre 2005	2 258	3 494	15 419	976	22 147		
Amortissements cumulés	(416)	(1 695)	(7 742)	(7)	(9 860)		

(MILLIONS D'EUROS)	TERRAINS DE CARRIÈRES ET AUTRES TERRAINS	BÂTIMENTS	MATÉRIEL, ÉQUIPEMENTS, ET INSTALLATIONS	IMMOBILISATIONS EN COURS	TOTAL AVANT SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	TOTAL
VALEUR NETTE COMPTABLE AU 1^{ER} JANVIER 2006	1 842	1 799	7 677	969	12 287	(116)	12 171
Acquisitions	75	62	256	1 149	1 542		1 542
Cessions	(28)	(16)	(37)	(4)	(85)		(85)
Principales acquisitions par regroupement d'entreprises	26	11	53	73	163		163
Autres variations de périmètre	(5)	(3)	(8)	(11)	(27)		(27)
Amortissements	(68)	(118)	(687)	-	(873)	7	(866)
Dépréciations	(2)	(1)	(5)	-	(8)		(8)
Autres variations	32	223	723	(993)	(15)		(15)
Écarts de conversion	(82)	(54)	(374)	(71)	(581)	(7)	(588)
Reclassement en actifs en cours de cession	(153)	(245)	(640)	(71)	(1 109)	5	(1 104)
VALEUR NETTE COMPTABLE AU 31 DÉCEMBRE 2006	1 637	1 658	6 958	1 041	11 294	(111)	11 183
Valeur brute au 31 décembre 2006	2 069	3 107	13 826	1 081	20 083		
Amortissements cumulés	(432)	(1 449)	(6 868)	(40)	(8 789)		

(b) Amortissements et dépréciations

La dotation aux amortissements relative aux immobilisations corporelles et la dépréciation des actifs pour les activités poursuivies se présentent comme suit :

(MILLIONS D'EUROS)	EXERCICES CLOS LE 31 DÉCEMBRE		
	2006	2005	2004
Dotation aux amortissements	866	796	753
Dépréciations d'actifs	8	7	53
TOTAL	874	803	806

Aucune reprise de perte de valeur n'a été constatée sur les exercices présentés.

(c) Location-financement

La valeur brute des immobilisations corporelles comprend 105 millions d'euros d'immobilisations en location-financement pour l'exercice clos le 31 décembre 2006 (67 millions d'euros au 31 décembre 2005, 59 millions d'euros au 31 décembre 2004). La dette résiduelle correspondante s'élève à 63 millions d'euros pour l'exercice clos le 31 décembre 2006 (35 millions d'euros au 31 décembre 2005, 34 millions d'euros au 31 décembre 2004).

Note 13 - Participations dans des entreprises associées**(a) Variation des participations dans des entreprises associées**

(MILLIONS D'EUROS)	2006	2005	2004
AU 1^{ER} JANVIER	376	372	599
Quote-part dans les résultats des entreprises associées	30	38	74
Dividendes reçus des participations dans des entreprises associées	(20)	(28)	(20)
Acquisitions ou augmentations de capital	10	10	4
Cessions et diminutions de pourcentages d'intérêts	-	(3)	(286)
Changement de méthode de consolidation	11	(13)	6
Reclassement en actifs en cours de cession	(143)	-	-
Autres	(11)	-	(5)
AU 31 DÉCEMBRE	253	376	372

La quote-part dans les résultats des entreprises associées pour les activités poursuivies se monte à 31 millions d'euros en 2005 et 64 millions d'euros en 2004.

(b) Information relative au bilan et au compte de résultat des entreprises associées**Information relative au bilan (à 100 %)**

(MILLIONS D'EUROS)	AU 31 DÉCEMBRE		
	2006 *	2005	2004
Actif non courant	752	969	896
Actif courant	503	642	553
TOTAL ACTIF	1 255	1 611	1 449
Fonds propres	537	772	691
Passif non courant	268	216	211
Passif courant	450	623	547
TOTAL PASSIF	1 255	1 611	1 449

* Des activités poursuivies seulement.

Information relative au compte de résultat des activités poursuivies (à 100 %)

(MILLIONS D'EUROS)	EXERCICES CLOS LE 31 DÉCEMBRE		
	2006	2005	2004
Produits des activités ordinaires	881	721	1 577
Résultat d'exploitation avant plus-values de cession, perte de valeur sur actifs, restructuration et autres	173	118	269
Résultat d'exploitation	175	121	267
Résultat net de l'ensemble consolidé	58	78	172

Note 14 - Participations dans des coentreprises

Le Groupe détient des intérêts dans des coentreprises (cf. Note 37). Comme indiqué dans la Note 2 (b), ces participations sont consolidées suivant la méthode de l'intégration proportionnelle.

L'impact de l'intégration proportionnelle de ces participations dans des coentreprises sur les états financiers consolidés du Groupe est résumé dans les tableaux ci-dessous :

Impact sur le bilan

(MILLIONS D'EUROS)	AU 31 DÉCEMBRE		
	2006 *	2005	2004
Actif non courant	1 267	1 416	971
Actif courant	523	516	476
Passif non courant	265	291	235
Passif courant	414	368	247

* Des activités poursuivies seulement.

Impact sur le compte de résultat des activités poursuivies

(MILLIONS D'EUROS)	EXERCICES CLOS LE 31 DÉCEMBRE		
	2006	2005	2004
Produits des activités ordinaires	856	716	735
Résultat d'exploitation avant plus-values de cession, perte de valeur sur actifs, restructuration et autres	163	143	131
Résultat d'exploitation	166	142	89
Résultat de l'ensemble consolidé	121	124	62

Note 15 - Autres actifs financiers

Les autres actifs financiers se présentent comme suit :

(MILLIONS D'EUROS)	AU 31 DÉCEMBRE		
	2006 *	2005	2004
Prêts et créances à plus d'un an	154	153	112
Actifs financiers disponibles à la vente	628	444	547
Charges de retraite payées d'avance	31	15	3
Trésorerie soumise à restrictions	17	14	34
TOTAL	830	626	696

* Des activités poursuivies seulement.

Le tableau ci-dessous présente une information résumée sur le principal actif financier disponible à la vente détenu par le Groupe, pour lequel existe une cotation, les titres Cimpor :

(MILLIONS D'EUROS)	AU 31 DÉCEMBRE		
	2006	2005	2004
COÛT D'ACQUISITION	392	392	392
Dépréciations cumulées définitives comptabilisées en résultat	(4)	(4)	(4)
Gains latents	146	7	-
Pertes latentes	-	-	(35)
VALEUR DE MARCHÉ	534	395	353

La variation des gains et pertes latents sur les actifs financiers disponibles à la vente a été comptabilisée dans les "autres réserves". Cette variation représente une augmentation des capitaux propres part du Groupe de 139 millions d'euros en 2006, 42 millions d'euros en 2005 et de 9 millions d'euros en 2004.

En 2000, le Groupe avait acquis 9,99 % des actions ordinaires de Cimpor (producteur cimentier portugais) pour un prix de 319 millions d'euros, soit une moyenne de 4,75 euros par titre. La valeur de marché de cette participation a décliné dans le temps, atteignant au 31 décembre 2002 une valeur de 214 millions d'euros. En décembre 2003, le Groupe achetait 2,65 % complémentaires des titres de Cimpor à un prix de

4,06 euros l'action, portant ainsi sa participation dans le capital de Cimpor à 12,64 %. La valeur de marché de cette participation est évaluée, sur la base du cours de bourse, à 534 millions d'euros au 31 décembre 2006, soit 142 millions d'euros au-dessus du coût historique d'acquisition (392 millions d'euros comme indiqué ci-dessus).

En avril 2006, nous avons vendu notre participation de 7,27 % dans Materis Holding Luxembourg S.A. Pour le Groupe, le montant net de cette opération s'est élevé à 44 millions d'euros. Nous n'avons plus aucune participation dans Materis Holding Luxembourg S.A. ni dans le groupe Materis en général.

Note 16 - Stocks et travaux en cours

Les stocks et travaux en cours se présentent comme suit :

(MILLIONS D'EUROS)	AU 31 DÉCEMBRE		
	2006 *	2005	2004
Matières premières	365	382	310
Travaux en cours	16	16	11
Produits finis et semi-finis	710	893	742
Pièces détachées et fournitures	643	708	586
STOCKS BRUTS	1 734	1 999	1 649
Provisions	(115)	(142)	(140)
STOCKS NETS	1 619	1 857	1 509

* Des activités poursuivies seulement.

La provision pour stocks et produits en cours concerne essentiellement les pièces détachées et fournitures (93 millions d'euros au 31 décembre 2006, 88 millions d'euros au 31 décembre 2005 et 84 millions d'euros au 31 décembre 2004).

Note 17 - Clients et comptes rattachés

Les clients et comptes rattachés se présentent comme suit :

(MILLIONS D'EUROS)	AU 31 DÉCEMBRE		
	2006 *	2005	2004
Clients et comptes rattachés bruts	2 868	2 940	2 454
Provisions pour créances douteuses	(194)	(203)	(190)
CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS NETS	2 674	2 737	2 264

* Des activités poursuivies seulement.

La variation des provisions pour créances douteuses s'analyse comme suit :

(MILLIONS D'EUROS)	2006	2005	2004
AU 1^{ER} JANVIER	(203)	(190)	(196)
Dotations de l'exercice ^(a)	(51)	(52)	(58)
Utilisations de l'exercice	31	42	43
Reprises sans objet ^(a)	7	16	17
Autres variations	1	(3)	2
Écarts de conversion	8	(16)	2
Reclassement en actifs en cours de cession	13	-	-
AU 31 DÉCEMBRE	(194)	(203)	(190)

(a) Dont dotations de l'exercice nettes des reprises sans objet sur les activités poursuivies.

33 38

Programmes de cession de créances (Titrisation)

En janvier 2000, le Groupe a conclu des programmes pluriannuels de cession de créances commerciales, sans recours, sous forme de titrisation. Le programme a été reconduit en 2005 en France pour une période de 5 ans.

Dans le cadre de ces contrats, les filiales ont convenu de vendre, sur une base renouvelable, certaines de leurs créances clients. Conformément aux dispositions des contrats, les filiales ne conservent pas le contrôle sur les créances cédées et il n'existe aucun droit ou obligation de racheter les créances cédées. Dans ces contrats, l'acheteur des créances, pour assurer son risque, ne finance qu'une partie des créances qui lui sont cédées, comme usuellement pratiqué dans le cadre de transactions commerciales similaires. Ainsi, les risques et avantages ne pouvant être considérés comme intégralement transférés, les créances clients ne peuvent

pas être déconsolidées et ces opérations sont traitées comme un financement sécurisé.

Le poste " Clients et comptes rattachés " comprend donc un encours de créances cédées pour un montant de 265 millions d'euros au 31 décembre 2006 (265 millions d'euros au 31 décembre 2005, 210 millions d'euros au 31 décembre 2004).

La part à moins d'un an des passifs financiers comprend 230 millions d'euros au titre de ces programmes au 31 décembre 2006 (230 millions d'euros au 31 décembre 2005, 183 millions d'euros au 31 décembre 2004).

Les programmes font l'objet de dépôts subordonnés s'élevant à 35 millions d'euros au 31 décembre 2006 (35 millions d'euros au 31 décembre 2005, 27 millions d'euros au 31 décembre 2004).

Le Groupe ne détient pas de titres des véhicules de titrisation.

Note 18 - Autres débiteurs

Les autres débiteurs se décomposent comme suit :

(MILLIONS D'EUROS)	AU 31 DÉCEMBRE		
	2006 *	2005	2004
État impôts et taxes	303	281	169
Charges constatées d'avance	126	120	106
Intérêts à recevoir	29	36	18
Autres	668	488	434
AUTRES DÉBITEURS	1 126	925	727

* Des activités poursuivies seulement.

Le poste "Autres" inclut notamment des créances d'assurance, des dépôts court terme, des indemnités à recevoir et des avances payées à des fournisseurs d'immobilisations corporelles.

Note 19 - Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie du Groupe, qui ressort à 1 155 millions d'euros au 31 décembre 2006, comprend des valeurs mobilières de placement pour un montant de 165 millions d'euros, évaluées à leur juste valeur.

capital réservée aux salariés. Le produit de l'émission s'est élevé à environ 31 millions d'euros et une prime complémentaire de 2 millions d'euros a été constatée en contrepartie de la charge compensatoire sans contrepartie de trésorerie relative à ce plan comptabilisée dans le compte de résultat du Groupe en 2005 (comme décrit en Note 21 (a)).

Note 20 - Capitaux propres part du Groupe

(a) Capital

Au 31 décembre 2006, le capital social est composé de 176 625 142 actions d'un nominal de 4 euros chacune.

Compte tenu des droits de vote double qui sont conférés aux actions détenues depuis plus de deux ans, le nombre total de droits de vote théoriques attachés au capital est, au 31 décembre 2006, de 189 568 889.

(b) Augmentation de capital

Le 15 juillet 2005, le Groupe a procédé à l'émission de 576 125 actions dans le cadre d'une augmentation de

(c) Dividendes

Le tableau ci-dessous présente le montant du dividende par action payé par le Groupe au titre des exercices 2004 et 2005 ainsi que le montant par action au titre de l'exercice 2006 proposé par le Conseil d'administration pour approbation en Assemblée générale ordinaire le 3 mai 2007. Tout actionnaire qui justifie, à la clôture d'un exercice, d'une inscription nominative depuis deux ans au moins et du maintien de celle-ci à la date de mise en paiement du dividende versé au titre dudit exercice, bénéficie d'une majoration du dividende revenant aux actions ainsi inscrites, égale à 10 % du dividende versé aux autres actions. Le nombre d'actions éligibles à ces majorations ne peut excéder, pour un même actionnaire, 0,5 % du capital social à la date de clôture de l'exercice considéré.

(EUROS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)	2006 *	2005	2004
Dividende total payé (en millions)	530	447	408
Dividende par action	3,00	2,55	2,40
Dividende majoré par action	3,30	2,80	2,64

* Dividende proposé. Dans la mesure où ce dividende est soumis à l'approbation de l'Assemblée générale, il n'a pas été considéré comme une dette dans les états financiers au 31 décembre 2006.

(d) Autres réserves

L'analyse du mouvement des autres réserves est la suivante :

(MILLIONS D'EUROS)	2006				2005				2004			
	COUVER- TURE DE FLUX DE TRÉSO- RERIE	ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES À LA VENTE, NETS D'IMPÔT	COMPOSANTE CAPITAUX PROPRES DES INSTRUMENTS HYBRIDES, NETTE D'IMPÔT	TOTAL	COUVER- TURE DE FLUX DE TRÉSO- RERIE	ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES À LA VENTE, NETS D'IMPÔT	COMPOSANTE CAPITAUX PROPRES DES INSTRUMENTS HYBRIDES, NETTE D'IMPÔT	TOTAL	COUVER- TURE DE FLUX DE TRÉSO- RERIE	ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES À LA VENTE, NETS D'IMPÔT	COMPOSANTE CAPITAUX PROPRES DES INSTRUMENTS HYBRIDES, NETTE D'IMPÔT	TOTAL
AU 1 ^{ER} JANVIER	(7)	4	73	70	(17)	(24)	73	32	(58)	(29)	73	(14)
Transfert au compte de résultat	9	-	-	9	12	-	-	12	11	-	-	11
Variations de juste valeur constatées en capitaux propres	(47)	145	(73) *	25	4	42	-	46	50	9	-	59
Variation nette d'impôt différé	14	2	-	16	(6)	(14)	-	(20)	(20)	(4)	-	(24)
AU 31 DÉCEMBRE	(31)	151	-	120	(7)	4	73	70	(17)	(24)	73	32

* Reclassement de la composante capitaux propres de l'Océane en réserves.

Note 21 - Paiements fondés sur des actions

(a) Charges constatées relativement aux paiements fondés sur des actions

Le Groupe enregistre une charge compensatoire au titre des paiements fondés sur des actions, analysée comme suit :

(MILLIONS D'EUROS)	EXERCICES CLOS LE 31 DÉCEMBRE		
	2006	2005	2004
Plans de stock-options	59	23	14
Augmentations de capital réservées aux salariés	-	14	1
CHARGE CONSTATÉE AU TITRE DES PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS	59	37	15

La charge relative aux plans de stock-options constatée en 2004 comprend principalement 25 % de la juste valeur des options octroyées en 2002 et 2003 (du fait de la période de 4 ans d'acquisition des droits). En 2005, elle comprend 25 % de la juste valeur des options octroyées en 2002, 2003 et 2004 du fait des dispositions transitoires d'IFRS 2 décrites en Note 2 (v). En 2006, cette charge comprend l'amortissement de la juste valeur de tous les plans en cours et non encore exerçables, pour un montant de 30 millions d'euros.

Par ailleurs, dans le cadre du rachat des minoritaires de LNA, les options restantes en date du 12 mai ont été rachetées, après déblocage le cas échéant, à leur valeur intrinsèque (calculée comme la différence entre le prix d'exercice et le prix offert par le Groupe), l'intégralité de la juste valeur restant à amortir a été enregistrée pour un montant de 29 millions d'euros.

La charge relative aux plans de stock-options est constatée au compte de résultat comme suit :

(MILLIONS D'EUROS)	EXERCICES CLOS LE 31 DÉCEMBRE		
	2006	2005	2004
Coût des biens vendus	7	7	3
Frais administratifs et commerciaux	23	30	12
Autres produits et charges d'exploitation	29	-	-
CHARGE CONSTATÉE AU TITRE DES PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS	59	37	15

La charge compensatoire non reconnue au titre des options octroyées et non encore exerçables, s'élève à 49 millions d'euros qui seront comptabilisés au fur et à mesure de l'acquisition des droits de 2007 à 2010.

(b) Stock-options octroyées aux salariés

Description des principaux plans

Lafarge S.A. octroie des options d'achat ou de souscription d'actions. Ces options sont attribuées aux cadres dirigeants et aux cadres supérieurs ainsi qu'aux cadres

ou autres salariés qui ont contribué de façon remarquable aux performances du Groupe. Le prix d'exercice des options est proche de la valeur de marché des actions à la date d'attribution. Les options sont attribuées pour dix ans. La période d'acquisition des droits varie de zéro à cinq ans.

Par ailleurs, comme déjà mentionné en (a), les plans de stock-options antérieurement maintenus par Lafarge North America ont été rachetés à l'issue de l'opération de rachat des minoritaires le 12 mai 2006.

Information relative aux plans de stock-options

Plans de stock-options de Lafarge S.A.

L'information relative aux options accordées par Lafarge S.A. est synthétisée dans le tableau ci-dessous :

	2006		2005		2004	
	OPTIONS	PRIX D'EXERCICE MOYEN PONDÉRÉ (EUROS)	OPTIONS	PRIX D'EXERCICE MOYEN PONDÉRÉ (EUROS)	OPTIONS	PRIX D'EXERCICE MOYEN PONDÉRÉ (EUROS)
OPTIONS RESTANTES AU 1^{ER} JANVIER	7 917 523	76,83	7 309 902	74,87	6 866 077	74,29
Options octroyées	817 075	97,67	1 278 155	72,63	690 792	70,81
Options exercées	(1 076 977)	69,40	(543 602)	44,41	(239 658)	47,56
Options annulées	(156 327)	80,03	(126 932)	60,55	(7 309)	48,62
OPTIONS RESTANTES AU 31 DÉCEMBRE	7 501 294	80,10	7 917 523	76,83	7 309 902	74,87
OPTIONS EXERÇABLES AU 31 DÉCEMBRE	3 516 479	85,46	3 700 765	80,20	2 596 802	64,05
COURS MOYEN DE L'ACTION À LA DATE D'EXERCICE DES OPTIONS		101,69		73,51		71,09
COURS MOYEN DE L'ACTION À LA DATE D'OCTROI DES OPTIONS		92,80		75,60		69,80
JUSTE VALEUR MOYENNE PONDÉRÉE DES OPTIONS OCTROYÉES AU COURS DE L'EXERCICE		22,86		20,85		19,23

L'information relative aux options Lafarge S.A. restantes au 31 décembre 2006 est synthétisée dans le tableau ci-dessous :

PRIX D'EXERCICE (EN EUROS)	NOMBRE D'OPTIONS RESTANTES	DURÉE DE VIE MOYENNE PONDÉRÉE EN MOIS	NOMBRE D'OPTIONS EXERÇABLES
50,19	149 233	11	149 233
50,19	108 883	11	108 883
74,72	40 806	16	40 806
74,18	69 472	21	69 472
82,70	794 064	35	794 064
79,74	352 599	47	352 599
102,12	12 754	53	12 754
96,16	1 107 919	59	1 107 919
101,79	443 879	65	443 879
74,48	436 870	71	436 870
65,95	1 231 405	84	
70,79	674 900	96	
72,63	1 264 885	108	
97,67	813 625	113	
	7 501 294		3 516 479

Plans de stock-options de Lafarge North America Inc. et ses filiales

Les plans de stock-options de Lafarge North America Inc. sont libellés en dollars américains et sont à ce titre présentés en dollars américains dans ce document.

	2006		2005		2004	
	OPTIONS	PRIX D'EXERCICE MOYEN PONDÉRÉ (EN DOLLARS AMÉRICAINS)	OPTIONS	PRIX D'EXERCICE MOYEN PONDÉRÉ (EN DOLLARS AMÉRICAINS)	OPTIONS	PRIX D'EXERCICE MOYEN PONDÉRÉ (EN DOLLARS AMÉRICAINS)
OPTIONS RESTANTES AU 1^{ER} JANVIER	4 102 732	41,26	4 881 266	35,23	5 137 304	32,23
Options octroyées	1 105 000	64,00	1 166 500	54,50	1 264 500	41,88
Options exercées	(1 183 454)	37,32	(1 665 496)	33,66	(1 426 913)	30,28
Règlement en espèces	(4 013 216)	48,67	-	-	-	-
Options annulées	(11 062)	41,73	(279 538)	36,68	(93 625)	36,12
OPTIONS RESTANTES AU 31 DÉCEMBRE	-	-	4 102 732	41,26	4 881 266	35,23
OPTIONS EXERÇABLES AU 31 DÉCEMBRE	-	-	1 291 796	34,07	2 005 585	32,60
COURS MOYEN DE L'ACTION À LA DATE D'EXERCICE DES OPTIONS		61,80		60,03		44,82
COURS MOYEN DE L'ACTION À LA DATE D'OCTROI DES OPTIONS		64,00		54,50		41,88
JUSTE VALEUR MOYENNE PONDÉRÉE DES OPTIONS OCTROYÉES AU COURS DE L'EXERCICE		14,69		14,67		12,07

Juste valeur des options octroyées

Comme décrit en Note 2 (v), la juste valeur des options est calculée à la date d'octroi d'après le modèle Black & Scholes. Les changements ultérieurs dans la juste valeur de l'instrument ne sont pas considérés.

Le Groupe a déterminé la juste valeur des options octroyées en 2006, en 2005 et en 2004 sur la base des hypothèses suivantes :

	OPTIONS LAFARGE S.A.			OPTIONS LAFARGE NORTH AMERICA INC.		
	EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE			EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE		
	2006	2005	2004	2006	2005	2004
Taux de dividende attendu	3,1 %	2,7 %	2,7 %	1,5 %	1,6 %	1,9 %
Volatilité attendue de l'action	28,3 %	28,6 %	30,0 %	24,4 %	30,0 %	32,0 %
Taux d'intérêt sans risque	3,8 %	3,3 %	3,5 %	4,4 %	4,2 %	4,1 %
Durée de vie estimée de l'option (en années)	8,0	8,0	8,0	4,2	4,5	5,1

Le taux de rendement des dividendes attendu est estimé sur la base des attentes du marché.

L'hypothèse de volatilité attendue à long terme a été déterminée sur la base d'une observation de la volatilité historique du titre sur des périodes correspondant à la durée de vie attendue des options octroyées, partiellement corrigée des écarts de cours les plus extrêmes pour mieux refléter une tendance à long terme.

Le Groupe considère que le taux d'intérêt sans risque est le taux de clôture, le dernier jour coté de l'exercice, des emprunts d'état ayant une maturité similaire à la durée de vie estimée des options.

Le plan de stock-options de Lafarge S.A. est actif depuis le 29 novembre 1989. Le Groupe détermine la durée de

vie estimée des options sur la base du nombre d'options historiquement exercées et annulées depuis la mise en place du plan.

Note 22 - Intérêts minoritaires

Au 31 décembre 2006 les principaux minoritaires du Groupe sont présents chez Heracles General Cement Company S.A., Associated Pan Malaysia Cement Sdn Bhd, Lafarge Halla Cement Corporation, Ashakacem PLC, West African Portland Cement Company PLC and Jordan Cement Factories Company PSC.

L'acquisition des intérêts minoritaires restants de Lafarge North America a entraîné une réduction de 1,1 milliard d'euros de ce poste par rapport à 2005.

Note 23 - Impôts

(a) Impôts sur les bénéfices

Le Groupe détermine sa charge d'impôt courant et différé conformément aux principes décrits en Note 2 (u).

La charge d'impôt de l'exercice pour les activités poursuivies se décompose de la manière suivante :

(MILLIONS D'EUROS)	EXERCICES CLOS LE 31 DÉCEMBRE		
	2006	2005	2004
IMPÔTS COURANTS	467	599	412
Sociétés françaises	25	32	35
Sociétés étrangères	442	567	377
IMPÔTS DIFFÉRÉS	163	(129)	(165)
Sociétés françaises	104	(168)	(108)
Sociétés étrangères	59	39	(57)
IMPÔTS	630	470	247

La typologie de la charge d'impôt s'analyse comme suit :

(MILLIONS D'EUROS)	EXERCICES CLOS LE 31 DÉCEMBRE		
	2006	2005	2004
IMPÔTS COURANTS	467	599	412
Impôt courant de la période	485	547	362
Ajustement sur l'impôt des périodes précédentes	(33)	17	(18)
Retenue à la source sur dividendes	17	25	18
Autres	(2)	10	50
IMPÔTS DIFFÉRÉS	163	(129)	(165)
Impôts différés sur génération et reversement de différences temporaires	220	(133)	(60)
Effet des changements de taux d'impôt	(6)	-	(40)
Actifs d'impôt utilisés sur la période et non reconnus précédemment	-	(1)	5
Réestimation des actifs d'impôt différé	(51)	(4)	(49)
Autres	-	9	(21)
IMPÔTS	630	470	247

En complément de la charge d'impôt constatée au compte de résultat :

- un produit différé de 22 millions d'euros (charge de 20 millions d'euros en 2005 et de 24 millions d'euros en 2004) a été comptabilisé en contrepartie des capitaux propres au cours de la période. Ce produit concerne l'impôt différé calculé sur la variation de juste valeur des instruments dérivés désignés comme instruments de couverture de flux de trésorerie (produit de 19 millions d'euros en 2006, charge de 6 millions d'euros et 20 millions d'euros en 2005 et 2004 respectivement)

et variation de juste valeur des titres disponibles à la vente (produit de 3 millions d'euros en 2006, charge de 14 millions d'euros et 4 millions d'euros en 2005 et 2004 respectivement) ;

- un produit d'impôt courant provenant de l'exercice des stock-options de Lafarge North America a été comptabilisé en contrepartie des capitaux propres pour 38 millions d'euros en 2006.

Une analyse de la charge (produit) d'impôt différé est présentée par nature de différences temporaires dans la Note 23 (c).

Taux effectif d'impôt

Pour les exercices 2006, 2005 et 2004, la réconciliation du taux effectif d'impôt du Groupe a été effectuée sur la base du taux d'imposition en vigueur en France, soit respectivement 34,43 %, 34,93 % et 35,43 %, comme suit :

(EN %)	EXERCICES CLOS LE 31 DÉCEMBRE		
	2006	2005	2004
Taux d'imposition en vigueur	34,4	34,9	35,4
Effet fiscal lié au rapatriement par Lafarge North America de 1,1 milliard de dollars américains du Canada vers les États-Unis *	-	3,2	-
Réévaluations *	-	(2,8)	(2,1)
Changement de taux d'imposition voté (principalement en Grèce en 2004) *	(0,3)	(0,1)	(1,9)
Restructurations internes *	(1,7)	(8,6)	(8,6)
Plus-values imposées à taux réduits	-	-	(2,5)
Incidence du différentiel de taux d'imposition à l'étranger	(5,1)	(5,4)	(3,4)
Effet des provisions sur actifs d'impôts différés	0,9	1,4	0,4
Non-déductibilité de la dépréciation du goodwill	0,1	1,1	-
Effet de présentation de la quote-part dans les résultats des entreprises associées	(0,4)	(0,6)	(1,5)
Divers	0,4	3,1	0,7
TAUX EFFECTIF D'IMPÔT	28,3	26,2	16,5

* Ces composantes ont un impact de 2,0 % sur le taux effectif d'impôt 2006 (8,3 % en 2005, 12,6 % en 2004) et représentent un montant global de 44 millions d'euros d'économies d'impôt non récurrentes (155 millions d'euros en 2005 et 189 millions d'euros en 2004). Ces économies découlent des effets fiscaux favorables de certaines restructurations, de la réévaluation d'actifs autorisés dans plusieurs pays et de l'entrée en vigueur de taux d'imposition plus bas, notamment en Grèce en 2004. Par ailleurs, en 2005, elles sont limitées par l'impôt associé à la distribution de dividendes canadiens d'un montant de 1,1 milliard de dollars. En l'absence de ces économies d'impôt non récurrentes, le taux effectif serait de 30,3 % en 2006, 34,5 % en 2005 et de 29,2 % en 2004.

(b) Variation des impôts différés actifs et passifs

Les actifs et passifs d'impôts différés ont été compensés au bilan en conformité avec les principes décrits en Note 2 (u). La variation des impôts différés actifs et passifs durant les périodes présentées s'analyse comme suit :

(MILLIONS D'EUROS)	2006	2005	2004
IMPÔTS DIFFÉRÉS PASSIFS, NETS AU 1^{ER} JANVIER	247	352	441
Constatés en capitaux propres	(22)	20	24
Charge (produit)	163	(206)	(172)
Écarts de conversion	(29)	33	(8)
Autres	(4)	48	67
Reclassement en actifs en cours de cession	21	-	-
IMPÔTS DIFFÉRÉS PASSIFS, NETS AU 31 DÉCEMBRE	376	247	352
DONT :			
Impôts différés passifs	577	567	632
Impôts différés actifs	(201)	(320)	(280)

(c) Impôts différés

Les impôts différés actifs et passifs sont composés des éléments suivants :

(MILLIONS D'EUROS)	AU 31 DÉCEMBRE		
	2006 *	2005	2004
Provisions pour indemnités de départ à la retraite et autres avantages du personnel postérieurs à l'emploi	359	380	374
Immobilisations corporelles	299	477	240
Provisions et autres dettes	459	144	183
Provisions pour restructuration	14	6	13
Actifs d'impôts liés aux déficits reportables	345	541	568
Actifs d'impôts liés aux moins-values long terme	471	448	373
IMPÔTS DIFFÉRÉS ACTIFS	1 947	1 996	1 751
Provisions pour dépréciation des impôts différés actifs ⁽¹⁾	(600)	(554)	(523)
IMPÔTS DIFFÉRÉS ACTIFS, NETS	1 347	1 442	1 228
Immobilisations corporelles	1 490	1 664	1 406
Autres, nets	233	25	174
IMPÔTS DIFFÉRÉS PASSIFS	1 723	1 689	1 580
IMPÔTS DIFFÉRÉS PASSIFS, NETS	376	247	352

* Des activités poursuivies seulement.

La charge d'impôt différé des périodes concernées se décompose comme suit :

(MILLIONS D'EUROS)	EXERCICES CLOS LE 31 DÉCEMBRE		
	2006	2005	2004
Provisions pour indemnités de départ à la retraite et autres avantages du personnel postérieurs à l'emploi	9	19	33
Immobilisations corporelles	(12)	(65)	(79)
Provisions et autres dettes	(12)	21	7
Provisions pour restructuration	(9)	4	-
Actifs d'impôts liés aux déficits reportables et moins-values long terme	116	(9)	(64)
Autres, nets	71	(99)	(62)
TOTAL	163	(129)	(165)

Le Groupe étant en mesure de contrôler la date à laquelle les différences temporelles liées à des participations dans des filiales et co-entreprises s'inverseront, il n'est par conséquent pas requis de reconnaître les impôts différés relatifs à ces différences. De plus, au regard du nombre de scénarii possibles pour le renversement de ces différences temporelles et de la complexité de la législation fiscale, il n'est pas possible de déterminer les montants des différences temporelles liées à ces investissements.

Le Groupe n'a pas constaté d'impôts différés sur les résultats non distribués de ses filiales étrangères en raison d'un réinvestissement systématique de ces résultats dans ses filiales. Au 31 décembre 2006, le montant cumulé des résultats non distribués pour ces filiales est environ

de 10 milliards d'euros. Par ailleurs, le Groupe n'a pas constaté d'impôts différés sur les résultats non distribués de ses filiales françaises qui se montent à environ 2 milliards d'euros car la distribution de ces résultats serait exonérée pour les filiales détenues à 95 % ou plus.

La Grèce est le seul pays où le Groupe exerce une activité où le paiement sous forme de dividendes de tout ou partie du résultat ou du résultat non distribué engendre des conséquences en termes de taux d'impôts applicables. Ainsi, les conséquences sur l'impôt résultant de la différence de taux applicable génèrent un complément de charges de 3 millions d'euros au 31 décembre 2006.

Le Groupe n'a pas l'intention de distribuer ces résultats et n'a pas de ce fait constitué de provision à ce titre.

(d) Dépréciation des actifs d'impôts différés

La provision pour dépréciation des actifs d'impôts différés évolue comme suit au cours de la période :

(MILLIONS D'EUROS)	2006
AU 1^{ER} JANVIER	554
Dotation de l'exercice	82
Utilisations de l'exercice	(43)
Autres variations	18
Écarts de conversion	5
Reclassement en actifs en cours de cession	(16)
AU 31 DÉCEMBRE	600

(e) Suivi des déficits reportables et moins-values long terme

Au 31 décembre 2006, les déficits reportables des activités poursuivies du Groupe et les moins-values long terme s'élèvent respectivement à 1 251 millions d'euros et 1 527 millions d'euros. Le détail par nature et date de maturité est détaillé ci-après :

(MILLIONS D'EUROS)	DÉFICITS REPORTABLES	MOINS-VALUES LONG TERME	TOTAL
2007	62	-	62
2008	26	-	26
2009	109	-	109
2010	20	-	20
2011 et postérieur à 2011	1 034	1 527	2 561
TOTAL	1 251	1 527	2 778

Comme décrit en Note 2 (u), les impôts différés actifs ont été reconnus sur tous les déficits reportables et une dépréciation a été constatée lorsqu'il n'existe pas d'assurance raisonnable de récupération de ces actifs d'impôts différés dans un futur prévisible.

Note 24 - Régimes de retraite, indemnités de cessation de service et autres avantages postérieurs à l'emploi

Les avantages postérieurs à l'emploi accordés par le Groupe varient en fonction des obligations légales et de la politique de chaque filiale en la matière. Ils comportent des régimes à cotisations définies et des régimes à prestations définies.

En ce qui concerne les régimes à cotisations définies, les obligations du Groupe se limitent au paiement de cotisations périodiques à des organismes extérieurs qui en assurent la gestion administrative et financière. Les charges comptabilisées relatives à ces plans correspondent aux cotisations payées pendant la période de référence. Les charges comptabilisées au titre de l'année 2006 pour les activités poursuivies (à l'exclusion des régimes de base) s'élèvent à 33 millions d'euros.

Seuls les régimes à prestations définies créent des engagements futurs pour le Groupe. Ils sont constitués

à 95 % d'obligations résultant de régimes de retraite et d'indemnités de cessation de service le solde correspondant pour l'essentiel à des engagements de type couverture médicale postérieure à l'emploi. Ces engagements font l'objet d'évaluations périodiques par des actuaires indépendants, sur la base d'hypothèses qui peuvent varier au cours du temps. Ces obligations sont dans la plupart des cas préfinancées par des cotisations employeurs et employés au travers de fonds externes, constituant des entités légales séparées dont les investissements sont soumis aux fluctuations des marchés financiers. Ces entités sont généralement administrées par des conseils paritaires comportant des représentants du Groupe ainsi que des salariés et bénéficiaires. Chaque conseil adopte sa propre stratégie d'investissement qui a en général pour objectif, sur la base d'études spécifiques conduites par des experts externes, de rechercher la meilleure adéquation entre passifs à financer et actifs investis, combinée à une diversification permettant de limiter les risques d'investissement. L'exécution de cette stratégie dépend des opportunités de marché, et est généralement réalisée par des gestionnaires spécialisés sélectionnés par les conseils. Les actifs sont le plus souvent investis en valeurs mobilières cotées (actions et obligations), et le recours aux dérivés ou aux autres classes d'actifs est limité. À ce jour, ces fonds externes ne détiennent pas de titres du Groupe (actions ou obligations).

Le tableau ci-dessous présente, pour les principaux régimes pré financés situés au Royaume-Uni et en Amérique du Nord, l'allocation d'actifs cible retenue par les organes d'administration, comparée à l'allocation actuelle :

	AMÉRIQUE DU NORD		ROYAUME-UNI	
	ALLOCATION CIBLE	ALLOCATION ACTUELLE	ALLOCATION CIBLE	ALLOCATION ACTUELLE
Actions	71 %	70 %	59 %	59 %
Obligations	29 %	30 %	36 %	34 %
Autres	-	-	5 %	7 %
TOTAL	100 %	100 %	100 %	100 %

Dans le tableau ci-après, les incidences comptables des régimes de retraite à prestations définies et d'indemnités de cessation de services sont reportées au sein de la

colonne "Régimes de retraite", celles concernant les autres engagements sont détaillées dans la colonne "Autres avantages".

(MILLIONS D'EUROS)	AU 31 DÉCEMBRE								
	RÉGIMES DE RETRAITE			AUTRES AVANTAGES			TOTAL		
	2006	2005	2004	2006	2005	2004	2006	2005	2004
COMPOSANTES DE LA CHARGE NETTE COMPTABILISÉE AU COMPTE DE RÉSULTAT									
Coût des services rendus au cours de l'exercice	121	98	91	7	8	7	128	106	98
Effet de l'actualisation	254	241	233	14	14	15	268	255	248
Rendement attendu des actifs du régime	(276)	(243)	(230)	-	-	-	(276)	(243)	(230)
Amortissement du coût des services passés	9	1	1	(1)	(3)	(11)	8	(2)	(10)
Amortissement des écarts actuariels	12	4	(1)	(5)	(8)	-	7	(4)	(1)
Effet des règles de limitation de reconnaissance des excédents	(8)	7	4	-	-	-	(8)	7	4
Indemnités spéciales de départ	8	4	5	-	-	-	8	4	5
(Gain)/Perte lié à une réduction	(3)	(3)	(5)	-	-	(1)	(3)	(3)	(6)
(Gain)/Perte lié à une liquidation	1	1	-	-	-	-	1	1	-
CHARGE NETTE RELATIVE AUX RÉGIMES À PRESTATIONS DÉFINIES COMPTABILISÉE DANS LE COMPTE DE RÉSULTAT	118	110	98	15	11	10	133	121	108
<i>Dont charges nettes relatives aux régimes à prestations définies comptabilisées au compte de résultat pour les activités en cours de cession</i>	24			-			24		
<i>Dont charges nettes relatives aux régimes à prestations définies comptabilisées au compte de résultat pour les activités poursuivies</i>	94			15			109		
VARIATION DE LA VALEUR ACTUALISÉE DE L'OBLIGATION									
VALEUR ACTUALISÉE DE L'OBLIGATION AU 1^{ER} JANVIER	5 207	4 358	4 060	256	234	285	5 463	4 592	4 345
Écarts de conversion	(57)	240	(41)	(27)	36	(13)	(84)	276	(54)
Coût des services rendus au cours de l'exercice	121	98	91	7	8	7	128	106	98
Effet de l'actualisation	254	241	233	14	14	15	268	255	248
Cotisations salariés	9	8	8	-	-	-	9	8	8
Modifications de plans	8	1	2	-	(10)	(13)	8	(9)	(11)
Réduction de régimes	(4)	(2)	(7)	-	-	-	(4)	(2)	(7)
Liquidation de régimes	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Regroupements d'entreprises/Cession	1	11	68	-	-	-	1	11	68
Indemnités spéciales de départ	8	4	5	-	-	-	8	4	5
Prestations versées	(279)	(242)	(219)	(16)	(15)	(17)	(295)	(257)	(236)
(Gains)/Pertes actuariels liés à des changements d'hypothèses	7	438	127	14	10	(16)	21	448	111
(Gains)/Pertes actuariels liés à des effets d'expérience	40	52	31	5	(21)	(14)	45	31	17
VALEUR ACTUALISÉE DE L'OBLIGATION AU 31 DÉCEMBRE	5 315	5 207	4 358	253	256	234	5 568	5 463	4 592
<i>Dont Valeur actualisée de l'obligation au 31 décembre pour les activités en cours de cession</i>	308			2			310		
<i>Dont Valeur actualisée de l'obligation au 31 décembre pour les activités poursuivies</i>	5 007			251			5 258		

(MILLIONS D'EUROS)	AU 31 DÉCEMBRE								
	RÉGIMES DE RETRAITE			AUTRES AVANTAGES			TOTAL		
	2006	2005	2004	2006	2005	2004	2006	2005	2004
VARIATION DE LA JUSTE VALEUR DES ACTIFS DU RÉGIME									
JUSTE VALEUR DES ACTIFS DU RÉGIME AU 1^{ER} JANVIER	3 954	3 204	2 957	-	-	-	3 954	3 204	2 957
Écarts de conversion	(36)	192	(35)		-	-	(36)	192	(35)
Rendements réels des actifs du régime	352	603	299		-	-	352	603	299
Cotisations employeur ^(a)	139	128	127		-	-	139	128	127
Cotisations salariés	9	8	8		-	-	9	8	8
Prestations versées	(214)	(197)	(196)		-	-	(214)	(197)	(196)
Liquidation de régimes	(2)	(2)	(5)		-	-	(2)	(2)	(5)
Regroupements d'entreprises/Cessions	(1)	18	49		-	-	(1)	18	49
JUSTE VALEUR DES ACTIFS DU RÉGIME AU 31 DÉCEMBRE	4 201	3 954	3 204	-	-	-	4 201	3 954	3 204
<i>Dont Juste valeur des actifs du régime au 31 décembre pour les activités en cours de cession</i>	46			-			46		
<i>Dont Juste valeur des actifs du régime au 31 décembre pour les activités poursuivies</i>	4 155			-			4 155		

COMPOSANTES DES MONTANTS INSCRITS DANS LES COMPTES

SITUATION FINANCIÈRE NETTE	(1 114)	(1 253)	(1 154)	(253)	(256)	(234)	(1 367)	(1 509)	(1 388)
(Gains)/Pertes actuariels non comptabilisés	178	232	91	(8)	(34)	(27)	170	198	64
Coût des services passés non comptabilisés	8	9	9	(9)	(10)	(2)	(1)	(1)	7
Actifs non reconnus au titre des règles de limitation des excédents reconnus	(35)	(47)	(35)	-	-	-	(35)	(47)	(35)
(PASSIF)/ACTIF NET COMPTABILISÉ AU BILAN	(963)	(1 059)	(1 089)	(270)	(300)	(263)	(1 233)	(1 359)	(1 352)
<i>Dont Charges de retraite payées d'avance pour les activités en cours de cession</i>	1	-	-	-	-	-	1	-	-
<i>Dont Charges de retraite à payer pour les activités en cours de cession</i>	(237)	-	-	(2)			(239)	-	-
MONTANT NET COMPTABILISÉ AU BILAN POUR LES ACTIVITÉS EN COURS DE CESSION	(236)	-	-	(2)	-	-	(238)	-	-
<i>Dont Charges de retraite payées d'avance pour les activités poursuivies</i>	31	15	3	-	-	-	31	15	3
<i>Dont Charges de retraite à payer pour les activités poursuivies</i>	(758)	(1 074)	(1 092)	(268)	(300)	(263)	(1 026)	(1 374)	(1 355)
MONTANT NET COMPTABILISÉ AU BILAN POUR LES ACTIVITÉS POURSUIVIES	(727)	(1 059)	(1 089)	(268)	(300)	(263)	(995)	(1 359)	(1 352)

(a) Inclut les versements exceptionnels de 29 millions, 45 millions et 48 millions de dollars américains effectués en 2006, 2005 et 2004, respectivement, auprès des fonds de pension nord-américains, et un versement exceptionnel de 18 millions de livres sterling effectué en 2006 et 2005 auprès des fonds au Royaume-Uni.

Le Groupe n'a reconnu aucun droit à remboursement au titre des périodes présentées.

La valeur actualisée de l'obligation pour les activités poursuivies présentée dans le tableau ci-dessus s'analyse comme suit :

(MILLIONS D'EUROS)	AU 31 DÉCEMBRE		
	2006	2005	2004
Plans non financés	665	908	799
Plans partiellement ou entièrement financés	4 593	4 555	3 793
VALEUR ACTUALISÉE DE L'OBLIGATION	5 258	5 463	4 592

Les prestations à verser au titre des régimes à prestations définies pour les activités poursuivies du Groupe dans les dix prochaines années se ventilent comme suit (en millions d'euros) :

2007	253
2008	254
2009	263
2010	275
2011	284
2012 - 2016	1 698

Ces prestations seront principalement financées par utilisation des actifs des fonds externes constitués par le Groupe, et ne correspondent donc pas aux impacts des flux de trésorerie futurs du Groupe.

Les principales hypothèses actuarielles utilisées pour la comptabilisation des régimes de retraite et indemnités de cessation de service sont les suivantes :

%	ÉTATS-UNIS	CANADA	ROYAUME-UNI	ZONE EURO
2006				
Taux d'actualisation au 31 décembre	5,85	4,95	5,10	4,25 à 4,50
Taux de croissance des salaires au 31 décembre	4,00	3,50	4,60	2,50 à 4,00
Taux de rendement long terme attendus sur les actifs au 1 ^{er} janvier	8,00	8,00	6,90	3,80 à 4,50
2005				
Taux d'actualisation au 31 décembre	5,70	5,25	4,70	4,20
Taux de croissance des salaires au 31 décembre	4,00	3,50	4,80	2,00 à 4,00
Taux de rendement long terme attendus sur les actifs au 1 ^{er} janvier	8,25	8,25	7,10	4,60 à 6,00
2004				
Taux d'actualisation au 31 décembre	5,90	5,90	5,30	4,85 à 5,10
Taux de croissance des salaires au 31 décembre	4,00	3,50	4,80	2,00 à 4,00
Taux de rendement long terme attendus sur les actifs au 1 ^{er} janvier	8,50	8,50	7,30	4,85 à 6,00

Les taux de rendement à long terme attendus sur les actifs des fonds de pension sont déterminés sur la base des performances historiques, des perspectives actuelles et à long terme et de la composition des actifs des fonds de pension.

Les taux d'actualisation sont déterminés par référence aux taux de rendement des obligations privées à long terme de bonne qualité.

Pour 2007, les taux de rendement long terme attendus sur les actifs sont de :

États-Unis	8,00
Canada	8,00
Royaume-Uni	6,90
Zone euro	4,50 à 5,00

Les hypothèses de rendement à long terme attendu sur les actifs, et les taux d'actualisation retenus pour l'estimation des obligations du Groupe ont été définis à partir des recommandations d'experts indépendants.

(a) Régimes de retraite

Les principaux régimes de retraite à prestations définies offerts dans les activités poursuivies du Groupe sont situés essentiellement au Royaume-Uni et en Amérique du Nord (États-Unis et Canada). Ils contribuent respectivement à hauteur de 63 % et 24 % aux obligations totales des régimes à prestations définies pour les activités poursuivies du Groupe.

Au Royaume-Uni, les obligations du Groupe sont gérées, pour l'essentiel, au sein d'un unique fonds de pension administré par un conseil paritaire indépendant. Les droits à pension de retraite sont calculés en fonction des salaires de fin de carrière et du nombre d'années d'ancienneté dans le Groupe, selon des formules généralement linéaires. Ce fonds est alimenté par des cotisations employeur et employés, dont le taux est déterminé en moyenne tous les trois ans par des actuaires indépendants, de telle sorte que les minima de solvabilité réglementaires soient satisfaits et, au-delà, que le financement à long terme des prestations soit assuré. À l'occasion de la dernière

actualisation de cette étude, il a été décidé d'appeler des contributions exceptionnelles de 18 millions de livres sterling par an de 2005 à 2007. À fin 2006, les actifs de ces fonds de pension étaient investis en actions pour environ 59 %, compte tenu du caractère long terme des prestations à financer, pour environ 35 % en obligations et placements monétaires et pour 6 % en placements immobiliers.

En Amérique du Nord (États-Unis et Canada), les droits à retraite proviennent de divers régimes pour lesquels le taux de cotisation employeur est encadré par des minima et des maxima de déductibilité au titre de l'impôt sur les sociétés. À fin 2006, environ 70 % des actifs des fonds étaient investis en actions, et 30 % en obligations. Le niveau attendu des cotisations employeur au titre des différents régimes de retraite est d'environ 70 millions de dollars américains en 2007. En 2004, 2005 et 2006, la société a choisi, pour des raisons d'optimisation fiscale et financière, de réaliser un abondement spécifique de 48 millions, 45 millions et 29 millions de dollars américains, respectivement, auprès de ses fonds de pension nord-américains.

Conformément aux principes comptables du Groupe (cf. Note 2 (s)), les écarts constatés entre les rendements attendus à long terme des investissements des fonds de pension et les rendements réels obtenus sont traités comme des gains ou pertes actuariels.

Comme décrit dans la Note 2 (s), l'adoption des normes IFRS a conduit à la reconnaissance de la totalité des pertes actuarielles en étalement au 1^{er} janvier 2004 en contrepartie des capitaux propres.

(b) Indemnités de cessation de service

Les indemnités de cessation de service sont, en règle générale, des indemnités forfaitaires calculées en fonction du nombre d'années de service du salarié et de son salaire annuel au moment de son départ à la retraite, de son

départ volontaire ou de son licenciement. Les principaux régimes de cette nature concernent les salariés des entités françaises, grecques, coréennes et chiliennes du Groupe (pour les activités poursuivies).

(c) Autres avantages postérieurs à l'emploi

En Amérique du Nord et, dans une moindre mesure, en France et en Jordanie, certaines sociétés du Groupe octroient des avantages post-emploi consistant principalement en une participation à la couverture médicale des retraités. Ces obligations ne font pas l'objet de préfinancements, mais les subventions fédérales américaines attendues au cours des prochaines années (réforme du Medicare) ont significativement réduit les engagements à la charge du Groupe.

En Amérique du Nord, le taux estimé d'évolution des coûts médicaux utilisé dans le calcul des engagements est différent pour les plans aux États-Unis et au Canada. Fin 2006, les taux utilisés étaient de 9 %, diminuant jusqu'à 5 % en 2011, pour les plans situés aux États-Unis, et de 8,7 %, diminuant jusqu'à 4,7 % en 2014, pour les plans canadiens.

Fin 2005, les taux utilisés étaient de 10 %, diminuant jusqu'à 5 % en 2011, pour les plans situés aux États-Unis, et de 8,4 %, diminuant jusqu'à 4,7 % en 2011, pour les plans canadiens. Fin 2004, les taux utilisés étaient de 11 %, diminuant jusqu'à 5 % en 2011, pour les plans situés aux États-Unis et 9,1 %, diminuant jusqu'à 4,7 % en 2011, pour les plans canadiens.

Le taux estimé d'évolution des coûts Medicare était le même au Canada et aux États-Unis.

Les hypothèses de taux d'évolution des coûts médicaux ont un effet significatif sur l'évaluation des engagements liés. Une augmentation ou une diminution d'1 point dans ce taux d'évolution des coûts médicaux aurait les effets suivants :

(MILLIONS D'EUROS)	VARIATION DE 1 POINT	
	AUGMENTATION	DIMINUTION
Augmentation (diminution) de la valeur actualisée de l'obligation au 31 décembre 2006	28	(23)
Augmentation (diminution) du coût des services rendus et de l'effet de l'actualisation pour l'exercice 2006	6	(5)

Note 25 - Provisions

(a) Variation des provisions

(MILLIONS D'EUROS)	PROVISIONS POUR RESTRUCTURATION	PROVISIONS POUR RÉAMÉNAGEMENT DE SITES ET RISQUE ENVIRONNEMENTAL	AUTRES	TOTAL
AU 1^{ER} JANVIER 2004	63	218	750	1 031
Dotation nette de l'exercice ^(a)	39	46	102	187
Utilisations de l'exercice	(50)	(39)	(62)	(151)
Reprises sans objet ^(a)	(4)	(7)	(13)	(24)
Autres variations	-	16	(8)	8
Écarts de conversion	-	(3)	(10)	(13)
AU 31 DÉCEMBRE 2004	48	231	759	1 038
DONT PART À MOINS D'UN AN				118
DONT PART À PLUS D'UN AN				920
AU 1^{ER} JANVIER 2005	48	231	759	1 038
Dotation nette de l'exercice ^(b)	56	46	144	246
Utilisations de l'exercice	(63)	(24)	(60)	(147)
Reprises sans objet ^(b)	(3)	(18)	(68)	(89)
Autres variations	(1)	2	5	6
Écarts de conversion	1	16	36	53
AU 31 DÉCEMBRE 2005	38	253	816	1 107
DONT PART À MOINS D'UN AN				123
DONT PART À PLUS D'UN AN				984
AU 1^{ER} JANVIER 2006	38	253	816	1 107
Dotation nette de l'exercice	101	58	99	258
Utilisations de l'exercice	(35)	(41)	(24)	(100)
Reprises sans objet	(2)	(18)	(66)	(86)
Autres variations	6	4	58	68
Écarts de conversion	(1)	(9)	(17)	(27)
Reclassement en passifs liés aux actifs en cours de cession	(21)	(7)	(125)	(153)
AU 31 DÉCEMBRE 2006	86	240	741	1 067
DONT PART À MOINS D'UN AN				132
DONT PART À PLUS D'UN AN				935

(a) Dont dotations de l'exercice nettes des reprises sans objet sur les activités poursuivies.

125

(b) Dont dotations de l'exercice nettes des reprises sans objet sur les activités poursuivies.

117

Les autres provisions incluent :

- la provision pour risque concurrence pour un montant de 340 millions d'euros (330 millions d'euros au 31 décembre 2005, 320 millions d'euros au 31 décembre 2004) dont 40 millions d'euros d'intérêts de retard (30 millions d'euros d'intérêts au 31 décembre 2005, 20 millions d'euros au 31 décembre 2004) ;
- les provisions relatives aux captives d'assurance et de réassurance pour un montant de 101 millions d'euros (73 millions d'euros au 31 décembre 2005, 79 millions d'euros au 31 décembre 2004).

(b) Variation des provisions pour restructuration

(MILLIONS D'EUROS)	INDEMNITÉS DE FIN DE CONTRAT DE TRAVAIL	COÛTS DE RUPTURE DE CONTRAT	AUTRES COÛTS DE RESTRUCTURATION	TOTAL
AU 1^{ER} JANVIER 2004	31	2	30	63
Dotations de l'exercice ^(a)	28	4	7	39*
Utilisations de l'exercice	(34)	(3)	(13)	(50)*
Reprises sans objet ^(a)	(3)	-	(1)	(4)
Autres variations	4	-	(4)	-
Écarts de conversion	-	-	-	-
AU 31 DÉCEMBRE 2004	26	3	19	48
Dotations de l'exercice ^(b)	49	2	5	56*
Utilisations de l'exercice	(47)	(2)	(14)	(63)*
Reprises sans objet ^(b)	(2)	-	(1)	(3)
Autres variations	-	-	(1)	(1)
Écarts de conversion	-	-	1	1
AU 31 DÉCEMBRE 2005	26	3	9	38
Dotations de l'exercice	91	4	6	101*
Utilisations de l'exercice	(26)	(1)	(8)	(35)*
Reprises sans objet	-	-	(2)	(2)
Autres variations	3	-	3	6
Écarts de conversion	(1)	-	-	(1)
Reclassement en passifs liés aux actifs en cours de cession	(21)	-	-	(21)
AU 31 DÉCEMBRE 2006	72	6	8	86

* Dont 23 millions d'euros en 2006 (28 millions d'euros en 2005 et 14 millions d'euros en 2004) de coûts encourus et payés sur la période.

(a) Dont dotations de l'exercice nettes des reprises sans objet sur les activités poursuivies.

20

(b) Dont dotations de l'exercice nettes des reprises sans objet sur les activités poursuivies.

26

Les coûts de restructuration des activités poursuivies sont analysés ci-dessous :

(MILLIONS D'EUROS)	EXERCICES CLOS LE 31 DÉCEMBRE		
	2006	2005	2004
Indemnités de fin de contrat de travail	91	25	13
Coûts de rupture de contrat	4	-	4
Autres coûts de restructuration	4	1	3
TOTAL COÛTS DE RESTRUCTURATION	99	26	20

Les principaux plans concernent :

(MILLIONS D'EUROS)	EXERCICES CLOS LE 31 DÉCEMBRE		
	2006	2005	2004
CIMENT			
Grèce	33	-	-
Royaume Uni	18	3	4
Jordanie	16	-	-
Amérique du Nord	4	2	-
Nigeria	4	-	-
Chili	2	-	-
Chine	2	-	-
Corée	2	10	-
Brésil	1	-	-
Mexique	1	-	-
Serbie	1	-	-
Inde	-	3	-
Maroc	-	2	-
France	-	1	2
Roumanie	-	-	3
Serbie	-	-	1
GRANULATS & BÉTON			
France	3	-	2
Amérique du Nord	3	-	-
Royaume-Uni	1	2	5
Singapour	-	1	-
Venezuela	-	-	1
PLÂTRE			
Pologne	1	-	-
Allemagne	-	1	2
AUTRES			
Amérique du Nord	5	-	-
Autres plans de moins d'un millions d'euros	2	1	-
TOTAL COÛTS DE RESTRUCTURATION	99	26	20

Ciment Grèce et Jordanie : en 2006, les coûts de restructuration correspondent principalement à des provisions couvrant des indemnités de fin de contrat de travail relatives à des départs négociés dans le cadre d'une réorganisation de ces unités.

Ciment Royaume-Uni : en 2006, les coûts de restructuration correspondent principalement à des indemnités de départ relatives d'une part à la fermeture d'une usine programmée en 2008 et d'autre part au déménagement du siège social.

Ciment Corée du Sud : en 2005, les coûts de restructuration correspondent principalement à des indemnités de fin de contrat de travail relatives au départ de 233 employés suite à la mise en sommeil de l'usine de SINGI et à la sous-traitance de l'exploitation de la carrière.

Note 26 - Passifs financiers

Les passifs financiers se décomposent comme suit :

(MILLIONS D'EUROS)	AU 31 DÉCEMBRE		
	2006 *	2005	2004
Passifs financiers hors options de vente octroyées aux minoritaires, part à plus d'un an	9 215	6 856	6 959
Options de vente octroyées aux minoritaires, part à plus d'un an	206	72	93
PASSIFS FINANCIERS, PART À PLUS D'UN AN	9 421	6 928	7 052
Passifs financiers hors options de vente octroyées aux minoritaires, part à moins d'un an	1 553	1 886	1 387
Options de vente octroyées aux minoritaires, part à moins d'un an	111	191	206
PASSIFS FINANCIERS, PART À MOINS D'UN AN	1 664	2 077	1 593
Total passifs financiers hors options de vente octroyées aux minoritaires	10 768	8 742	8 346
Total options de vente octroyées aux minoritaires	317	263	299
TOTAL PASSIFS FINANCIERS	11 085	9 005	8 645

* Des activités poursuivies seulement.

(a) Analyse des passifs financiers hors options de vente octroyées aux minoritaires par nature

(MILLIONS D'EUROS)	AU 31 DÉCEMBRE		
	2006	2005	2004
Emprunt obligataire convertible	-	482	1 366
Emprunts obligataires	6 138	5 050	4 509
Emprunts bancaires et tirages sur lignes de crédit	1 457	1 871	1 111
Billets de trésorerie et papier commercial	2 188	524	562
Autres titres de créance	522	158	270
Autres dettes	463	657	528
TOTAL PASSIFS FINANCIERS HORS OPTIONS DE VENTE OCTROYÉES AUX MINORITAIRES	10 768	8 742	8 346

Emprunt obligataire convertible

Le 29 juin 2001, le Groupe a émis 10 236 221 obligations convertibles en actions ordinaires (OCEANES) pour un montant nominal de 1 300 000 067 euros, portant intérêt à un taux annuel de 1,5 %. La possibilité de conversion expirait le 21 décembre 2005, date à laquelle un nombre très faible d'obligations (590) avait été converti en 619 actions. Au cours de l'année 2005, le Groupe a procédé au rachat de 6 772 429 obligations (soit un montant nominal total de 860 098 483 euros). Cette obligation convertible est arrivée à échéance le 1^{er} janvier 2006, date à laquelle le Groupe a remboursé 3 463 202 obligations représentant un nominal de 440 millions d'euros.

Emprunts obligataires

Au 31 décembre 2006, le portefeuille d'emprunts obligataires est composé d'emprunts libellés notamment en euros, dollars américains et livres sterling portant un

taux d'intérêt moyen (toutes devises confondues) de 6,7 % (6,3 % au 31 décembre 2005 et 6,2 % au 31 décembre 2004). Leurs dates d'échéance s'échelonnent de 2007 à 2036, leur année d'échéance moyenne étant 2015 (soit une maturité moyenne de 8 ans et 4 mois). Dans le cadre de l'acquisition des actions détenues par les actionnaires minoritaires de Lafarge North America Inc., le Groupe a réalisé en juillet 2006 une émission obligataire de 2 milliards de dollars américains en trois tranches : 5 ans pour 600 millions de dollars américains, 10 ans pour 800 millions de dollars américains et 30 ans pour 600 millions de dollars américains.

Par ailleurs, le Groupe dispose d'un programme d'émission de titres de créance à moyen et long terme (EMTN), dont le plafond s'élève à 7 000 millions d'euros. Au 31 décembre 2006, le montant de titres émis dans le cadre de ce programme est de 3 819 millions d'euros, dont 3 459 millions d'euros d'emprunts obligataires et

360 millions d'euros émis sous forme de placements privés classés en autres titres de créance. Le taux moyen instantané des émissions réalisées dans le cadre de ce programme est de 5,3 % au 31 décembre 2006 et leurs échéances s'échelonnent de 2007 à 2020.

Emprunts bancaires

Au 31 décembre 2006, l'encours des emprunts bancaires s'élève à 1 286 millions d'euros pour l'essentiel répartis sur les filiales du Groupe en devises locales.

Le taux d'intérêt moyen des emprunts bancaires est d'environ 6,1 % au 31 décembre 2006 (5,7 % au 31 décembre 2005 et 5,8 % au 31 décembre 2004).

Lignes de crédit confirmées à moyen et long terme

Au 31 décembre 2006, les tirages sur lignes de crédit confirmées à moyen et long terme sont de 171 millions d'euros sur un montant total de lignes confirmées à moyen et long terme de 3 718 millions d'euros. Ces tirages, essentiellement en dollars américains, portent un taux moyen de 5,7 % au 31 décembre 2006 (3,7 % au 31 décembre 2005, liés à des tirages en dollars canadiens et 17,6 % au 31 décembre 2004, taux résultant du poids important des tirages libellés en nairas nigériens).

Les lignes de crédit sont affectées en priorité à la couverture des financements court terme du Groupe, et contribuent à assurer sa liquidité. La commission moyenne de non-utilisation des lignes de crédit confirmées est de 8 points de base au 31 décembre 2006 (10 points de base au 31 décembre 2005 et 13 points de base au 31 décembre 2004).

Billets de trésorerie et papier commercial

Au 31 décembre 2006, Lafarge dispose d'un programme de billets de trésorerie lui permettant d'émettre jusqu'à 3 000 millions d'euros, utilisable en euros, dollars américains, dollars canadiens, francs suisses et livres sterling. À la date de clôture de l'exercice 2006, l'encours de billets de trésorerie s'élève à 2 188 millions d'euros. Ces billets de trésorerie portent un taux d'intérêt moyen

basé généralement sur le taux interbancaire européen ("Euribor") auquel est ajoutée une marge moyenne de l'ordre de 1 à 4 points de base en fonction des maturités, pour des maturités s'étalant de 1 à 5 mois. Le taux moyen du portefeuille de billets de trésorerie au 31 décembre 2006 est de 3,6 % (2,4 % au 31 décembre 2005 et 2,2 % au 31 décembre 2004).

Le Groupe dispose également, par le biais de sa filiale Lafarge North America Inc., d'un programme de papier commercial en dollars américains, avec un plafond de 300 millions de dollars américains (228 millions d'euros). Au 31 décembre 2006, il n'y a pas d'encours de papier commercial dans le cadre de ce programme.

Autres titres de créance

Le portefeuille des autres titres de créance est principalement constitué de titres en euros. À la date de clôture de l'exercice 2006, le taux d'intérêt moyen des autres titres de créance s'élève à 4,6 % (6,2 % au 31 décembre 2005 et 5,5 % au 31 décembre 2004).

(b) Analyse des passifs financiers hors options de vente octroyées aux minoritaires par date d'échéance

Au 31 décembre 2006, 2 354 millions d'euros de passifs financiers à moins d'un an (essentiellement des billets de trésorerie et des financements court terme) ont été classés en passifs financiers à plus d'un an par adossement à des lignes de crédit confirmées, le Groupe ayant la capacité de les refinancer à moyen et long terme.

(MILLIONS D'EUROS)	AU 31 DÉCEMBRE 2006
2007	1 553
2008	946
2009	436
2010	838
2011	2 426
À plus de 5 ans	4 569
TOTAL PASSIFS FINANCIERS HORS OPTIONS DE VENTE OCTROYÉES AUX MINORITAIRES	10 768

(c) Analyse des passifs financiers hors options de vente octroyées aux minoritaires par devise

(MILLIONS D'EUROS)	AU 31 DÉCEMBRE					
	2006		2005		2004	
	AVANT SWAPS	APRÈS SWAPS	AVANT SWAPS	APRÈS SWAPS	AVANT SWAPS	APRÈS SWAPS
Euro (EUR)	6 457	3 969	5 420	3 769	5 701	3 710
Dollar américain (USD)	2 226	3 912	885	2 167	783	2 146
Livre sterling (GBP)	1 407	1 963	1 409	1 654	1 101	1 635
Ringitt malais (MYR)	83	83	127	127	127	127
Dollar canadien (CAD)	95	234	389	381	104	96
Autres	500	607	512	644	530	632
TOTAL	10 768	10 768	8 742	8 742	8 346	8 346

(d) Analyse des passifs financiers hors options de vente octroyées aux minoritaires par type et niveaux de taux d'intérêts

(MILLIONS D'EUROS)	AU 31 DÉCEMBRE					
	2006		2005		2004	
	AVANT SWAPS	APRÈS SWAPS	AVANT SWAPS	APRÈS SWAPS	AVANT SWAPS	APRÈS SWAPS
Taux variable	3 942	4 718	2 284	3 007	1 777	2 125
Taux fixe inférieur à 6 %	3 107	2 213	4 274	3 499	4 231	3 717
Taux fixe entre 6 % et 10 %	3 459	3 577	1 910	1 961	1 993	2 155
Taux fixe supérieur à 10 %	260	260	274	275	345	349
TOTAL	10 768	10 768	8 742	8 742	8 346	8 346

Le taux d'intérêt moyen instantané de l'endettement brut après swaps au 31 décembre 2006 est de 5,8 % (5,5 % au 31 décembre 2005 et 31 décembre 2004). Le taux d'intérêt moyen de l'endettement brut après swaps sur l'année 2006 s'élève quant à lui à 5,5 %.

(e) Clauses particulières dans les contrats d'emprunt**Ratios financiers**

Les contrats d'emprunt contenant des clauses imposant le respect continu de ratios financiers sont localisés dans les filiales des pays suivants : Bangladesh, Chili, Chine, Inde, Indonésie, Malaisie, Philippines, Royaume-Uni, Ukraine et représentent de l'ordre de 4 % des passifs financiers consolidés du Groupe hors options de vente octroyées aux minoritaires. Ces clauses n'ont pas été activées au 31 décembre 2006 et ont, pour l'essentiel, une faible probabilité d'être activées. Compte tenu de la répartition de ces financements sur diverses filiales et de la qualité du dispositif de liquidité du Groupe, l'existence de ces ratios financiers ne constitue pas un risque matériel sur la situation financière du Groupe.

Clauses de changement de contrôle

Des clauses de changement de contrôle figurent dans un certain nombre de contrats de lignes de crédit confirmées représentant 3 314 millions d'euros, soit 89 % de l'encours total de ces lignes. Le changement de contrôle dans le capital de Lafarge annulerait la disponibilité de ces lignes ou en rendrait le remboursement obligatoire en cas de tirage.

(f) Options de vente octroyées aux minoritaires

Dans le cadre de l'acquisition de certaines entités, le Groupe a consenti à des actionnaires tiers des options de vente de leur participation à un prix déterminé en fonction de la valeur de marché. Ces actionnaires sont soit des institutions internationales telles que la Banque européenne de reconstruction et de développement, soit des investisseurs privés financiers ou industriels, voire les anciens actionnaires des entités considérées. Dans l'hypothèse où l'ensemble de ces options serait exercé, la valeur d'achat, y compris passifs financiers et trésorerie acquis, s'élèverait à 354 millions d'euros en valeur 31 décembre 2006 (305 millions d'euros en 2005, 328 millions d'euros en 2004).

En 2007 et 2008, une partie de ces options est exerçable pour des montants respectifs, en valeur 31 décembre 2006, de 133 millions d'euros et 8 millions d'euros. Le solde, soit 213 millions d'euros, est exerçable à partir de 2009.

Comme indiqué en Note 2 (r), les options de vente octroyées aux minoritaires de sociétés consolidées globalement sont considérées comme une dette du Groupe. Sur le total des options de vente octroyées par le Groupe, celles octroyées à des actionnaires tiers dans des sociétés contrôlées exclusivement représentent respectivement 317 millions d'euros, 263 millions d'euros et 299 millions d'euros au 31 décembre 2006 au 31 décembre 2005 et au 31 décembre 2004, les autres options étant octroyées à des actionnaires d'entreprises associées ou de coentreprises.

Le traitement retenu a pour effet de constater cette dette en contrepartie d'une réduction des intérêts minoritaires et de la constatation d'un goodwill pour tout écart entre la valeur des minoritaires et la valeur de la dette (respectivement 177 millions d'euros, 124 millions d'euros et 34 millions d'euros au 31 décembre 2006, au 31 décembre 2005 et au 31 décembre 2004).

Les options octroyées à des actionnaires d'entreprises associées ou de coentreprises sont présentées dans les "Autres engagements", en Note 29 (c).

Note 27 - Instruments financiers

(a) Désignation des instruments dérivés en vue de leur comptabilisation comme instruments de couverture

Le Groupe a recours à des instruments financiers dérivés pour gérer son exposition aux risques de marché. Ces instruments financiers sont destinés uniquement à couvrir les risques sur des transactions futures ou des engagements fermes. Le Groupe n'utilise pas d'instruments dérivés à des fins spéculatives.

Comptablement, certains instruments dérivés sont désignés comme instruments de couverture de flux de trésorerie et de juste valeur en conformité avec les critères établis par la norme IAS 39 – *Instruments financiers : Comptabilisation et Évaluation*.

Les autres instruments dérivés, pour lesquels la documentation de la relation de couverture ne répond pas aux exigences de la norme IAS 39 car elle représenterait un rapport coût-bénéfice désavantageux pour le Groupe, ne sont pas désignés comptablement comme des instruments de couverture. Les variations de juste valeur de ces instruments sont comptabilisées en compte de résultat, conformément à IAS 39.

(b) Justes valeurs

Le tableau ci-après détaille la valeur comptable et la juste valeur des instruments financiers comptabilisés au bilan :

(MILLIONS D'EUROS)	AU 31 DÉCEMBRE					
	2006 *		2005		2004	
	VALEUR COMPTABLE	JUSTE VALEUR	VALEUR COMPTABLE	JUSTE VALEUR	VALEUR COMPTABLE	JUSTE VALEUR
INSTRUMENTS FINANCIERS AU BILAN						
ACTIFS						
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 155	1 155	1 735	1 735	1 550	1 550
Clients et comptes rattachés	2 674	2 674	2 737	2 737	2 264	2 264
Autres débiteurs	1 126	1 126	925	925	727	727
Autres actifs financiers	830	830	626	626	696	696
PASSIFS						
Concours bancaires courants	278	278	332	332	213	213
Fournisseurs et comptes rattachés	1 598	1 598	1 675	1 675	1 424	1 424
Autres créditeurs	1 668	1 668	1 575	1 575	1 387	1 387
Emprunts obligataires	6 138	6 303	5 532	5 787	5 875	6 264
Autres passifs financiers à long terme (y compris la part à moins d'un an)	4 352	4 339	2 878	2 886	2 258	2 282
Options de vente octroyées aux minoritaires	317	317	263	263	299	299
INSTRUMENTS DÉRIVÉS						
Instruments dérivés de taux	(1)	(1)	26	26	1	1
- dérivés désignés comme instrument de couverture de flux de trésorerie	(2)	(2)	(10)	(10)	(28)	(28)
- dérivés désignés comme instrument de couverture de juste valeur	1	1	36	36	30	30
- dérivés non désignés comptablement comme instrument de couverture	-	-	-	-	(1)	(1)
Instruments dérivés de change	35	35	(33)	(33)	113	113
- dérivés désignés comme instrument de couverture de flux de trésorerie	(2)	(2)	-	-	-	-
- dérivés désignés comme instrument de couverture de juste valeur	-	-	-	-	-	-
- dérivés non désignés comptablement comme instrument de couverture	37	37	(33)	(33)	113	113
Instruments dérivés sur matières premières	(18)	(18)	4	4	2	2
- dérivés désignés comme instrument de couverture de flux de trésorerie	(18)	(18)	4	4	2	2
- dérivés désignés comme instrument de couverture de juste valeur	-	-	-	-	-	-
- dérivés non désignés comptablement comme instrument de couverture	-	-	-	-	-	-
Autres instruments dérivés	69	69	52	52	21	21
- dérivés actions qualifiés de transaction	62	62	13	13	(1)	(1)
- dérivés incorporés qualifiés de transaction	7	7	39	39	22	22

* Des activités poursuivies seulement.

La valeur de marché des instruments utilisés a été déterminée sur la base d'informations de marché disponibles ou à partir d'autres méthodes de valorisation, telle que la valeur actualisée des flux de trésorerie. En tout état de cause, l'estimation des valeurs de marché se fonde sur une certaine interprétation des informations de marché nécessaires à la valorisation. De ce fait, ces estimations ne reflètent pas nécessairement les montants qui pourraient être reçus ou versés en cas de dénouement des instruments sur le marché.

L'utilisation de différentes estimations, méthodes et hypothèses peut avoir un effet important sur les montants estimés de juste valeur. Les méthodes utilisées sont les suivantes :

- **Trésorerie et équivalents de trésorerie, clients et comptes rattachés, fournisseurs et comptes rattachés et concours bancaires courants** : en raison de leur caractère court terme, la valeur comptable de ces éléments est une estimation de leur juste valeur.
- **Autres actifs financiers** : pour les titres des sociétés non cotées, aucune estimation raisonnable de la juste valeur n'a pu être réalisée en raison des coûts excessifs qu'elle engendrerait. L'investissement du Groupe dans Cimpor est comptabilisé à sa valeur de marché. Les plus- et moins-values latentes sont enregistrées dans une composante séparée des capitaux propres.
- **Emprunts obligataires** : la juste valeur des emprunts obligataires a été estimée à la valeur de marché des emprunts dès lors que le marché est suffisamment liquide.
- **Autres passifs financiers à long terme** : la juste valeur des autres passifs financiers à long terme a été déterminée, en estimant les flux de trésorerie futurs relatifs à chaque emprunt, actualisés avec un taux

d'intérêt prenant en considération le risque de crédit du Groupe à la date de clôture pour des emprunts similaires.

- **Instruments dérivés** : la juste valeur des instruments dérivés de change, de taux d'intérêt, des dérivés sur matières premières et des dérivés sur actions a été calculée en utilisant les prix de marché que le Groupe devrait payer ou recevoir pour dénouer ces contrats.

(c) Risque de change

Dans le cours normal de ses activités, la politique du Groupe est de couvrir tous les risques de change sur ses transactions en devises étrangères par des instruments dérivés dès lors qu'un engagement ferme ou hautement probable en devise étrangère est pris ou connu. Ces instruments dérivés sont limités à des contrats à terme, des swaps et des options de change ayant une maturité initiale généralement inférieure à un an.

Cette politique est d'application dans toutes les filiales du Groupe auxquelles il appartient d'en assurer le suivi. Lorsque la réglementation locale le permet, les filiales doivent couvrir leurs éventuelles expositions avec la trésorerie centrale du Groupe.

Les procédures du Groupe visent à réduire l'exposition au risque de change en imposant que les emprunts et placements des entreprises contrôlées soient libellés dans la même devise que les flux de trésorerie générés par les activités ordinaires, à savoir dans la monnaie fonctionnelle. Le Groupe peut adapter cette règle générale dans des cas particuliers pour tenir compte de la situation économique spécifique d'un pays (forte inflation, taux d'intérêt élevés, convertibilité et liquidité de la monnaie, etc). Dans le cadre de cette politique, le Groupe est également amené à utiliser des swaps de devises pour convertir en devises étrangères des dettes le plus souvent libellées en euros.

Couverture du risque de change

Au 31 décembre 2006, les contrats à terme ont été principalement conclus pour une durée inférieure à un an. La valeur nominale des instruments de couverture de change à la date de clôture de l'exercice est la suivante :

(MILLIONS D'EUROS)	AU 31 DÉCEMBRE		
	2006	2005	2004
ACHATS À TERME ET SWAPS DE CHANGE			
Dollar américain (USD)	298	460	130
Livre sterling (GBP)	766	491	465
Autres devises	235	164	156
TOTAL	1 299	1 115	751
VENTES À TERME ET SWAPS DE CHANGE			
Dollar américain (USD)	1 948	1 716	1 430
Livre sterling (GBP)	1 061	729	1 008
Autres devises	417	288	268
TOTAL	3 426	2 733	2 706

Analyse de la valeur au bilan des instruments dérivés couvrant le risque de change

Au 31 décembre 2006, 2005 et 2004, la plupart des instruments dérivés couvrant le risque de change ne sont pas documentés, sur un plan comptable, comme

des instruments de couverture (voir Note 27 (a)) et les variations de juste valeur sont, en conséquence, comptabilisées en compte de résultat. L'impact net comptabilisé en frais financiers en 2006 est présenté en Note 7.

(MILLIONS D'EUROS)	AU 31 DÉCEMBRE								
	2006			2005			2004		
	JUSTE VALEUR DES DÉRIVÉS	RÉÉVALUATION DU SOUS-JACENT	IMPACT NET	JUSTE VALEUR DES DÉRIVÉS	RÉÉVALUATION DU SOUS-JACENT	IMPACT NET	JUSTE VALEUR DES DÉRIVÉS	RÉÉVALUATION DU SOUS-JACENT	IMPACT NET
ACTIFS									
Instruments dérivés non courants	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Instruments dérivés courants	49	-	49	47	-	47	156	-	156
Réévaluation nette des prêts et emprunts en devises	-	-	-	-	24	24	-	-	-
PASSIFS									
Instruments dérivés non courants	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Instruments dérivés courants	14	-	14	80	-	80	43	-	43
Réévaluation nette des prêts et emprunts en devises	-	46	46	-	-	-	-	122	122
IMPACT NET SUR LES FONDS PROPRES DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ	35	(46)	(11)	(33)	24	(9)	113	(122)	(9)

(d) Risque de taux d'intérêt

L'exposition du Groupe aux variations de taux d'intérêt recouvre deux natures de risques :

- un risque de prix lié aux actifs et passifs financiers à taux fixe. Les variations de taux d'intérêt influent sur la valeur de marché des actifs et passifs financiers à taux fixe ;
- un risque de flux de trésorerie lié aux actifs et passifs financiers à taux variable. Les variations de taux d'intérêt ont une incidence directe sur le résultat futur du Groupe.

Le Groupe, dans le cadre de sa politique générale, arbitre entre ces deux natures de risques, en utilisant au besoin des swaps de taux d'intérêt et options.

Les instruments dérivés de taux d'intérêt existant au 31 décembre 2006 sont pour la plupart désignés comme instrument de couverture de :

- flux de trésorerie pour les dérivés couvrant le risque de flux de trésorerie ;
- juste valeur pour les dérivés couvrant le risque de prix.

Couverture du risque de taux d'intérêt

(MILLIONS D'EUROS)	AU 31 DÉCEMBRE 2006								
	À MOINS D'UN AN		DE UN À CINQ ANS		À PLUS DE CINQ ANS		TOTAL		
	FIXE	VARIABLE	FIXE	VARIABLE	FIXE	VARIABLE	FIXE	VARIABLE	
Passifs financiers ⁽¹⁾	780	773	1 611	3 035	4 435	134	6 826	3 942	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	-	(1 155)	-	-	-	-	-	(1 155)	
POSITION NETTE AVANT GESTION	780	(382)	1 611	3 035	4 435	134	6 826	2 787	
Produits dérivés	179	(179)	(203)	203	(752)	752	(776)	776	
POSITION NETTE APRÈS GESTION	959	(561)	1 408	3 238	3 683	886	6 050	3 563	

(1) Passifs financiers hors options de vente octroyées aux minoritaires.

Le montant notionnel de l'ensemble des instruments dérivés de taux aux dates de clôture est le suivant :

INSTRUMENTS DÉRIVÉS DE TAUX D'INTÉRÊT (MILLIONS D'EUROS)		TAUX MOYEN	AU 31 DÉCEMBRE 2006						TOTAL
			MONTANT NOTIONNEL DES CONTRATS PAR DATE D'ÉCHÉANCE ⁽¹⁾						
			2007	2008	2009	2010	2011	> 5 ANS	
Payeur de taux fixe (couverture de flux de trésorerie)									
	Euro	6,3 %	151	70	-	-	-	-	221
	Autres devises	5,1 %	28	25	8	-	-	-	61
Payeur de taux variable (couverture de juste valeur)									
	Euro	3,3 %	-	-	-	-	-	600	600
	Autres devises	6,2 %	-	-	-	298	-	152	450
Autres instruments dérivés de taux (non désignés comme instruments de couverture)									
	Euro	-	-	-	-	-	-	-	-
	Autres devises	9,5 %	21	7	-	-	-	-	28
TOTAL			200	102	8	298	-	752	1 360

INSTRUMENTS DÉRIVÉS DE TAUX D'INTÉRÊT (MILLIONS D'EUROS)		TAUX MOYEN	AU 31 DÉCEMBRE 2005						TOTAL
			MONTANT NOTIONNEL DES CONTRATS PAR DATE D'ÉCHÉANCE ⁽¹⁾						
			2006	2007	2008	2009	2010	> 5 ANS	
Payeur de taux fixe (couverture de flux de trésorerie)									
	Euro	6,1 %	100	151	70	-	-	-	321
	Autres devises	4,8 %	5	4	-	9	-	-	18
Payeur de taux variable (couverture de juste valeur)									
	Euro	2,1 %	-	-	-	-	-	600	600
	Autres devises	5,5 %	-	-	-	-	292	170	462
TOTAL			105	155	70	9	292	770	1 401

INSTRUMENTS DÉRIVÉS DE TAUX D'INTÉRÊT (MILLIONS D'EUROS)		TAUX MOYEN	AU 31 DÉCEMBRE 2004						TOTAL
			MONTANT NOTIONNEL DES CONTRATS PAR DATE D'ÉCHÉANCE ⁽¹⁾						
			2005	2006	2007	2008	2009	> 5 ANS	
Payeur de taux fixe (couverture de flux de trésorerie)									
	Euro	8,6 %	789	100	62	70	89	-	1 110
	Autres devises	6,1 %	-	4	8	-	8	-	20
Payeur de taux variable (couverture de juste valeur)									
	Euro	2,2 %	48	-	-	-	-	600	648
	Autres devises	5,1 %	-	-	-	-	-	147	147
Autres dérivés de taux									
		5,9 %	76	-	-	-	-	-	76
TOTAL			913	104	70	70	97	747	2 001

(1) Le montant notionnel des contrats représente la valeur nominale des instruments financiers traités avec des contreparties. Les montants notionnels libellés en devises étrangères sont exprimés en euros au taux de la date de clôture de l'exercice.

Une variation instantanée de 1 % des taux d'intérêt à court terme appliquée aux passifs financiers nets de trésorerie aurait un impact maximum, après prise en compte des produits dérivés, estimé à 36 millions d'euros sur le résultat consolidé du Groupe avant impôt.

En cas de variation instantanée de 1 % des courbes de taux d'intérêt relatives aux devises d'endettement du Groupe, l'incidence sur la valeur de marché des passifs financiers à taux fixe du Groupe, après prise en compte des produits dérivés, est estimée à 363 millions d'euros.

Analyse de la valeur au bilan des instruments dérivés couvrant le risque de taux

(MILLIONS D'EUROS)	AU 31 DÉCEMBRE								
	2006			2005			2004		
	JUSTE VALEUR DES DÉRIVÉS	RÉÉVALUATION DU SOUS-JACENT	IMPACT NET	JUSTE VALEUR DES DÉRIVÉS	RÉÉVALUATION DU SOUS-JACENT	IMPACT NET	JUSTE VALEUR DES DÉRIVÉS	RÉÉVALUATION DU SOUS-JACENT	IMPACT NET
ACTIFS									
Instruments dérivés non courants	7	-	7	36	-	36	-	-	-
Instruments dérivés courants	-	-	-	-	-	-	30	-	30
PASSIFS									
Passifs financiers, part à plus d'un an	-	1	1	-	36	36	-	30	30
Instruments dérivés non courants	7	-	7	10	-	10	29	-	29
Instruments dérivés courants	1	-	1	-	-	-	-	-	-
IMPACT NET SUR LES FONDS PROPRES DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ	(1)	(1)	(2)	26	(36)	(10)	1	(30)	(29)

(e) Risque sur matières premières

Le Groupe est exposé au risque de variation des prix de certaines matières premières, notamment sur les marchés de l'électricité, du gaz naturel, du petcoke, du charbon, du fuel, du diesel, du gasoil et du fret.

Le Groupe a recours à des instruments dérivés pour gérer le risque sur matières premières. Au 31 décembre 2006, les engagements portent essentiellement sur des swaps et des options. Au 31 décembre 2005 et 2004, les engagements représentaient un montant non significatif pour le Groupe.

Couverture du risque sur matières premières

La valeur nominale résiduelle des instruments dérivés sur matières premières à la date de clôture de l'exercice 2006 est la suivante :

DÉRIVÉS DE MATIÈRES PREMIÈRES (MILLIONS D'EUROS)	AU 31 DÉCEMBRE 2006							TOTAL
	MONTANT NOTIONNEL RÉSIDUEL DES CONTRATS PAR DATE D'ÉCHÉANCE ⁽¹⁾							
	2007	2008	2009	2010	2011	> 5 ANS		
Swaps	137	31	8	-	-	-	176	
Options	13	8	-	-	-	-	21	
TOTAL	150	39	8	-	-	-	197	

(1) Le montant notionnel résiduel des contrats représente la valeur nominale résiduelle au 31 décembre 2006 des instruments financiers traités avec des contreparties. Les montants notionnels libellés en devises étrangères sont exprimés en euros au taux de la date de clôture de l'exercice.

Analyse de la valeur au bilan des instruments dérivés couvrant le risque sur matières premières

Les instruments dérivés sur matières premières existant au 31 décembre 2006 sont tous désignés comme instruments de couverture de flux de trésorerie.

(MILLIONS D'EUROS)	AU 31 DÉCEMBRE 2006
	JUSTE VALEUR DES DÉRIVÉS
ACTIFS	
Instruments dérivés non courants	1
Instruments dérivés courants	4
PASSIFS	
Instruments dérivés non courants	13
Instruments dérivés courants	10
IMPACT NET SUR LES FONDS PROPRES DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ	(18)

(f) Risque de contrepartie sur opérations financières

Le Groupe est exposé au risque de crédit en cas de défaillance d'une contrepartie. Le Groupe a mis en place des politiques visant à limiter son exposition au risque de contrepartie. Ces politiques reposent sur une sélection rigoureuse des contreparties en fonction de plusieurs critères (notations des agences de notation, actifs et capitaux propres), et selon les échéances des transactions.

L'exposition du Groupe au risque de crédit est limitée et le Groupe considère qu'il n'existe aucune concentration importante de risque avec une contrepartie. Il ne prévoit aucune défaillance de tiers pouvant avoir un impact important sur les états financiers du Groupe.

(g) Risque action

Le Groupe a un contrat d'equity swap qui ne porte pas sur des actions propres, mais sur des titres hors Groupe détenus par des tiers, dans le cadre de sa stratégie de développement. Il a été contracté auprès d'un établissement financier.

Le Groupe est exposé au risque de variation de valeur de ce contrat d'equity swap d'un montant notionnel total de 123 millions d'euros et dont la juste valeur ressort à 62 millions d'euros au 31 décembre 2006. Cet instrument est enregistré en juste valeur dans les états financiers du Groupe, les variations de valeur étant comptabilisées en compte de résultat.

Note 28 - Autres créditeurs

Les autres créditeurs se décomposent comme suit :

(MILLIONS D'EUROS)	AU 31 DÉCEMBRE 2006		
	2006 *	2005	2004
Personnel – rémunérations dues	423	425	379
Intérêts à payer	178	163	198
État – autres impôts et taxes	181	192	168
Rabais, remises, ristournes à payer	21	81	71
Dettes sur immobilisations	99	90	63
Autres	766	624	508
AUTRES CRÉDITEURS	1 668	1 575	1 387

* Des activités poursuivies seulement.

Le poste "Autres" est composé principalement des dettes aux fournisseurs hors exploitation et des dettes liées aux développements externes.

Note 29 - Engagements hors bilan

Les procédures mises en place par le Groupe permettent de recenser l'ensemble des principaux engagements du Groupe et de ne pas omettre d'engagements significatifs.

(a) Hypothèques, nantissements et autres garanties données

Les nantissements de titres et d'actifs, les hypothèques et les cautions et garanties données représentent les montants suivants :

(MILLIONS D'EUROS)	AU 31 DÉCEMBRE 2006		
	2006 *	2005	2004
Nantissements de titres et d'actifs	6	5	5
Hypothèques	354	475	446
Cautions et autres garanties données	241	271	208
TOTAL	601	751	659

* Des activités poursuivies seulement.

Les principaux nantissements et hypothèques contractés par le Groupe au 31 décembre 2006 sont détaillés ci-après :

(MILLIONS D'EUROS)	MONTANT D'ACTIF NANTI	TOTAL BILAN	% NANTI
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	354	11 183	3 %
À moins d'un an	80		
De un à cinq ans	176		
À plus de cinq ans	98		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	6	1 083	1 %
À moins d'un an	6		
De un à cinq ans	-		
À plus de cinq ans	-		
TOTAL	360	12 266	3 %

Enfin, le Groupe a été amené à accorder des garanties de passif à l'occasion de cessions d'actifs, pour lesquelles le risque est jugé mineur. Le montant maximum des

garanties accordées ayant fait l'objet d'un plafonnement et qui sont toujours en vigueur au 31 décembre 2006 s'élève à 400 millions d'euros.

(b) Obligations contractuelles

Le montant des obligations contractuelles est présenté ci-dessous :

(MILLIONS D'EUROS)	PAIEMENTS DUS PAR PÉRIODE			AU 31 DÉCEMBRE		
	À MOINS D'UN AN	DE UN À CINQ ANS	À PLUS DE CINQ ANS	2006 ⁽¹⁾	2005	2004
Passifs financiers ⁽²⁾	1 553	4 646	4 569	10 768	8 742	8 346
<i>dont obligations en matière de location financement</i>	6	28	25	59	35	34
Paiements d'intérêts prévus ⁽³⁾	498	1 371	1 769	3 638	2 260	1 928
Paiements nets prévus dans le cadre des swaps de taux d'intérêts ⁽⁴⁾	1	(12)	(16)	(27)	(92)	(114)
Locations d'exploitation	186	388	283	857	863	724
Engagements d'investissements industriels et autres engagements d'achats	892	713	343	1 948	1 902	978
Autres engagements	89	38	40	167	177	219
TOTAL	3 219	7 144	6 988	17 351	13 852	12 081

(1) Activités poursuivies seulement.

(2) Les passifs financiers sont présentés hors options de vente octroyées aux minoritaires (voir la Note 26).

(3) Les paiements d'intérêts prévus sont déterminés sur la base des taux en vigueur au 31 décembre.

(4) Les paiements d'intérêts prévus pour la jambe variable des swaps sont calculés sur la base des taux en vigueur au 31 décembre.

Le Groupe loue des terrains, carrières, constructions et équipements en location d'exploitation. La charge locative relative aux exercices clos les 31 décembre 2006, 2005 et 2004, s'élève respectivement à 187 millions d'euros, 134 millions d'euros et 134 millions d'euros pour les activités poursuivies.

post-emploi ne sont pas inclus dans le tableau ci-dessus, dans la mesure où les flux de trésorerie afférents sont incertains. Pour plus d'information sur ces éléments, se reporter au montant indiqué comme part à moins d'un an des provisions avantages du personnel indiquée dans le bilan, et en Note 24.

Les appels de cotisation et les prestations à verser dans le futur au titre des régimes de retraite et autres avantages

(c) Autres engagements financiers

Le montant des autres engagements financiers est présenté ci-dessous :

(MILLIONS D'EUROS)	AU 31 DÉCEMBRE		
	2006 *	2005	2004
Lignes de crédit confirmées non utilisées	3 547	3 467	3 682
Obligations de rachat d'intérêt dans des entreprises associées et des coentreprises	37	42	29
TOTAL	3 584	3 509	3 711

* Des activités poursuivies seulement.

(d) Engagements hors bilan des activités en cours de cession

Les engagements hors bilan des activités en cours de cession s'élèvent à 252 millions d'euros au 31 décembre 2006.

Note 30 - Procédures judiciaires et d'arbitrage

Le 3 décembre 2002, Lafarge a fait l'objet d'une décision de la Commission européenne lui imposant une amende de l'ordre de 250 millions d'euros au motif que certaines de ses filiales auraient participé avec leurs concurrents, entre 1992 et 1998, à des répartitions de marché ainsi qu'à des concertations sur les prix de la plaque de plâtre, essentiellement au Royaume-Uni et en Allemagne. Lafarge conteste vigoureusement cette décision et a déposé un recours auprès du tribunal de première instance (TPI) à Luxembourg le 14 février 2003. La procédure devant le TPI est désormais close suite à l'audience de plaidoiries qui s'est tenue le 25 janvier 2007 à Luxembourg, et au cours de laquelle Lafarge et la Commission européenne ont présenté leurs arguments respectifs. Il est probable que la décision du TPI ne sera rendue qu'au cours de l'année 2008. En contrepartie de la fourniture d'une garantie bancaire, aucun paiement ne sera exigible avant la décision du tribunal.

À la suite d'enquêtes sur le marché allemand du ciment, les autorités allemandes de la concurrence (le Bundeskartellamt) ont imposé, le 14 avril 2003, des amendes aux principaux cimentiers en Allemagne, dont l'une d'un montant de 86 millions d'euros à Lafarge Zement, la filiale cimentière du Groupe en Allemagne, au titre de prétendues pratiques anticoncurrentielles en Allemagne. Lafarge Zement estime que le montant de l'amende est disproportionné au regard des faits et a formé un recours contre cette décision auprès du tribunal supérieur (le Oberlandesgericht) de Düsseldorf. La décision du tribunal n'est pas attendue avant 2008. Aucun paiement ou garantie n'est dû avant la décision du tribunal.

Un montant de 300 millions d'euros a été provisionné dans les comptes clos au 31 décembre 2002 au titre de ces litiges. Des provisions supplémentaires ont été passées dans les comptes clos chaque année depuis 2003 au titre des intérêts courus sur une partie de ces sommes, pour un montant total de 40 millions d'euros au 31 décembre 2006.

Fin 2005, des demandes collectives (class actions) ont été déposées auprès du Tribunal fédéral de l'État de Louisiane (United States District Court for the Eastern District of Louisiana). Dans leurs allégations, les demandeurs considèrent que notre filiale américaine Lafarge North America Inc. ainsi que d'autres défendeurs sont responsables de décès et de dommages corporels et matériels, y compris environnementaux, subis par des personnes situées à la Nouvelle-Orléans et dans ses environs, en Louisiane, du fait d'une barge qui aurait provoqué la rupture de la digue du Industrial Canal à la Nouvelle-Orléans durant ou à la suite de l'ouragan Katrina.

Notre filiale Lafarge North America Inc. a l'intention d'opposer une défense vigoureuse à ces actions. Lafarge North America Inc. estime que ces allégations à son encontre sont sans fondement et que ces actions n'auront pas d'effet significatif défavorable sur les résultats de ces opérations, sur les flux de trésorerie, ainsi que sur sa position financière.

Enfin, certaines filiales du Groupe font l'objet de litiges et de réclamations dans le cours normal de leurs affaires. Le règlement de ces litiges ne devrait pas avoir d'effets significatifs sur la situation financière, les résultats ou les flux de trésorerie de la Société et/ou du Groupe. À la connaissance de la Société, il n'existe pas d'autres procédures gouvernementales, judiciaires ou d'arbitrage qui pourrait avoir, ou a eu récemment, des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de la Société et/ou du Groupe.

Note 31 - Opérations avec des apparentés

Lafarge n'a pas conclu de transactions avec des parties liées, au sens du paragraphe 9 de la norme IAS 24, à l'exception des informations relatives à l'alinéa d) qui sont présentées en Note 32.

Les transactions avec les entreprises associées et les coentreprises ne sont pas significatives sur l'exercice 2006.

Les transactions intervenues avec d'autres sociétés apparentées au Groupe sont les suivantes :

Monsieur Michel Pébereau est administrateur de Lafarge S.A. et président de BNP Paribas et Madame Hélène Ploix ainsi que Monsieur Alain Joly sont administrateurs de Lafarge S.A. et de BNP Paribas. Lafarge S.A. a conclu et continuera à conclure des opérations courantes à des conditions normales avec BNP Paribas, notamment des mandats d'acquisition ou de désinvestissements des financements, des contrats de crédit et contrats liés à l'offre de valeurs mobilières. Ces contrats ont été et continueront à être soumis à autorisation préalable du Conseil d'administration de Lafarge S.A. et communiqués à ses commissaires aux comptes et à ses actionnaires conformément à la loi française sur les conventions réglementées.

Lafarge S.A. a été facturé d'environ 4,7 millions d'euros au titre de l'exercice 2006, contre 1,8 millions en 2005, par BNP Paribas Securities Services, une filiale à 100 % de BNP Paribas, dans le cadre du contrat de service que Lafarge S.A. a conclu avec celle-ci portant sur la gestion du registre d'actionnaires au nominatif, des plans d'options octroyées aux salariés, des plans d'actionnariat salarié ainsi que sur la gestion de l'Assemblée générale des actionnaires depuis le 1^{er} janvier 2005.

Lafarge S.A. a conclu une convention de coopération avec Cimentos de Portugal SGPS, S.A. (Cimpor), société dans laquelle le Groupe détient une participation de 12,6 %, dans le domaine de la performance industrielle et technique, l'utilisation de combustibles alternatifs, la gestion des ressources humaines, la formation et le développement produit. Le contrat a été conclu le 12 juin 2002 pour une durée initiale expirant le 31 mars 2005. Il a fait l'objet d'un renouvellement jusqu'au 31 mars 2009.

Le Groupe a reçu un montant total d'environ 1,2 million d'euros de Cimpor en 2006 dans le cadre de cette convention contre 1,4 million d'euros en 2005 et 1 million d'euros en 2004. Lafarge S.A. a actuellement un administrateur commun avec Cimpor, qui est Monsieur Jacques Lefèvre. L'un des directeurs généraux adjoint du Groupe, Monsieur Jean-Carlos Angulo, est également administrateur de Cimpor.

Note 32 - Charges de personnel et rémunérations allouées aux membres des organes d'administration et de direction

(a) Effectif et charges de personnel

	AU 31 DÉCEMBRE		
	2006	2005	2004
Cadres	12 731	12 217	11 411
Non-cadres	70 003	67 929	65 664
TOTAL DES EFFECTIFS	82 734	80 146	77 075
<i>dont :</i>			
- activités cédées ou en cours de cession	12 058	11 512	11 683
- sociétés en intégration proportionnelle	10 662	8 909	5 155

(MILLIONS D'EUROS)	EXERCICES CLOS LE 31 DÉCEMBRE		
	2006	2005	2004
TOTAL DES CHARGES DE PERSONNEL	3 203	2 833	2 422
<i>dont :</i>			
- activités cédées ou en cours de cession	417	408	414
- sociétés en intégration proportionnelle	116	107	113

(b) Rémunérations allouées aux membres des organes d'administration et de direction

(MILLIONS D'EUROS)	EXERCICES CLOS LE 31 DÉCEMBRE		
	2006	2005	2004
Conseil d'administration ⁽¹⁾	0,5	0,5	0,5
Direction	24,5	23,8	18,6
Avantages court terme	9,0	9,3	8,5
Avantages post-emploi ⁽²⁾	8,5	9,5	6,6
Autres avantages long terme	-	0,6	0,5
Paiements fondés sur des actions ⁽³⁾	7,0	4,4	3,0
TOTAL	25,0	24,3	19,1

(1) Jetons de présence.

(2) Variation de la valeur actualisée de l'obligation. Ce montant inclut les écarts actuariels générés sur la période et dont l'amortissement au compte de résultat est différé en application de la méthode dite du "corridor".

(3) Charge de l'exercice évaluée en conformité aux principes décrits en Note 2 (v).

Note 33 - Quotas d'émission de gaz à effet de serre

Le Groupe comptabilise les permis d'émission négociables dans le cadre de plans de réduction d'émission des gaz à effet de serre conformément aux principes décrits en Note 2 (w).

En 2003, l'Union européenne a adopté une directive mettant en œuvre le Protocole de Kyoto, sur le changement climatique. Cette directive a mis en place un système de quotas d'émissions de CO₂ dans l'Union européenne : dans les secteurs industriels concernés par ce système, il est alloué à chaque installation un certain nombre de quotas d'émissions de CO₂. Les opérateurs industriels qui parviennent à maintenir leurs émissions de CO₂ au-dessous des allocations octroyées pour leurs installations peuvent vendre leurs excès de quotas à d'autres sociétés qui ont émis plus de CO₂ que les quotas qui leur avaient été initialement attribués. Une autre disposition permet aux industriels de l'Union européenne d'utiliser des crédits résultant d'investissements dans des projets réduisant les émissions dans des pays en développement, afin de respecter leurs obligations dans l'Union européenne.

Cette directive sur l'échange des quotas d'émissions est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2005 et chaque État Membre a publié un Plan National d'Allocations de Quotas (PNAQ) déterminant la quantité de quotas attribuée à chaque site industriel. Ces PNAQ ont ensuite été approuvés par la Commission européenne.

L'ensemble de nos cimenteries de l'Union européenne, ainsi que, dans une moindre mesure, nos activités de toiture et de plâtre, sont concernées par la directive sur l'échange des quotas d'émissions et ses dispositions. Nous exploitons des cimenteries dans 10 des 25 pays de l'Union européenne. Les quotas qui leur sont alloués représentent environ 25 millions de tonnes de CO₂ par

an sur la période 2005-2007. Le Groupe suit ces quotas sur une base annuelle. Les émissions réelles sont suivies et consolidées sur une base mensuelle. Les prévisions de la position annuelle sont régulièrement mises à jour au cours de la période. En cas d'émissions réelles sur l'année supérieures aux quotas alloués pour la même période, des quotas sont achetés sur le marché. En situation inverse, les surplus sont vendus sur le marché.

À fin 2006, sur une base consolidée (après équilibrage des positions déficitaires et excédentaires de nos filiales), le Groupe disposait d'un léger surplus de quotas que nous avons vendu en partie sur le marché et reporté, pour le reste sur 2007.

Pour l'année 2007, sur la base de nos prévisions actuelles de production, qui peuvent être amenées à évoluer en cas de tendances de marché différentes de celles anticipées aujourd'hui, ces quotas devraient couvrir nos besoins évalués sur une base consolidée.

Note 34 - Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie

Les principales opérations sans contrepartie de trésorerie sont décrites ci-après :

(a) Constitution de la coentreprise Lafarge Shui On Cement en Chine

Comme décrit en Note 10 (b), le 11 août 2005, le Groupe et Shui On Construction And Materials Limited ("SOCAM") ont signé un accord de partenariat sous la forme d'une coentreprise visant à regrouper leurs opérations cimentières en Chine. SOCAM est un cimentier majeur du sud-ouest de la Chine. Le 9 novembre 2005, les deux parties ont constaté la réalisation des conditions

qui rendent définitifs leurs accords et la coentreprise, appelée Lafarge Shui On Cement a été établie, détenue à 55 % par le Groupe. Selon les accords de partenariat, le contrôle de Lafarge Shui On Cement est réparti entre le Groupe et SOCAM ; les décisions stratégiques, financières et opérationnelles liées à l'activité requièrent le consentement des deux parties.

La valeur d'apport de Shui On dans la coentreprise Lafarge Shui On Cement s'élève à 137 millions d'euros, soit 75 millions d'euros au niveau du Groupe. Cette acquisition a été comptabilisée selon la méthode de l'acquisition. Le prix d'acquisition a été alloué de façon préliminaire aux actifs et passifs acquis sur la base des justes valeurs estimées.

Les apports Lafarge ont, eux, été estimés à 168 millions d'euros. La part conservée dans les actifs précédemment détenus (55 %) n'a pas fait l'objet d'une réévaluation et demeure donc en valeur historique dans les états financiers du Groupe.

(b) Dissolution de la coentreprise Readymix Asland

Le 3 novembre 2005, Lafarge et Cemex signaient une lettre d'intention pour mettre un terme à leur coentreprise à 50/50 dans Readymix Asland S.A. (RMA) en Espagne. Toutes les conditions suspensives étaient levées au 31 décembre 2005.

Avec 122 centrales à béton et 12 carrières de granulats, RMA était le leader du marché espagnol. Selon les termes de cet accord, Lafarge Asland détient 100 % de RMA et Cemex reçoit en échange 28 centrales à béton, 6 carrières de granulats et a reçu approximativement 50 millions d'euros qui ont été versés, pour la majeure partie en 2006. La valeur des actifs échangés dans le cadre de cette opération était d'environ 150 millions d'euros. Cette opération n'a donné lieu à la comptabilisation d'aucun résultat s'agissant de la distribution d'actifs d'une société entre ses actionnaires.

Note 35 - Événements postérieurs à la clôture

Le 27 février 2007 nous avons cédé notre participation de 50 % dans la société turque Yibitas Lafarge Orta Anadolu Cimento à Cimentos de Portugal (Cimpor) pour un montant de 266 millions d'euros.

Le 28 février 2007, nous avons finalisé la cession de notre activité Toiture à un fonds d'investissement géré par PAI Partners au prix de 1,9 milliard d'euros en numéraire pour l'acquisition des titres et avec une reprise par l'acquéreur de la dette financière nette et des engagements de retraite qui s'élevaient à 481 millions d'euros au 31 décembre 2006. Cette transaction permet au Groupe de se concentrer sur ses activités principales. Nous avons par ailleurs investi 217 millions d'euros aux côtés du fonds d'investissement géré par PAI Partners dans la nouvelle entité tête de groupe de l'activité Toiture, conservant ainsi une participation de 35 % dans la nouvelle entité : cette participation sera consolidée par mise en équivalence en 2007. Au 31 décembre 2006, la branche Toiture est présentée en activité en cours de cession dans les états financiers du Groupe. Lors de cette opération, nous avons conclu plusieurs accords avec certaines filiales de la nouvelle entité créée par PAI Partners. Ces accords portent notamment sur l'usage de certaines marques et noms commerciaux, la coopération en matière de recherche et de développement ainsi que sur des services de transition en informatique.

Le 12 mars 2007, notre filiale française Lafarge Ciments a été condamnée par le Conseil de la Concurrence à une amende de 17 millions d'euros pour ententes illégales et abus de position dominante collective en Corse. L'amende sera payée en 2007 en dépit du fait que Lafarge Ciments conteste cette décision et a l'intention de déposer un recours devant la Cour d'Appel de Paris.

Note 36 - Principales divergences entre les principes comptables du Groupe et les normes américaines

Du fait de sa cotation aux États-Unis, le Groupe Lafarge établit des comptes selon le référentiel comptable des États-Unis et dépose auprès de la " Securities and Exchange Commission " (SEC) un document " Form 20-F " reprenant les comptes publiés en France ainsi qu'un tableau de réconciliation rapprochant le résultat net et les capitaux propres établis en conformité avec les IFRS adoptés au niveau européen (cf. Note 2 (a)) de leurs équivalents en principes comptables américains.

Le tableau de passage entre ces comptes consolidés et des comptes qui seraient présentés selon les normes comptables américaines tel que publié dans le Form 20-F se présente comme suit :

PART DU GROUPE (MILLIONS D'EUROS)	2006		2005		2004	
	RÉSULTAT	CAPITAUX PROPRES	RÉSULTAT	CAPITAUX PROPRES	RÉSULTAT	CAPITAUX PROPRES
En normes IFRS	1 372	10 403	1 096	9 758	1 046	7 782
1 - Regroupement d'entreprises	(28)	370	74	243	10	136
2 - Engagements de retraite	(67)	(179)	(85)	763	(83)	477
3 - Impôts	(19)	(38)	(42)	(26)	(11)	(14)
4 - Paiements fondés sur des actions	(1)	(3)	14	(13)	13	-
5 - Restructuration	44	43	-	-	-	-
6 - Autres retraitements	(8)	(72)	20	(8)	(16)	(47)
Total des ajustements US GAAP avant impôt et intérêts minoritaires	(79)	121	(19)	959	(87)	552
7 - Impact fiscal des ajustements ci-dessus	26	(92)	20	(232)	23	(108)
7 - Intérêts minoritaires	(20)	78	-	38	5	35
En normes américaines	1 299	10 510	1 097	10 523	987	8 261

Les principaux écarts concernent :

- 1 - le traitement des regroupements d'entreprises et des goodwill, avant la date de première adoption des IFRS (1^{er} janvier 2004). Les écarts existants entre les comptes en règles françaises et les comptes en normes américaines ont été figés à la date de transition aux IFRS (le Groupe ayant choisi l'option disponible de non retraitement des regroupements d'entreprises antérieurs à la date de première adoption des IFRS). Ces écarts proviennent notamment de l'amortissement du goodwill constaté en règles françaises entre le 1^{er} janvier 2002 et le 1^{er} janvier 2004 alors que ces goodwill n'étaient plus amortis en règles américaines depuis le 1^{er} janvier 2002. Ces écarts ne seront apurés qu'au gré des cessions des unités auxquelles ces goodwill sont alloués. Du fait de ces écarts, les dépréciations de goodwill peuvent être différentes de celles comptabilisées dans les comptes IFRS ;
- 2 - la comptabilisation des engagements de retraite. Les écarts proviennent de trois éléments majeurs :
 - a. les modalités de première adoption des IFRS : le Groupe a choisi, dans le cadre de sa transition aux IFRS de reconnaître en capitaux propres à la date de transition tous les écarts actuariels non reconnus à cette date. Dans ses comptes établis en conformité avec les principes américains ces écarts actuariels existant au 1^{er} janvier 2004 continuent à être amortis en compte de résultat dans le cadre de l'application de la méthode du corridor,
 - b. La non-reconnaissance au bilan en normes IFRS des écarts actuariels et des coûts des services passés en étalement, reconnus en capitaux propres selon les normes US GAAP au 31 décembre 2006,
 - c. l'effet des règles de limitation de l'actif pouvant être reconnu dans les comptes de l'employeur au titre d'une couverture excédentaire des passifs d'un régime par ses actifs de préfinancement qui est propre à la norme IAS 19 et ne comporte pas d'équivalent dans le référentiel américain.
- 3 - la comptabilisation des impôts différés : la majeure partie de l'écart provenant (i) de la non-comptabilisation selon les normes IFRS d'impôt différé passif sur les réserves non taxées de nos filiales grecques, (ii) de la comptabilisation en IFRS d'impôts différés sur les différences temporaires générées sur les filiales opérant dans des pays hyperinflationnistes et (iii) de l'ajustement des impôts différés et risques fiscaux liés à des regroupements d'entreprises comptabilisée en résultat en normes IFRS et ajustée en goodwill en normes US GAAP ;
- 4 - les plans de stocks-options, qualifiés de "variables", pour lesquels l'écart entre le prix d'exercice des options et la valeur boursière des actions est reconnu dans le compte de résultat selon les normes américaines pour les exercices 2004 et 2005. En normes IFRS ces plans, ainsi que les plans qualifiés de "fixes", sont évalués à la date d'octroi (sur la base d'un modèle Black & Scholes) et la juste valeur ainsi déterminée est constatée en charges au compte de résultat linéairement sur la période d'acquisition des droits (généralement quatre ans). Au 1^{er} janvier 2006, cette source d'écarts disparaît progressivement avec l'application par le Groupe de la norme américaine SFAS 123 (R) ;
- 5 - la date de comptabilisation des coûts de restructuration est plus tardive en normes US GAAP. Ainsi en US GAAP les coûts liés à des départs volontaires sont constatés lors de l'acceptation de l'offre par le salarié ;
- 6 - divers autres écarts de principes comptables ;
- 7 - les effets des éléments ci-dessus sur les postes impôts et intérêts minoritaires.

Les explications détaillées relatives aux écarts décrits ci-dessus sont présentées dans le Form 20-F disponible sur le site internet du Groupe.

Note 37 - Liste des filiales importantes au 31 décembre 2006

SOCIÉTÉS	PAYS	CIMENT	GRANULATS BÉTON	TOITURE	PLÂTRE	AUTRES	% D'INTÉRÊTS	MÉTHODE DE CONSOLIDATION
Ash Ressources (Pty) Ltd	Afrique du Sud	•					75,00	Globale
Lafarge Aggregates South Africa (Pty) Ltd	Afrique du Sud		•				100,00	Globale
Lafarge Gypsum (Pty) Ltd (ex Western Hills)	Afrique du Sud				•		100,00	Globale
Lafarge Roofing (Pty) Ltd	Afrique du Sud			•			100,00	Globale
Lafarge South Africa (Pty) Ltd	Afrique du Sud	•	•				100,00	Globale
Lafarge Dachsysteme GmbH	Allemagne			•			100,00	Globale
Lafarge Gips GmbH	Allemagne				•		100,00	Globale
Lafarge Zement Karsdorf MBH	Allemagne	•					100,00	Globale
Lafarge Zement Wössingen MBH	Allemagne	•					100,00	Globale
Ruppkeraimik GmbH	Allemagne			•			100,00	Globale
Schiedel GmbH & Co.	Allemagne			•			100,00	Globale
Lafarge Plasterboard Pty Ltd	Australie				•		100,00	Globale
Lafarge Perlmooser AG	Autriche	•	•				100,00	Globale
Schiedel AG	Autriche			•			100,00	Globale
Lafarge Surma Cement Limited	Bangladesh	•					29,44	Proportionnelle
Central Béton LTDA	Brésil		•				90,08	Globale
Cimento Maua SA	Brésil	•					90,84	Globale
Lafarge Brazil S.A	Brésil	•	•				90,09	Globale
Cimenteries du Cameroun	Cameroun	•					54,73	Globale
Lafarge Canada Inc.	Canada	•	•		•		100,00	Globale
Empresas Melon SA	Chili	•	•			Mortiers	84,14	Globale
Hormigones Premix S.A.	Chili		•				84,14	Globale
Lafarge Chongqing Cement Co. Ltd.	Chine	•					38,82	Proportionnelle
Lafarge Dujiangyan Cement Company Limited	Chine	•					41,25	Proportionnelle
Lafarge Shui On (Beijing) Technical Services CO. Ltd.	Chine	•					55,00	Proportionnelle
Yunnan Shui On Building Materials Investment CO. Ltd (Yunnan Dongjun Cement)	Chine	•					44,00	Proportionnelle
Lafarge Halla Cement Corporation	Corée	•					71,47	Globale
Lafarge Plasterboard System Co. Ltd	Corée				•		50,00	Proportionnelle
Lafarge Roofing A/S	Danemark			•			100,00	Globale
Alexandria portland Cement Company SAE	Égypte	•					49,06	Proportionnelle
Beni Suef Cement Company	Égypte	•					49,95	Proportionnelle
Blue Circle (Egypt) S.A.E.	Égypte	•					49,22	Proportionnelle
Lafarge Cementos	Équateur	•					98,57	Globale
Lafarge Cementos S.A.	Espagne	•	•				99,62	Globale
Lafarge Aridos y Hormigones	Espagne		•				99,62	Globale
Blue Circle North America Inc.	États-Unis	•	•				99,91	Globale

SOCIÉTÉS	PAYS	CIMENT	GRANULATS BÉTON	TOITURE	PLÂTRE	AUTRES	% D'INTÉRÊTS	MÉTHODE DE CONSOLIDATION
Lafarge North America Inc	États-Unis	•	•		•		100,00	Globale
Monier Lifetile LLC	États-Unis			•			50,00	Proportionnelle
Béton Chantiers Aquitaine	France		•				100,00	Globale
Béton Chantiers de Bretagne	France		•				58,28	Globale
Béton Chantiers de l'Ouest	France		•				100,00	Globale
Béton Chantiers Languedoc Roussillon	France		•				100,00	Globale
Béton Chantiers Côte d'Azur	France		•				100,00	Globale
Béton Chantiers Prêt	France		•				99,97	Globale
Béton Chantiers Provence	France		•				100,00	Globale
Béton Chantiers Rhône Auvergne	France		•				100,00	Globale
Béton Chantiers Toulouse	France		•				100,00	Globale
Béton de Paris	France		•				100,00	Globale
Carrières de l'Estuaire	France		•				100,00	Globale
Compagnie des Sablières de la Seine	France		•				100,00	Globale
Docks des Cimenteries Réunion	France		•				100,00	Globale
Granulats Bourgogne Auvergne	France		•				100,00	Globale
Granulats du Midi	France		•				100,00	Globale
Lafarge Bétons Pays de Loire	France		•				100,00	Globale
Lafarge Ciments	France	•					100,00	Globale
Lafarge Couverture	France			•			100,00	Globale
Lafarge CRIC	France	•					82,92	Globale
Lafarge Plâtres	France				•		99,97	Globale
Lafarge SOBEX	France		•				93,94	Globale
Rhône Durance Granulats	France		•				100,00	Globale
Société des Ciments Antillais	France	•	•				69,44	Globale
Heracles General Cement Company S.A.	Grèce	•					53,14	Globale
Lafarge Beton Industrial Commercial SA	Grèce		•				53,14	Globale
Lafarge Incehsa S.A. de CV	Honduras	•					52,80	Globale
Lafarge India PVT Limited	Inde	•					94,38	Globale
P.T. Semen Andalas Indonesia	Indonesie	•					100,00	Globale
Lafarge Plasterboard (Ireland) Limited	Irlande				•		100,00	Globale
Lafarge Adriasebina S.R.L.	Italie	•	•				99,62	Globale
Lafarge Gessi S.P.A.	Italie				•		99,70	Globale
Lafarge Roofing S.P.A.	Italie			•			99,62	Globale
Jordan Cement Factories Company PSC	Jordanie	•					48,60	Globale ⁽¹⁾
Bamburi Cement Ltd	Kenya	•					58,64	Globale
Associated Pan Malaysia Cement Sdn Bhd	Malaisie	•					62,15	Globale
Kedah Cement Holdings Berhad	Malaisie	•					62,15	Globale
Lafarge Malayan Cement Berhad	Malaisie	•					62,15	Globale

SOCIÉTÉS	PAYS	CIMENT	GRANULATS BÉTON	TOITURE	PLÂTRE	AUTRES	% D'INTÉRÊTS	MÉTHODE DE CONSOLIDATION
SPMS Ciment	Malaisie	•	•				62,15	Globale
Lafarge Ciments	Maroc	•					34,93	Proportionnelle
Lafarge Cementos S.A. de C.V.	Mexique	•					90,09	Globale
Ciment Rezina Moldova	Moldavie	•					93,44	Globale
Ashakacem PLC	Nigeria	•					50,11	Globale
Atlas Cement Company Ltd	Nigeria	•					100,00	Globale
West African Portland Cement PLC	Nigeria	•					59,95	Globale
Lafarge Roofing AS	Norvège			•			100,00	Globale
Hima Cement Ltd.	Ouganda	•					71,01	Globale
Lafarge Dakprodukten B.V.	Pays-Bas			•			100,00	Globale
Lafarge Gips BV	Pays-Bas				•		100,00	Globale
Lafarge Philippines	Philippines	•					100,00	Globale
Lafarge Béton SP Z.O.O.	Pologne		•				100,00	Globale
Lafarge Cement S.A.	Pologne	•					100,00	Globale
Lafarge Dachy SP. Z O.O.	Pologne			•			100,00	Globale
Lafarge Gips SP. Z O.O.	Pologne				•		100,00	Globale
Lafarge Kruszywa SP. Z.O.O.	Pologne		•				100,00	Globale
Betecna S.P.G.S., S.A.	Portugal		•				99,62	Globale
Lafarge Cement AS	République tchèque	•	•				97,11	Globale
Lafarge Agregate Betoane	Roumanie		•				65,86	Globale
Lafarge Ciment (Romania)	Roumanie	•	•				77,81	Globale
Blue Circle Ebbsfleet Limited	Royaume-Uni					Immobilier	99,91	Globale
Blue Circle Industries Plc	Royaume-Uni	•					99,91	Globale
Lafarge Aggregates Ltd	Royaume-Uni		•				100,00	Globale
Lafarge Plasterboard Ltd	Royaume-Uni				•		100,00	Globale
Redland Readymix Holdings Limited	Royaume-Uni		•				100,00	Globale
Redland Roofing Systems Limited	Royaume-Uni			•			100,00	Globale
JSC Voskresensk cement	Russie	•					87,92	Globale
OAD Uralcement	Russie	•					91,71	Globale
Lafarge Beocinska Fabrika Cementa	Serbie- Montenegro	•					42,18	Globale ⁽²⁾
LMCB Holding Pte Ltd	Singapour	•					62,15	Globale
Lafarge Cement D.D.	Slovénie	•					55,92	Globale
Lafarge Mahawelli Cement (Private) Limited	Sri Lanka	•					85,00	Globale
Lafarge Roofing AB	Suède			•			100,00	Globale
Cementia Trading AG	Suisse	•					100,00	Globale
Marine Cement AG/LTD	Suisse	•					100,00	Globale
Mbeya Cement Company Limited	Tanzanie	•					62,76	Globale
Lafarge Aslan Cimento A.S.	Turquie	•	•				96,72	Globale
Lafarge Béton Anonim Sirketi	Turquie		•				99,85	Globale
Ybitas Lafarge Orta Anadolou Cimento Sanayi ve Ticaret A.S.	Turquie		•				49,92	Proportionnelle
OJSC Mykolaivcement	Ukraine	•					99,26	Globale

SOCIÉTÉS	PAYS	CIMENT	GRANULATS BÉTON	TOITURE	PLÂTRE	AUTRES	% D'INTÉRÊTS	MÉTHODE DE CONSOLIDATION
CA Fabrica Nacional de Cementos SACA	Venezuela	•	•				62,00	Globale
Chilanga Cement Plc.	Zambie	•					84,00	Globale

(1) Bien que le Groupe ne détienne pas plus de la moitié des actions de Jordan Cement Factories, il a le pouvoir de nommer et retirer la majorité du conseil d'administration, qui exerce le contrôle de la société. En conséquence, elle est contrôlée par le Groupe et est consolidée globalement dans les états financiers.

(2) Bien que le Groupe ne détienne pas plus de la moitié des actions, Beocinska est une société détenue majoritairement par Lafarge BFC Investment GmbH, qui elle-même est une filiale majoritairement détenue par le Groupe. En conséquence, Beocinska est retenue dans le périmètre de consolidation du Groupe.

Table de correspondance

RUBRIQUES DE L'ANNEXE I DU RÈGLEMENT CE 809/2004		RAPPORT LAFARGE	
		TITRE OU EMPLACEMENT CORRESPONDANT	PAGE
1	PERSONNES RESPONSABLES	11 Personnes responsables	133
2	CONTRÔLEURS LÉGAUX DES COMPTES		
	2.1 Nom et adresse des contrôleurs légaux	10.1 Commissaires aux comptes	130
	2.2 Démission des contrôleurs légaux	Non applicable	-
3	INFORMATIONS FINANCIÈRES SÉLECTIONNÉES		
	3.1 Informations financières historiques sélectionnées	1 Informations financières sélectionnées	7
	3.2 Informations financières sélectionnées pour des périodes intermédiaires	Non applicable	-
4	FACTEURS DE RISQUE	2 Facteurs de risque	11
5	INFORMATION SUR LAFARGE		
	5.1 Histoire et évolution de la Société	3 Informations sur Lafarge	15
		3.1 Histoire et évolution du Groupe	16
	5.2 Investissements	3.2 Investissements	17
6	APERÇU DES ACTIVITÉS		
	6.1 Principales activités	3.3 Description des activités	18
	6.2 Principaux marchés	3.3 Description des activités	18
	6.3 Événements exceptionnels	3.2 Investissements	17
	6.4 Dépendance de l'émetteur	Non applicable	-
	6.5 Position concurrentielle	3.3 Description des activités	18
7	ORGANIGRAMME		
	7.1 Description du Groupe	3.4 Organisation	33
	7.2 Liste des filiales importantes de l'émetteur	Note 37 : Liste des filiales importantes au 31 décembre 2006	F-76
8	PROPRIÉTÉS IMMOBILIÈRES, USINES ET ÉQUIPEMENTS		
	8.1 Immobilisations corporelles importantes existantes ou planifiées	3.2 Investissements	17
		3.3 Description des activités	18
	8.2 Environnement	3.5 Environnement	34
9	EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIÈRE ET DU RÉSULTAT		
	9.1 Situation financière	4.1 Vue d'ensemble	38
	9.2 Résultat d'exploitation	4.2 Résultats opérationnels pour les exercices clos les 31 décembre 2006 et 2005	44
		4.3 Résultats opérationnels pour les exercices clos les 31 décembre 2005 et 2004	57
10	TRÉSORERIE ET CAPITAUX	4.4 Trésorerie et capitaux	72
11	RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT, BREVETS ET LICENCES	3.7 Propriété intellectuelle	36
		4.7 Recherche et développement	82
12	INFORMATION SUR LES TENDANCES	4.8 Information sur les tendances	83
13	PRÉVISIONS OU ESTIMATIONS DU BÉNÉFICE	Non applicable	-
14	ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE ET DIRECTION GÉNÉRALE	5.1 Le Conseil d'administration	86
15	RÉMUNÉRATION ET AVANTAGES	5.3 Rémunération et avantages	92

RUBRIQUES DE L'ANNEXE I DU RÈGLEMENT CE 809/2004		RAPPORT LAFARGE		
		TITRE OU EMPLACEMENT CORRESPONDANT	PAGE	
16	FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION	5.1 Le Conseil d'administration	86	
		5.4 Fonctionnement du Conseil et des Comités	94	
17	SALARIÉS	17.1 Nombre de salariés	102	
		17.2 Participations et stock-options	100	
		17.3 Participation des salariés dans le capital de l'émetteur	103	
18	PRINCIPAUX ACTIONNAIRES	6 Principaux actionnaires	109	
19	OPÉRATIONS AVEC LES APPARENTÉS	Note 31 : Opérations entre parties liées	F-70	
20	INFORMATIONS FINANCIÈRES	20.1 Informations financières historiques	Comptes consolidés	F-1
		20.2 Informations financières pro forma	Non applicable	-
		20.3 États financiers	Comptes consolidés	F-1
		20.4 Vérification des informations financières historiques annuelles	Comptes consolidés – Rapport des commissaires aux comptes	F-2
		20.5 Dates des dernières informations financières	Comptes consolidés	F-1
		20.6 Informations financières intermédiaires et autres	Non applicable	-
		20.7 Politique de distribution des dividendes	Note 20 : Capitaux propres part du Groupe	F-42
		20.8 Procédures judiciaires et d'arbitrage	Note 30 : Procédures judiciaires et d'arbitrage	F-70
		20.9 Changements significatifs de la situation financière	Note 35 : Événements postérieurs à la clôture	F-73
21	INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES	21.1 Capital social	8.1 Capital Social	116
		21.2 Acte constitutif et statuts	8.2 Statuts	117
22	CONTRATS IMPORTANTS	8.3 Contrats importants	121	
23	INFORMATIONS PROVENANT DE TIERS	Non applicable	-	
24	DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC	8.4 Documents accessibles au public	121	
25	INFORMATIONS SUR LES PARTICIPATIONS	3.4 Organisation	33	

Les Sections 5.4 et 9.1 de ce rapport annuel forment le rapport du Président visé à l'article L. 225-37 du Code de commerce sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil et sur les procédures de contrôle interne mises en place par la Société.

Le rapport de gestion du Groupe est constitué i) des informations présentées dans le présent Document de Référence sous les chapitres 1 à 6 et 8 à 9, ii) des données sociales et environnementales contenues dans notre rapport sur le développement durable et iii) des commentaires sur les comptes sociaux de Lafarge S.A. ainsi que des éléments sur les interventions de la Société sur ses actions auto-détenues présentés dans la brochure de convocation à l'Assemblée générale mixte du 3 mai 2007.

Les informations suivantes sont incorporées par référence dans le présent Document de Référence :

- les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2005, les notes annexes et le rapport des commissaires aux comptes y afférent, présentés respectivement aux pages F1 à F81 et F2 du Document de Référence 2005 déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 24 mars 2006 sous le numéro D.06-0164 ;
- les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2004, les notes annexes et le rapport des commissaires aux comptes y afférent, présentés respectivement aux pages 102 à 143 et 152 du Document de Référence 2004 déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 25 mars 2005 sous le numéro D.05-0284.



<http://www.lafarge.com>

Ce Rapport annuel et Document de Référence 2006 a été imprimé sur papier certifié 100% PEPC et FSC,
sans acide, recyclage et biodégradable et certifié ISO 9001 et 14001.



Ce label distingue les imprimeurs ayant mis en place
des stratégies industrielles visant à préserver leur environnement.

© Lafarge – Mars 2007

Conception : Direction financière LAFARGE / Création : Direction de la communication LAFARGE – \TEXTUEL

Édition :  Labrador 01 53 06 30 80

8, rue Lantiez, 75017 Paris

Lafarge
Siège Social
61, rue des Belles Feuilles - BP 40
75782 Paris Cedex 16 - France
Tél. : +33 1 44 34 11 11
Fax : +33 1 44 34 12 00

www.lafarge.com

